



**COMMUNE D'ECUBLENS/VD**



**Rapport de gestion  
de la Municipalité  
au Conseil communal**

**2014**

## **Légendes des photos de la page de garde**

**Festival Equi-No'x (20 septembre 2014)**

**Portes ouvertes à l'occasion des 20 ans de l'installation de la Municipalité dans le bâtiment de Mon Repos (13 mai 2014)**

**Bâtiment « L'Oiseau de l'Ouest » : logements subventionnés, garderie « Les Petits loups » et salle de rencontre (inauguré le 17 novembre 2014)**

**Inauguration de la nouvelle déchetterie communale (3 octobre 2014)**

# Table des matières

## Partie communale

- Préambule ----- 1
- Municipalité ----- 2 - 9

## Conseil communal

- Bureau du Conseil communal – Séances du Conseil communal ----- 10
- Préavis ----- 11 - 18
- Réponses aux vœux de la Commission de gestion 2014 ----- 19 - 22
- Votations fédérales et cantonales ----- 22 - 23

## Administration générale

- Greffe municipal ----- 24 - 25
- Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles ----- 25
- Autorisation générale de plaider ----- 26
- Visite préfectorale ----- 26
- Archives communales ----- 26 - 28
- EPFL et UNIL – Prix de la Commune d'Ecublens ----- 29
- EPFL Innovation Park ----- 29 - 30
- Naturalisations ----- 31 - 32

## Ressources humaines

- Ressources humaines ----- 33 - 40

## Finances

- Service des finances ----- 41
- Comptes annuels ----- 42 - 44

## Sécurité publique « Police »

- Police Ouest lausannois ----- 45 - 49

## Service population « Contrôle des habitants et bureau des étrangers »

- Contrôle des habitants et bureau des étrangers ----- 50 - 60

## Informatique

- Informatique et télécommunications ----- 61 - 65

## Sécurité publique « SDIS Chamberonne »

- Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ----- 66 - 76

## Travaux, infrastructures, domaines et environnement

- Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement ----- 77 - 82
- Travaux d'entretien section voirie et espaces verts ----- 82 - 83
- Domaines et environnement - Déchets ----- 84 - 90
- Forêts ----- 91 - 93

## Affaires sociales et petite enfance

- Service des affaires sociales et de la petite enfance ----- 94 - 100
- Accueil familial de jour ----- 101 - 103

## Affaires scolaires

- Affaires scolaires communales ----- 104
- Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) ----- 105 - 106
- Réfectoires scolaires ----- 106 - 108
- Devoirs surveillés – Transports scolaires – Pédibus – Patrouilleurs scolaires ----- 108 - 110
- Conseil d'établissement ----- 110 - 111

- Rapport de la Direction des écoles ----- 111 - 121
- Organigrammes Direction des écoles et Service administratif -----122

### **Urbanisme, constructions et mobilité**

- Service de l'urbanisme, des constructions et de la mobilité ----- 123 - 124
- Police des constructions ----- 124 - 125
- Urbanisme communal et mobilité ----- 126 - 128
- Transports publics ----- 128 - 130
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) ----- 131 - 139
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) ----- 139 - 141
- Commission COH ----- 141 - 143
- Logements et locaux industriels vacants -----143
- Abonnements AG-Flexi -----144
- Abonnements CGN -----145

### **Bâtiments, épuration des eaux, développement durable**

- Service des bâtiments, épuration des eaux, développement durable ----- 146 - 149
- Bâtiments (planification et exécution) ----- 149 - 153
- Entretien et réparations-----153
- Logistique-----153
- Développement durable ----- 154 - 156
- Epuration des eaux----- 157 - 161

### **Culture, sports, jeunesse, intégration, églises**

- Service de la culture, des sports, de la jeunesse, de l'intégration et des églises ---- 162 - 166
- Bibliothèque communale ----- 166 - 169
- Ludothèque « Le Dé Blanc » ----- 169 - 171
- Secteur jeunesse ----- 172 - 175
- Ecublens Animation -----176
- Galerie du Pressoir ----- 177 - 178
- Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers ----- 178 - 179
- Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice ----- 180 - 181
- Paroisse catholique romaine ----- 181 - 182

### **Partie intercommunale**

- Séances intermunicipales -----183
- Lausanne Région – Secteur Ouest ----- 183 - 184
- Lausanne Région ----- 184 - 198
- Inspection intercommunale des chantiers (IIC) ----- 198 - 204
- Organisation régionale de la protection civile (ORPC) ----- 205 - 207
- Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge----- 208 - 209
- Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois ----- 210 - 212
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) -- 212 - 216
- Fondation « Les Baumettes » ----- 217 - 218
- Centre social régional de l'Ouest lausannois (ARASOL) ----- 218 - 219
- Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL) -----220
- Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » ----- 221 - 222
- Valorsa SA ----- 222 - 225
- Service intercommunal des taxis (SIT) ----- 226 - 227
- Commission intercommunale de la taxe de séjour-----227
- Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge ----- 227 - 228
- Conclusions -----228

## Préambule

Monsieur le Président du Conseil communal,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

L'économie nationale s'est vue quelque peu ébranlée suite à l'abandon du taux plancher du franc suisse par rapport à l'euro, sans toutefois céder à la panique.

Sur le plan européen, la crise de la dette dans la zone euro a continué à impacter négativement le climat économique continental. Bien que relativement épargnée jusqu'ici, la Suisse a toutefois elle aussi besoin d'une Europe forte, afin de permettre le maintien d'un terrain favorable pour ses exportations à destination des pays voisins.

Concernant la Commune d'Ecublens, les comptes 2014 laissent apparaître une diminution des recettes fiscales globales d'environ Fr. 660'000.- par rapport au budget. La plus grande baisse est observée au niveau de l'impôt sur les personnes physiques, qui s'établit à 2.02 millions de francs en dessous du montant budgétisé.

En ce qui concerne l'impôt sur les personnes morales, il est à noter que la prochaine révision de la fiscalité des entreprises (RIE III) va encore faire diminuer les recettes.

Au chapitre des dépenses, on constate une croissance des charges fixes que nous devons veiller à stabiliser lors des prochains exercices. Malgré tout, les services communaux ont moins dépensé que prévu au budget. Les explications concernant ce volet sont fournies dans le préambule des comptes.

Ainsi, l'exercice 2014 boucle avec un excédent de recettes de Fr. 302'000.-, alors que le budget prévoyait un excédent de charges d'environ 3 millions de francs.

La situation financière de la commune reste donc saine, mais les investissements futurs vont certainement conduire à une hausse des charges financières.

Le contrôle des comptes 2014 a été exécuté par la société Fidinter SA, que je remercie pour le travail effectué sur cet exercice.

Je tiens également à remercier, au nom de la Municipalité, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs communaux pour l'excellent travail réalisé avec efficacité tout au long de l'année écoulée.

Mes remerciements vont également aux membres du Conseil communal pour l'ensemble des tâches accomplies en 2014, ainsi que pour la précieuse collaboration entretenue avec la Municipalité.

*Pierre Kaelin*  
Syndic

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## **Rapport de la Municipalité d'Ecublens/VD au Conseil communal sur la gestion pendant l'exercice 2014**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes (art. 93b), du Règlement sur la comptabilité des communes (art. 34) et du Règlement du Conseil communal (art. 113 et suivants), la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport à votre approbation.

♦ ♦ ♦ ♦

### **Municipalité**

<b>Sections</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Administration générale – Finances – Promotion économique	<b>Pierre Kaelin</b>	Michel Farine
Sécurité publique – Population – Systèmes d'information	<b>Michel Farine</b>	Christian Maeder
Travaux – Infrastructures – Domaines et environnement	<b>Christian Maeder</b>	Pierre Kaelin
Affaires sociales – Petite enfance – Affaires scolaires	<b>Pascale Manzini</b>	Anne-Claude Studer
Urbanisme – Mobilité	<b>Didier Lannaz</b>	Danièle Petoud
Bâtiments – Epuration des eaux – Développement durable	<b>Danièle Petoud</b>	Didier Lannaz
Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises	<b>Anne-Claude Studer</b>	Pascale Manzini

**Vice-présidence en 2014 :** Didier Lannaz

**Séances ordinaires de Municipalité en 2014 :** 40

+ une séance extra-muros d'une journée à la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE)

## **Délégations de M. Pierre Kaelin, Syndic**

- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Délégué municipal
- Bureau intermunicipal (Syndics de l'Ouest lausannois) – Membre
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission communale des finances – Délégué municipal
- Commission d'estimation fiscale des immeubles du district – Délégué municipal
- Fondation EPFL Innovation Park (anciennement PSE) – Membre du Conseil de fondation
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Lausanne Région – Délégué au Bureau du Secteur Ouest
- Romande Energie Commerce SA, délégué par SIE SA – Conseil d'administration
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe de pilotage
- Service intercommunal de l'électricité SIE SA – Conseil d'administration
- TvT Services SA – Conseil d'administration
- Union des communes vaudoises (UCV) – Membre du Conseil.

## **Délégations de M. Michel Farine**

- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Comité directeur PoOuest – Président
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission du feu – Délégué municipal
- Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises – Membre
- Etablissement cantonal d'assurances (ECA) – Membre du COPIL pour le projet d'organisation de défense incendie de la région (couronne) lausannoise
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Organisation régionale de la protection civile (ORPC-ROL) – Membre du Comité directeur
- Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – Membre de la Commission consultative du feu (CCF) et Président du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015.
- Service intercommunal des taxis – Conseil intercommunal de l'Association de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis – Président du Conseil intercommunal
- Stand intercommunal de tir des Effoliez, Echandens – Délégué municipal.



## Délégations de M. Didier Lannaz

- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal et membre du groupe technique
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission d'urbanisme locale – Délégué municipal
- Commission technique et de salubrité (CTS) – Délégué municipal
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Conseil intercommunal
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Conseil de fondation (*jusqu'au 9 décembre 2014*)
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal au Groupement du triage forestier
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Lausanne Région – Groupe « Bus Pyjama » – Délégué du Secteur Ouest
- Plan directeur intercommunal – Délégué municipal
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 1 – Hautes Ecoles/Avenue du Tir-Fédéral/Maladière – Délégué municipal
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 2 – Requalification de la gare CFF de Renens – Délégué municipal au groupe décisionnel
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 4 – Plan directeur localisé – Délégué municipal
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 5 – Mobilité douce – Délégué municipal
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 6 – Etude d'aménagement routier, transports publics, transports individuels motorisés, transports non motorisés – Délégué municipal au groupe décisionnel
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration.

## **Délégations de M. Christian Maeder**

- Association des jardins familiaux d'Ecublens – Délégué municipal
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD – Délégué municipal
- Commission Mèbre-Sorge – Commission plénière
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Comité de direction (président)
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal au comité (vice-président)
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Service intercommunal de l'électricité SIE SA – Conseil d'administration
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Commission intercommunale
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV) – Délégué municipal
- STEP de Bussigny-près-Lausanne – Commission intercommunale
- Valorsa SA – Délégué municipal + représentant à l'organe de contrôle du concept régional de la taxe au sac.

## Délégations de Mme Pascale Manzini

- Association « Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise » (ARCOS) – Déléguée municipale
- Association des parents d'élèves (APE) – Déléguée municipale
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Présidente du comité
- Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APRE-MADOL) – Comité de direction
- Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL) – Comité de direction
- Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) – Présidente des délégués
- Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle (OSP) – Venoge – Déléguée municipale
- Chalet « Les Alouettes » Morgins – Présidente du comité
- Comité de rédaction du journal « Ecublens Infos » – Membre
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Conférence des Municipaux délégués à l'instruction publique – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conseil d'établissement – Présidente
- Enseignants Associés Ecublens (EAE) – Déléguée municipale
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Comité de direction
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Lausanne Région – Commission « Dépendances et prévention » (présidente)
- Planning familial de Renens et environs – Commission de consultation
- Prestations extrascolaires (pédibus et réfectoires scolaires) – Déléguée municipale
- Service psychopédagogique scolaire – Commission intercommunale.

## **Délégations de Mme Danièle Petoud**

- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission Mèbre-Sorge – Bureau et Commission plénière
- Fonds et attribution au développement durable – Présidente de la Commission
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Société coopérative du refuge – Comité
- STEP de Bussigny-près-Lausanne – Commission intercommunale
- STEP de Vidy – Commission intercommunale
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration.

## Délégations de Mme Anne-Claude Studer

- Association des amis du four de Renges – Déléguée municipale
- Bibliothèque communale – Déléguée municipale
- Centre de jeunes d'Ecublens – Plateforme jeunesse – Déléguée municipale
- Comité de rédaction du journal « Ecublens Infos » – Membre
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD – Déléguée municipale
- Commission intercommunale de la taxe de séjour – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux de la culture – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux des sports – Déléguée municipale
- Ecublens animation (société de développement d'Ecublens) – Déléguée municipale au comité
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Conseil de fondation (*dès le 10 décembre 2014*)
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise – Déléguée régionale au comité
- Galerie du Pressoir – Déléguée municipale au comité
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Lausanne Région – Groupe « Activités sportives »
- Paroisse catholique de Renens et environs – Membre de la Commission de gestion
- Paroisse d'Ecublens/Saint-Sulpice – Déléguée municipale
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Sociétés locales – USL – Déléguée municipale
- Tarmac Festival de Renens – Déléguée municipale au comité
- Théâtre de Vidy – Conseil de fondation – Déléguée régionale
- Zigzag théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois – Déléguée municipale au comité



## Bureau du Conseil communal

### Du 1<sup>er</sup> janvier au 29 janvier 2014

#### Président

Cédric Weissert

#### 1<sup>er</sup> Vice-Président

Jean-Claude Merminod

#### 2<sup>e</sup> Vice-Présidente

Anne Guyaz

#### Secrétaire

Michel Häusermann

#### Secrétaire suppléant

Mehdi Sébastien Lager

#### Scrutateurs

Pascal Conti  
Stéphane Schlatter

#### Scrutateurs suppléants

Gérald Lagrive  
Michele Perlini

#### Huissier

Jacques Taverney

#### Huissier suppléant

Enrique Fernandez

### Du 30 janvier au 21 mars 2014

Suite au décès, le 29 janvier 2014, de M. Michel Häusermann, Secrétaire du Conseil communal, le poste de Secrétaire a été repris ad intérim par M. Mehdi Sébastien Lager, Secrétaire suppléant, jusqu'à la séance du Conseil communal du 21 mars.

### Du 21 mars au 30 juin 2014

Les postes de Secrétaire et de Secrétaire suppléant ont été repourvus comme suit :

#### Secrétaire

Chantal Junod Napoletano

#### Secrétaire suppléant

Vacant jusqu'au 22 mai 2014.

Le 2 mai 2014, M. Charly Rothen a été élu Secrétaire suppléant. Il est entré en fonctions dès le 23 mai 2014, date de la séance du Conseil communal au cours de laquelle il a été assermenté.

### Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2014

#### Président

Jean-Claude Merminod

#### 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente

Anne Guyaz

#### 2<sup>e</sup> Vice-Président

Aitor Ibarrola

#### Secrétaire

Chantal Junod Napoletano

#### Secrétaire suppléant

Charly Rothen

#### Scrutateurs

Gérald Lagrive  
Alain Maillard

#### Scrutatrices suppléantes

Christiane Roy Blanchoud  
Christine Bolatdemirci

#### Huissier

Jacques Taverney

#### Huissier suppléant

Enrique Fernandez

♦ ♦ ♦ ♦

## Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 9 fois, soit les :

- 13 février
- 21 mars
- 2 mai
- 23 mai
- 26 juin
- 2 octobre
- 31 octobre
- 20 novembre
- 5 décembre.

♦ ♦ ♦ ♦

## Préavis municipaux

La Municipalité a soumis au Conseil communal les préavis suivants :

### Séance du 13 février 2014

#### N° 1 Aménagement d'une station de vélos en libre service – Demande de crédit

Le Conseil communal décide :

- d'accepter le projet d'aménagement d'une station de vélos en libre service ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 97'000.-** (nonante-sept mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 420 « Urbanisme » et la nature n° 5060 « Mobilier, matériel, équipements », plus précisément dans le compte n° 420.5060.309 « Stations vélos libre service ».

Elle sera amortie en une seule fois dès la fin de la mise en œuvre. L'amortissement sera compensé par un prélèvement dans le fonds de réserve pour investissements futurs, compte n° 9282.11.

#### N° 2 Remplacement de la balayeuse de la section Voirie et Espaces verts – Demande de crédit

Le Conseil communal décide :

- d'approuver le projet de remplacement de la balayeuse ;
- d'accorder un crédit de **Fr. 174'500.-** (cent septante-quatre mille cinq cents francs) à la Municipalité pour le remplacement de la balayeuse City Cat 2020 de la section Voirie et Espaces verts.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 430 « Réseau routier » et la nature 5060 « Véhicules », plus précisément dans le compte n° 430.5060.300 « Balayeuse city cat – remplacement ».

Cette dépense sera amortie en 10 ans, conformément à l'art. 17 lettre b du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

### Séance du 21 mars 2014

#### N° 3 Projet de réaménagement routier de la « plaine du Croset » – Demande de crédit d'étude

Le Conseil communal décide :

- d'approuver le crédit d'étude du projet de réaménagement routier de la « plaine du Croset » ;
- d'accorder un crédit d'étude de **Fr. 88'000.-** (huitante-huit mille francs) à la Municipalité d'Ecublens pour sa réalisation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 430 « Réseau routier » et la nature n° 5010 « Ouvrage de génie civil », plus précisément dans le compte n° 430.5010.123 « Plaine du Croset – Réaménagement routier ».

Elle sera intégrée au montant total du futur crédit d'investissement qui sera amorti dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabili-

té des communes. En cas de refus du crédit d'investissement par le Conseil communal, le montant du crédit d'étude sera amorti en une seule fois par le compte de fonctionnement.

**N° 4 Projet de création d'un giratoire sur la RC 76, route de la Pierre, et d'une nouvelle route de desserte de la zone industrielle des Larges Pièces – Demande de crédit d'étude complémentaire**

Le Conseil communal décide :

- d'approuver le crédit d'étude complémentaire du projet de création d'un giratoire sur la RC 76, route de la Pierre, ainsi que d'une nouvelle route de desserte de la zone industrielle des Larges Pièces ;
- d'accorder un crédit d'étude de **Fr. 90'700.-** (nonante mille sept cents francs) à la Municipalité d'Ecublens pour sa réalisation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 430 « Réseau routier » et la nature n° 5010 « Ouvrage de génie civil », plus précisément dans le compte n° 430.5010.109 « Carrefour Larges Pièces et route industrielle ».

Elle sera intégrée au montant total du futur crédit d'investissement qui sera amorti dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes. En cas de refus du crédit d'investissement par le Conseil communal, le montant du crédit d'étude sera amorti en une seule fois par le compte de fonctionnement.

**Séance du 2 mai 2014**

**N° 5 Immeuble route du Bois 2-4 – Nouvel aménagement du poste de ville pour la Police de l'Ouest lausannois – Demande d'un crédit de construction**

Le Conseil communal décide :

- d'approuver le projet du nouvel aménagement du poste de ville pour la Police de l'Ouest lausannois ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de construction de **Fr. 240'000.-** (deux cent quarante mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine financier à l'actif du bilan, au compte n° 9123.18 « Immeuble route du Bois 2-4 – Aménagement 2014 du poste de ville de PolOuest ».

Cette dépense sera amortie en 10 ans dès la fin des travaux, conformément à l'art. 26 du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

**Séance du 23 mai 2014**

**N° 6 Communalisation du Centre de vie infantine Domino**

Le Conseil communal décide :

- d'approuver la reprise du Centre de vie infantine Domino, sis à la route du Bois 27, comme nouvelle entité communale dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et d'intégrer son personnel au sein de son administration.



## N° 7 Cimetière d'Ecublens/VD – Révision du Règlement communal sur les inhumations, les sépultures, les incinérations, les exhumations et le cimetière

Le Conseil communal décide, **après amendements** :

- d'approuver le nouveau Règlement communal sur les inhumations, les sépultures, les incinérations, les exhumations et le cimetière, tel que présenté en annexe du préavis.

Les amendements ont la teneur suivante :

- 1<sup>er</sup> amendement : ajout d'un 3<sup>e</sup> paragraphe à l'article premier :  
« Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée dans le présent règlement s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes. »
- 2<sup>e</sup> amendement : suppression à l'article 17 de la phrase suivante :  
~~« Sont notamment pros crits : les entourages métalliques, les barrières de toute nature, les porte couronnes, les couronnes métalliques, la faïence, l'Eternit, les matériaux et objets de pacotille (verre, plaque souvenir, livre et toute imagerie sans intérêt artistique tels que petit ange, échelle céleste, allée d'arbres, ornements de série, etc.). »~~

## N° 8 Cimetière d'Ecublens/VD – Aménagement d'un columbarium et réfection du jardin du souvenir – Demande de crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- d'accepter l'aménagement d'un columbarium et la réfection du jardin du souvenir, selon le préavis ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de construction de **Fr. 111'000.-** (cent onze mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 441 « Cimetière » et la nature n° 5010 « Ouvrages de génie civil », plus précisément dans le compte n° 441.5010.121 « Columbarium ».

Elle sera amortie en une seule fois dès la fin de la mise en œuvre. L'amortissement sera compensé par un prélèvement dans le fonds de réserve pour investissements futurs, compte n° 9282.11.

## N° 9 Demande de crédits complémentaires au budget communal de fonctionnement 2014

Le Conseil communal :

- décide d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2014 représentant au total une augmentation des charges de **Fr. 855'400.-** (huit cent cinquante-cinq mille quatre cents francs) et une augmentation des revenus de **Fr. 415'900.-** (quatre cent quinze mille neuf cents francs) conformément aux détails contenus dans les tableaux du préavis ;
- décide de compenser la péjoration du résultat de **Fr. 439'500.-** par un prélèvement dans le fonds de réserve générale doté de **Fr. 19'860'000.-** au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- décide que le financement des charges nettes complémentaires sera assuré par la trésorerie ordinaire ;
- prend acte que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2014 est dès

lors arrêté comme suit :

Excédent de revenus prévu au budget 2014	Fr.	-.-
Charges complémentaires	Fr.	855'400.-
Revenus complémentaires	Fr.	<u>415'900.-</u>
Résultat intermédiaire	Fr.	- 439'500.-
Prélèvement dans le fonds de réserve générale	Fr.	<u>439'500.-</u>
Nouvel excédent de charges prévu au budget 2014	Fr.	<u><u>-.-</u></u>

### Séance du 26 juin 2014

#### Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – exercice 2013

#### Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny-près-Lausanne – exercice 2013

#### Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2013

#### Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2013

#### Comptes du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2013

#### Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – exercice 2013

Le Conseil communal décide :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2013 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2013 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny-près-Lausanne ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2013 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2013 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2013 du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'adopter la gestion de l'administration communale pour l'exercice 2013 et les comptes de la Commune d'Ecublens/VD arrêtés au 31 décembre 2013.

#### Elections pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015 :

- Président  
M. Jean-Claude Merminod est élu.
- 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente  
Mme Anne Guyaz est élue.
- 2<sup>e</sup> Vice-Président  
M. Aitor Ibarrola est élu.

### Séance du 2 octobre 2014

#### N° 10 Réhabilitation collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, secteur Blancherie/Concorde

Le Conseil communal décide :

- d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Mèbre, sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens, sur le secteur 4 de la Blancherie/Concorde ;
- d'allouer à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de **Fr. 395'000.-** (trois cent nonante-cinq mille francs), selon les modalités décrites dans le préavis, sous chiffres 7 et 11 ;
- d'allouer à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissements de **Fr. 59'526.-** (cinquante-neuf mille cinq cent vingt-six francs), selon les modalités décrites dans le préavis, sous chiffres 10 et 11.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissements du patrimoine administratif, sous le compte No 460.5620.061 « Mèbre-Sorge, sect. 4 / Blancherie-Concorde » et sera amortie dès la fin des travaux. Son financement sera assuré par un prélèvement dans le fonds de réserve « Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration », compte 9280.01.

#### N° 11 Adoption du plan de quartier « Croset-Parc »

Le Conseil communal décide :

- d'adopter le plan de quartier « Croset-Parc » et son règlement, tels qu'ils ont été soumis à l'enquête publique du 14 juin au 13 juillet 2014 ;
- d'adopter la modification du plan général d'affectation au sujet des parcelles n° 324 et 325 ;
- de donner tous pouvoirs à la Municipalité pour plaider, signer toute convention, transiger et compromettre devant toute instance dans le cadre de tout litige consécutif à l'adoption du plan de quartier « Croset-Parc ».

### Séance du 31 octobre 2014

#### N° 12 Projet de création d'un giratoire sur la RC 76 (route de la Pierre), d'une nouvelle route de desserte de la zone industrielle des Larges Pièces et construction de collecteurs d'eaux usées (EU) et d'eaux claires (EC) – Demande de crédit de construction

Le Conseil communal décide, **après amendement** :

Projet routier

- d'accepter le projet de réaménagement routier, selon le préavis, tel qu'amendé ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 2'670'000.-** (deux millions six cent septante mille francs) pour la réalisation des travaux routiers ;
- d'accepter la proposition de réponse à l'opposition formulée à l'enquête LRou par M. Germain Favre.

~~Cette dépense sera couverte par un nouvel emprunt, qui sera souscrit en 2014, afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement.~~

**Amendement** : le paragraphe ci-dessus est remplacé par :

Sous déduction des contributions de tiers, la dépense sera couverte par un nouvel emprunt, qui sera souscrit en 2014, afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement.

Elle sera comptabilisée, pour le projet routier, dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 430 « Réseau routier » et la nature n° 5010 « Ouvrage de génie civil », plus précisément dans le compte n° 430.5010.109 « Carrefour Larges Pièces et route industrielle ».

Elle sera amortie en 20 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Le Conseil communal décide :

Projet collecteurs EC + EU

- d'accepter le projet de construction de collecteurs EU & EC, selon le préavis ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 455'000.-** (quatre cent cinquante-cinq mille francs) pour la réalisation des travaux des collecteurs.

Cette dépense sera couverte par un nouvel emprunt, qui sera souscrit en 2014, afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 460 « Réseau d'égouts et épuration » et la nature n° 5010 « Ouvrages de génie civil », plus précisément dans le compte n° 460.5010.110 « Larges Pièces – collecteurs EU-EC ».

L'amortissement interviendra, dès la fin des travaux, par un prélèvement dans le fonds de réserve « Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration », compte n° 9280.01.

## Séance du 20 novembre 2014

### N° 13 Règlement communal concernant la taxe relative au financement des équipements communautaires

Le Conseil communal décide, **après amendement** :

- d'adopter le Règlement concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire communal et intercommunal, perçue lors de l'adoption de mesures d'aménagement du territoire augmentant sensiblement la valeur de biens-fonds.

**Amendement : Article 4 – Taux de la taxe – Principes, alinéa 3 :**

- ~~³ La Municipalité dispense de la taxe les m² de surfaces dévolues aux logements d'utilité publique.~~
- <sup>3</sup> La Municipalité dispense **en principe** de la taxe les m² de surfaces dévolues aux logements d'utilité publique.

### N° 14 Réfection de la chaussée, des ouvrages (grilles) de récolte des eaux claires et assainissement du bruit routier de la rue du Villars et de l'embranchement sur le chemin de Veilloud – Demande de crédit de construction

Le Conseil communal décide, **après amendements** :

Projet routier

- d'accepter le projet de réfection routier, selon le préavis, tel qu'amendé ;

- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 500'000.- TTC** (cinq cent mille francs) pour la réalisation des travaux routiers.

~~Cette dépense sera comptabilisée, pour le projet routier, dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 430 « Réseau routier » et la nature n° 5010 « Ouvrage de génie civil », plus précisément dans le compte n° 430.5010.143 « Réfection de la chaussée et assainissement du bruit routier de la rue du Villars ».~~

**1<sup>er</sup> amendement : le paragraphe ci-dessus est remplacé par :**

*Sous déduction de subventions reçues, cette dépense sera comptabilisée, pour le projet routier, dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous la section n° 430 « Réseau routier » et la nature n° 5010 « Ouvrage de génie civil », plus précisément dans le compte n° 430.5010.143 « Réfection de la chaussée et assainissement du bruit routier de la rue du Villars ».*

Elle sera amortie en 20 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

Projet de réfection des grilles de récolte des eaux claires

Le Conseil communal décide, **après amendement** :

- d'accepter le projet de réfection des ouvrages (grilles) de récolte des eaux claires, selon le préavis, tel qu'amendé ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 74'000.- HT** (septante-quatre mille francs) pour la réalisation des ouvrages de récolte des eaux claires.

~~Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 460 « Réseau d'égouts et épuration » et la nature n° 5010 « Ouvrages de génie civil », plus précisément dans le compte n° 460.5010.125 « Rue du Villars – réfection grilles, sacs de routes ».~~

**2<sup>e</sup> amendement : le paragraphe ci-dessus est remplacé par :**

*Sous déduction de subventions reçues, cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous la section n° 460 « Réseau d'égouts et épuration » et la nature n° 5010 « Ouvrages de génie civil », plus précisément dans le compte n° 460.5010.125 « Rue du Villars – réfection grilles, sacs de routes ».*

Elle sera amortie en une seule fois dès la fin des travaux. L'amortissement sera compensé par un prélèvement dans le fonds « Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration », compte n° 9280.01.

Ces dépenses seront couvertes par un emprunt non affecté, qui sera souscrit en 2015, afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement.

**Séance du 5 décembre 2014**

**Budget de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – exercice 2015**

**Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny – exercice 2015**

**Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2015**

**Budget de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2015**

**Budget du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2015****Budget communal – exercice 2015**

Le Conseil communal décide :

- d'accepter le budget de l'exercice 2015 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2015 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2015 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2015 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2015 du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'accepter le budget communal 2015 présenté par la Municipalité, avec les amendements ci-dessous et de prendre acte du plan des investissements de la Commune d'Ecublens pour les années 2014 à 2019 :

**Amendement n° 1** : refusé.

**Amendement n° 2** :

Compte 710.3655.19 (nouveau) – Subvention logements « Oiseau de l'Ouest » + Fr. 85'000.-

**Amendement n° 3 modifié** :

Compte 231.4809.03 – Prélèvement sur fonds « Réserve générale » Fr. 2'600'000.-. Suite à l'acceptation de l'amendement n° 2, le prélèvement dans le fonds de réserve générale doit être augmenté de Fr. 85'000.- :

Résultat avant amendement : excédent de charges	Fr. 2'515'000.00
Amendement n° 2 : subvention logements Oiseau de l'Ouest	Fr. 85'000.00
Résultat après amendement : excédent de charges	<u>Fr. 2'600'000.00</u>
Prélèvement total dans le fonds de réserve générale	<u>Fr. 2'600'000.00</u>

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

## Réponses de la Municipalité aux vœux de la Commission de gestion 2014 pour l'exercice 2013

Vous trouverez ci-après les réponses aux vœux que la Commission de gestion 2013/2014 pour l'exercice 2013 a émis dans son rapport du 6 juin 2014.

**La Commission de gestion souhaite que la Municipalité envisage la rénovation ou la reconstruction du bâtiment du collège d'Epenex**

### Réponse :

Etant donné l'âge et la vétusté du collège d'Epenex, ce bâtiment ne répond plus aux normes actuelles, une rénovation est donc à proscrire. La seule solution rationnelle et économique est la reconstruction d'un nouveau collège.

**La Commission de gestion souhaite que l'assainissement énergétique du chalet des Alouettes soit complété par le remplacement des vitrages doubles d'ancienne génération par des vitrages à haute performance**

### Réponse :

Lors de l'établissement du budget pour l'assainissement énergétique du chalet Les Alouettes, il avait été convenu par l'Entente intercommunale de ne pas changer les fenêtres ayant été remplacées les deux dernières années avant l'élaboration du préavis. La demande de la Commission de gestion d'Ecublens a été transmise à l'Entente intercommunale en charge de la gestion du chalet. Cette dernière statuera sur cette demande lorsqu'elle aura pu en évaluer le coût et la priorité qu'elle souhaite y donner dans son plan quinquennal des investissements.

**La Commission de gestion souhaite que l'accès possible au toit au collège de la Coquerellaz, qui fait courir un danger aux enfants tentés par l'exploit, même s'il est interdit par un écriteau, soit mieux sécurisé que par le grillage posé récemment**

### Réponse :

Pour faire suite aux dernières recommandations du Bureau de prévention des ac-

idents (BPA) du 4 septembre 2014 et afin de répondre pleinement au souci exprimé à plusieurs reprises par la Commission de gestion, la Municipalité a décidé, en plus de la tôle posée en 2013 au-dessus du grillage existant, d'apporter les modifications nécessaires au-dessus de la paroi vitrée pour sécuriser cet endroit.

**La Commission de gestion souhaite que le bureau du secrétariat du Conseil communal dispose d'un espace mieux adapté, et soit équipé d'un mobilier un peu moins disparate et vieillot, ainsi que d'un accès internet rapide dans le cadre de la prochaine étape de modernisation informatique de la commune**

### Réponse :

La Direction des écoles ayant besoin de l'espace actuellement occupé par le bureau du Conseil communal dès la rentrée scolaire 2015, le bureau sera déplacé dans un nouveau bâtiment communal. Cet espace, suffisamment confortable, sera équipé d'une connectique digne de ce nom (wifi, beamer, téléphonie, etc.). Le mobilier existant sera remplacé par du mobilier neuf.

**Suite au décès de M. Häusermann, la Commission de gestion souhaite que l'engagement de transférer en 2014 les archives papier du bureau du Conseil communal vers le local des archives au Centre socioculturel d'Ecublens soit tenu.**

### Réponse :

Le déménagement des archives du bureau du Conseil communal avait été planifié au début du mois de février 2014. Suite au décès de M. Häusermann, survenu le 29 janvier 2014, cette opération a été annulée. Après avoir convenu d'une autre date en collaboration avec la nouvelle secrétaire du Conseil communal, le déménagement des archives du bureau du Conseil communal a eu lieu le 5 septembre 2014.

**La Commission de gestion souhaite qu'une enquête de satisfaction soit effectuée auprès des utilisateurs du Centre socioculturel d'Ecublens, et que, dans la mesure du possible, la Municipalité remédie aux problèmes les plus importants relevés par les utilisateurs.**

**Réponse :**

L'ensemble des structures utilisatrices dépendent de services communaux. Les problématiques sont ainsi connues, y compris pour le centre de vie enfantine (CVE) Domino qui a rejoint le giron communal le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Hormis les défauts constatés, qui font l'objet d'une longue liste de travaux dépendant de la garantie de l'entreprise générale et qui sont suivis par le Service des bâtiments, les utilisateurs sont pour l'ensemble satisfaits des locaux mis à disposition.

Néanmoins, nous pouvons signaler que des transformations seront effectuées dans le groupe Nursery du CVE Domino afin d'améliorer la fonctionnalité des locaux et de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les quinze bébés initialement prévus, au lieu des dix actuels.

Il a également été constaté que les locaux du Centre de jeunes et de la Ludothèque pourraient s'avérer un peu exigus si le succès que rencontrent actuellement ces structures se confirme.

En ce qui concerne l'APEMS et la Bibliothèque, les locaux ne suscitent aucune remarque particulière en l'état.

**La Commission de gestion ressent le sous-effectif du personnel communal (cf. rapport de gestion de la Municipalité, page 32) et souhaite qu'il soit remédié à cette situation dans la mesure du possible.**

**Réponse :**

Les demandes d'augmentation d'effectif au sein de plusieurs services ont été acceptées. Le budget 2015 prévoit une augmentation de 8,6 EPT hormis la reprise du personnel du CVE Domino (22,3 EPT).

Les secteurs concernés sont :

- le Service des ressources humaines ;

- le Centre de jeunes ;
- le Service des bâtiments, de l'épuration et du développement durable ;
- le Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement ;
- l'APEMS ;
- le Service du contrôle des habitants ;
- le Service des affaires sociales et de la petite enfance.

**La Commission de gestion souhaite que le préau couvert du collège Neptune offre aux élèves un abri réellement efficace.**

**Réponse :**

Le couvert actuel du préau pour le collège Neptune a été exécuté selon les plans d'enquête. Si une amélioration de l'abri était à envisager, cela impliquerait de refaire un nouveau couvert, soit un nouveau projet.

**La Commission de gestion souhaite, au vu de l'utilité et de la vétusté du bâtiment Pluton et de la piscine, que le bâtiment soit rénové ou reconstruit.**

**Réponse :**

L'enveloppe du bâtiment a été assainie en 2005-2006, reste l'assainissement du bassin de la piscine et de ses installations techniques. Ces dernières sont dans un état de vétusté plus qu'avancé, ce qui implique une rénovation lourde à l'intérieur du bâtiment Pluton. Le coût global pour ces travaux est estimé à environ 1.5 million, montant prévu au plan des investissements et réparti entre 2017 et 2018.

**La Commission de gestion souhaite qu'un service de piquet soit mis sur pied, afin notamment d'aider les utilisateurs en cas de problèmes avec le système de fermeture installé pour l'accès au Centre socioculturel d'Ecublens et aux bâtiments scolaires.**

**Réponse :**

L'engagement d'un responsable pour les locations de salles et manifestations est prévu en 2015. Ce dernier aura également la responsabilité de la gestion des clés pour l'ensemble des bâtiments communaux, en collaboration avec le service de piquet d'urgence du SBED.



**La Commission de gestion souhaite que la présentation des dossiers lors de l'examen de la clôture des préavis soit améliorée, selon la discussion du 2 juin 2014 entre la Municipalité et la Commission de gestion.**

**Réponse :**

Les trois services techniques (Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement, Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable et le Service de l'urbanisme, des constructions et de la mobilité) ont à nouveau analysé ce sujet.

Il n'est pas possible d'uniformiser la tenue et le classement des dossiers des différents services du fait de la multitude de projets très différents par leur nature et leur taille. Des préavis de fournitures contiennent uniquement deux ou trois documents alors que des projets de grande importance, voire intercommunaux, sont constitués de milliers de documents. Néanmoins, une présentation uniformisée à la COGEST est possible.

De plus, des changements importants vont intervenir dans la manière de travailler sur les dossiers avec le prochain passage à la gestion électronique des documents (GED), notamment le fait que de nombreux documents ne seront plus imprimés. De ce fait, nous jugeons opportun, afin de simplifier la gestion de ces documents, d'éviter d'importantes impressions de copies et de limiter le temps consacré au classement, de présenter les documents demandés sous forme numérique, y compris les factures (sauf celles antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2015 qui seront encore présentées en format papier).

Comme déjà précisé, le suivi financier ne peut pas être présenté avec les pièces comptables selon la structure du préavis. En effet, pour les travaux de construction, les factures sont contrôlées par les mandataires sur une application de gestion financière, puis regroupées par CFC \* et non pas selon la structure du préavis. Par contre, le suivi du devis estimatif peut être ventilé selon le préavis.

En conclusion, voici les réponses municipales :

- Il n'est pas possible d'uniformiser la présentation des projets, étant donné leurs spécificités, leurs ampleurs variables, les sujets traités très différents et les procédures existantes.
- La présentation selon l'exemple donné par la COGEST n'est pas réalisable et occasionnerait une charge de travail non gérable pour les services concernés.
- Les suivis financiers des constructions sont ventilés selon les CFC. Le décompte final peut être présenté selon la ventilation du préavis, mais pas les pièces comptables.
- Les offres originales pouvant être très volumineuses selon le type de dossier, nous proposons de transmettre l'offre électronique principale du marché.
- Dans un souci de simplification, nous proposons de transmettre sous forme électronique (sauf factures) les documents, pour chaque préavis, avec la même structure pour l'ensemble des services, à savoir :
  - 1) Le préavis.
  - 2) Le comparatif des offres reçues avec le nom des soumissionnaires.
  - 3) Les critères d'adjudication (si existants) ou le tableau d'analyse des offres.
  - 4) La série de prix Messerli \*\* du marché principal.
  - 5) Le décompte final avec la même structure que le préavis.
  - 6) Les PV de chantier et PV de réception des travaux avec les annexes.
  - 7) L'ensemble des factures originales (en format papier, jusqu'au 31 décembre 2014, puis en format électronique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015).

Ne seront plus remis mais à disposition en cas de demande : le dossier complet selon la structure de classement du service et selon le type de projet, avec les correspondances, les plans d'exécution et conformes à l'exécution, ainsi que les rapports à la Municipalité.

\* CFC = code des frais de construction, c'est-à-dire un regroupement des articles de la série de prix par objet : installations

de chantier, béton, terrassement, démolition, etc.).

\*\* = ensemble des articles de soumission sur lequel l'entreprise a déposé un prix qui, cumulé, représente le prix complet du chantier et le montant contractuel. Messerli est le nom du programme informatique le plus répandu dans le domaine de la gestion de ces articles.

♦ ♦ ♦ ♦

## Votations fédérales et cantonales

### Résultats pour la Commune d'Ecublens

#### 9 février 2014 – Votation fédérale

**Arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour les transports publics », qui a été retirée).**

Electeurs inscrits	5'290
Votants	2'953
Participation	55.82 %
Oui	2'065
Non	806
<b>Résultat</b>	<b>acceptée</b>

**Initiative populaire du 4 juillet 2011 « Financer l'avortement est une affaire privée – Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base ».**

Electeurs inscrits	5'290
Votants	2'953
Participation	55.82 %
Oui	374
Non	2'530
<b>Résultat</b>	<b>refusée</b>

**Initiative populaire du 14 février 2012 « Contre l'immigration de masse ».**

Electeurs inscrits	5'290
Votants	2'953
Participation	55.82 %
Oui	1'320
Non	1'581
<b>Résultat</b>	<b>acceptée</b>

#### 18 mai 2014 – Votations fédérale et cantonale

Votation fédérale :

**Arrêté fédéral du 19 septembre 2013 concernant les soins médicaux de base (contre-projet direct à l'initiative populaire « Oui à la médecine de famille »).**

Electeurs inscrits	5'310
Votants	2'842
Participation	53.52 %
Oui	2'486
Non	267
<b>Résultat</b>	<b>accepté</b>

**Initiative populaire du 20 avril 2011 « Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants ».**

Electeurs inscrits	5'310
Votants	2'842
Participation	53.52 %
Oui	2'027
Non	748
<b>Résultat</b>	<b>acceptée</b>

**Initiative populaire du 23 janvier 2012 « Pour la protection de salaires équitables (Initiative sur les salaires minimum) ».**

Electeurs inscrits	5'310
Votants	2'842
Participation	53.52 %
Oui	865
Non	1'905
<b>Résultat</b>	<b>refusée</b>

**Loi fédérale du 27 septembre 2013 sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen (Loi sur le fonds Gripen).**

Electeurs inscrits	5'310
Votants	2'842
Participation	53.52 %
Oui	905
Non	1'868
<b>Résultat</b>	<b>refusée</b>

Votation cantonale :

**Initiative populaire « Sauver Lavaux » qui propose de modifier la Loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux).**

Electeurs inscrits	5'310
Votants	2'842
Participation	53.52 %
Oui	882
Non	1'791
<b>Résultat</b>	<b>refusée</b>

**Contre-projet du Grand Conseil, Loi du 21 janvier 2014 modifiant la Loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux).**

Electeurs inscrits	5'310
Votants	2'842
Participation	53.52 %
Oui	1'859
Non	721
<b>Résultat</b>	<b>accepté</b>

**Si l'initiative et le contre-projet sont acceptés par le peuple, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?**

Electeurs inscrits	5'310
Votants	2'842
Participation	53.52 %
Initiative	703
Contre-projet	1'867
<b>Résultat</b>	<b>contre-projet</b>

**28 septembre 2014 – Votation fédérale**

**Initiative populaire du 21 septembre 2011 « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration ! »**

Electeurs inscrits	5'329
Votants	2'653
Participation	49.78 %
Oui	786
Non	1'787
<b>Résultat</b>	<b>refusée</b>

**Initiative populaire du 23 mai 2012 « Pour une caisse publique d'assurance-maladie ».**

Electeurs inscrits	5'329
Votants	2'653

Participation	49.78 %
Oui	1'527
Non	1'099
<b>Résultat</b>	<b>refusée</b>

**30 novembre 2014 – Votation fédérale**

**Initiative populaire du 19 octobre 2012 « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) ».**

Electeurs inscrits	5'380
Votants	2'551
Participation	47.42 %
Oui	809
Non	1'698
<b>Résultat</b>	<b>refusée</b>

**Initiative populaire du 2 novembre 2012 « Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles ».**

Electeurs inscrits	5'380
Votants	2'551
Participation	47.42 %
Oui	541
Non	1'979
<b>Résultat</b>	<b>refusée</b>

**Initiative populaire « Sauvez l'or de la Suisse (initiative sur l'or) ».**

Electeurs inscrits	5'380
Votants	2'551
Participation	47.42 %
Oui	461
Non	2'027
<b>Résultat</b>	<b>refusée</b>



## Greffes municipal

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Greffe municipal était composé, jusqu'au 30 septembre 2014, de sept collaborateurs (4,05 EPT), un apprenti et un auxiliaire :

- 1 Chef de service, Secrétaire municipal.
- 1 assistant à 100 %, remplaçant du Secrétaire municipal.
- 1 secrétaire à 55 % et 2 à 40 %.
- 1 huissier à 50 %.
- 1 archiviste à 20 %.
- 1 apprenti employé de commerce, voie E.
- 1 auxiliaire (huissier remplaçant).

L'assistant du Chef de service ayant démissionné pour la fin septembre, le service s'est provisoirement réorganisé comme suit : deux secrétaires ont augmenté leur taux d'activité (de 55 % à 75 % et de 40 % à 50 %) et une collaboratrice, employée à 80 % au Service des finances, a effectué un 20 % supplémentaire au Greffe municipal.

Malgré ces mesures, toute l'équipe a dû faire preuve d'un important investissement afin de pallier à ce manque de ressources.

Quelques tâches et projets ont également dû être reportés.

Une Secrétaire municipale adjointe a été engagée en automne 2014. Elle a débuté son activité le 1<sup>er</sup> février 2015.

### TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches de ce service sont les suivantes :

- Assumer la préparation des séances et le secrétariat de la Municipalité (ordres du jour, procès-verbaux des séances, communication, agenda, transmission des décisions municipales aux services de l'administration communale).
- Rédaction de la correspondance municipale.
- Organisation des manifestations et réceptions municipales.

- Préparation, impression et envoi des documents destinés aux Conseillers communaux (préavis, communications municipales, procès-verbaux, ordres du jour), et insertion de ces documents dans la zone sécurisée du site internet communal.
- Suivi des séances du Conseil communal (pilier public, interpellations, vœux, questions).
- Elections communales (préparation des dossiers pour les candidats, de la documentation pour les électeurs, des bulletins électoraux, des listes à afficher au pilier public, etc.).
- Ouverture et acheminement du courrier pour toute l'administration communale.
- Gestion du site internet de la commune et de la zone sécurisée du Conseil communal, gestion des accès Wi-Fi pour la grande salle du Motty.
- Gestion de l'économat pour toute l'administration communale.
- Traitement des dossiers des candidats à la naturalisation et séances de préparation aux auditions.
- Gestion des archives communales.
- Etablissement d'actes de mœurs.
- Gestion de l'occupation de l'abri STPA de la Coquerellaz, relation avec les troupes qui stationnent dans le cantonnement.
- Secrétariat de la Commission COH.
- Réalisation de la plaquette/brochure communale, en collaboration avec l'entreprise Inédit Publications SA, tous les 2-3 ans.
- Renseignements généraux à la population.

Par ailleurs, le Secrétaire municipal préside la séance hebdomadaire des Chefs de services de l'administration communale.

### Projets

Le Greffe municipal a mené plusieurs projets en 2014 :

- Refonte du site internet communal (choix du prestataire, lmedia Sàrl, et suivi du projet).
- Informatisation des séances de la Municipalité à l'aide du programme Xpert.Meeting (acquisition, configura-

tion, formation), avec une mise en production au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

- Gestion électronique des documents (GED), qui se poursuivra en 2015.

### Portes ouvertes à l'occasion des 20 ans de l'installation de la Municipalité à Mon Repos



Le 13 mai 2014, la population a été conviée à une réception organisée par le Greffe municipal à la Villa Mon Repos pour fêter les 20 ans de l'installation de la Municipalité en ce lieu. Les visiteurs ont pu circuler à leur guise dans le bâtiment où des pan-

neaux explicatifs les renseignaient sur l'historique de la bâtisse et du superbe parc l'entourant. Un concours a aussi été mis sur pied pour tester les connaissances des participants, avec des prix en rapport avec la Commune.

La météo capricieuse, avec quelques gouttes pendant la partie officielle, ne semble pas avoir entaché la bonne humeur des personnes présentes qui ont apprécié les prestations du Chœur des écoles et celle des orateurs, dont le Secrétaire municipal en exercice lors du déménagement à Mon Repos, M. Jacques Bertoliatti.



Les deux Secrétaires municipaux ayant été en fonction à Mon Repos : M. Philippe Poget et M. Jacques Bertoliatti, ainsi que le Secrétaire municipal actuel, M. Pascal Besson

Un apéritif servi à la salle des réceptions a mis fin aux festivités.



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette fête.



Tous les organisateurs

### Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers (préavis 13/2011)

La Municipalité a fait usage de l'autorisation générale précitée, octroyée par le Conseil communal pour la législature 2011-2016 :

#### M. et Mme Angelo et Concetta Castellino – 14 mai 2014

Division, vente et réunion de biens-fonds pour les parcelles 284, propriété de M. et Mme Angelo et Concetta Castellino et 295, propriété de la Commune d'Ecublens.

#### Confédération suisse, EPFL – 9 décembre 2014

Constitution d'une servitude de passage public à pied sur la parcelle 1115 d'Ecublens, propriété de la Confédération suisse (EPFL).

## Autorisation générale de plaider (préavis 14/2011)

L'autorisation générale de plaider octroyée par le Conseil communal à la Municipalité pour la législature 2011-2016 (préavis 14/2011) a été « utilisée » comme suit en 2014 :

### Tribunal des mineurs

Un cas, déprédations commises à des bâtiments communaux.

Se fondant sur cette autorisation, la Municipalité délègue le Chef de service concerné à l'audience de ce tribunal.

### Tribunal cantonal – Cour de droit administratif et public

La Commune d'Ecublens a été représentée, en qualité d'autorité intimée, par Me Girardet, avocat, par le Municipal, le Chef de service et l'Adjoint du Service de l'urbanisme, des constructions et de la mobilité, lors de l'audience du 26 août 2014 dans la cause AC.2014.0071 (FK) Recours Dominique Breider et crts c/ décision de la Municipalité d'Ecublens du 29 janvier 2014, construction de deux immeubles d'habitations de 7 logements et d'une maison villageoise de 2 logements avec garage souterrain sur la parcelle 880 de la Commune d'Ecublens.

### Tribunal fédéral

Pas de cas en 2014.

### Tribunal d'arrondissement

La Municipalité n'a pas eu l'occasion, en 2014, de plaider auprès du Tribunal d'arrondissement.

## Visite préfectorale

Le 26 novembre 2014, Mme Anne Marion Freiss, Préfète du district de l'Ouest lausannois, a procédé à la traditionnelle visite de l'administration communale. Elle a examiné divers documents, registres et procès-verbaux et s'est entretenue à tour de rôle avec le Président et la Secrétaire du Conseil communal, le Boursier communal, le Secrétaire municipal, puis avec les membres de la Municipalité.

◆ ◆ ◆ ◆

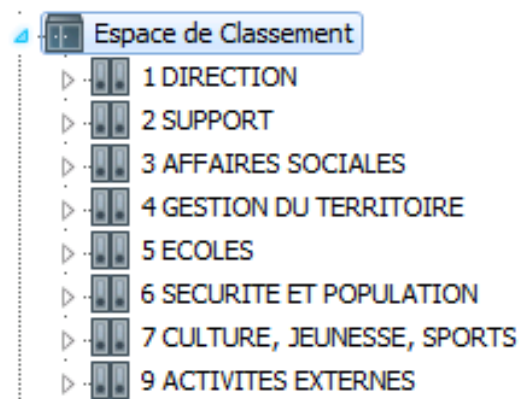
## Archives communales

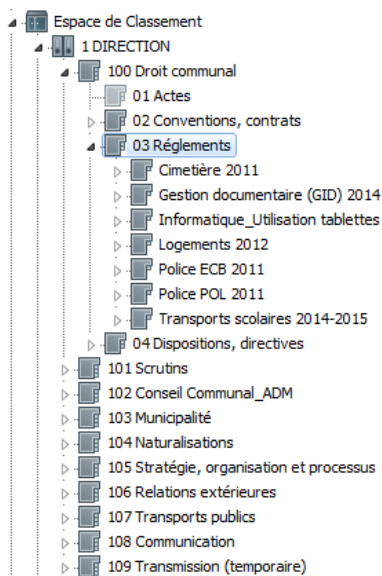
### Classement

La principale activité des Archives en 2014 pourrait se résumer en 3 lettres : ELO. Et en ce qui concerne l'archiviste, ces trois lettres pourraient correspondre à « l'Elaboration de Lignes pour l'Ordre des documents » dans le cadre du projet de mise en place d'un système de GED au sein de l'administration communale.

En réalité, c'est un peu plus complexe que cela, dans la mesure où l'élaboration d'une structure de classement est corrélée à une très bonne connaissance et compréhension des activités de chaque service et à une fine analyse des besoins. Cette structure correspond aux responsabilités communales et aux activités en découlant. Au niveau le plus bas de la structure se développent les « dossiers d'affaire ». En parallèle à cette structure, des métadonnées sont choisies pour faciliter les recherches et remplacer les traditionnels répertoires internes des dossiers d'affaires.

En 2014, la structure de classement élaborée en 2013 a été affinée pour les Services de l'administration générale, des finances et le Contrôle des habitants. Sa forme générale est la suivante :





Des masques de saisie ont été créés : ils contiennent des métadonnées permettant de saisir les documents à l'intérieur des dossiers d'affaires, eux-mêmes intégrés dans la structure de classement. Ces métadonnées sont adaptées aux besoins des différents secteurs d'activités.

Exemples de masques de saisie :

Dans la mesure du possible, des menus déroulants ont été créés afin de systématiser la saisie des données dans les champs

et d'éviter les erreurs (types de documents, correspondants, sélection de l'affaire, etc.).

Des tests ont été menés par les Services des finances, du contrôle des habitants et le Greffe municipal. En principe, les autres services de l'administration devraient suivre en 2015 pour une mise en production générale en 2016.

### Description

Depuis fin 2012, les Archives communales utilisent un logiciel mis à disposition des communes vaudoises sur la plateforme [www.archivescommunales-vd.ch](http://www.archivescommunales-vd.ch).

Au cours de l'année 2014, aucun nouvel inventaire n'a été mis en ligne, faute de temps.

### Mise en valeur

Les Archives ont participé activement à la fête des 20 ans de Mon Repos. Des recherches historiques ont été menées et ont permis la création de panneaux retraçant l'histoire du bâtiment et des transformations réalisées en 1993-1994.

### Evaluation (versements, éliminations)

Les archives du Conseil communal ont été remises aux Archives communales en septembre 2014. Déposées dans les rayonnages mobiles du local d'archives du CSCE, elles feront l'objet d'un reconditionnement et d'une description complète en 2015.

### Activités extérieures

L'archiviste est à la tête du groupe des utilisateurs de la plateforme [www.archivescommunales-vd.ch](http://www.archivescommunales-vd.ch), qui permet aux communes qui le désirent de saisir et publier leurs inventaires d'archives en ligne. Dans ce cadre, et en collaboration avec M. Eloi Contesse (Archives cantonales vaudoises), ainsi qu'avec l'entreprise Docuteam Sàrl, elle veille à ce que cette plateforme évolue, qu'elle soit performante et réponde aux besoins des utilisateurs. Dans ce cadre, l'archiviste a participé activement à plusieurs (demi-)journées de formation, aux niveaux régional et national.

Le projet de mise en place d'un système de gestion électronique des documents à Ecublens a conduit Mme Delphine Friedmann à donner un cours à des étudiants de la Haute Ecole de Gestion de Genève, en collaboration avec Mme Gilliane Kern (Docuteam Sàrl).

#### **Taux d'activité et remarques**

Le taux d'activité de l'archiviste intercommunale est resté inchangé en 2013, soit 20 % consacrés à la Commune d'Ecublens sur un total de 70 % (45 % à Prilly et 5 % à Jouxens-Mézery). Une demande d'augmentation du taux d'activité de 10% a été déposée en 2014 et acceptée ; cette augmentation se fera par le biais de l'engagement d'une collaboratrice, dont le poste est partagé entre la Bibliothèque de Prilly et les Archives intercommunales.

*Delphine Friedmann*  
*Archiviste intercommunale*



◆◆◆◆◆



## Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) – Prix de la Commune d'Ecublens/VD



La Municipalité a décidé d'octroyer le prix de la Commune d'Ecublens/VD, d'une valeur de Fr. 800.-, à **MM. Baptiste Wenger et Gian-Luca Ponzetta**, pour leur travail de Master en architecture intitulé : « Densifier l'Est lausannois. Lutry, pôle urbain durable. Une densification sur mesure ».

Ce prix a été décerné lors de la Magistrale, le samedi 4 octobre 2014.

♦ ♦ ♦ ♦

## Université de Lausanne (UNIL) – Prix de la Commune d'Ecublens/VD



UNIL | Université de Lausanne

La Municipalité a décidé d'attribuer le prix de la Commune d'Ecublens à **M. Pascal Favrod-Coune**, titulaire d'une maîtrise universitaire en droit, pour les excellents résultats obtenus dans le cadre de ses études, mention « summa cum laude », en maîtrise universitaire de droit.

Ce prix, d'une valeur de Fr. 600.-, a été distribué le 16 septembre 2014, lors de la cérémonie de remise des prix de la Faculté de droit, des sciences criminelles et de l'administration publique.

♦ ♦ ♦ ♦

## EPFL Innovation Park (Anciennement Parc Scientifique d'Ecublens PSE)

### EPFL Innovation Park

Délégation d'Ecublens : M. Pierre Kaelin,  
Syndic (Conseil de fondation).

- L'EPFL Innovation Park a connu à nouveau une année très dynamique avec de nombreux succès des sociétés résidentes.
- L'année 2014 a vu l'installation d'un centre de recherche de la société Siemens, dans le domaine de l'imagerie médicale, alors que deux start-up ont fait l'objet d'acquisitions par des sociétés étrangères : *Aïmago SA* reprise par le canadien NOVADAQ et *Composite Light Labs SA* reprise par la société américaine Intel.
- Au 31 décembre 2014, l'EPFL Innovation Park comptait 166 sociétés locataires occupant près de 2'000 personnes, pour un taux d'occupation de 96 %. Durant l'année, 20 start-up se sont implantées sur le site. 9 sociétés ont quitté l'Innovation Park.
- Les sociétés basées à l'EPFL Innovation Park ont, pour la plupart, poursuivi leur croissance ; 10 d'entre elles ont bénéficié de financements externes substantiels pour plus de Fr. 150 millions. A noter en particulier les EUR 65 millions levés par la société Biocartis pour la commercialisation de ses appareils de diagnostic moléculaire, les Fr. 33 millions levés par la nouvelle Biotech Anokion, ou les \$ 14 millions levés par Sophia Genetics, spécialiste du stockage et de la visualisation des données génétiques.
- Plusieurs sociétés du site ont obtenu des prix d'innovation et d'entrepreneuriat renommés en 2014 ; à signaler en particulier les premières places au concours Venture de L.E.S.S., Samantree et Flyability, ainsi que les prix PERL décernés à Lunaphore et G-Therapeutics.
- Les activités de coaching ont connu une activité soutenue en collaboration

avec les organismes CTI Start-up et Platinn. L'équipe de coachs de l'EPFL Innovation Park comprend 5 personnes et couvre les domaines IT, nanotechnologies et sciences de la vie. Plus de 110 projets et sociétés ont été soutenus durant 2014.

- La Fondation a organisé, avec ses partenaires l'EHL et GENILEM, 12 sessions à Lausanne, Genève et Neuchâtel de formations CTI Entrepreneurship, programme conçu et financé par la Commission fédérale pour la technologie et l'innovation CTI. Ces formations « Business Creation » et « Business Development » sont destinées aux fondateurs de start-up technologiques innovantes ; les formateurs sont des entrepreneurs confirmés.
- En 2014, la Fondation EPFL Innovation Park a également organisé, avec le soutien du Canton de Vaud, la 5<sup>e</sup> édition du Prix Vittoz « Cap International » ; d'un budget annuel de Fr. 110'000.-, il permet à 4 start-up d'évaluer leurs opportunités commerciales aux USA. Le prix finance ainsi des voyages, la participation à des foires et salons mais également les frais de consultants locaux en matière de mises en relation et développement d'affaires. Les sociétés Akselos, S.now, Scantrust et TraceGolf en ont bénéficié.
- Pour l'exercice 2014, les comptes de la Fondation présentent un chiffre d'affaires de Fr. 7.6 millions, en croissance de 29 % par rapport à 2013.



◆◆◆◆◆

## Naturalisations

### Dossiers de naturalisation ouverts en 2014 à Ecublens

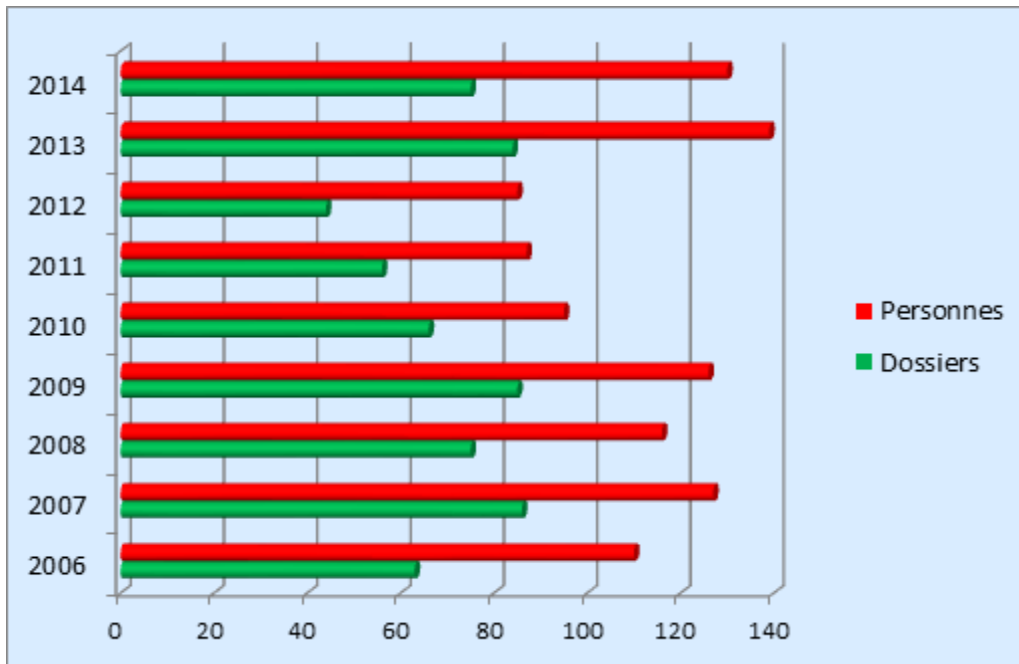
(un dossier peut comprendre une personne seule, un couple ou une famille)

- **Article 8 LDCV – Naturalisation ordinaire**  
48 dossiers, comprenant en tout 96 personnes (45 dossiers en 2013).  
**Dossiers suspendus en 2014 (candidats ayant échoué à l'audition) :** 6 dossiers, comprenant en tout 15 personnes (2 dossiers en 2013).
- **Article 22 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour les jeunes étrangers de la 2<sup>e</sup> génération**  
6 dossiers, comprenant en tout 7 personnes (7 dossiers en 2013).
- **Article 25 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour les étrangers nés en Suisse**  
21 dossiers, comprenant en tout 28 personnes (31 dossiers en 2013).

### Nationalité des personnes ayant déposé une demande de naturalisation (en vert, le « top 3 » des pays d'où proviennent les candidats ayant déposé une demande) :

<u>Pays</u>	<u>Nombre de dossiers</u>	<u>Nombre de personnes</u>
• Bosnie	3	3
• Bulgarie et Macédoine ( <i>double nationalité</i> )	2	4
• Chili	2	5
• Espagne	6	7
• France	4	5
• Haïti	1	2
• Inde	1	4
• <b>Italie</b>	<b>8</b>	<b>16</b>
• Italie et Argentine ( <i>double nationalité</i> )	1	1
• Jamaïque	1	1
• Kosovo	4	7
• Macédoine	6	12
• Maroc	2	2
• Pays-Bas	1	1
• Pérou	1	3
• <b>Portugal</b>	<b>15</b>	<b>26</b>
• République tchèque	3	6
• Russie	2	3
• Serbie	1	2
• Somalie	1	2
• Tibet	1	1
• Tunisie	1	1
• <b>Turquie</b>	<b>8</b>	<b>16</b>
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>130</b>
	(84 en 2013)	(139 en 2013)

soit une diminution du nombre de dossiers ouverts de **10,71 %** par rapport à 2013.



◆◆◆◆

## Ressources humaines

### Organisation du service

Le Service des ressources humaines est composé de 4 personnes à l'Hôtel de Ville du Motty :

- 1 Cheffe de service.
- 1 assistant à 100 %.
- 1 assistante à 60 %.
- 1 collaboratrice à 90 %.

### Tâches du service

Les tâches principales du Service des ressources humaines sont :

- Le recrutement.
- La gestion administrative des ressources humaines.
- La gestion des salaires.
- La gestion des conflits.
- L'organisation de la formation des collaborateurs.
- La communication interne.
- La santé et la sécurité au travail.
- La collaboration avec tous les services pour toute question relative au personnel communal.
- La gestion du temps de travail.

### Recrutement

En matière de recrutement, l'année a été marquée par la communalisation du Centre de vie enfantine « Domino ». Toutes les collaboratrices de la structure ont été auditionnées avant la signature du contrat de travail. Au total, ce sont 32 personnes qui font désormais partie du personnel communal.

Durant l'année, 662 dossiers ont été traités pour des postes ayant fait l'objet de mises au concours.

En dehors des mises au concours, nous avons reçu 237 offres spontanées pour des postes divers, 4 offres spontanées pour des places d'apprentissage, ainsi que 17 demandes écrites pour des stages. Toutes les candidatures font l'objet d'une réponse écrite.

Conformément au Règlement du personnel, lorsqu'un emploi est à repourvoir, la Municipalité détermine les modalités de recrutement.

7 postes ont fait l'objet d'une publication élargie (presse ou autres canaux de recrutement), 4 places d'apprentissage ont été annoncées sur notre site internet, au pilier public, à l'interne, dans les classes de terminales et à l'Office d'orientation professionnelle.

Poste	Nombre de postes	Nombre de candidatures
Apprentis employés de commerce	2 postes	50
Apprenti horticulteur-paysagiste	1 poste	13
Apprenti assistant socio-éducatif « Les Petits Loups »	1 poste	168
Apprenti assistant socio-éducatif APEMS	1 poste	126

Poste	%	Nombre de candidatures
Secrétaire municipal adjoint	100	61
Educateur TSP	70	60
Animateur socioculturel Centre de jeunes	70	44
Educateur APEMS	75	21
Deux éducateurs APEMS	45 et 50	43
Collaborateur RH	90	46
Educateur de la petite enfance	55	30

## SITUATION DU PERSONNEL

### Effectif du personnel

L'état du personnel au 31 décembre 2014, exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure sur le tableau ci-après, selon la classification comptable par nature et sans tenir compte des auxiliaires figurant dans un tableau séparé.

L'effectif du personnel au 31 décembre 2014 est de 116 personnes, dont 8 apprentis, soit 98.84 EPT (selon décision d'organisation, au 31 décembre, 2.63 EPT sont vacants) et de 34 auxiliaires.

Les accueillantes en milieu familial, au bénéfice d'un contrat de travail avec la Commune, sont au nombre de 43, mais il n'en est pas tenu compte dans l'effectif.

Ne sont pas non plus pris en considération dans l'effectif, les auxiliaires d'été pour le Service des bâtiments, épuration des eaux, développement durable (ci-après Service des bâtiments) et le Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement (ci-après Service des travaux), ainsi que l'archiviste intercommunale, sous contrat avec la Commune de Prilly et qui exerce son activité à Ecublens à raison de 20 % (0,2 EPT).

Durant l'été 2014, nous avons engagé 27 auxiliaires pour le Service des bâtiments, 11 auxiliaires pour le Service des travaux et 1 auxiliaire pour le Service administratif des écoles.

Les Services des travaux et des bâtiments reçoivent régulièrement des stagiaires, dans le cadre de notre collaboration avec IPT (Intégration pour tous), le CEFIL (Centre d'études et de formation intégrée du Léman) et l'Office AI.

Les services communaux accueillent aussi volontiers les jeunes pour des stages de découverte des différents métiers.

### Nouveaux retraités

Parmi les nouveaux retraités en 2014, nous comptons Mme Ginette Burnier, concierge de l'église du Motty, après 20 ans de service, et Mme Anne-Marie Boillat, éducatrice au jardin d'enfants « Les Moufflets », après 30 ans de service.



Départ de Mme Anne-Marie Boillat, éducatrice de la petite enfance, jardin d'enfants « Les Moufflets »



Départ de Mme Ginette Burnier, concierge de l'église du Motty

### Mouvements du personnel

Le taux de rotation pour 2014 est de 14.66 %.

Au cours de cet exercice, 14 départs ont été enregistrés, soit :

- Démissions 9
- Retraites 2
- Fin de contrat d'apprentissage 3

Ainsi que 30 arrivées (personnel fixe et auxiliaire). Le nombre important d'arrivées enregistrées est dû, notamment, à la reprise de la garderie « Les Petits Loups » (anciennement « Vanille-Chocolat »).

La moyenne des années de service est de 6.6 ans pour le personnel fixe et de 5.3 ans pour les auxiliaires.

### Apprentis

La Municipalité attache une importance toute particulière à la formation et au fait d'offrir le plus possible de places d'apprentissage.

A la rentrée d'août 2014, notre Commune comptait 9 apprentis, répartis comme suit :

- 2 apprenties de commerce, voie E, 1<sup>ère</sup> année
- 2 apprentis de commerce, voie E, 2<sup>e</sup> année
- 1 apprentie de commerce, voie E, 3<sup>e</sup> année
- 1 apprentie horticultrice-paysagiste, 2<sup>e</sup> année
- 1 apprenti agent d'exploitation, 2<sup>e</sup> année
- 1 apprentie assistante socio-éducative, 3<sup>e</sup> année
- 1 apprentie assistante socio-éducative, 1<sup>ère</sup> année.

L'apprenti agent d'exploitation a souhaité prendre une autre orientation et a rompu son contrat d'apprentissage à la fin novembre.

### Fidèles collaborateurs

Les fidèles collaborateurs ont été félicités par la Municipalité lors de la traditionnelle réception qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2014.



*De gauche à droite : Miguel Nunes (15 ans), Pascal Hõnger (20 ans), Martine Comte (25 ans), Nathalie Jaquenoud (15 ans), Thierry Andreoni (15 ans), Brigitte Bignens (25 ans), Fabien Buensoz (10 ans). Absent : Michel Gauthier (25 ans)*

### Santé et sécurité au travail

Le personnel communal bénéficie de différentes actions destinées à promouvoir la forme et la santé. Nous proposons des cours de gym, d'aquagym, de yoga, de même que des massages assis qui rencontrent un vif succès.



Nous avons également proposé le vaccin contre la grippe saisonnière. Cette action est cependant en perte de vitesse, puisque seulement 16 collaborateurs ont souhaité profiter de cette vaccination.

### Formation continue

La Municipalité encourage le développement des performances et le professionnalisme au sein de notre administration.

Nous donnons la priorité aux formations spécifiques « métiers ». En 2014, environ 37 % des collaborateurs ont suivi une formation, totalisant ainsi 1'122 heures de cours.

Certains cours ou séminaires sont organisés à l'interne, afin de permettre à un maximum de collaborateurs d'y participer à un prix plus intéressant.

### Règlement du personnel

En mai 2014, nous avons entamé la révision partielle du Règlement du personnel entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Une révision du système de rémunération est à l'étude.

Pour ce faire, nous avons constitué un groupe de travail composé de 3 représentants de la Municipalité, de 3 représentants de l'Association du personnel communal et de 2 Chefs de service.

**Effectif du personnel****Etat du personnel fixe au 31.12.2014 exprimé en EPT (équivalent plein temps)**

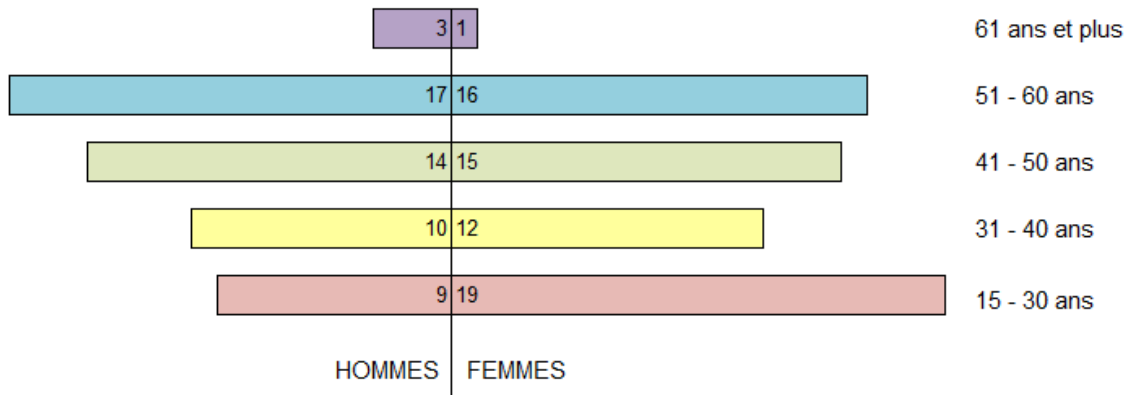
Section	Effectif selon décision d'organisation	Postes occupés	Nombre de personnes
110 – Secrétariat municipal	<b>3.85</b>	3.35	6
130 – Service des ressources humaines	3.5	3.5	4
131 – Apprentis	<b>9.0</b>	8.0	8
152 – Bibliothèque communale	2.4	2.4	3
153 – Culture	2.0	2.0	2
154 – Ludothèque	0.5	0.5	1
155 – Centre de jeunes	3.5	3.5	5
200 – Service des finances	5.0	5.0	6
300 – Bâtiments administration	5.4	5.4	6
351 – Bâtiments administratifs	0.25	0.25	1
352 – Salle de spectacles	0.25	0.25	
359 – Centre socioculturel	1.0	1.0	1
400 – Travaux administration	5.0	5.0	6
420 – Urbanisme	4.0	4.0	4
430 – Réseau routier	<b>10.8</b>	10.67	11
440 – Parcs et promenades	8.0	8.0	8
500 – Ecole administration	3.25	3.25	4
503 – Bâtiments scolaires	11.0	11.0	11
504 – Réfectoires scolaires	0.52	0.52	2
506 – APEMS	5.25	5.25	8
580 – Paroisses réformées	1.0	1.0	2
620 – Contrôle des habitants	<b>4.5</b>	3.5	4
700 – Sécurité sociale	3.3	3.3	5
713 – Halte-garderie les Mouflets	1.70	1.70	3
700 – Accueil familial de jour	0.6	0.6	1
714 – Garderie les Petits Loups	5.9	5.9	8
<b>Total :</b>	<b>101.47</b>	<b>98.84</b>	<b>120 postes</b>
<i>120 postes de travail ne représentent que 116 personnes car 4 personnes ont un emploi dans plusieurs sections</i>			

**Effectif du personnel payé à l'heure**

Section	Nombre de postes
110 – Administration générale	1
350 – Bâtiments locatifs	1
351 – Bâtiments administratifs	3
353 – Galerie du Pressoir	1
450 – Déchetterie	2
503 – Bâtiments scolaires	9
504 – Réfectoires scolaires	12
580 – Paroisses réformées	2
610 – Patrouilleurs scolaires	8
714 – Accueil de jour	1
	<b>40 postes</b>
<i>6 personnes ont un double emploi Donc ceci représente 34 auxiliaires</i>	

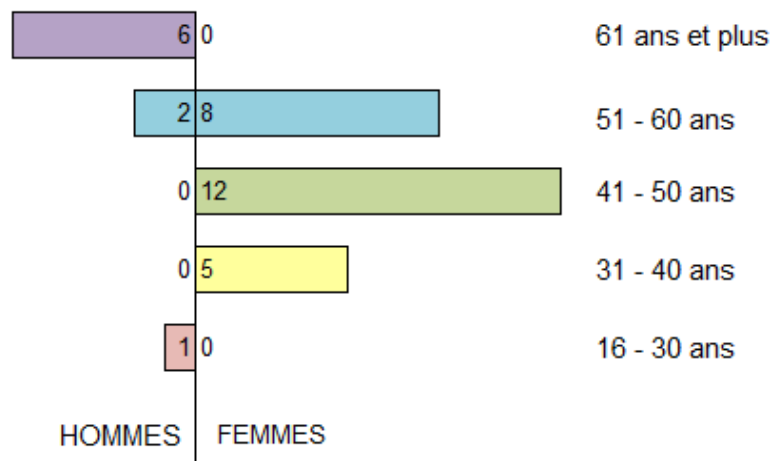


### Pyramide des âges du personnel fixe



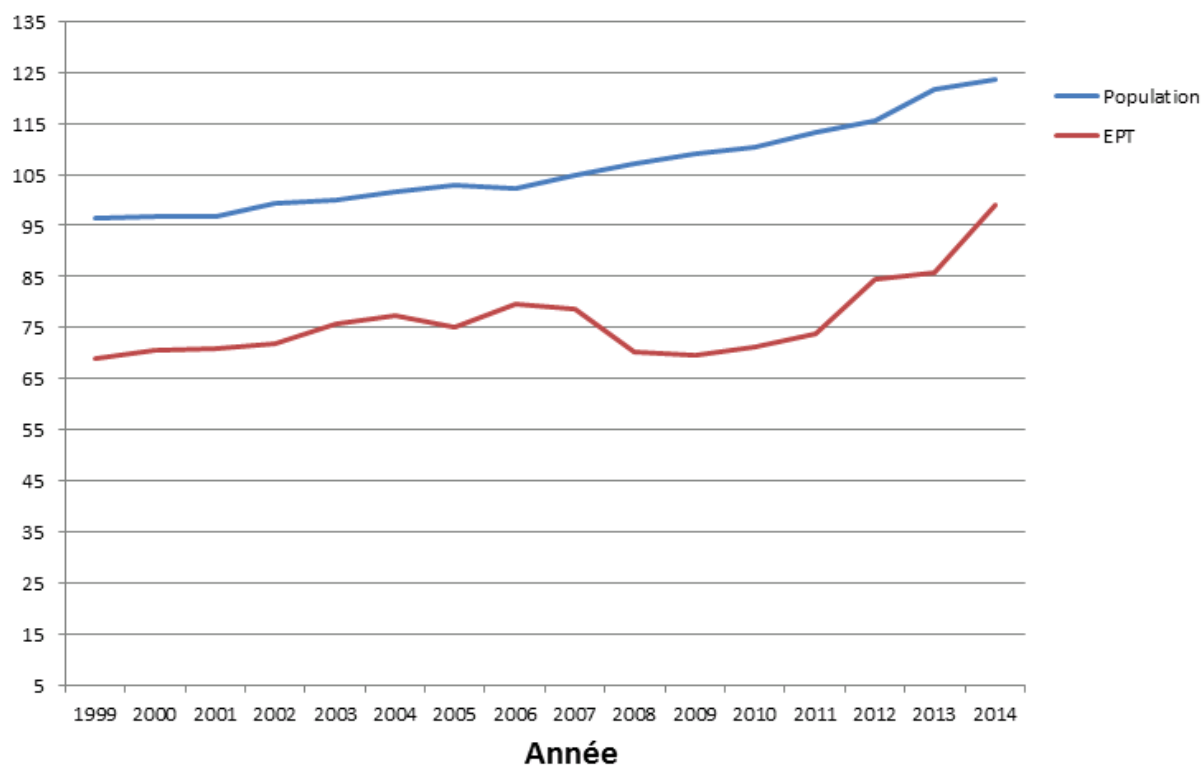
La moyenne d'âge du personnel fixe est de 48.51 ans

### Pyramide des âges du personnel payé à l'heure



La moyenne d'âge du personnel payé à l'heure est de 50.91 ans

### Evolution des EPT du personnel communal par rapport à la population



## Echelle des traitements 2014 à l'indice 104

CLASSE	Minimum 12 mois	Minimum 13 mois	Minimum mensuel	Maximum 12 mois	Maximum 13 mois	Maximum mensuel	Amplitude	Augm. annuelle maximale	Augm. mensuelle
1	42'210	45'728	3'518	52'763	57'160	4'397	10'553	528	44
2	44'321	48'014	3'693	55'401	60'018	4'617	11'080	554	46
3	46'537	50'415	3'878	59'101	64'026	4'925	12'564	628	52
4	48'771	52'835	4'064	61'939	67'101	5'162	13'168	658	55
5	51'111	55'370	4'259	65'934	71'429	5'495	14'823	741	62
6	53'462	57'917	4'455	68'966	74'713	5'747	15'504	775	65
7	55'921	60'581	4'660	72'698	78'756	6'058	16'777	839	70
8	58'270	63'126	4'856	75'751	82'064	6'313	17'481	874	73
9	60'717	65'777	5'060	79'540	86'168	6'628	18'823	941	78
10	63'145	68'407	5'262	82'721	89'614	6'893	19'576	979	82
11	65'671	71'144	5'473	86'685	93'909	7'224	21'014	1'051	88
12	68'166	73'847	5'681	89'980	97'478	7'498	21'814	1'091	91
13	70'756	76'652	5'896	94'105	101'947	7'842	23'349	1'167	97
14	73'304	79'413	6'109	97'494	105'619	8'125	24'190	1'210	101
15	75'943	82'272	6'329	101'763	110'243	8'480	25'820	1'291	108
16	78'525	85'069	6'544	105'224	113'993	8'769	26'699	1'068	89
17	81'195	87'961	6'766	109'613	118'747	9'134	28'418	1'137	95
18	83'793	90'776	6'983	113'121	122'548	9'427	29'328	1'173	98
19	86'474	93'680	7'206	116'740	126'468	9'728	30'266	1'211	101
20	89'068	96'490	7'422	120'242	130'262	10'020	31'174	1'247	104
21	91'740	99'385	7'645	124'767	135'164	10'397	33'027	1'321	110
22	94'309	102'168	7'859	128'260	138'948	10'688	33'951	1'358	113
23	96'950	105'029	8'079	131'852	142'840	10'988	34'902	1'396	116
24	99'471	107'760	8'289	135'280	146'553	11'273	35'809	1'432	119
25	102'057	110'562	8'505	139'818	151'470	11'652	37'761	1'510	126
26	104'506	113'215	8'709	143'173	155'104	11'931	38'667	1'547	129
27	107'014	115'932	8'918	146'609	158'826	12'217	39'595	1'584	132
28	109'369	118'483	9'114	149'835	162'321	12'486	40'466	1'619	135
29	110'463	119'668	9'205	151'334	163'945	12'611	40'871	1'635	136
30	111'567	120'864	9'297	152'846	165'583	12'737	41'279	1'651	138

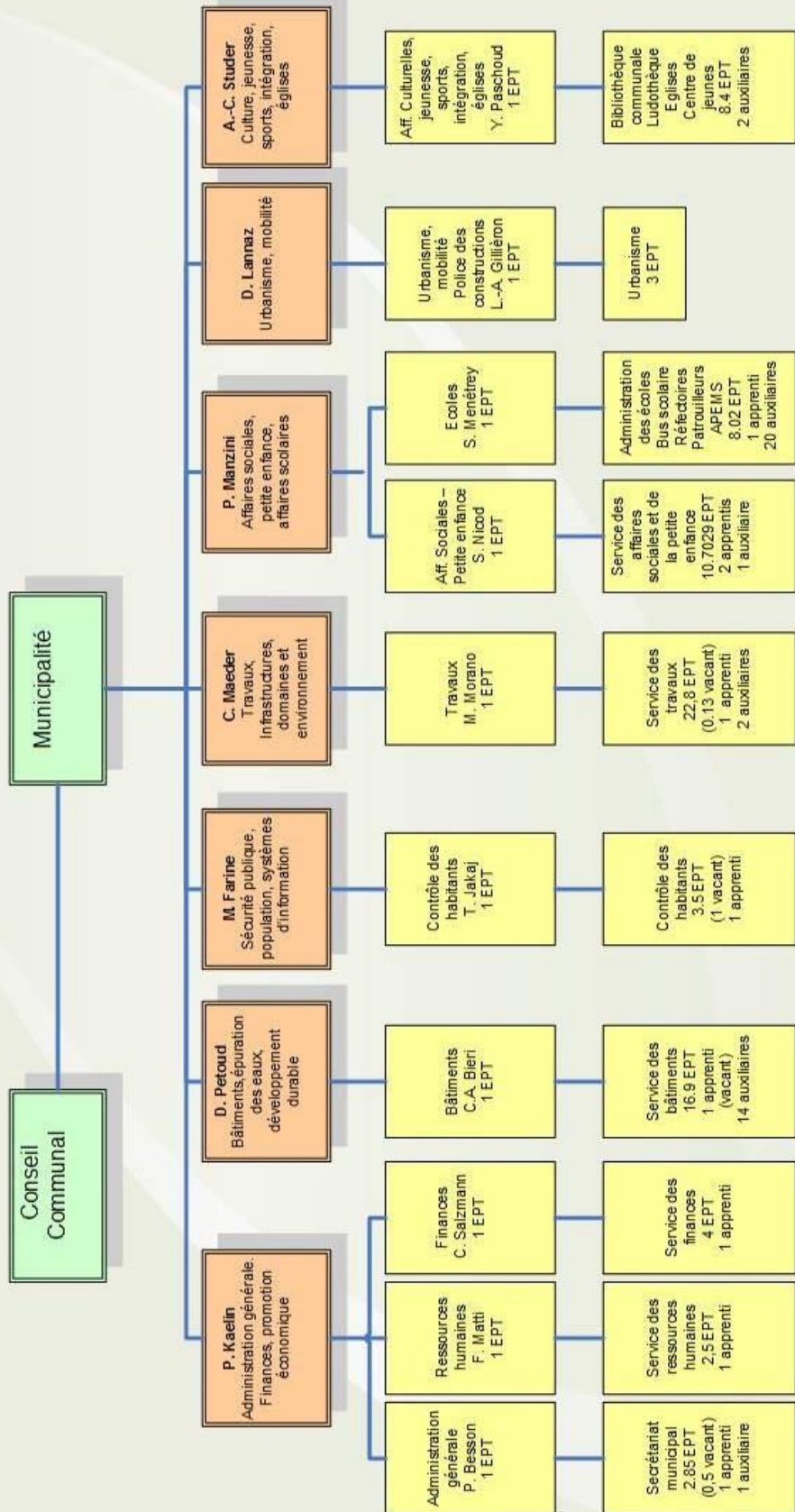
Classes 1 à 15 = 20 annuités

Classes 16 à 30 = 25 annuités

COMMUNE D'ECUBLENS – ORGANIGRAMME GENERAL  
AU 31 DECEMBRE 2014

101.4729 EPT (116 personnes dont 9 apprentis)

40.00 postes d'auxiliaires (34 personnes)



31.12.2014.fm



## Service des finances

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des finances est composé de six collaborateurs (5.0 EPT) et d'une apprentie, soit :

- 1 Chef de service, Boursier communal.
- 1 adjoint, remplaçant du Boursier communal.
- 1 secrétaire du Chef de service à 80 %.
- 1 responsable facturation à 80 %.
- 1 responsable contentieux à 60 %.
- 1 responsable créanciers à 80 %.

### TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes :

#### Finances

Les activités relatives à la partie « finances » sont les suivantes :

- élaboration des budgets communaux et d'organismes tiers (Chalet des Alouettes à Morgins et Centre social régional à Renens) ;
- tenue des comptes communaux et d'organismes tiers ;
- clôture des comptes communaux et d'organismes tiers ;
- gestion de la procédure d'obtention des crédits complémentaires ;
- facturation des prestations communales ;
- suivi des encaissements et du contentieux ;
- enregistrement et paiement des factures créanciers ;
- gestion des liquidités ;
- planification financière à 5 ans ;
- gestion des investissements ;
- gestion des garanties pour travaux ;
- gestion du portefeuille d'assurances en collaboration avec GGC Assurances SA ;
- suivi financier des sinistres annoncés aux assurances ;
- impôts, gestion partie communale :

- impôt foncier,
- activités dirigeantes,
- résidents secondaires,
- frontaliers,
- arrêté d'imposition ;
- vente des cartes CFF et CGN ;
- location du refuge, de la Galerie du Pressoir et de la grande salle du Motty ;
- organisation des camps de vacances au chalet « Les Alouettes » ;
- contrôle des revenus des parents des enfants inscrits aux réfectoires scolaires ;
- tenue du registre des entreprises, en collaboration avec le Service des affaires sociales ;
- formation de l'apprenti/e.

#### Informatique

Le Service des finances assume aussi la responsabilité de l'informatique. Les tâches sont décrites dans un chapitre spécifique.

*Claude Salzmann,  
Chef du Service des finances*

◆◆◆◆

## BILAN AU 31 DECEMBRE

<u>ACTIF</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>Disponibilités</b>		
Caisses	26'397	18'449
La Poste	3'996'659	6'843'128
Banques	<u>229'825</u>	<u>135'622</u>
	<u>4'252'881</u>	<u>6'997'199</u>
<b>Réalisable</b>		
Comptes courants débiteurs	654'768	330'007
Impôts à encaisser	11'815'647	9'480'369
Autres débiteurs	<u>1'199'746</u>	<u>888'848</u>
	<u>13'670'161</u>	<u>10'699'224</u>
<b>Placements et patrimoine financier</b>		
Titres et placements	5'413'382	5'387'501
Terrains et bâtiments	<u>7'483'927</u>	<u>7'392'718</u>
	<u>12'897'309</u>	<u>12'780'219</u>
<b>Actifs transitoires</b>	<u>2'912'782</u>	<u>3'101'183</u>
<b>Investissements du patrimoine administratif</b>		
Ouvrage de génie civil et d'assainissement	8'407'782	6'091'027
Bâtiments et constructions	30'379'350	31'840'498
Mobilier, machines et véhicules	<u>1'962'989</u>	<u>1'317'266</u>
	<u>40'750'121</u>	<u>39'248'791</u>
<b>Prêts et participations permanentes</b>		
Prêts et participations	560'800	565'800
Titres et papiers-valeurs	<u>403'357</u>	<u>505'357</u>
	<u>964'157</u>	<u>1'071'157</u>
<b>Subventions et participations à amortir</b>		
Subvention et participation d'investissements amortissables	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Autres dépenses à amortir</b>	<u>161'855</u>	<u>162'680</u>
Total de l'actif	<u>75'609'266</u>	<u>74'060'453</u>
Valeur d'assurance-incendie des biens immobiliers (120)	135'856'545	135'640'058
Valeur d'assurance-incendie du mobilier et du matériel	15'103'759	13'461'759

## BILAN AU 31 DECEMBRE

<u>PASSIF</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>Engagements courants</b>		
Créanciers	3'777'310	3'141'812
Comptes courants créanciers	<u>142'254</u>	<u>92'345</u>
	3'919'564	3'234'157
	-----	-----
<b>Dettes à court terme</b>	-	4'000'000
	-----	-----
<b>Emprunts à moyen et long termes</b>	11'000'000	7'000'000
	-----	-----
<b>Engagements envers des fonds spéciaux</b>		
Fonds des affaires sociales	<u>262</u>	<u>4'083</u>
	262	4'083
	-----	-----
<b>Passifs transitoires</b>	2'643'966	2'563'082
	-----	-----
<b>Financements spéciaux et fonds de réserve</b>		
Fonds alimentés par des recettes affectées	9'709'565	9'478'158
Fonds de renouvellement et de rénovation	1'087'057	1'103'906
Fonds de réserve	<u>33'563'442</u>	<u>33'293'794</u>
	44'360'064	43'875'858
	-----	-----
<b>Capital</b>	13'685'410	13'383'273
	-----	-----
Total du passif	<u>75'609'266</u>	<u>74'060'453</u>
	=====	=====
Cautionnements	2'665'000	2'665'000

## COMPTES COMPARES DES CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

<u>REVENUS</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Administration générale	602'905	432'613
Finances	45'817'850	44'121'286
Domaines et bâtiments	2'182'838	1'521'705
Travaux	5'254'710	4'563'961
Instruction publique et cultes	1'493'799	1'626'093
Police	664'456	577'595
Sécurité sociale	1'141'546	442'695
	<hr/>	<hr/>
	57'158'104	53'285'948
	<hr/>	<hr/>
<u>CHARGES</u>		
Administration générale	8'910'617	7'944'074
Finances	11'188'598	11'555'266
Domaines et bâtiments	2'969'069	2'841'065
Travaux	9'413'173	8'310'337
Instruction publique et cultes	6'673'198	6'307'657
Police	4'000'180	3'758'914
Sécurité sociale	13'701'132	12'424'673
	<hr/>	<hr/>
	56'855'967	53'141'986
	<hr/>	<hr/>
Excédent des revenus	302'137	143'962
	<hr/>	<hr/>

◆ ◆ ◆ ◆ ◆



## Police Ouest lausannois (POL) PolOuest



Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la Commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal en 5 exemplaires, auprès des délégués de la Commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse [www.polouest.ch](http://www.polouest.ch).

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.



### Comité de direction et Conseil intercommunal

Pour la législature 2011-2016, le Comité de direction est présidé par le Municipal de la sécurité publique d'Ecublens, M. Michel Farine. Il est également en charge de représenter la Commune d'Ecublens. En 2014, il a participé à 13 séances du Comité de direction au cours desquelles 74 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 4 reprises en 2014. Les représentants d'Ecublens au Conseil intercommunal sont au nombre de 5, soit Mme Christine Bolatdemirci et MM. Alain Blanchoud, Pascal Conti, Stéphane Masson et Laurent Renaud.

### Répondant communal

Pour Ecublens, le répondant communal est le Lieutenant Chappuis. Pendant l'année 2014, l'échange d'informations entre le Municipal et le répondant s'est déroulé régulièrement, à raison d'une séance par semaine. Lors de ces entrevues, diverses problématiques ont été traitées telles que le stationnement à Renges, pour lequel une solution a été trouvée par la pose d'une vasque à fleurs à l'entrée du village, et la vitesse sur les chemins de la Motte et du Dévent où la limite va être modifiée pour passer de 50 km/h à 60 km/h.

Le Lieutenant Chappuis a également apporté son soutien dans l'analyse de dossiers tels que la fréquentation problématique des préaux, aires de jeux et terrains de sports, pour y apporter des solutions, notamment avec le personnel du poste de base d'Ecublens dont les nouveaux horaires permettent des contrôles ciblés au-delà de 21 h. Le répondant a participé aux négociations dans le cadre des oppositions liées au projet du giratoire de la route de la Pierre.

Il a aussi travaillé en collaboration avec le/les Chef(fe)s de service en amont de certaines manifestations telles que l'exploitation de la patinoire en prenant les dispositions nécessaires afin de diminuer, voire d'éviter, des déprédations et vols par effraction. Il est à relever qu'en 2014, aucun dommage ni tentative de vol par effraction n'a été enregistré durant la période

d'exploitation de la patinoire éphémère. La problématique de sas à vélos au bas de la rue du Villars a également fait l'objet de réflexions, de discussions et même d'une inspection locale avec différents services de la Commune, du Canton et de la POL, sous l'impulsion de cette dernière et de son répondant communal.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, soit le Major F. Schaer.

### Section territoriale

Afin de répondre à une volonté politique et de la population visant à privilégier une présence en uniforme sur le terrain, une réorganisation des postes de police de l'Ouest lausannois a été effectuée. Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, deux unités territoriales, dévolues aux activités de police de proximité, ont été créées. Après seulement 6 mois d'existence, il est difficile à ce stade de procéder à une évaluation des prestations de cette nouvelle organisation.

Basées à Renens (pour les Communes de Crissier, Prilly et Renens) et à Ecublens (pour les Communes de Villars-Ste-Croix, Bussigny, Chavannes-près-Renens, St-Sulpice et Ecublens), elles se composent de policiers, d'assistants de sécurité publique, ainsi que de secrétaires réceptionnistes. Les postes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier et St-Sulpice ont vu leurs horaires d'ouverture revisités.

Cette démarche a permis d'accentuer la présence du personnel en rue et de favoriser le lien avec la population, les commerçants, ainsi qu'avec les associations représentatives de la vie sociale régionale.

Durant l'année écoulée, des campagnes de prévention, liées à la circulation routière, à la criminalité et aux incivilités, ont été effectuées sur l'ensemble du territoire du district.

Des résolutions de problèmes ont également été réalisées, suite à des plaintes, concernant des incivilités, des troubles à la tranquillité publique et des problèmes de circulation, avec la collaboration de divers partenaires.

Le 28 septembre 2014 s'est déroulée la Fête du district de l'Ouest lausannois « Cap sur l'Ouest ». A cette occasion, la Police de l'Ouest a collaboré étroitement, avec différents partenaires, notamment la Protection civile de la région, au bon déroulement de cet événement privilégiant la mobilité douce.



Cap sur l'Ouest, poste de commandement dans les locaux de la PCI à Ecublens

### Activité sur le territoire d'Ecublens

Les agents sont intervenus à l'encontre de l'exploitant d'un garage afin que le matériel et les véhicules, qui occasionnaient des nuisances sonores et compromettaient une éventuelle intervention des pompiers, ne soient plus entreposés dans la cour d'un immeuble.

Suite à des infractions liées au stationnement de parents d'élèves au collège de la Coquerellaz, contact a été pris avec la Direction des écoles afin de convenir de mesures, notamment en ce qui concerne les élèves se déplaçant avec le véhicule de l'APEMS.

En date du mercredi 3 décembre 2014, à partir de 15 h 50, un fort dégagement de fumée s'est produit suite à un incendie survenu dans l'enceinte de la société Thévenaz-Leduc. Ce sinistre, extrêmement important, a mobilisé d'importants moyens en hommes et en matériel, aussi bien au sein de la POL, de la Police cantonale vaudoise, de la Protection civile que des pompiers. Heureusement, seuls des dommages matériels sont à déplorer à l'issue de ce sinistre qui a tenu en haleine, durant deux jours, les différents services susnommés.



De plus, à Ecublens, les agents des postes de police étaient présents lors de diverses manifestations dont, notamment, l'inauguration du Centre de congrès (STCC), le Festival Balélec, la Fête interculturelle à la place François Silvant, le repas de soutien de la Jeunesse d'Ecublens, la fête des écoles d'Ecublens, la course pédestre Destiny, la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août et le Festival Equi'Nox.

### Service de la signalisation

En 2014, à Ecublens, le service est intervenu à 5 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 118 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre de la requalification du giratoire des Glycines et à la rue du Villars et la route du Bois pour la réfection du giratoire. Les policiers sont également intervenus lors de 29 manifestations, dont Cap sur l'Ouest, Balélec, Equinox et Destiny. Enfin, 102 interventions ont été réalisées notamment pour la pose de compteurs routiers et des conseils et études de dossiers.

### Statistiques à Ecublens

Les chiffres ci-après sont extraits du rapport de gestion de la POL.



**Activité générale de la POL**

Evénements 1'023	Assistance	337
	Lésion corporelle / bagarre	31
	Domage à la propriété	81
	Incendie	12
	Infraction à la Loi sur les étrangers	8
	Appréhension / arrestation	33
	Trouble de la tranquillité / nuisance	156
	Stupéfiants	17
	Violence domestique	14
	Prévention	334
Vols / cambriolages 331	Brigandage	1
	Vol simple	77
	Vol par effraction	98
	Vol par effraction véhicule	19
	Vol introduction clandestine	20
	Vol qualifié	46
	Vol véhicule	70
Circulation 297	Contrôle circulation	172
	Accidents	86
	Infraction à la Loi sur la circulation routière	26
	Ivresse / conduite sous stupéfiants, médicaments	13

**Police de proximité**

Unité Trafic	Infractions radar	Nombre de contrôles	78
		Véhicules contrôlés	23'811
		Véhicules en infraction	2'648
		% d'infractions	11.12 %
	Infractions surveillance automatique du trafic	Nombre de contrôles	24
		Véhicules contrôlés	2'031'129
		Véhicules en infraction	1'706
		% d'infractions	0.08 %
	Signalisation	Interventions	254

**Police administrative**

Commiss- sion de police	Audiences	15	
	Ordonnances pénales dans les communes	Domaine privé	995
		Domaine public	385
	Amendes d'ordre délivrées	Circulation et stationnement	2'197
Naturalisations	Nombre de dossiers	Naturalisations et enquêtes administratives	51
		Naturalisations ordinaires	48
	Nombre de rapports rédigés	PV d'audition	1
		Rapports de fond	2
		Autres rapports	-

Notifications	Commandements de payer reçus	772	
	Mandats reçus	23	
Police du commerce	Janvier	4	
	Février	16	
	Mars	28	
	Avril	40	
	Mai	30	
	Total des manifestations : 262	Juin	39
	Juillet	10	
	Août	5	
	Septembre	18	
	Octobre	30	
	Novembre	26	
	Décembre	16	



Cérémonie d'assermentation du 27 mars 2014 à Bussigny

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Contrôle des habitants Bureau des étrangers

BIENVENUE



### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service du contrôle des habitants et bureau des étrangers est composé de quatre collaboratrices représentant 3.5 EPT et d'une apprentie, à savoir :

- 1 Cheffe de service (1 EPT).
- 3 collaboratrices (2.5 EPT).
- 1 apprentie.
- 1 collaboratrice temporaire a été engagée d'août à décembre afin d'aider le service à fonctionner de façon optimum et de mettre à jour certains dossiers qui n'avaient pas pu être traités en raison de l'augmentation des habitants, notamment étrangers (gestion et suivi des dossiers très important).

### TÂCHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le service sont les suivantes :

#### Contrôle des habitants et bureau des étrangers

- Gestion administrative du service.
- Accueil de la population et gestion des demandes des administrés.
- Information et orientation sur les procédures à suivre – conseil notamment dans le cadre du Plan cantonal d'intégration.
- Enregistrement des arrivées, départs, changements d'adresse et autres mutations.
- Etablissement des diverses attestations et visas.
- Etablissement des demandes de cartes d'identité.

- Etablissement des cartes pour la déchetterie.
- Convocations aux habitants (arrivée, départ, changement d'adresse).
- Transmissions des mutations aux divers partenaires.
- Constitution des dossiers étrangers.
- Enquête administrative dans le cadre de l'entraide avec différents services étatiques.
- Suivi des demandes de regroupement familial et déclaration de prise en charge.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales et administratives.
- Recherche et rassemblement des éléments nécessaires à la prise de décision.
- Vérification des disponibilités financières.
- Délivrance des préavis communaux dans le cadre de la Loi sur les étrangers.
- Gestion des permis frontaliers.
- Convocation et prolongation des permis de séjour des étrangers.
- Renouvellement des documents légitimant les séjours (habitants en séjour).
- Rapports de dénonciation.

#### Registre des chiens

- Gestion du registre des chiens (inscription, désinscription, décès).
- Transmission des mutations à l'Office d'impôt et rôle des chiens.
- Annonce des chiens « dangereux » au Service vétérinaire.
- Gestion des demandes des administrés.

#### Registre civique

- Réponse aux administrés sur les principes du registre civique.
- Etablissement de l'attestation convoquant les assemblées à voter.
- Création et mise à jour du rôle des électeurs.
- Commande du matériel de vote.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Création des cartes de vote et envoi.

- Etablissement du procès-verbal et comptage des cartes et enveloppes de vote.
- Transmission des informations à l'huissier et aux responsables du bureau de vote.
- Préparation du matériel pour l'huissier (vendredi avant le scrutin).

### Initiative et référendum

- Réception et contrôle des signatures d'initiatives et référendums.
- Etablissement du rapport pour le comité d'initiative et référendaire.

### Taxes de séjour

- Assujettissement et facturation des taxes de séjour.
- Suivi et contrôle des taxes de séjour annoncées par les hôteliers et logeurs principaux.
- Réponses aux administrés sur les principes de la taxe de séjour.
- Information et orientation sur les procédures à suivre et, le cas échéant, conseil.
- Etablissement des notes de crédit (annulation de la facturation).
- Etablissement des avis de remboursement.

Les différentes activités du Service du contrôle des habitants ont pour but principal la gestion d'un registre des habitants au plus proche de la réalité, ainsi que la gestion des dossiers étrangers.

Le registre des habitants permet aux Autorités, aux services de l'administration communale et à d'autres services, notamment la sécurité publique, de pouvoir effectuer leurs tâches.

### Etudiants EPFL/UNIL

Comme chaque année, notre service enregistre une forte affluence au guichet, plus marquée durant les mois de février à mars et d'août à octobre, correspondant à la rentrée académique de l'EPFL et l'UNIL.

Depuis 2013, nous utilisons une interface web où les étudiants peuvent s'enregistrer en ligne avant de déposer leurs papiers.

Cette démarche leur permet de disposer d'une attestation de domicile après le dépôt de leur demande et de ne se déplacer qu'une fois (au lieu de deux/trois fois) pour leur inscription et d'économiser ainsi du temps au guichet.

Ce site génère automatiquement le rapport d'arrivée (il devait auparavant être complété manuellement par l'étudiant) et s'intègre automatiquement au logiciel de gestion des habitants. Cette intégration automatique nous permet de délivrer une attestation de domicile nécessaire aux étudiants directement lors de leur inscription (en lieu et place d'un jour de délai d'attente pour l'obtention de ce papier et d'un déplacement supplémentaire).

Ces nouveaux étudiants sont pour la majorité des étudiants étrangers. La gestion des dossiers « étudiants étrangers » demande à notre service un travail supplémentaire conséquent durant toute l'année tant au guichet que pour la gestion administrative des dossiers en back office.



**Etudiants:**  
Toutes les informations  
nécessaires pour votre inscription  
auprès de la Commune d'Ecublens !



Extrait du site internet : [www.ecublens.ch](http://www.ecublens.ch)

### Guichet virtuel

Afin de faciliter certaines demandes de nos administrés, notamment en leur évitant un déplacement au Contrôle des habitants, nous proposons les transactions suivantes :

- Commande et possibilité de paiement de diverses attestations (attestations de domicile, séjour, départ).
- Annonce d'un changement d'adresse interne à la Commune.
- Annonce d'un départ.
- Inscription d'un chien et annonce du décès ou départ d'un chien.
- Recherche d'identité d'un habitant.

La transaction « annonce de séparation » a été abandonnée en 2014 car elle ne donnait pas satisfaction d'un point de vue administratif pour le service, qui devait dans tous les cas contacter les couples (départ ou non, autorité/garde parentale).

## Projet NAVIG

La modification de la Loi fédérale sur les documents d'identité des ressortissants suisses, entrée en vigueur en mars 2012, a posé les bases pour le traitement électronique des cartes d'identité. Jusqu'à ce jour, les Contrôles des habitants traitaient les demandes de carte d'identité en complétant un formulaire papier sécurisé.

Le Canton de Vaud a proposé aux communes vaudoises trois possibilités :

1. s'équiper et continuer à traiter les demandes de carte d'identité sous forme électronique ;
2. se regrouper entre communes et équiper un lieu de traitement commun ;
3. renoncer à établir les demandes de cartes d'identité et diriger tous les habitants au Centre de biométrie de Lausanne.

La Municipalité d'Ecublens a décidé de s'équiper et de continuer à traiter les demandes de carte d'identité dans le but de maintenir un service de proximité à la population de notre ville.

A cet effet, depuis le 15 septembre 2014, le Service du contrôle des habitants établit les demandes de carte d'identité via le logiciel NAVIG (outil de gestion électronique pour l'établissement des demandes de carte d'identité des citoyens suisses).

Cette solution électronique remplace l'ancien processus avec formulaires papier. Les photos sont numérisées, ainsi que la signature, à l'aide d'une tablette.

Les demandes émises par les communes sont transmises par voie électronique au Bureau cantonal des passeports pour validation. Après approbation des données, le Bureau cantonal des passeports les envoie en production.

## Chiffre de la population

Le chiffre officiel de la population (en domicile principal), publié par le Service cantonal de la statistique, est établi sur la base du registre cantonal des personnes, alimenté par les registres communaux du Canton de Vaud et les registres fédéraux.

Le chiffre officiel de la population au 31 décembre 2014 s'élève à 12'181 personnes. Ce chiffre est différent de la population au 31 décembre 2014 comptabilisée par le registre communal qui s'élève à 12'353 habitants.

La différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données, ainsi que par une méthode de calcul de la statistique spécifique au Canton.

A cet effet, **les données statistiques ci-après sont basées sur le registre communal des habitants, registre établi au plus près de la réalité.**

### Population au 31 décembre 2014

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Suisses :	6'503	6'599
dont		
Bourgeois	1'074	1'146
Vaudois	2'713	2'723
Confédérés	2'716	2'730
Etrangers	5'678	5'754
Total	12'181	<b>12'353</b>
soit une variation annuelle de		+ 172

### Arrivées

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Suisses	501	450
Etrangers	1'469	1'240
<b>Total</b>	<b>1'970</b>	<b>1'690</b>
soit une variation annuelle de		- 280

### Départs

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Suisses	501	470
Etrangers	853	1'063
<b>Total</b>	<b>1'354</b>	<b>1'533</b>
soit une variation annuelle de		+ 179



### Etat civil

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Naissances	139	145
Mariages	120	73
Partenariats	-	1
Séparations	67	28
Divorces	57	47
Décès	75	77
Naturalisations	91	109
Changement de nom	37	104
Adoption	-	-
Reconnaissance	10	12
Désaveu	1	1
Déchéance nationalité suisse	-	2

### Autres données statistiques

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Changements d'adresse internes à la Commune	391	458
Frontaliers (permis G)	576	699
Domiciles secondaires	363	448

### Statistique des religions

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Protestants	2'520	2'427
Catholiques	4'894	4'805
Autres	2'073	2'273
Sans	2'694	2'848
<b>Total</b>	<b>12'181</b>	<b>12'353</b>

### Cartes d'identité

Statistique du nombre de cartes d'identité établies :

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Adultes	222	186
Enfants	102	112
<b>Total</b>	<b>324</b>	<b>298</b>



Encassements (part communale)  
Fr. 7'360.50

### Déclarations de garantie

42 déclarations de garantie ont été délivrées cette année.

Ces déclarations de garantie permettent aux habitants d'Ecublens d'inviter famille/amis/connaissances provenant de pays où un visa d'entrée pour la Suisse est requis.

Visa touristique pour la Suisse



### Registre civique

#### Votations / Elections

Cette année, le Registre civique a été mis à jour et établi à 4 reprises.



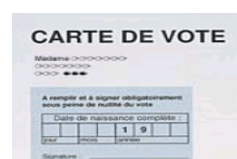
#### Statistique des électeurs-électorices :

	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Suisses	5'286	5'344
Etrangers	2'231	2'282
<b>Total</b>	<b>7'517</b>	<b>7'626</b>

Lors de chaque votation/élection, nous établissons des cartes de vote, en plus de celles transmises par le Canton, soit pour des raisons de perte du matériel, arrivée de suisses de l'étranger ou d'un autre canton ou encore lors de l'acquisition des droits de vote (naturalisations).

Nombre de cartes de vote établies en 2014 :

- Votations du 9 février 2014 16
- Votations du 18 mai 2014 8
- Votations du 28 septembre 2014 14
- Votations du 30 novembre 2014 50



## Initiatives / Référendums

Le Contrôle des habitants a vérifié les listes de 8 initiatives et 3 référendums.

Statistiques:

- Signatures reçues 1'186
- Signatures validées 975
- Signatures non valables 211

## Taxe de séjour

La taxe de séjour est perçue auprès des personnes en résidence secondaire, des étudiants, auprès de l'hôtel des Inventions et, depuis avril 2014, auprès de l'hôtel « SwissTech Hôtel » qui se trouve dans le quartier EPFL Nord.

Un règlement intercommunal réunissant les communes membres de la Communauté touristique de la région lausannoise définit les modalités de perception et d'exonération de cette taxe.

Le montant de la taxe est perçu « par personne » et selon différentes catégories. Les personnes en domicile secondaire ou les étudiants font partie de la catégorie 7 (studios, chambres, appartements), soit Fr. 30.- par mois.

Le montant de la taxe de séjour pour l'Hôtel des Inventions et le Swiss Tech Hôtel est de Fr. 2.50 par nuitée et par personne.

La recette nette de cette taxe est répartie en trois parts:

- 20 % pour Lausanne Tourisme
- 30 % pour Ecublens Animation**
- 50 % pour le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).

Il est intéressant de noter que la part reversée à notre société de développement (Ecublens Animation) se monte à **Fr. 75'188.30**, laquelle contribue aux diverses activités socioculturelles de la Commune.

## Registre des chiens



Le Contrôle des habitants tient à jour le registre des chiens (inscriptions, départs, décès, donations).

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du district pour la facturation de l'impôt communal (Fr. 100.-) et de l'impôt cantonal (Fr. 100.-).

Le registre est également transmis au Service vétérinaire cantonal.

De plus, lors de chaque inscription d'un chien de race dite « dangereuse », une copie est transmise au Service vétérinaire cantonal.

### Statistique des chiens:

	2013	2014
Chiens	438	390
Chiens potentiellement dangereux	14	10
<b>Total</b>	<b>452</b>	<b>400</b>

En comparaison avec d'autres communes de l'Ouest lausannois :

Commune	Nombre de chiens
Renens	546
Ecublens	400
Bussigny	373
Crissier	325
Prilly	331
Chavannes-près-Renens	194

*Teuta Jakaj,  
Cheffe du Service du contrôle des habitants et Bureau des étrangers*

**Population au 31 décembre 2014**

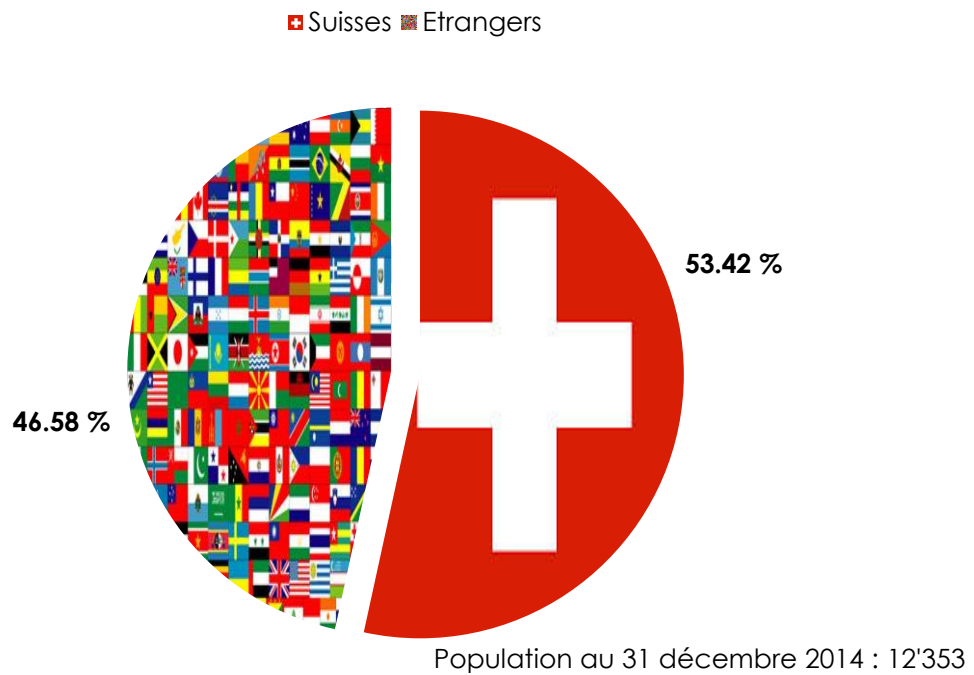
(Chiffres officiels de la population établie, publiés par le Service cantonal de la statistique)

Rang	Communes	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014
1	Lausanne	136'288 *	137'586 *	139'390 *	133'521
2	Yverdon-les-Bains	27'651	27'988	28'377	28'972
3	Montreux	25'141	25'187	25'440	26'072
4	Renens	20'044	20'162	20'131	20'307
5	Nyon	18'712	18'804	19'016	19'632
6	Vevey	18'315	18'555	18'854	18'838
7	Pully	17'433	17'479	17'569	17'598
8	Morges	14'896	14'890	15'228	15'401
9	Gland	11'624	11'605	11'947	12'482
<b>10</b>	<b>Ecublens</b>	<b>11'341</b>	<b>11'499</b>	<b>12'009</b>	<b>12'181</b>
11	Prilly	11'443	11'522	11'609	11'824
12	La Tour-de-Peilz	10'768	10'815	10'974	11'207
13	Aigle	9'459	9'541	9'699	9'771
14	Lutry	9'413	9'462	9'571	9'648
15	Payerne	9'270	9'055	9'131	9'207
	<b>Communes limitrophes</b>				
17	Bussigny	8'088	8'104	8'132	8'208
18	Crissier	7'214	7'318	7'316	7'407
20	Chavannes-près-Renens	6'899	6'995	7'107	7'169
44	St-Sulpice	3'277	3'301	3'378	3'463
70	Echandens	2'224	2'214	2'235	2'405
84	Denges	1'553	1'572	1'631	1'612

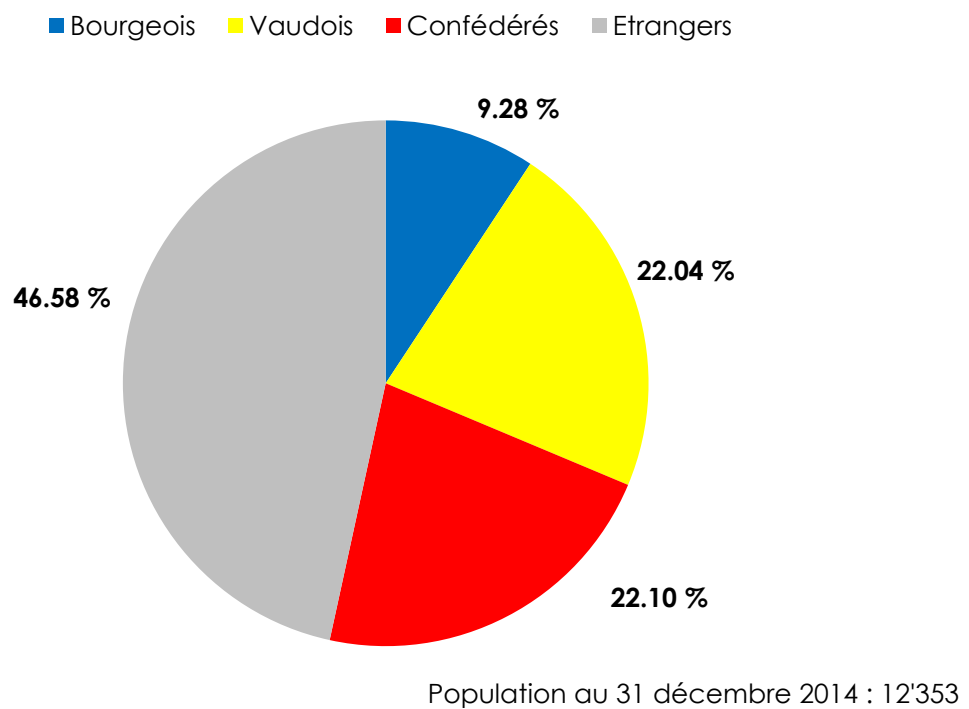
\* y compris les résidents secondaires

Ecublens en quelques chiffres...

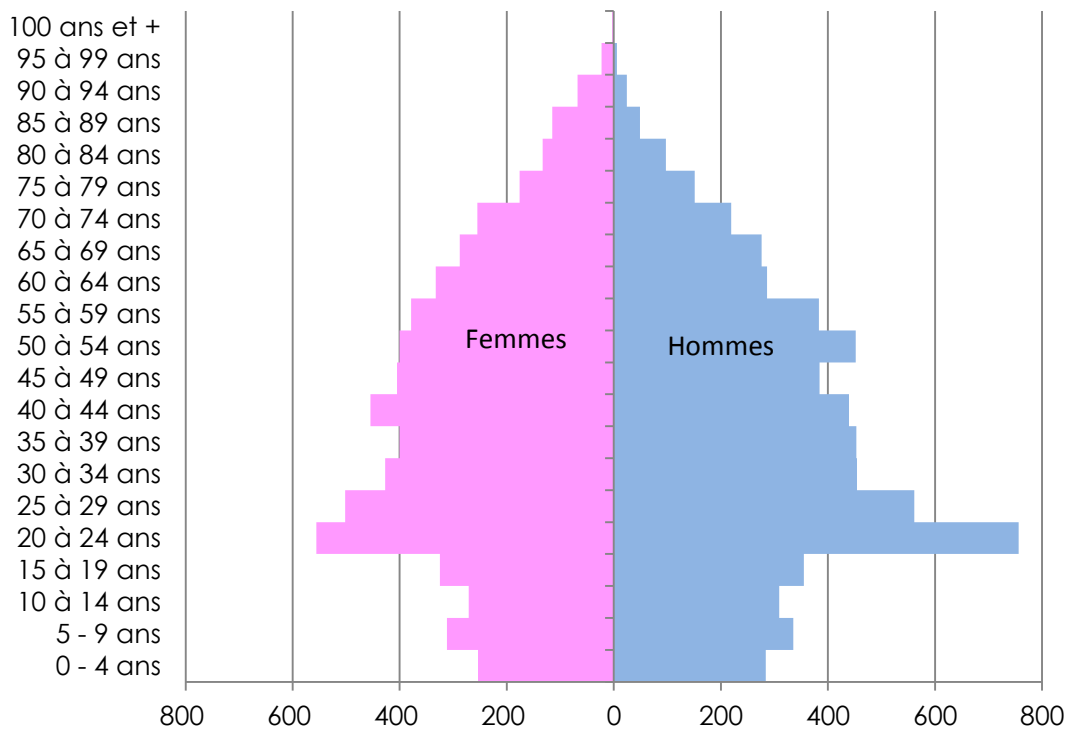
Répartition de la population au 31 décembre 2014



Composition de la population au 31 décembre 2014

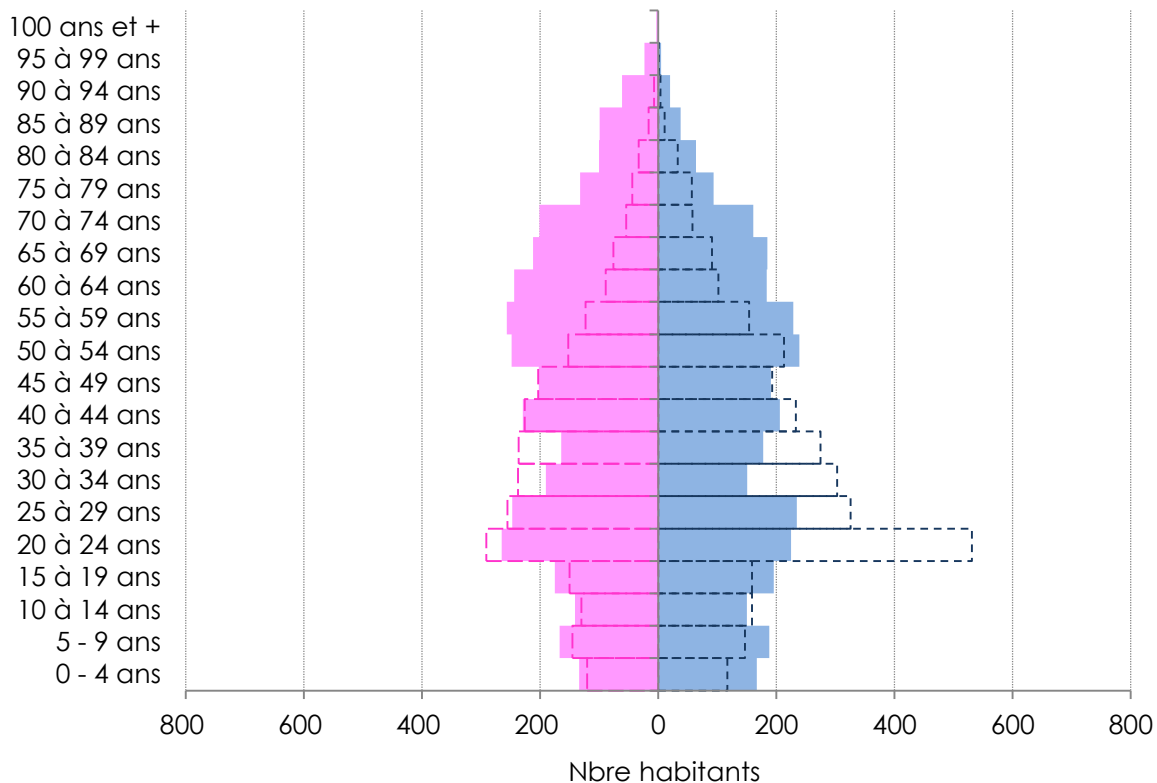


**Pyramide des âges au 31.12.2014, population totale**



- ..... Hommes étrangers
- Hommes suisses
- ..... Femmes étrangères
- Femmes suisses

**Pyramide des âges au 31.12.2014  
avec mise en évidence des suisses et étrangers**



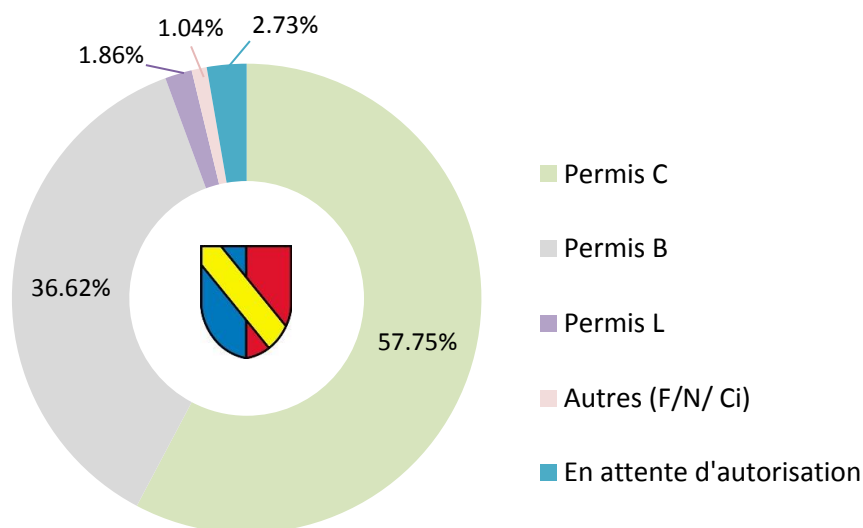
### Les nationalités présentes à Ecublens

La population étrangère d'Ecublens est diversifiée. En effet, nous pouvons dénombrer 106 nationalités différentes.

Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.
Suisse	6'599	Sri Lanka	15	Taiïwan	4
Portugal	1'248	Equateur	14	Bélarus	3
Italie	976	Pakistan	14	Bolivie	3
France	840	Afghanistan	13	Egypte	3
Espagne	364	Congo (Kinshasa)	13	Guatemala	3
Serbie	210	Corée (Sud)	13	Jamaïque	3
Turquie	190	Syrie	13	Sénégal	3
Kosovo	170	Autriche	12	Singapour	3
Allemagne	150	Colombie	12	Argentine	2
Macédoine	146	Luxembourg	12	Australie	2
Maroc	100	Maurice	12	Burkina Faso	2
Tunisie	88	Slovaquie	12	Côte d'Ivoire	2
Chine	78	Croatie	11	Estonie	2
Pologne	56	Hongrie	11	Kazakhstan	2
Inde	51	Erythrée	10	Kirghizistan	2
Iran	50	Somalie	10	Laos	2
Bulgarie	49	Suède	10	Malaisie	2
Brésil	49	Finlande	8	Mongolie	2
Belgique	47	Thaïlande	8	Nigéria	2
Royaume-Uni	47	Irlande	7	Nouvelle-Zélande	2
Russie	46	Angola	6	Arabie saoudite	1
Chili	45	Cap-Vert	6	Bénin	1
Bosnie Herzégovine	41	Irak	6	Burundi	1
Etats-Unis	37	Madagascar	6	Congo (Brazz.)	1
Roumanie	34	Moldova	6	Ethiopie	1
Vietnam	34	Norvège	6	Géorgie	1
Grèce	33	Albanie	5	Indonésie	1
Algérie	30	Cuba	5	Mauritanie	1
Pays-Bas	30	Slovénie	5	Rwanda	1
Canada	27	Cambodge	4	Tanzanie	1
Cameroun	19	Haïti	4	Uruguay	1
Liban	17	Lettonie	4	Venezuela	1
Danemark	16	Lituanie	4		
Rép. tchèque	16	Mexique	4		
Ukraine	16	Monténégro	4		
Japon	15	Philippines	4		
Pérou	15	Rép. dominicaine	4		



## Population étrangère totale par type d'autorisation de séjour

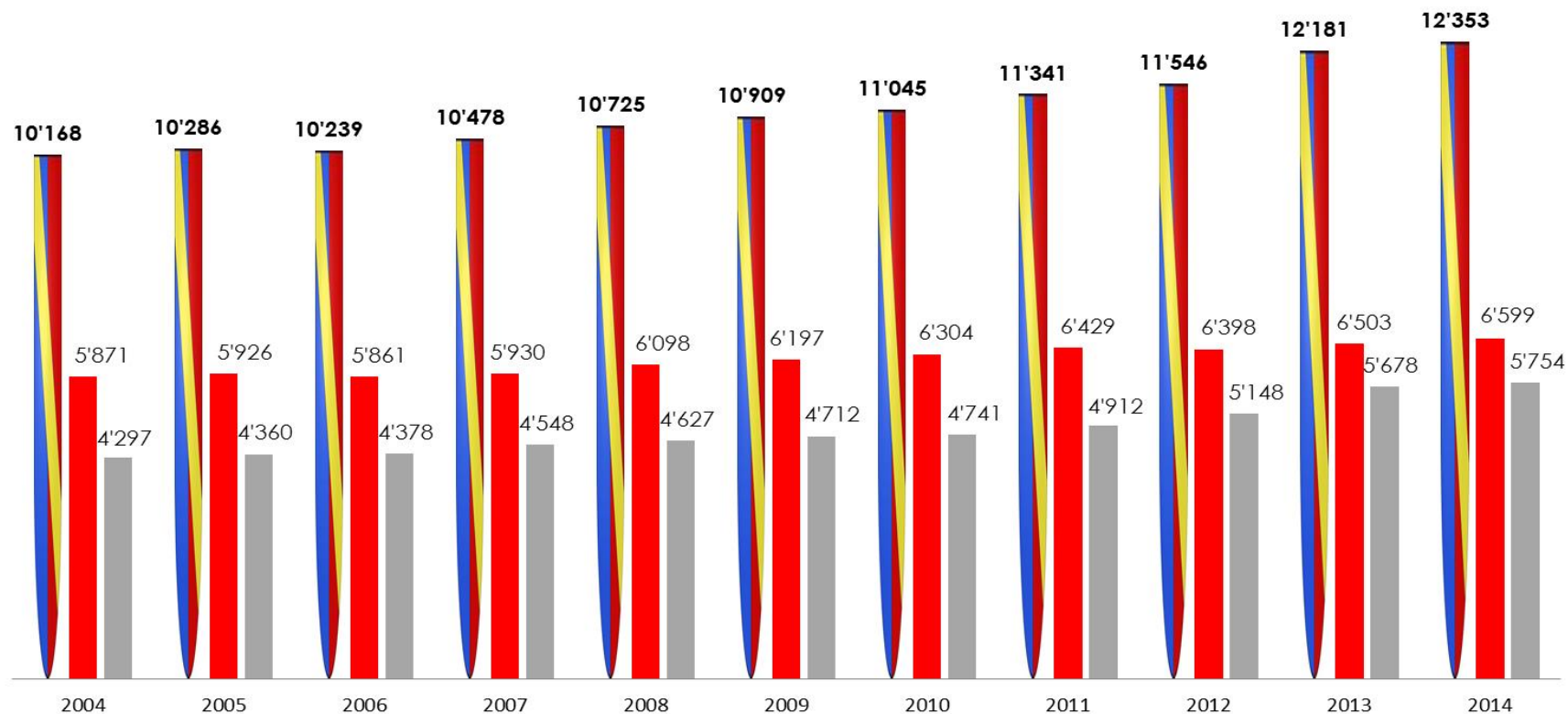


Ci-dessous la répartition des types d'autorisation de séjour européens et états-tiers

	 UE / AELE	 Etats-tiers
 Permis d'établissement	2'455	868
 Permis de séjour	1'401	706
 Permis de séjour courte durée	77	30
 Permis de séjour avec activité pour conjoint de fonctionnaire international	1	-
 Autorisation de séjour pour étrangers admis provisoirement	-	43
 Autorisation de séjour pour requérants d'asile	-	16
<i>En attente d'autorisation</i>	85	72

## Evolution de la population d'Ecublens de 2004 à 2014

■ Population totale 
 ■ Suisses 
 ■ Etrangers



La croissance démographique observée durant ces dernières années se confirme cette année encore avec une augmentation de la population de + 172 personnes par rapport à l'année 2013. Le nombre d'habitants suisses reste stable (augmentation de 12.40 % depuis 2004) tandis que la population étrangère accroît chaque année pour atteindre le nombre de 5'754 habitants en 2014, soit une augmentation de 33.90 % en dix ans.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆



# Informatique et télécommunications

## ORGANISATION

### Introduction

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la majeure partie des activités liées à l'informatique est externalisée auprès de prestataires privés. Cette solution apporte une plus grande autonomie, une meilleure maîtrise des coûts et offre la possibilité de dimensionner les infrastructures matérielles et logicielles d'une manière parfaitement adaptée à nos besoins.

La réussite de cette approche est conditionnée à la création de relations durables et solides avec des « partenaires » expérimentés, disponibles, fiables et proches géographiquement. Une bonne connaissance des spécificités de notre Commune et de son environnement est également un atout.

A ce jour, tous les prestataires « partenaires » cités plus loin répondent à ces conditions.

### Tâches principales

Les tâches non externalisées sont effectuées par le Service des finances. Elles sont les suivantes :

#### Informatique

- Gestion du parc informatique.
- Gestion administrative des équipements réseau et wifi.
- Help desk de premier niveau.
- Interface avec le prestataire pour toutes les mutations liées aux mouvements du personnel.
- Gestion des accès sélectifs aux logiciels de comptabilité et du contrôle des habitants.
- Gestion des accès web pour les utilisateurs externes (Office des poursuites, Centre social régional, Préfecture, écoles, tl, etc.).
- Accompagnement des projets informatiques.

- Administration et gestion du « Business Process Management », logiciel Optimiso.
- Administration de la gestion électronique des documents, logiciel ELO.

#### Moyens d'impression

- Gestion du parc de copieurs et d'imprimantes.
- Gestion des accès individuels.
- Suivi trimestriel des volumes noir/blanc et couleur.

#### Téléphonie

- Gestion du parc téléphonique.
- Help desk de premier niveau.
- Mise à jour des données des utilisateurs.
- Répartition annuelle des coûts de télécommunication au moyen du logiciel Globaltax.

#### Financement des équipements

- Recherche de financements adaptés à l'obsolescence prévisible.
- Suivi des contrats.
- Anticipation des renouvellements.

## INFORMATIQUE

### Hébergement



Les différents programmes utilisés, ainsi que les données, sont hébergés auprès de la société Info Services SA à Renens. Cette société est également editrice d'une grande partie des logiciels métiers utilisés par les services administratifs.

La solution retenue est Windows Server 2008 R2 (terminal serveur). Elle présente les avantages suivants : la gestion des licences est simplifiée, tous les utilisateurs bénéficient des mêmes versions de logiciels, aucune mise à jour n'est nécessaire sur les postes et l'accès est rendu possible depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet, notamment celui du domicile pour certains collaborateurs.

Au fur et à mesure des renouvellements, les PC traditionnels avaient été remplacés par des « clients légers » moins chers et plus simples technologiquement. Depuis cette année, les nouveaux mini PC arrivés sur le marché à des prix très compétitifs ont été privilégiés. Les ordinateurs portables sont réservés aux utilisateurs mobiles, principalement les Chefs de service, et les stations de travail ont été maintenues pour les services techniques utilisant des programmes spécifiques installés en local.

La liaison entre les différents sites communaux et le prestataire est assurée par une fibre optique réservée à l'usage exclusif de la Commune. Les performances en termes de disponibilité et de rapidité sont ainsi optimales. La disponibilité des systèmes a été sécurisée par la mise en place d'une redondance. Voir chapitre « Projets réalisés ».

Les prestations d'Info Services reposent sur trois contrats en plus de la fourniture de certains logiciels métiers. Il s'agit de :

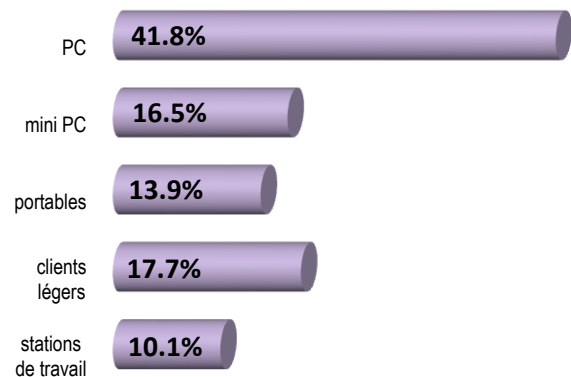
- L'hébergement individuel en haute disponibilité. Les applications et données sont hébergées sur des serveurs physiques et virtuels dédiés, elles sont répliquées en temps réel sur un serveur de secours situé dans un autre bâtiment.
- La gestion des services réseau local et distant. Ce contrat définit les modalités d'intervention du prestataire en cas de dérangement ou de panne sur le réseau.
- Le support des postes de travail.

Chacun des contrats comprend des « Services Level Agreement » (SLA) spécifiques détaillés et précis.

### Parc informatique

Les 79 postes de travail connectés au réseau informatique communal au 31 décembre 2014 se répartissent comme suit :

- 33 PC conventionnels
- 13 mini PC
- 11 portables
- 14 clients légers
- 8 stations de travail



Neuf machines ne sont pas attribuées à un collaborateur en particulier. Il s'agit de :

- 3 - consultation Bibliothèque
- 1 - guichet Service des finances
- 1 - poste de scan Service des finances
- 1 - salle de conférences CTC
- 2 - guichet Contrôle des habitants
- 1 - poste de scan Contrôle des hab.

### Inventaire des logiciels

Les logiciels sont installés sur les serveurs et accessibles à tous les utilisateurs. *Certaines applications spécifiques sont installées directement sur les postes de travail, elles sont indiquées en italique.*

### Logiciels métiers

- Citizen / Info Services SA
  - contrôle des habitants
  - registre civique
  - gestion des chiens
  - gestion pièces d'identité
  - approv. économique
  - salaires
  - comptabilité générale
  - créanciers
  - facturation
  - débiteurs
  - cadastre administratif
  - citiloc, location objets
  - citiweb, accès distants
  - registre des entreprises
- GeoConcept / Geoconcept
  - Système d'information du territoire SIT
  - Edilis Pack, gestion communale selon spécificités suisses
  - Import/export DFX DWG, échange de fichiers avec Autocad

- Smartlabel Editor, organisation intelligente des informations affichées
- Geoweb, publication sur intranet
- Autocad LT / Autodesk
  - dessin technique
- TachoPlus / Mobatime SA
  - tachygraphes camions
- ICA-AtoM / Docuteam Sàrl
  - inventaire des archives  
[www.archivescommunales-vd.ch](http://www.archivescommunales-vd.ch)
- BiblioMaker / Micro Consulting SA
  - gestion du fonds de la bibliothèque
- Presento / Zeit AG
  - gestion des temps de présence du personnel
- PersProfile Manager / S-Quell SA
  - évaluation de compétences lors de recrutements
- @remote / Ricoh Suisse SA
  - gestion des copieurs
- GlobalTax / GT2F
  - gestion des appels téléphoniques
- Adminpay / Swiss Post solutions AG
  - encaissements par internet
- Exos 9300 / Kaba SA Total Access CH
  - contrôle d'accès électronique
- Optimiso / Optimiso Group SA
  - Business Process Management
- ELO Professional / ELO Digital Office
  - gestion électronique des documents
- Xpert.Meeting / TI Informatique
  - gestion des séances de municipalité

### Logiciels de bureautique

- Windows 7
- MS Office 2010
- Twixtel
- Adobe Acrobat x pro
- Adobe Cloud collection
- Photoshop Elements
- MS Project standard
- Filemaker
- Visio

### Plateforme internet

- Insito / Finance active

- informations financières

### Guichet virtuel



#### CARTES JOURNALIERES CFF

- Réservation/vente des cartes CFF.



#### REFUGE (location)

- Pré-réservation du refuge.



#### GUICHET VIRTUEL

- Contrôle des habitants
  - changement d'adresse
  - chiens (inscription, départ,...)
  - commande attestations
  - départ de la Commune
  - recherche d'identité
  - séparation



#### Etudiants:

Toutes les informations nécessaires pour votre inscription auprès de la Commune d'Ecublens !



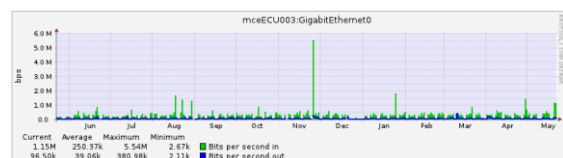
- Contrôle des habitants, inscription des étudiants selon leur provenance (Suisse ou étranger) et leur type de résidence (principale ou secondaire).

### Internet



upc cablecom  
business

Les accès à internet sont fournis par UPC Cablecom. La connexion principale est assurée par une fibre optique dont la bande passante symétrique est de 15 megabytes par seconde (Mbps). Un outil de monitoring est disponible pour suivre en temps réel la sollicitation du réseau.



Une redondance, en technologie SDSL, est en fonction avec une bande passante de 4 Mbps. La permutation entre les deux connexions est automatique et transparente pour l'utilisateur, si ce n'est la performance dégradée.

## PROJETS

### Accompagnement des projets



Les projets de développements informatiques de peu d'envergure sont gérés directement par le Service des finances avec les prestataires concernés. Par contre, les projets transversaux impliquant plusieurs services ou les projets complexes sont conduits par un consultant externe et neutre répondant aux critères évoqués au chapitre « Introduction ». La société CMSI SA à Renens a ainsi été mandatée pour piloter le projet d'externalisation mené dans le courant des années 2010/2011, le projet d'implémentation d'une GED en 2013/2014 et le projet de refonte du site internet en 2014.

La société CMSI SA à Renens a ainsi été mandatée pour piloter le projet d'externalisation mené dans le courant des années 2010/2011, le projet d'implémentation d'une GED en 2013/2014 et le projet de refonte du site internet en 2014.

### Projets réalisés et en cours

#### Optimiso



Le logiciel Optimiso a été acquis en 2013 afin de disposer d'une solution informatique pour formaliser le système de contrôle interne (SCI) de la Commune. Cet outil de Business Process Management (BPM) très complet permet d'intégrer sur une seule plateforme et de relier entre eux tous les éléments nécessaires à une bonne gestion, soit :

- organigramme
- responsabilités
- procédures
- risques
- contrôles
- tableau de bord

Trois services pilotes ont débuté le projet à fin 2013 ; il s'agit des Services du contrôle des habitants, des bâtiments et des finances. En 2014, le Greffe municipal et les Services des écoles, des travaux et des ressources humaines ont également participé au projet. A fin novembre 2014, huitante-sept procédures étaient finalisées et dix en cours d'élaboration.

#### Wifi – extension et uniformisation



L'uniformisation des WIFI conduite par MG Partners avec la collaboration technique de la société Abissa a été finalisée en 2014.

La couverture des locaux des bâtiments communaux de Mon Repos, du Motty, du Centre technique communal et du Centre socioculturel est maintenant assurée par des antennes professionnelles et les deux Service Set Identifier (SSID) ont été unifiés. L'un est réservé exclusivement aux ordinateurs portables du personnel communal et l'autre aux ordinateurs portables, tablettes et smartphones des Autorités, invités et autres visiteurs. Au Centre socioculturel, un WIFI public est également disponible.



#### Réseau informatique – Mise en service d'une redondance

La mise en place d'un réseau redondant a pu être finalisée cette année. En cas de défaillance du réseau principal, le basculement intervient quasi instantanément de manière automatisée et transparente pour l'utilisateur.



Une étroite collaboration entre notre prestataire Info Services SA et la société TvT Services SA, propriétaire du réseau, a également permis de revoir l'architecture du réseau communal et ainsi d'optimiser l'utilisation du parc de fibres optiques. TvT Services SA souhaite dégager un maximum de longueurs de fibres pour d'autres tracés et utilisations ultérieures sur l'ensemble du périmètre des quatre communes qu'elle dessert. Ecublens est actuellement l'exemple le plus abouti d'optimisation.

## Gestion électronique des documents (GED)



Le projet de mise en place du logiciel de gestion électronique des documents ELO Professional a débuté en 2014. Le Greffe municipal, les Services des finances et du contrôle des habitants ont participé à la phase d'initialisation avec la collaboration de notre archiviste communale et l'assistance de la société Protocol, ELO Business-Partner pour la Suisse romande.



Cette première phase visait plusieurs objectifs, soit :

- définir toute la structure et l'organisation du classement des documents ;
- créer les interfaces nécessaires à la communication entre les différents logiciels impliqués ;
- créer les différents masques d'indexation des documents ;
- configurer les workflow utiles au traitement des processus ;
- configurer les droits d'accès aux dossiers et documents ;
- créer des marches à suivre adaptées aux besoins spécifiques des utilisateurs.

Cette première phase a été suivie d'une phase test et de la formation des utilisateurs des trois premiers services concernés. Les Services du contrôle des habitants et des finances sont opérationnels depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## Site internet



Le projet de refonte du site internet a été initié en collaboration avec la société CMSI.

Le cahier des charges a été transmis à sept entreprises et six ont répondu. Les trois entreprises dont les offres répondaient aux critères d'adjudication ont participé à la sélection finale. Le choix s'est porté sur la société Imedia dont l'offre présentait entre autre le meilleur rapport qualité/prix. Cette société était déjà éditrice de l'ancien site internet [www.ecublens.ch](http://www.ecublens.ch).

## Xpert.Meeting



La modernisation de nos processus s'est également étendue à la gestion des séances de la Municipalité. Aucune procédure d'appel d'offres n'a été nécessaire étant donné que le logiciel Xpert.Meeting fait l'unanimité sur le territoire vaudois et qu'il n'a pas de concurrent. Il est édité par la société TI Informatique qui fait partie du même groupe que notre partenaire principal Info Services. Son implémentation s'est déroulée en fin d'année et il est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

*Claude Salzmann,  
Chef du Service des finances*

◆ ◆ ◆ ◆

## Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne



### Commission du feu intercommunale (CFI)

#### 1<sup>er</sup> semestre

- M. Jean-Paul Meyer, Président Municipal, Saint-Sulpice
- M. Michel Farine, Vice-Président Municipal, Ecublens
- Mme Isabelle Steiner Municipale, Chavannes-près Renens
- M. Michel Cottier Membre, Chavannes-près-Renens
- M. Pierre Mosimann Membre, Saint-Sulpice
- M. Claude Masson, secrétaire Membre, Ecublens
- Maj. Christophe Légeret Commandant du SDIS Chamberonne
- Cap. Michel Sartirani Remplaçant du Commandant du SDIS Chamberonne.

#### 2<sup>e</sup> semestre

- M. Michel Farine, Président Municipal, Ecublens
- Mme Isabelle Steiner, Vice-Présidente Municipale, Chavannes-près Renens
- M. Jean-Paul Meyer Municipal, Saint-Sulpice
- M. Pierre Mosimann Membre, Saint-Sulpice
- M. Claude Masson, secrétaire Membre, Ecublens
- M. Michel Cottier Membre, Chavannes-près-Renens
- Maj. Christophe Légeret Commandant du SDIS Chamberonne
- Cap. Michel Sartirani Remplaçant du Commandant du SDIS Chamberonne.

### Etat-major

- Commandant Maj. Christophe Légeret
- Remplaçant Cdt Cap. Michel Sartirani
- Resp. site A + DPS Plt Cyrille Tille
- Resp. site C + DAP Plt Antonio Pillitu
- Resp. instruction Plt Julien Verrey
- Resp. ARI Plt Frédéric Jacot
- Resp. matériel Plt Didier Moser
- Aide administrative Sap. Marine Pilloud.

### Chefs de sections

- Section DPS caserne 1 Lt Stephan Caïtucoli
- Section DPS caserne 2 Lt Christophe Kaeser
- Section DAP 1 caserne 1 Lt Anthony Servonet
- Section DAP 2 caserne 1 Lt Carlos De Oliveira
- Section DAP 3 caserne 1 Lt Jean-Baptiste Bureau
- Section DAP 1 caserne 2 Lt Michael Walz
- Section DAP 2 caserne 2 Lt Pierre-Alain Pascal
- Section de service Lt Fabrizio Verasani.

### Effectif 2014

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, celui-ci était de 103 sapeurs-pompiers et de 2 civils (Mme Dominique Erb et le Dr Jean-Claude Simon, médecin-conseil du SDIS), pour arriver à 75 sapeurs-pompiers et 2 civils au 31 décembre 2014.
- 28 démissions dont :
  - 2 pour raisons personnelles ou familiales.
  - 14 pour déménagement hors du SDIS.
  - 9 pour raisons professionnelles ou études.
  - 3 pour exclusion suite à la non-participation aux exercices et non excusé.
- 14 recrues sorties des listes, état au 1<sup>er</sup> janvier 2014, pour non-participation aux cours de formation de base ou qui ont renoncé à leurs engagements avant ce cours.

## Instruction

- Tout le SDIS a suivi 13 heures d'instruction, avec pour thèmes :
  - Engagement tonne-pompe.
  - Motopompes.
  - Inondation.
  - Service des tuyaux.
  - Revue du SDIS, engagement TP, sauvetage avec échelle, travail des porteurs ARI protection respiratoire, petits moyens, extinction par une cage d'escaliers au moyen de dévidoirs.
- Pendant les 4 premiers exercices du SDIS, la section recrue a reçu une instruction relative et complémentaire à leur cours de formation de base.
- Les membres du détachement de premiers secours (DPS) ont suivi, en plus, une formation spécifique à leur tâche de 18 heures, soit 7 exercices :
  - Formation de base DPS.
  - Gros consommateurs.
  - Communications radios.
  - Engagement type FEU 310 (intervention feu dans une halle industrielle).
  - DPS-X – formation spécifique sur l'engagement d'une échelle automobile et des 2 remorques ventilateurs à gros débit thermique et électrique et du véhicule de transmission / commandement du SPSL / DSI, ainsi que la mise en application des AO (actions opérationnelles).
  - Soirée d'instruction sur le nouveau matériel acquis durant l'année.
  - Soirée d'instruction par l'ORPC ROL sur le matériel EN (Elément naturel), utilisation et mise en place de barages.
- Les porteurs d'appareils respiratoires isolants (ARI) ont, quant à eux, été formés et instruits pendant 15 heures supplémentaires à leur instruction du SDIS et du DPS, dans les thèmes suivants :
  - Rétablissement ARI, entraînement intensif mise en service, connaissance du matériel et place ARI.
  - Recherche en grande surface (recherche et extinction).
  - Travail sur objectifs élevés (tours et matériel) efforts – endurance.
  - Combattre les flashover / extinction.
- Parcours de drill avec des questions théoriques, exercice pratique plus agilité par un gymkhana.
- Avant d'être incorporés dans le groupe ARI, les nouveaux porteurs ont suivi pendant 7 heures 30 une formation spécifique d'introduction dans les thèmes suivants :
  - Introduction au port des appareils ARI.
  - Travail d'équipe.
  - Recherche à l'aveugle.
- Tous les porteurs ont effectué la piste d'entraînement de la Grangette avec ses tests ergonomiques et de performances, ainsi que l'entraînement au massage cardiaque pour un total de 6 heures.
- Tous les membres DPS au bénéfice d'un certificat BLS-AED (réanimation et défibrillation) ont suivi : ou le recyclage obligatoire du certificat tous les 2 ans ou un exercice d'entraînement et de perfectionnement sur le BLS-AED et l'administration d'oxygène.
- Les sous-officiers se sont préparés pendant 2 cours de cadres, soit 5 heures qui traitaient de la grille d'exercices DAP du SDIS, soit les thèmes d'exercices 1 à 4, la donnée d'ordre (OIMDE) et sur le nouveau matériel technique des équipements du SDIS.
- Les officiers, en plus de transmettre l'instruction lors de chaque exercice, ont suivi 4 cours de cadres officiers sur les thèmes d'exercices 2014, la méthodologie d'instruction, la fonction d'officier de service, la revue et diverses reconnaissances de nouveaux bâtiments commerciaux, hôtels, industriels et quartiers d'habitations, ce qui fait 11 heures 30 supplémentaires.
- Les cadres ARI ont participé à un exercice de formation didactique pour la mise en place d'une leçon d'instruction et les directives cantonales en matière d'ARI, ainsi que les consignes internes du SDIS.
- Les chauffeurs machinistes poids-lourds ont suivi un exercice spécifique sur la conduite et les diverses machineries des véhicules d'intervention des deux caernes.
- Formation professionnelle externe : l'ensemble des porteurs du SDIS Cham-

beronne ont participé à une formation à la RAMA de Montheron, nouvelle maison de feu, pouvant reproduire tous types de feu (cuisine, chambre, voiture, garage, etc.) et sur les différents phénomènes thermiques.



### Cours de formation ECA 2014

Les cours ECA suivants ont été suivis par des membres du SDIS :

- 14 recrues ont suivi le cours de formation des sapeurs-pompiers au Centre de formation de la RAMA pour un total de 35 jours + FOAD (formation ouverte à distance).
- 39 sapeurs-pompiers ont suivi des cours à l'ECA pour un total de 133 jours. Ces cours avaient pour thème :
  - Le rapport administratif des commandants.
  - La journée technique des commandants.
  - La journée technique pour les DPS.
  - La formation théorique pour les permis C1.
  - L'hydraulique de base, les tonne-pompes.
  - Les transports d'eau.
  - Les motopompes.
  - La sécurisation CH – DCH.
  - La formation des porteurs ARI.
  - Les préposés à l'entretien des ARI.
  - Les chefs de groupes.
  - Les transmissions radio.
  - L'utilisation de la mousse et de la ventilation.
  - Les installations techniques, les moyens de transports.
  - La préservation des preuves.
  - L'aide à l'intervention.

### Autres cours de formation 2014

- Formation au massage cardiaque et défibrillation (BLS-AED) aux Samaritains d'Ecublens :
    - 43 personnes ont suivi la formation ou le recyclage BLS-AED pour un total de 23 soirées.
    - 5 personnes du DPS ont suivi une formation spécifique d'une soirée sur l'oxygène.
    - 2 personnes du DPS ont suivi une formation de formateur antichute dispensée par la FSSP.
  - Formation permis poids lourd C1-118 :
    - 1 personne a passé son permis.
    - 6 personnes en formation pratique.
    - 12 personnes en formation théorique.
- Pour un total de 290 heures.

### Diverses gardes et manifestations

#### Gardes dans les salles de spectacles :

- Gardes diverses dans les salles du Moty, de la Plaine, de La Planta et du foyer paroissial.

#### Manifestations :

Manifestations importantes :

- Chavannes Brûler des sapins de Noël
- Chavannes Soirée Fondation Vernand
- Chavannes Théâtre « la Cie des 6 sans noms »
- Chavannes Théâtre « Vivement lundi »
- Chavannes Congrès du PSV
- Chavannes Théâtre « James et la pêche géante »
- Chavannes Spectacle scolaire
- Chavannes Spectacle de danse
- Chavannes Spectacle petit cœur des enfants
- Chavannes Festival de jonglerie
- Ecublens Festival du feu Equinox
- Ecublens Spectacle de Catherine Laborde
- Ecublens Culte familial
- Ecublens Culte de Noël
- Ecublens Fête de Noël EMS Clair-Soleil
- St-Sulpice Bonhomme hiver
- St-Sulpice Culte de Noël
- Lausanne 20 kilomètres de Lausanne



- Lausanne La fête du bois des écoles primaires.

Pour un total de **215 heures**.

Manifestations du 1<sup>er</sup> août sur les trois communes du SDIS :

- Chavannes	32 heures
- Ecublens	32 heures
- St-Sulpice	24 heures
<b>Total</b>	<b>88 heures</b>

## Interventions



Les deux OI du DPS des deux sites sont intervenus à 189 reprises sur les trois communes. En comparaison, de 2007 à 2011, la tendance était à la baisse. Pour la période 2012 à 2014, il en est tout autre puisque l'on constate une augmentation régulière des alarmes.

Cela vous est présenté sous la forme d'un graphique qui est plus explicite (voir ci-après) et qui illustre bien les variations depuis 2007, la 1<sup>ère</sup> année du SDIS Chamberonne, et jusqu'à fin 2014.

Pour 2015, nous verrons bien si la tendance est toujours à la hausse ou si elle est à la baisse. En cas de hausse, nous devons prendre des dispositions pour renforcer nos effectifs principalement de jour.

Il est à relever que le 3 décembre 2014 le SDIS Chamberonne a connu sa plus importante intervention durant ses 8 années d'activité et un des plus gros incendies de l'Ouest lausannois, pour un total de 870 heures effectuées (Chamberonne) qui revient à Fr. 26'100.- de solde.

Durant cette intervention, d'une durée de 2 jours ½, et qui a nécessité l'engagement de nombreux services (SDIS : Chamberonne, Sorge, Lausanne, Mèbre, Morget, Malley, TES, ECA inspectariat, POL, Gendarmerie, SSO, DPMA, DGMR (Service des

routes), DGE (Direction générale de l'environnement) Samaritains Vaud, Protection civile Vaud, EMCC), il est à noter qu'heureusement nous n'avons dénombré aucun blessé, tant au niveau des intervenants que de la population.

## Matériel

- Le dernier lundi de chaque mois, les sections techniques des deux sites effectuent l'entretien courant du matériel, des véhicules et de l'équipement personnel des casernes.
- Les sections techniques se sont aussi occupées de transformer quelques véhicules pour qu'ils soient adaptés au nouveau matériel acquis durant l'année.

## Véhicules

- Le SDIS a fait l'acquisition de deux nouvelles VO de service (voitures d'officier) en remplacement des véhicules Peugeot et Toyota qui étaient en fin de vie et dont l'entretien devenait coûteux, voire impossible. Le modèle sélectionné, Ford Kuga, permettra aux officiers de se déplacer de manière sécuritaire sur les interventions tout en étant visible de jour comme de nuit.
- Ces deux véhicules ont été inaugurés au garage RedStar à Chavannes-près-Renens le 23 mai 2014, en présence des Autorités, de l'état-major, de membres du SDIS et d'invités.
- Ces véhicules sont opérationnels depuis le 30 mai 2014. Ils correspondent totalement à nos attentes.
- L'ECA a également procédé, au mois de septembre, à la remise (offert) d'un nouveau véhicule VTT (véhicule tous terrains) pour la caserne 1 en remplacement du Toyota. Il s'agit d'un Nissan Navara (jeep à pont) prévu comme véhicule tracteur pour les remorques et motopompes ; il permet également d'acheminer du matériel souillé lors d'interventions ou d'exercices. Ce véhicule est opérationnel depuis le 4 octobre 2014, date de notre traditionnelle revue.
- La Commune d'Ecublens, encore propriétaire des véhicules Toyota (Chambro81) et Renault (Chambro71), a auto-

risé un transfert de propriété afin de permettre à l'ECA de procéder à l'échange.

- Une formation spécifique a été dispensée à deux membres du SDIS par la maison Feumotech dans les locaux du STL (Service technique et logistique) de l'ECA à Romanel et a été redonnée à tous les membres du DPS lors d'une soirée supplémentaire de présentation du matériel.
- Le véhicule Renault (Chambro71) doit subir des réparations au niveau des stores. Les frais de réparation seront pris en charge par l'ECA, propriétaire du véhicule.
- Il est à mentionner que nos véhicules n'ont pas subi de transformations en 2014.

### Diverses activités

Les plus importantes :

- Organisation du rapport administratif des commandants de la région centre du Canton qui s'est déroulé à Saint-Sulpice, suivi d'un apéritif offert par la commune et d'un souper pris en charge par l'ECA.
- Organisation du cours ECA « TA14 plans d'intervention », sur une journée, avec deux objectifs didactiques qui étaient l'entreprise Galexis SA et le garage RRG Lemman SA, dont à l'issue de ce cours les participants ont élaboré 2 dossiers d'intervention qui, après corrections, seront mis à disposition du SDIS.
- Organisation du cours ECA « SO01 chef de groupe », sur trois journées, destiné aux futurs sous-officiers du Canton et qui traite de la donnée d'ordre (OIMDE), de l'engagement de manière autonome des engins tels que : échelle à coulisse, échelle à coulisse à 3 plans avec appuis, motopompe, tonne-pompe, service des tuyaux, utilisation rationnelle des consommateurs et, le samedi après-midi, d'un exercice d'engagement avec un test écrit afin de contrôler les acquis.
- Organisation de la journée technique des commandants de la région centre du Canton qui a traité le thème du nouveau règlement des pompiers 2014 avec divers chantiers (échelles, tonne-pompes, etc.), et qui s'est soldé, pour tous les participants, par un repas, précédé d'un apéritif offert par le SDIS.
- Représentation du SDIS au concours cantonal de la FVSP. L'équipe tonne-pompe est sortie 1<sup>ère</sup>, avec mention « bien » et l'équipe motopompe est sortie 3<sup>e</sup>.
- Continuation de l'activité physique hebdomadaire gérée et dispensée par un coach sportif professionnel, ainsi qu'un suivi médical en collaboration avec le Dr Simon, ceci pour augmenter la réussite aux tests de performance instaurés par l'ECA pour les ARI.
- Suivi de modifications des aide-mémoire et consignes pour le personnel DAP et DPS, pour la bonne marche du service.
- Formation technique du personnel DPS sur les nouvelles acquisitions de l'année.
- Plan canicule, mise en place d'une solution intercommunale des visites à domicile.
- Contrôle des bornes-hydrantes des 3 communes.
- Exercice d'envergure sur le site Thévenaz Leduc SA à Ecublens.
- Revue du SDIS sur la Commune d'Ecublens, avec différents chantiers.
- Participation au recrutement cantonal, organisé conjointement par la FVSP et l'ECA.
- Elaboration du programme, des thèmes d'instructions 2015.
- Sélection de personnes pour le groupe antichute et formation de celles-ci par nos deux formateurs.
- Collaboration avec l'ORPC ROL pour un exercice de formation sur les modules EN de l'ECA dans le cadre de besoins futurs en cas de débordement de rivière, forte crue et prévention d'inondation au moyen de barrage.
- Réorganisation des sections DPS et DAP, lors des exercices 2015. Ils ne seront plus engagés la même soirée afin de bénéficier d'une meilleure formation et de disposer du matériel dévolu à la soirée.
- Mise en place d'une école de formation pour nos nouveaux DPS qui comprend 5 soirées de formation de base

DPS et 3 soirées de préparation aux cours cantonaux ARI.

- Recrutement élargi sur les 3 communes pour 2015.
- Coordination pour divers gros chantiers sur Ecublens, Chavannes-près-Renens et St-Sulpice.
- Entretien du commandant par la société TC (Team Consult) mandatée par l'ECA dans le cadre du Projet VIDIS 20-25 sur l'aspect organisationnel, opérationnel et décisionnel du SDIS.
- Représentation du SDIS au rapport annuel de l'ORPC ROL.
- Représentation du SDIS au rapport annuel du SPSL DSI Lausanne.
- Représentation du SDIS à la cérémonie d'assermentation de la POL (Police de l'Ouest lausannois) à Bussigny.
- Représentation au SDIS Sorge lors de sa revue annuelle.
- Représentation du SDIS au Téléthon les vendredi 5 et samedi 6 décembre 2014.
- Fenêtre de l'Avent à Chavannes-près-Renens et Ecublens.



### Commission consultative du feu

#### Activités de la CCF :

Durant cette année 2014, la CCF a traité, entre autres, les sujets suivants :

- Acceptation du rapport d'activités du SDIS Chamberonne 2013.
- Acceptation des comptes du SDIS pour l'exercice 2013, après lecture du rapport de la fiduciaire.
- L'emploi de personnel civil utilisé par le SDIS et soldé comme les membres du SDIS avec une défiscalisation de leur solde.

- A décidé que, depuis 2015, Mme Dominique Erb, qui est en charge de la saisie des rapports d'interventions dans notre système, puisse être rémunérée sur une base forfaitaire.
- Notre Président actuel de la CCF, M. Michel Farine, et délégué au COPIL VIDIS 20-25, a suivi les différentes séances organisées par l'ECA.
- Entrée en matière pour l'étude d'un engagement d'un support administratif à 20 % pour l'EM du SDIS.
- Acceptation du concept de serveur de données in situ avec sauvegarde sur site déporté et résiliation du contrat de support avec le SIR de Renens (Service informatique).
- Acceptation d'achat pour le remplacement de PC devenus obsolètes.
- Participation aux séances du projet VIDIS 20-25 qui concerne la couronne lausannoise de Michel Farine, Municipal d'Ecublens et délégué au COPIL (ECA – TC – FVSP – représentant d'une Autorité). Il est à relever qu'aucun membre d'un SDIS commandant ou officier n'est représenté dans cette commission.
- Courrier de remerciements aux entreprises qui laissent partir leur personnel aux interventions de jour.
- Acceptation du budget 2015 du SDIS et transmission aux Municipalités.
- Acceptation du programme d'instruction 2015 du SDIS, ainsi que des matières instruites sur proposition de l'EM.
- Autorisation de procéder au recrutement élargi pour 2015.
- Représentations diverses lors de manifestations du SDIS.
- Acceptation et procédure d'exclusion de certains membres du SDIS sur proposition de l'EM.

### Conclusion

- Les buts fixés en début d'année ont été atteints, c'est-à-dire :
  - Assurer la permanence 24 heures sur 24 d'un officier de service.
  - Assurer les départs lors des interventions sur les trois communes.
  - Compléter les contingents des groupes d'alarme, spécialement de jour.

- Compléter les manques en permis poids-lourds du personnel DPS.
- Poursuivre l'instruction permanente aux membres du SDIS.
- Assurer la bonne marche administrative et la gestion du budget.
- Continuer d'entretenir de bonnes relations avec l'ECA et les services communaux, les SDIS de Sorge et de Malley (Prilly – Renens), la POL et l'ORPC ROL.
- Rester présent sur les trois communes vis-à-vis de la population et des entreprises.
- Présenter aux Autorités, à la population et aux entreprises un service de défense incendie et de secours avec des prestations professionnelles et opérationnelles en tout temps.
- Les points suivants sont encore à finaliser ou à réaliser :
  - Augmenter et maintenir l'effectif DAP du SDIS afin de garantir un réservoir de personnel pour assurer la relève au sein du DPS.
  - Maintenir les effectifs de jour du DPS en suffisance.
  - Continuer de garantir un officier de permanence en journée.
  - Trouver un nouveau fourrier dans l'effectif du SDIS.
  - Formation des permis poids-lourds du personnel DPS.
  - Finaliser la gestion administrative des activités, par rapport au traitement fiscal des soldes et indemnités.
  - Finalisation et suivi de formation des sapeurs formés à l'antichute sur notre matériel acquis.
  - Maintenir une qualité de formation optimale de tous les sapeurs DPS et DAP.

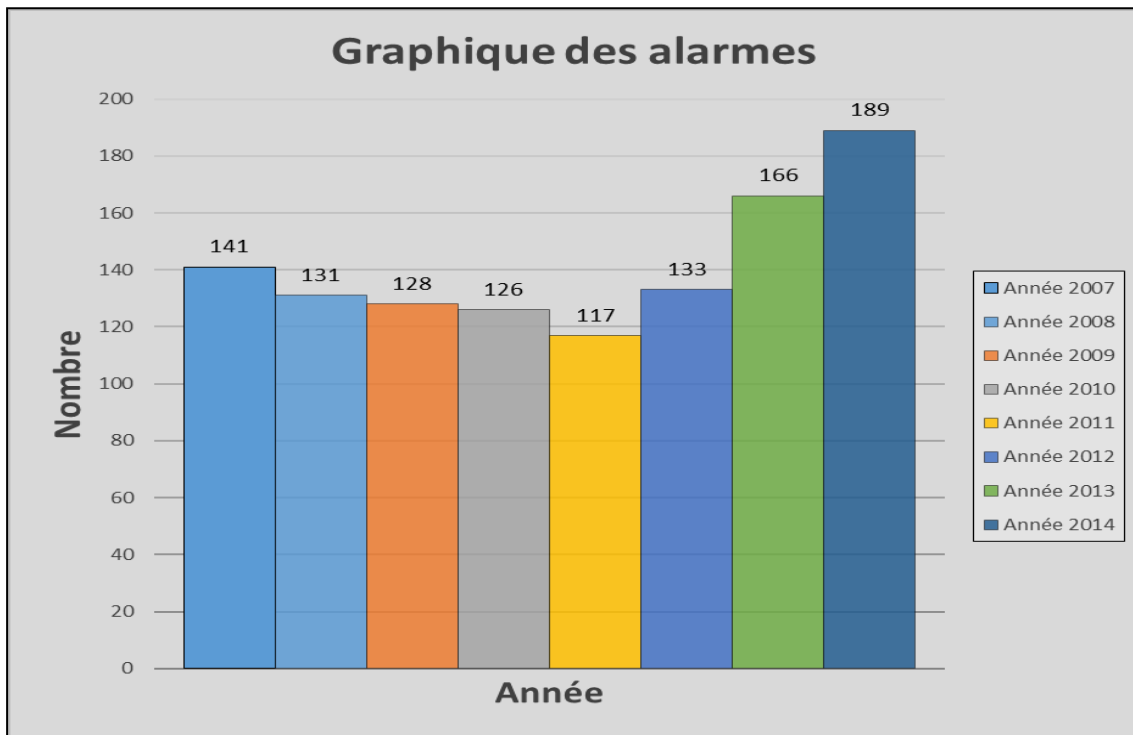
répondu aux attentes des communes et de leur population.

*Le Commandant  
Maj Christophe Légeret*

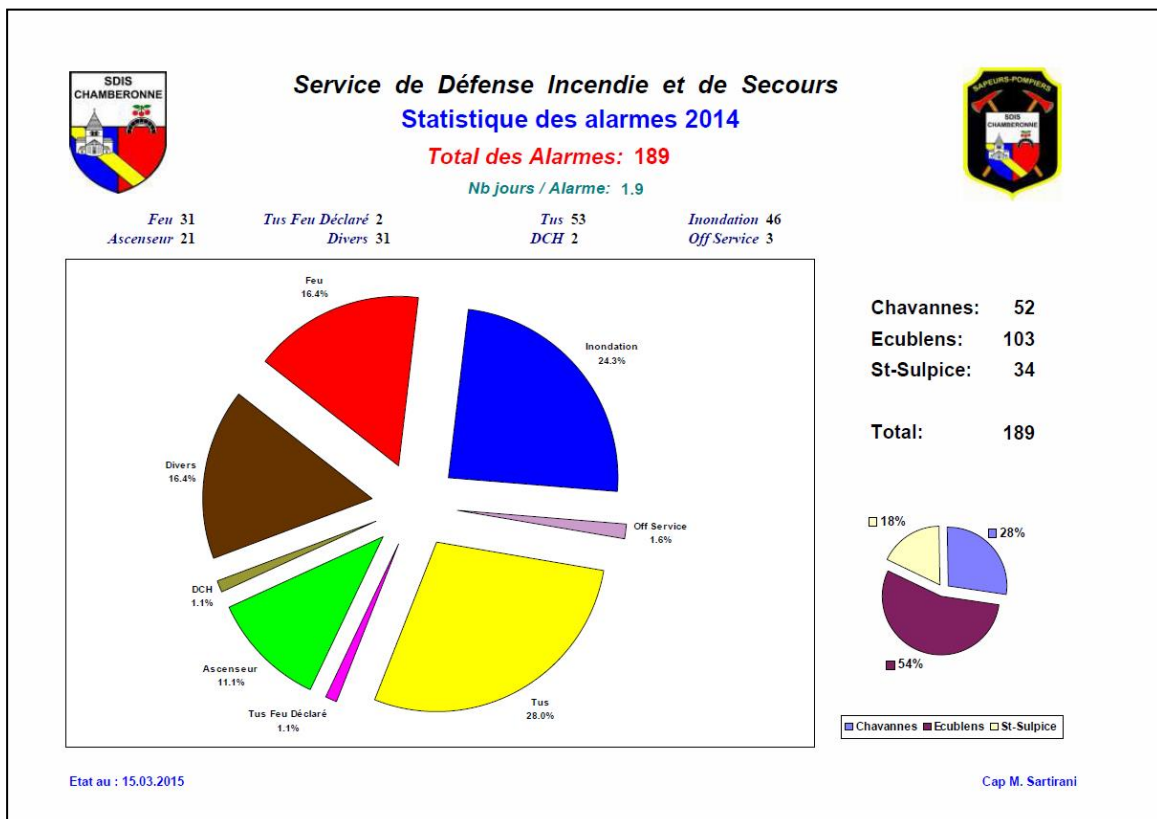
Pour terminer ce rapport, je remercie les Municipalités, la Commission consultative du feu (CCF), l'état-major, les officiers, sous-officiers et sapeurs, ainsi que M. Stéphane Oliva et Mme Carine Cottier du Service de la Bourse de Chavannes-près-Renens, les trois administrations communales pour l'aide qu'ils m'ont apportée, ainsi que la confiance qu'ils m'ont témoignée pour le bon fonctionnement du SDIS Chamberonne durant cette année de commandement 2014 et j'espère avoir

Quelques graphiques pour illustrer les 189 alarmes :

**Graphique des alarmes de 2007 à 2014**



**Graphique général des alarmes**



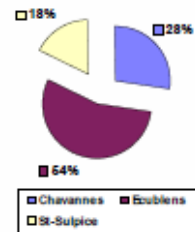
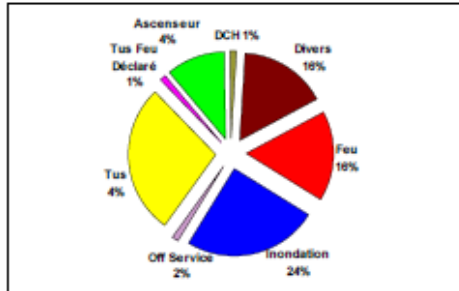
Graphiques comparatifs des 4 dernières années



**Service de Défense Incendie et de Secours**  
**Statistique des alarmes 2014**

Total des Alarmes: 189

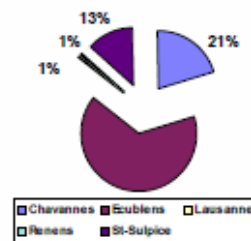
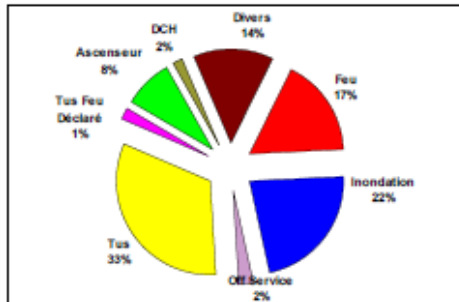
Nb jours / Alarme: 1.9



Chavannes: 52  
Ecublens: 103  
St-Sulpice: 34  
  
Total: 189

**Statistique des alarmes 2013**

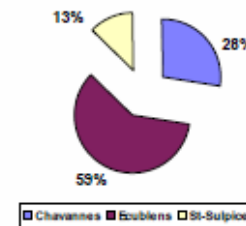
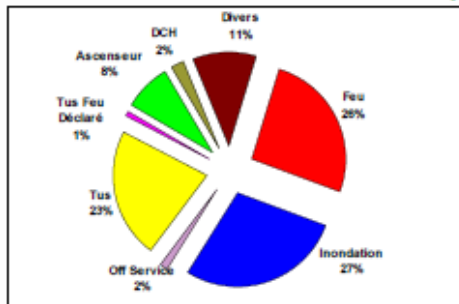
Total des Alarmes: 165



Chavannes: 34  
Ecublens: 107  
St-Sulpice: 22  
Lausanne: 1  
Renens: 1  
Total: 165

**Statistique des alarmes 2012**

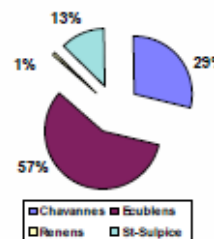
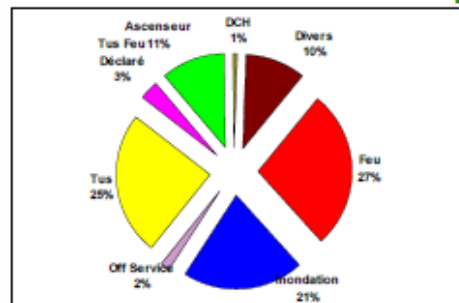
Total des Alarmes: 133



Chavannes: 37  
Ecublens: 79  
St-Sulpice: 17  
  
Total: 133

**Statistique des alarmes 2011**

Total des Alarmes: 117

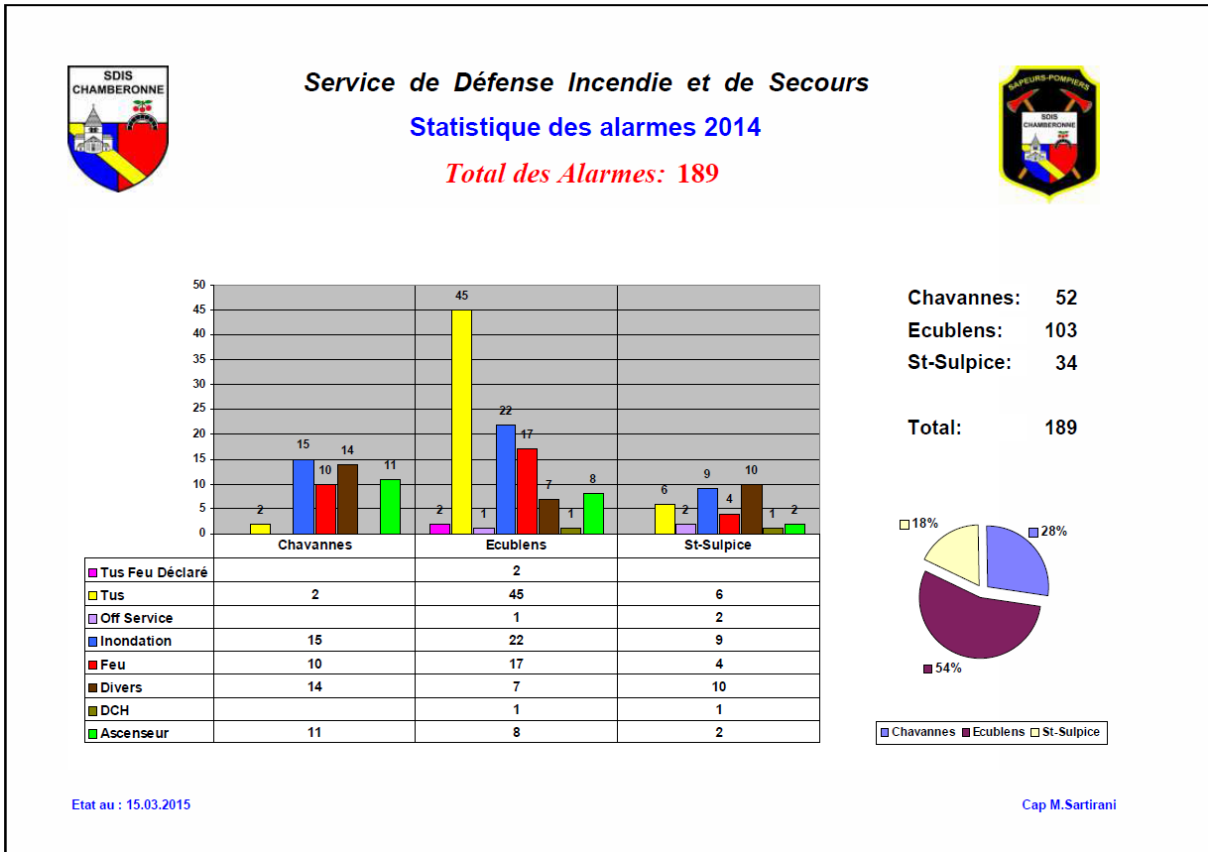


Chavannes: 34  
Ecublens: 67  
St-Sulpice: 15  
Renens: 1  
Total: 117

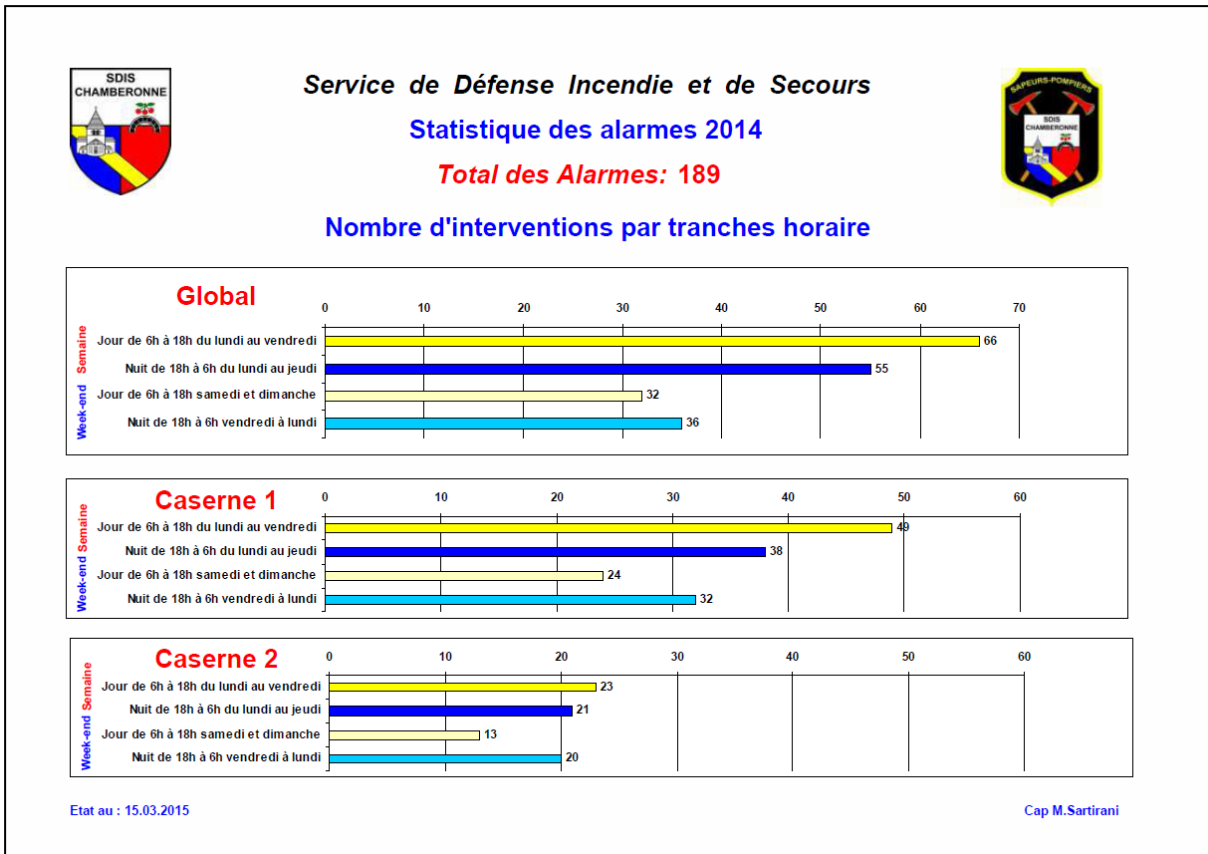
Etat au : 16.03.2016

Cap M.Sartrani

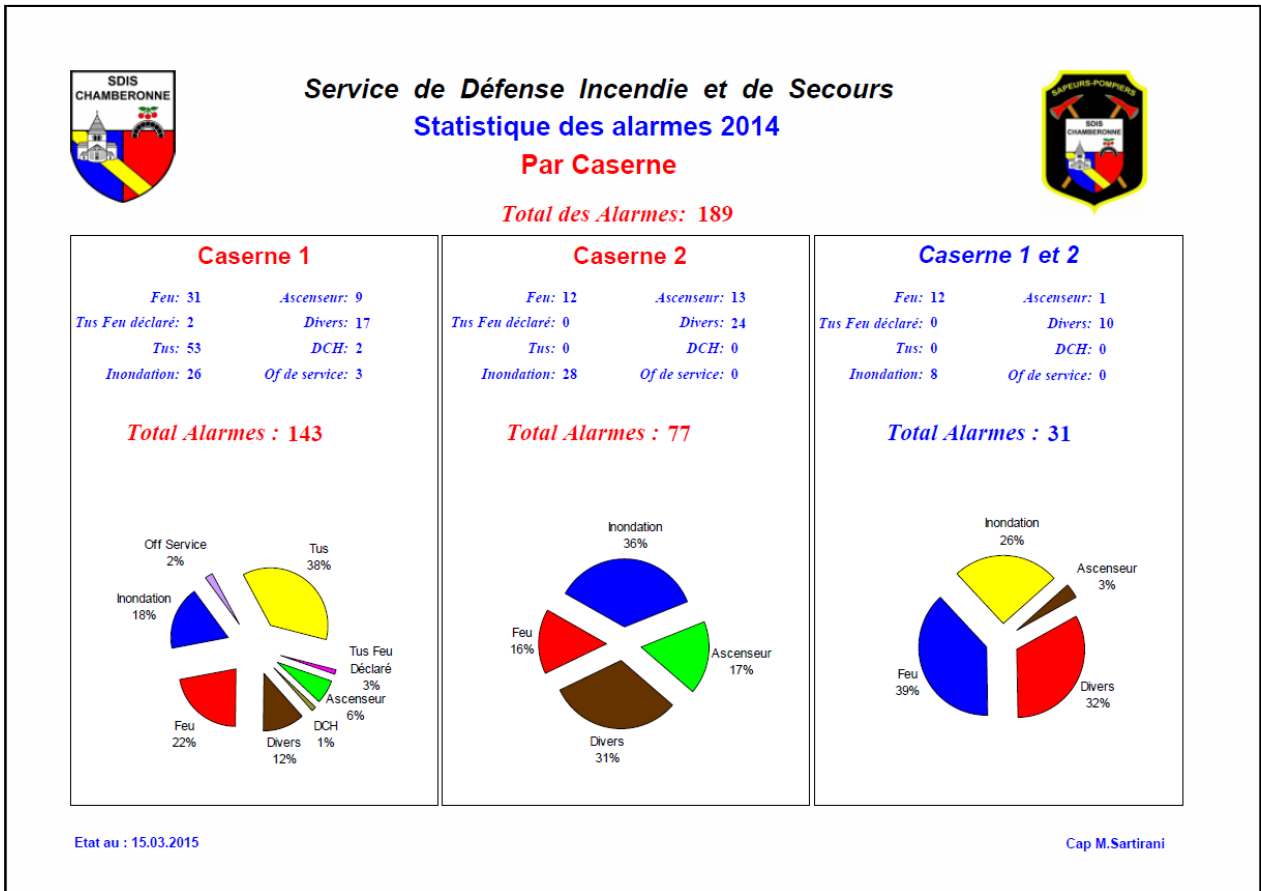
**Graphiques par types d'interventions**



**Graphiques par tranches horaires**



**Graphiques par sites de départ**



◆ ◆ ◆ ◆ ◆



## Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement (ST)

### PRÉAMBULE

Le Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement (ST) est organisé en sept secteurs d'activités différents :

- La direction générale des travaux publics (bureau technique).
- Les routes, infrastructures, circulation et éclairage public.
- La voirie et les espaces verts (VEV).
- La gestion des déchets.
- L'environnement et les domaines.
- Les installations sportives et de loisirs.
- La coordination et la gestion du système d'information du territoire (SIT).

### ORGANISATION DU SERVICE

Le personnel du service est composé de 26 collaborateurs, 1 apprentie et 3 auxiliaires :

#### Personnel du bureau technique :

- 1 Chef de service, ingénieur.
- 2 adjoints.
- 1 secrétaire à 100 %, 2 secrétaires à 50 %.

#### Personnel de la section voirie et espaces verts (VEV) :

- 1 contremaître.
- 2 chefs d'équipe.
- 17 collaborateurs, dont 1 responsable de dépôt.
- 1 apprentie.
- 3 auxiliaires.

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes :

#### Bureau technique du ST

- Gestion administrative du service : secrétariat et finances.
- Etudes générales de circulation, de transport et de mobilité.

- Etudes et réalisation de nouveaux aménagements routiers, d'installations sportives, de travaux sur les cours d'eau.
- Etudes des réfections des infrastructures routières, trottoirs, ouvrages et cheminements piétons du domaine public.
- Suivi et contrôle des projets et travaux d'aménagements urbains ou de réfection sur le domaine public, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Gestion des déchets.
- Entretien et études de l'extension de l'éclairage public.
- Etudes et réalisation des projets liés à l'environnement et gestion des problèmes y relatifs.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères.
- Gestion des demandes d'abattage d'arbres.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public.
- Gestion des domaines communaux, des forêts, des vignes et du cimetière.
- Coordination des chantiers communaux en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou instances concernées.
- Analyse de la compatibilité des projets de construction interservices en relation avec le domaine public et la circulation.
- Direction et pilotage du développement du SIT communal.



## **Voirie et espaces verts (VEV)**

### **Entretien des infrastructures :**

- Prise en charge du nettoyage, de l'entretien et du déneigement du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Gestion des décorations de Noël.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Gestion et entretien du parc des véhicules du service.
- Transports divers lors de manifestations publiques.

### **Domaines :**

- Gestion et entretien des forêts, des vignes, des terrains communaux et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales.
- Gestion et entretien du cimetière.
- Gestion des jardins familiaux, en collaboration avec l'Association des jardins familiaux du Molard.

### **Environnement :**

- Gestion du ramassage et élimination des déchets ménagers.
- Gestion et exploitation de la déchetterie communale.
- Gestion et entretien des installations sportives.
- Gestion et entretien des parcs, places de jeux et fontaines.
- Travaux de créations paysagères.
- Gestion des nuisances environnementales, en collaboration avec l'Etat de Vaud.

## **BUREAU TECHNIQUE – DIRECTION DES TRAVAUX**

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies sur l'année par le bureau technique du ST, en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

La direction a établi 7 préavis et 75 rapports à la Municipalité, a géré 147 adjudications ou commandes et 1'166 factures.

## **Avant-projets**

Le service a réalisé ou piloté les études d'avant-projets des travaux suivants :

- Etude de sécurisation du trottoir du chemin de la Raye.
- Etude préalable du réaménagement de la RC82 (Pont-Bleu/Tir-Fédéral) en collaboration avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) de l'Etat de Vaud, l'EPFL, les Communes de Chavannes-près-Renens et Crissier et le SDOL.
- Participation aux groupes techniques pour les projets de requalification de la RC1a, étapes 2 (EPFL/UNIL) et 3 (Venoge/Pré-Fleuri).
- Etude et réalisation de l'appel d'offres pour l'externalisation des levées des déchets.
- Etude de la réfection de la chaussée de la rue du Villars.
- Etude préalable du réaménagement de la plaine du Croset.
- Etude pour l'amélioration du carrefour route du Bois/chemin de la Motte.

## **Projets définitifs**

Le bureau technique a également dirigé ou piloté la réalisation des chantiers ou projets suivants :

- Création d'un giratoire au croisement Tir-Fédéral/Glycines (gare de Renens), en collaboration avec les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier et Renens.
- Création d'enclos à containers en commun, quartiers Villars et Vignes.
- Etude du réaménagement du chemin du Bochet : projet définitif et dossier d'appel d'offres.
- Etude pour la création d'une place de jeux au chemin des Esserts, sur l'ancienne parcelle Domino.
- Réfection des revêtements bitumineux du giratoire rue du Villars/route du Bois et du chemin des Clos.

- Gestion de l'extension du système d'information du territoire (SIT) communal.
- Réaménagement de la déchetterie communale.
- Etude pour la création d'un columbarium au cimetière.



### Coordination interservices et autres projets

Nous avons également collaboré aux activités suivantes :

- Coordination interservices pour l'ensemble des projets de travaux de la Commune avec Eauservice, le Service du gaz de Lausanne, le SIE SA et la section épuration.
- Coordination interne technique: Service des bâtiments, section épuration, Service de l'urbanisme, Police des constructions, Police de l'Ouest.
- Participation pour les projets routiers à des séances et études dans le cadre du SDOL et du PALM.
- Participation à diverses séances visant à établir une coordination générale des chantiers de l'Ouest.
- Participation au groupe de travail des communes de l'Ouest pour la gestion des déchets.

### TRAVAUX: CONSTRUCTION, ENTRETIEN

#### Entretien et extension de l'éclairage public (EP)

En 2014, nous avons poursuivi les travaux d'amélioration et d'extension de l'éclairage public.

- L'EP a fonctionné durant 4'158 heures.

- Le parc d'éclairage public de notre Commune compte 1'048 luminaires en décembre 2014, avec une puissance installée qui est passée de 118 kW au mois de janvier, à 119.1 kW en décembre, soit une augmentation de 1.1 %.
- Les tournées de nuit du SIE SA ont permis de lancer 54 missions d'intervention, évitant ainsi de longues périodes de pannes.
- Le SIE SA est intervenu 78 fois pour changer des lampes ou effectuer des réparations.
- Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours, a été respecté dans près de 90 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 6 jours.
- 13 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.
- Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :
  - 109 remplacements de lampes ;
  - 222 contrôles électriques qui ont permis de détecter 7 départs présentant des défauts (soit 3 % de défauts sur les contrôles réalisés) ;
  - 213 contrôles mécaniques de mâts, dont 23 mâts avec des défauts minimes à surveiller (11 % des mâts contrôlés) et 1 mât dangereux à déposer en urgence (0.5 % des mâts contrôlés).
- A fin 2014, il ne reste que 3 lampes à vapeur de mercure à éliminer d'ici à fin 2015, situées au chemin du Croset et à la rue du Villars.
- Depuis 2013, des séances mensuelles entre le SIE SA et la Commune sont organisées afin d'améliorer la coordination des activités de l'éclairage public.

#### Giratoire des Glycines

Dans le cadre du futur réaménagement de la place sud de la gare de Renens, et afin de garantir les aménagements des transports publics et des espaces piétons, l'adaptation du carrefour Tir-Fédéral/Glycines est nécessaire. Les objectifs principaux de ce projet sont les suivants :

- Réalisation d'un terminus pour le futur tracé de la ligne n° 25 des TL.
- Création d'un giratoire au droit du carrefour Tir-Fédéral/Glycines, afin que les bus de la ligne n° 25 puissent rebrousser chemin.
- Modération de la vitesse du trafic.
- Adaptation et renforcement de la chaussée.
- Réaménagement de l'espace public de cette zone, y compris adaptation du mobilier urbain.
- Adaptation de l'éclairage public.

Ce projet a fait l'objet d'un préavis inter-communal et la direction du projet est assumée par les Communes de Chavannes-près-Renens et d'Ecublens. Les travaux ont débuté en septembre 2013 et se sont terminés en octobre 2014. Le tapis définitif sera posé en été 2015.

### Déchetterie communale

Suite au changement d'affectation de la parcelle et à l'acceptation des crédits nécessaires par le Conseil communal, les travaux de réfection de notre déchetterie ont pu débuter fin 2013 pour se terminer fin septembre 2014. Grâce à un phasage très spécifique, la déchetterie est restée ouverte pendant toute la durée des travaux. Pas moins de 20 entreprises ont œuvré sur ce chantier, sous la direction du Service des travaux. Différents problèmes techniques et organisationnels ont dû être résolus :

- Tassement de la décharge.
- Stabilisation des murs des quais existants.
- Maintien de l'exploitation de la déchetterie durant l'ensemble des travaux.
- Lien entre les interfaces informatiques pour les contrôles d'accès.
- Etanchéité des revêtements en lien avec la présence de la décharge des Fontanettes.





Le vendredi 3 octobre 2014 a eu lieu l'inauguration du site. Sous un soleil radieux, environ 500 personnes sont venues découvrir cette nouvelle déchetterie, bien plus vaste, plus pratique et avec un nombre de déchets repris bien plus important. De nombreux stands de sensibilisation à la gestion et au traitement des déchets ont permis aux visiteurs de s'informer sur les différentes filières de recyclage. Outre un concours sur les déchets, les enfants ont aussi pu participer et réaliser des bricolages et des jeux, et prendre part à un lâcher de ballons.

Après la partie officielle présidée par le Syndic, M. Pierre Kaelin, et le Conseiller municipal des travaux, M. Christian Maeder, une démonstration de hip-hop a eu lieu par un groupe de jeunes filles, championnes de Suisse et qui ont participé au championnat du monde. Le vin communal a été fort apprécié par les visiteurs et les différents buffets à disposition ont permis à chacun de profiter pleinement de ce moment convivial.

## REFECTION ET ENTRETIEN DES ROUTES

Le patrimoine routier de notre Commune comprend les routes communales, les routes cantonales en traversée de localité, les trottoirs sur l'ensemble du territoire communal, les chemins et sentiers pédestres.

Ce patrimoine représente une valeur économique de remplacement de 70 à 90 millions de francs et nécessite une gestion rigoureuse et systématique de son entretien.

Dans le cadre des travaux prévus cette année, les tronçons suivants ont été réfectionnés :

- Chemin des Clos.
- Giratoire Villars / Bois.
- Tronçon Tir-Fédéral / Villars.
- Tronçon Villars / Veilloud en tapis phono absorbant.
- Diverses réparations de nids de poules, injections de fissures.
- Pose du tapis définitif au Tir-Fédéral, zone du collège d'Epenex.



## AUTRES PROJETS

### Système d'information du territoire (SIT)

- En 2014, ce projet a peu avancé faute de temps et de ressources internes.
- Diverses séances ont eu lieu et quelques projets ont pu être mis sur le SIT.
- Une nouvelle version du Geoweb a été mise en exploitation.
- Afin de simplifier l'organisation, le ST a repris l'intégralité de la direction de ce projet, depuis octobre 2014.
- Un mandat a été attribué afin de pouvoir finaliser l'extension du SIT d'ici à fin 2015. Ce mandat externalise la maintenance et l'administration des systèmes sur notre serveur, ainsi qu'une partie de la saisie des nouvelles données ou des mises à jour des projets.
- L'équipe de projet a également été étendue afin de disposer des collaborateurs des trois services techniques.

♦ ♦ ♦ ♦

## Travaux d'entretien section voirie et espaces verts (VEV)

### Equipe VEV

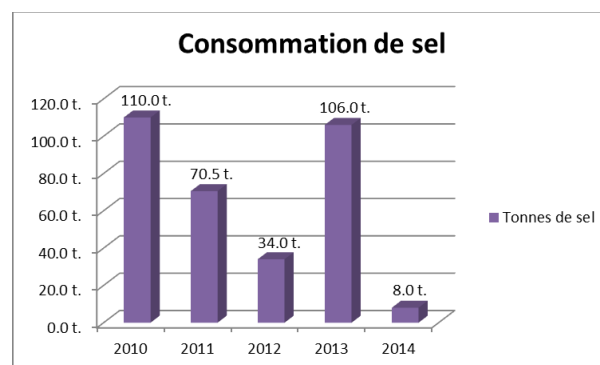
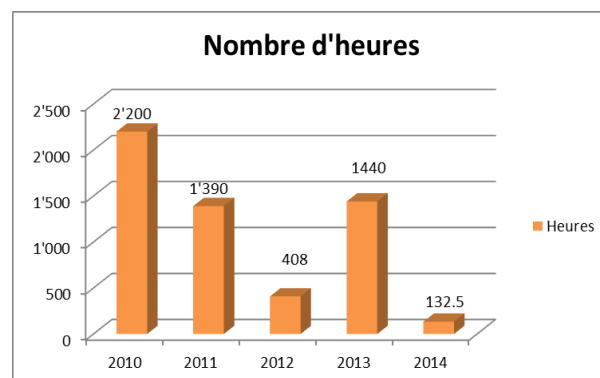
Avec plus de 21 collaborateurs, la section VEV est le secteur le plus important du service en termes de ressources humaines. Cette équipe multidisciplinaire traite de nombreuses tâches d'entretien et de créations sur le domaine public ou sur les domaines communaux :

- Entretien de la voirie, des espaces verts, des installations sportives, des places de jeux, des parcs et promenades, des cheminements.
- Entretien des forêts, des cours d'eau, levée des déchets, gestion et entretien de la déchetterie.
- Service hivernal sur le domaine public.
- Gestion des manifestations.
- Création et plantations.
- Entretien des arbres des avenues.

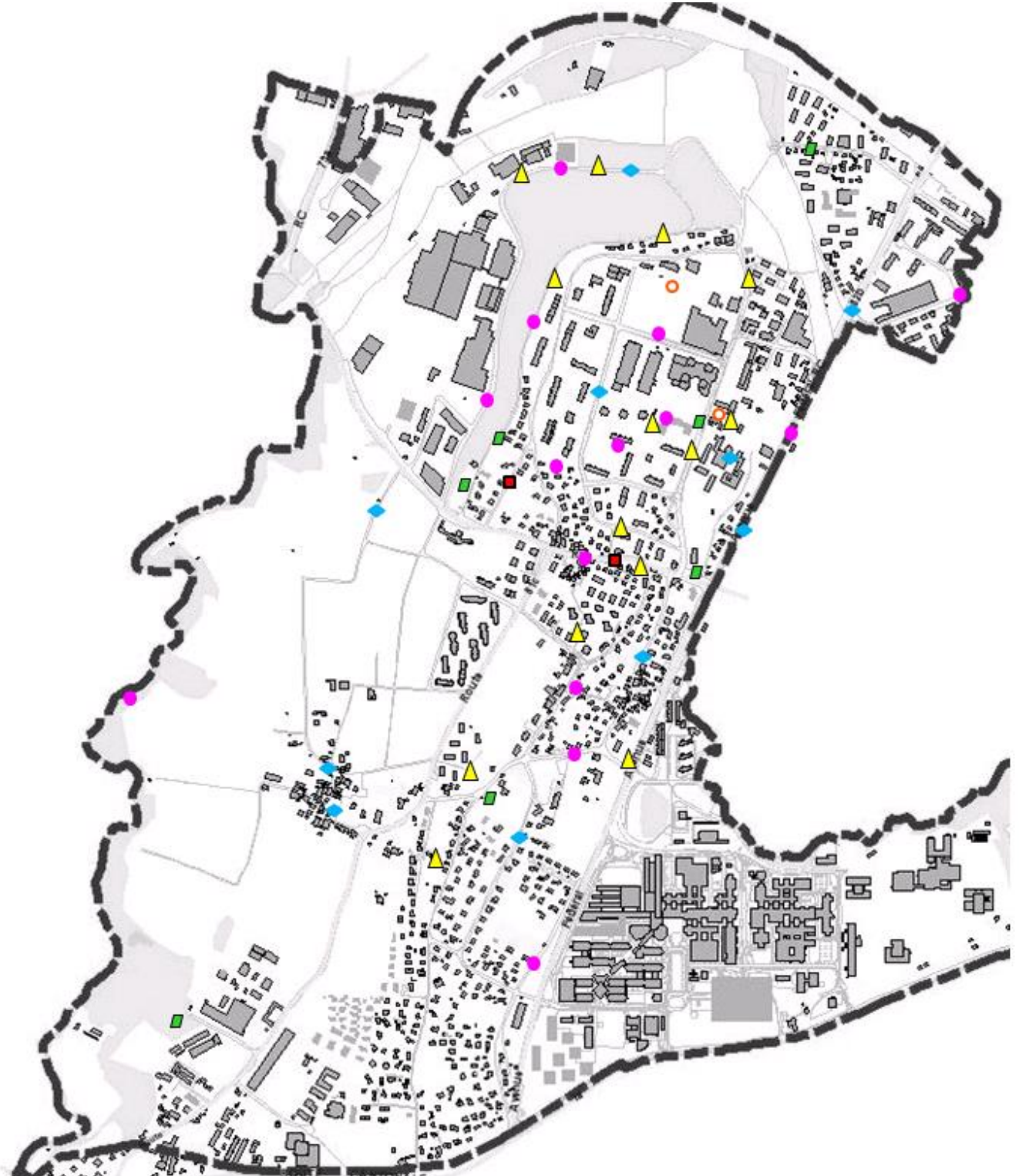
### Service hivernal

L'hiver 2013/2014 a été marqué par des conditions peu hivernales, avec un total de seulement 3 sorties (28 sorties durant l'hiver 2012/2013) des équipes de piquet. Ceci représente 132.5 heures de service hivernal et l'utilisation de 8 tonnes de sel.

Années	2010	2011	2012	2013	2014
Heures	2'200	1'390	408	1'440	132.5
Tonnes de sel	110 t.	70.5 t.	34 t.	106 t.	8 t.



## Emplacement des travaux d'entretien réalisés par la section VEV en 2014



### Type de travaux :

- = 13 chantiers : mobiliers urbains, bancs, poubelles, arrêts de bus, bornes.
- = 2 chantiers : bennes à ordures, déchets divers, enclos à containers.
- ▲ = 17 chantiers : clôtures, barrières, chicanes, panneaux d'affichage et d'élection, potelets, signalisation.
- ◆ = 11 chantiers : routes, chemins, trottoirs, regards, bordures, fontaines.
- = 9 chantiers : plantations, chantiers espaces verts et paysagers, murs.
- = 4 chantiers : places de jeux, loisirs, skate parc, installations sportives.

**56 chantiers : total des chantiers réalisés par la section VEV en 2014.**

## Domaines et environnement

### Déchets

L'année 2014 a été une année de consolidation après l'introduction de la taxe sur les déchets.

Les chiffres des statistiques se sont stabilisés en 2014 et mettent en évidence un très bon tri des déchets par notre population.

#### Levée des déchets

En 2014, l'augmentation de la population a été relativement stable (+ 172 personnes).

Pour information, voici les tonnages de ces 3 dernières années :

- **2014 → 1'177 tonnes.**
- 2013 → 1'094 tonnes.
- 2012 → 2'102 tonnes.

Le tonnage des ordures ménagères a quelque peu augmenté par rapport à 2013, en relation avec l'augmentation de la population mise en évidence précédemment. Par ailleurs, les autres déchets collectés au porte-à-porte ont, quant à eux, diminué et représentent les tonnages suivants :

- Compostables : **769 tonnes** (819 tonnes en 2013).
- Papier/carton : **731 tonnes** (742 tonnes en 2013).
- Verre : **354 tonnes** (365 tonnes en 2013).

#### Prévention et sensibilisation

L'année 2014 a fait l'objet d'une campagne de sensibilisation concernant les sacs compostables adaptés à la levée des déchets organiques, ainsi que pour présenter les nouveaux bacs disponibles à la déchetterie pour ce type de déchets. Ces informations ont été diffusées via le flyer d'invitation à l'inauguration de la nouvelle déchetterie communale.

Le calendrier des déchets a été conçu, comme chaque année, par un groupe de travail composé de représentants de l'ensemble des communes de l'Ouest. Le contenu de base est identique pour les communes de notre district et les thèmes

d'information abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année. Nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas pour le graphisme et l'impression des dépliants « recyclo ». Par ailleurs, M. P.-A. Meylan, Adjoint du Chef de service, a été nommé Président du groupe de travail pour 2014.

Cette année, l'accent a été porté plus particulièrement sur le thème du dépôt de déchets sauvages sur le domaine public.

#### Déchetterie communale

Notre déchetterie a été très sollicitée cette année. Les entrées de véhicules enregistrées en 2014 se montent à 18'281 (14'375 en 2013). Cette augmentation est due au respect du tri par les citoyens et également aux nouvelles infrastructures en place depuis fin septembre.

Le tonnage traité à la déchetterie a également augmenté cette année en passant de 1'448 tonnes en 2013 à **1'606 tonnes** en 2014.

#### Ratio revalorisation

Grâce à l'introduction de la taxe au sac et à la contribution de chacun au tri des déchets, nous avons atteint un ratio de revalorisation des déchets ménagers qui se monte à **72 %** !

Pour rappel, cela fait maintenant 4 ans que la Commune d'Ecublens a atteint la fourchette inférieure de l'objectif fixé par la Municipalité en 2009 : « améliorer le tri des déchets et atteindre, d'ici à 2020, une revalorisation de 55 à 60 % des déchets d'Ecublens produits par les ménages ».

Comme nous le pensions, la taxe au sac a fortement incité les citoyens à trier leurs déchets. L'objectif fixé par la Municipalité a donc été largement atteint et même dépassé !

#### Revalorisation, recyclage

Les destinations des différents déchets traités ou revalorisés sont :

- Ordures ménagères (porte-à-porte) : incinération ⇒ Tridel SA.
- Papier (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Thévenaz-Leduc Sirec SA (TLS).



- Verre (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Valorsa SA.
- Déchets compostables/verts : revalorisation ⇒ Germanier Ecorecyclage SA.
- Encombrants : incinération ⇒ Tridel SA.
- Pet : revalorisation ⇒ Pet recycling.
- Aluminium : revalorisation ⇒ Igora.
- Huiles usagées : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Textiles usagés : récupération ⇒ Textura et Texaid.
- Déchets spéciaux des ménages : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Fer blanc : revalorisation ⇒ TLS.
- Bois : revalorisation ⇒ Germanier Ecorecyclage SA et Retripa SA.
- Capsules Nespresso : récupération ⇒ TLS.
- Déchets inertes : récupération ⇒ Tinguely service de voirie SA.
- Pneus : récupération ⇒ TLS.
- Polystyrène expansé : revalorisation ⇒ Centre intercommunal de logistique (CIL) à Malley.
- Plastiques « durs » et flaconnages : revalorisation ⇒ Retripa SA.

#### **Société de gestion des déchets du périmètre Ouest (Valorsa SA – Penthaz)**

Durant l'année écoulée, les activités ont été les suivantes :

- Représentation du périmètre au sein de la société Tridel SA et Valorsa SA.
- Nomination de M. Christian Maeder, Conseiller municipal, comme membre de l'organe de contrôle de la taxe au sac, représentant le périmètre de Valorsa.

*Marcos Morano, ingénieur  
Chef du Service des travaux,  
infrastructures, domaines et environnement*

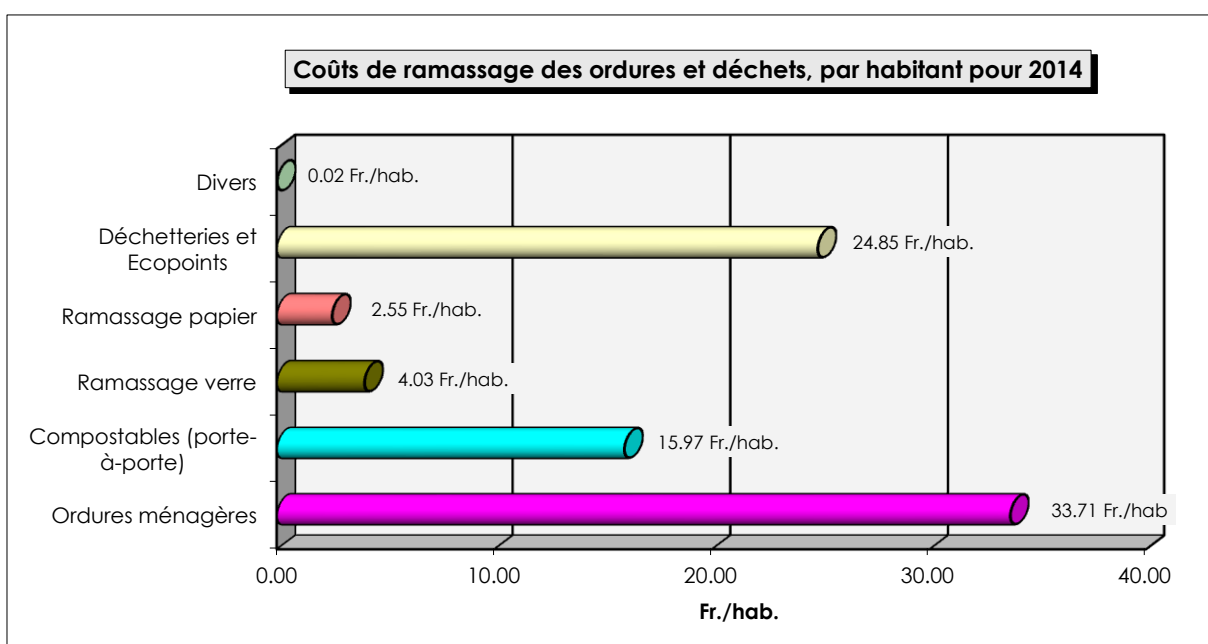
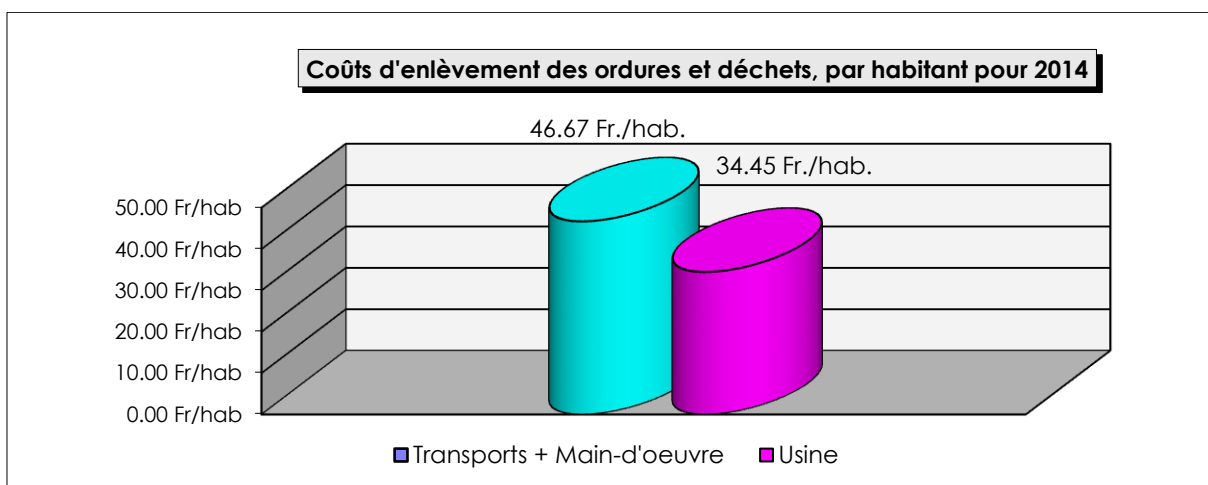
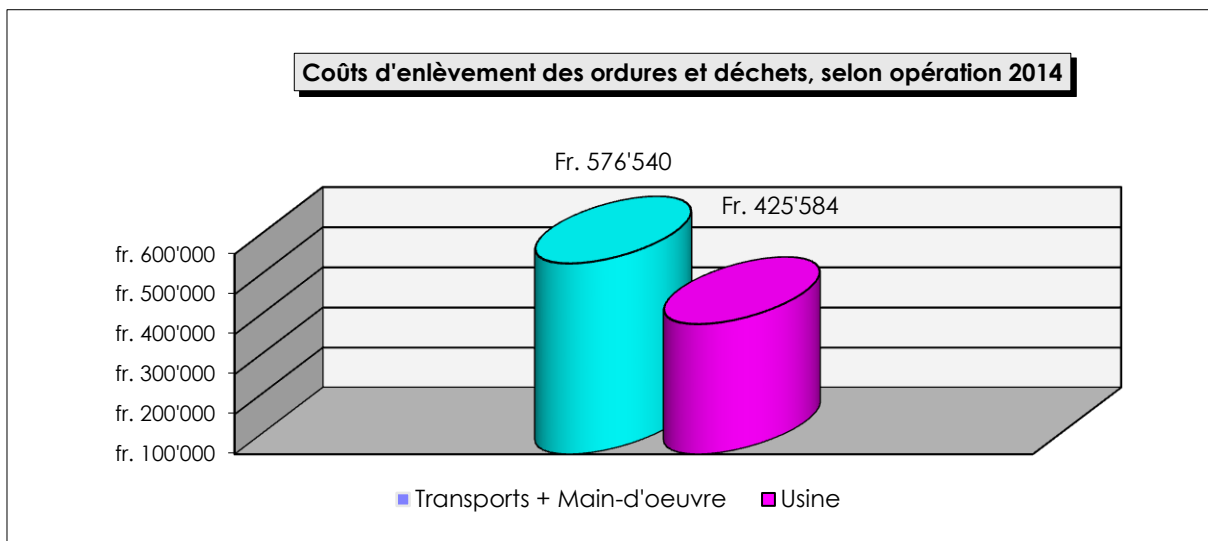
**Coûts d'enlèvement des ordures et déchets, par habitant, selon type de ramassage 2014**

Type	Total			Transports + Main-d'œuvre			Usine			Rétrocession
	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %	Total
<b>Total</b>	<b>81.12</b>	<b>Fr. 1'002'124</b>	<b>100.00</b>	<b>46.67</b>	<b>Fr. 576'540</b>	<b>57.53</b>	<b>34.45</b>	<b>Fr. 425'584</b>	<b>73.82</b>	<b>Fr. -414'375</b>
<b>Ordures ménagères</b>	<b>33.71</b>	<b>Fr. 416'385.23</b>	<b>41.55</b>	14.30	Fr. 176'670.40	17.63	19.41	Fr. 239'714.84	41.58	Fr. -414'374.56
<b>Compostables (porte-à-porte)</b>	<b>15.97</b>	<b>Fr. 197'261.67</b>	<b>19.68</b>	9.62	Fr. 118'886.67	11.86	6.34	Fr. 78'375.00	13.59	
<b>Ramassage verre</b>	<b>4.03</b>	<b>Fr. 49'794.47</b>	<b>4.97</b>	3.51	Fr. 43'364.44	4.33	0.52	Fr. 6'430.03	1.12	
<b>Ramassage papier</b>	<b>2.55</b>	<b>Fr. 31'452.07</b>	<b>3.14</b>	4.91	Fr. 60'661.67	6.05	-2.36	Fr. -29'209.60	-5.07	
<b>Déchetteries et Ecopoints</b>	<b>24.85</b>	<b>Fr. 307'022.09</b>	<b>30.64</b>	14.33	Fr. 176'956.76	17.66	10.53	Fr. 130'065.33	22.56	
<b>Divers</b>	<b>0.02</b>	<b>Fr. 208.60</b>	<b>0.02</b>		Fr. -	-	0.02	Fr. 208.60	0.04	

**Remarques :**

Prix de revient de la main-d'œuvre : Fr. 48.00

En divers on considère : les déchets carnés



**Bilan déchets - levée porte-à-porte + déchetterie communale,  
Ecopoints et déchetterie mobile pour l'année 2014 – Bilan**

		2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Population</b>		10'909	11'045	11'341	11'499	12'181	12'353
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	2'083 t	2'020 t	2'045 t	2'102 t	1'094 t	1'177 t
	Papier / Carton	535 t	581 t	619 t	627 t	742 t	730 t
	Verre	372 t	339 t	336 t	355 t	365 t	367 t
	Compost / Végétaux	291 t	417 t	434 t	491 t	819 t	784 t
	<b>Total levée porte-à-porte</b>	<b>3'281 t</b>	<b>3'357 t</b>	<b>3'433 t</b>	<b>3'576 t</b>	<b>3'020 t</b>	<b>3'059 t</b>

Déchetteries - Ecopoints	Encombrants	133 t	115 t	112 t	103 t	115 t	124 t
	Papier / Carton (déchetterie)	124 t	115 t	139 t	112 t	115 t	100 t
	Verre (déchetterie)	47 t	41 t	39 t	35 t	38 t	39 t
	Compost / Végétaux (déchetterie)	650 t	490 t	597 t	591 t	553 t	763 t
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	74 t	77 t	69 t	80 t	104 t	100 t
	Bois	223 t	213 t	226 t	220 t	233 t	259 t
	Huiles (litres)	6 t	9 t	6 t	5 t	4 t	4 t
	Inertes	79 t	122 t	129 t	197 t	232 t	200 t
	Plastiques	13 t	20 t	18 t	24 t	45 t	51 t
	Autres	36 t	22 t	4 t	5 t	7 t	11 t
	<b>Total déchetterie</b>	<b>1'385 t</b>	<b>1'224 t</b>	<b>1'336 t</b>	<b>1'371 t</b>	<b>1'448 t</b>	<b>1'651 t</b>
<b>Total bilan</b>	<b>4'666 t</b>	<b>4'581 t</b>	<b>4'769 t</b>	<b>4'947 t</b>	<b>4'468 t</b>	<b>4'709 t</b>	

Base de calcul pour les huiles usées : 1 litre = 0.85 kg

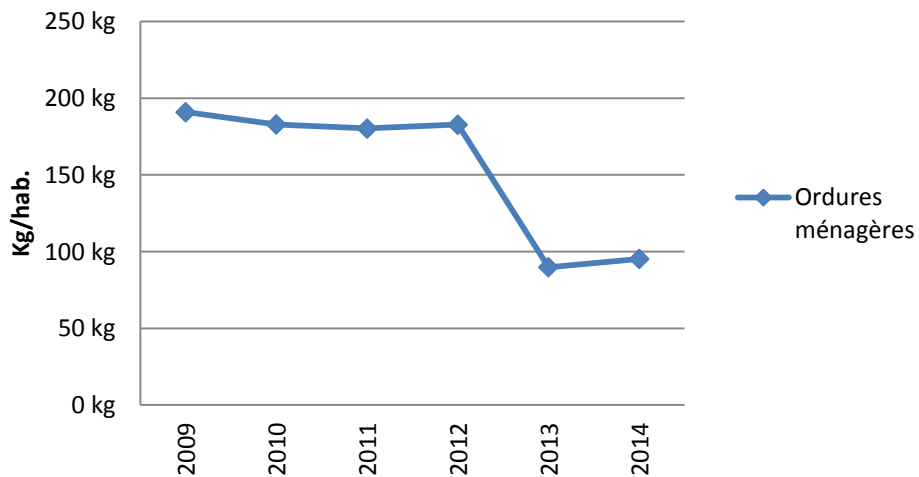
Base de calcul pour les déchets inertes : 1 m<sup>3</sup> = 1'300 kg

<b>Kg/habitant/an</b>		2009	2010	2011	2012	2013	2014
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	191 kg	183 kg	180 kg	183 kg	90 kg	95 kg
	Papier / Carton	49 kg	53 kg	55 kg	55 kg	61 kg	59 kg
	Verre	34 kg	31 kg	30 kg	31 kg	30 kg	30 kg
	Compost / Végétaux	27 kg	38 kg	38 kg	43 kg	67 kg	63 kg
	<b>Total levée porte-à-porte</b>	<b>301 kg</b>	<b>304 kg</b>	<b>303 kg</b>	<b>311 kg</b>	<b>248 kg</b>	<b>248 kg</b>

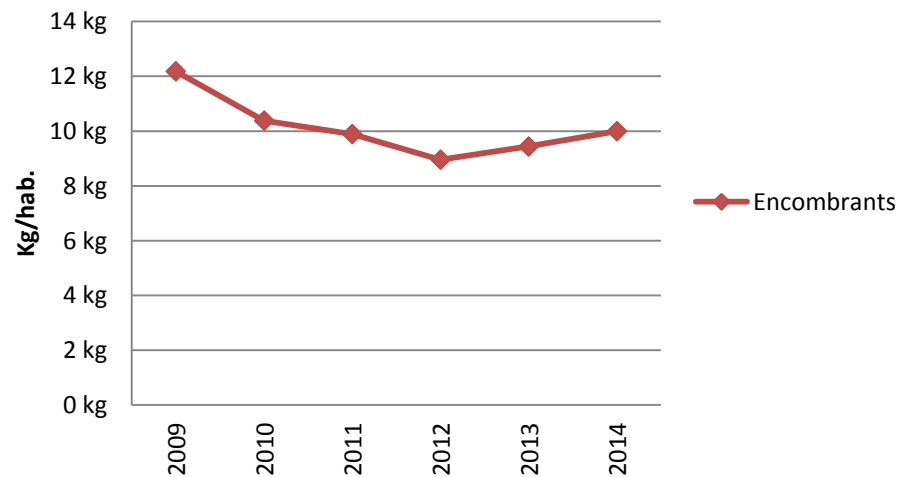
Déchetteries - Ecopoints	Encombrants	12 kg	10 kg	10 kg	9 kg	9 kg	10 kg
	Papier / Carton (déchetterie)	11 kg	10 kg	12 kg	10 kg	9 kg	8 kg
	Verre (déchetterie)	4 kg	4 kg	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg
	Compost / Végétaux (déchetterie)	60 kg	44 kg	53 kg	51 kg	45 kg	62 kg
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	7 kg	7 kg	6 kg	7 kg	9 kg	8 kg
	Bois	20 kg	19 kg	20 kg	19 kg	19 kg	21 kg
	Huiles (lt)	1 kg	1 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg
	Inertes	7 kg	11 kg	11 kg	17 kg	19 kg	16 kg
	Plastiques	1 kg	2 kg	2 kg	2 kg	4 kg	4 kg
	Autres	3 kg	2 kg	0 kg	0 kg	1 kg	1 kg
	<b>Total déchetterie</b>	<b>127 kg</b>	<b>111 kg</b>	<b>118 kg</b>	<b>119 kg</b>	<b>119 kg</b>	<b>134 kg</b>

<b>Taux de recyclage</b>	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<i>Taux</i>		54 %	55 %	55 %	73 %	72 %
Incinérables (kg/hab)	203 kg	193 kg	190 kg	192 kg	99 kg	105 kg
Recyclables (kg/hab)	225 kg	221 kg	230 kg	239 kg	267 kg	276 kg
<b>TOTAL (kg/hab)</b>	<b>428 kg</b>	<b>415 kg</b>	<b>421 kg</b>	<b>430 kg</b>	<b>367 kg</b>	<b>381 kg</b>

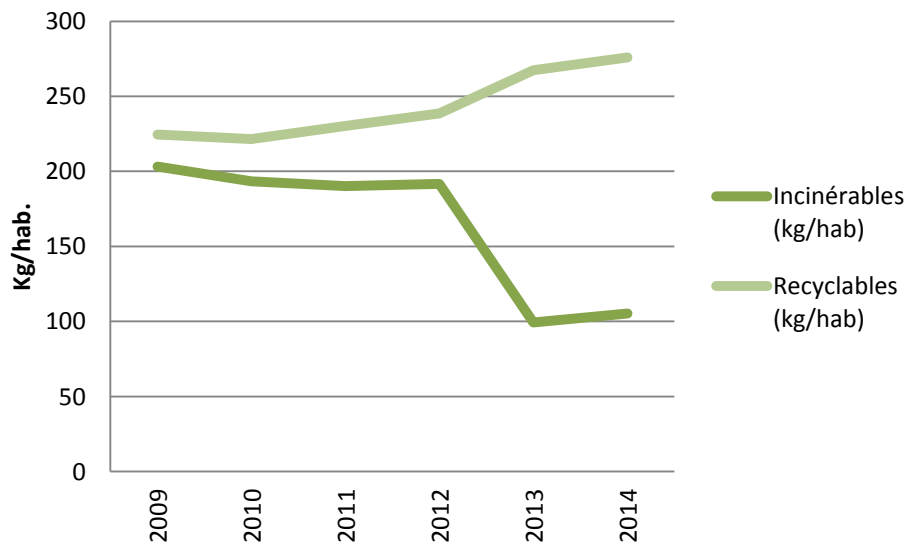
### Evolution des ordures ménagères



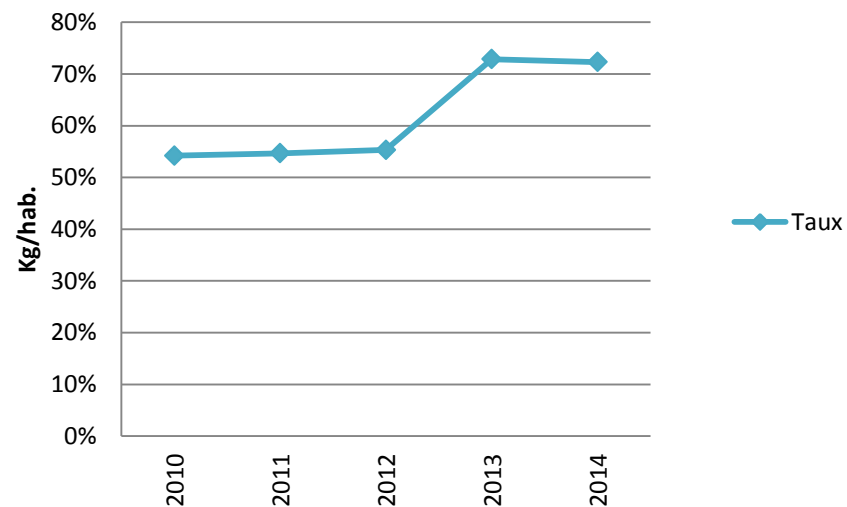
### Evolution des encombrants



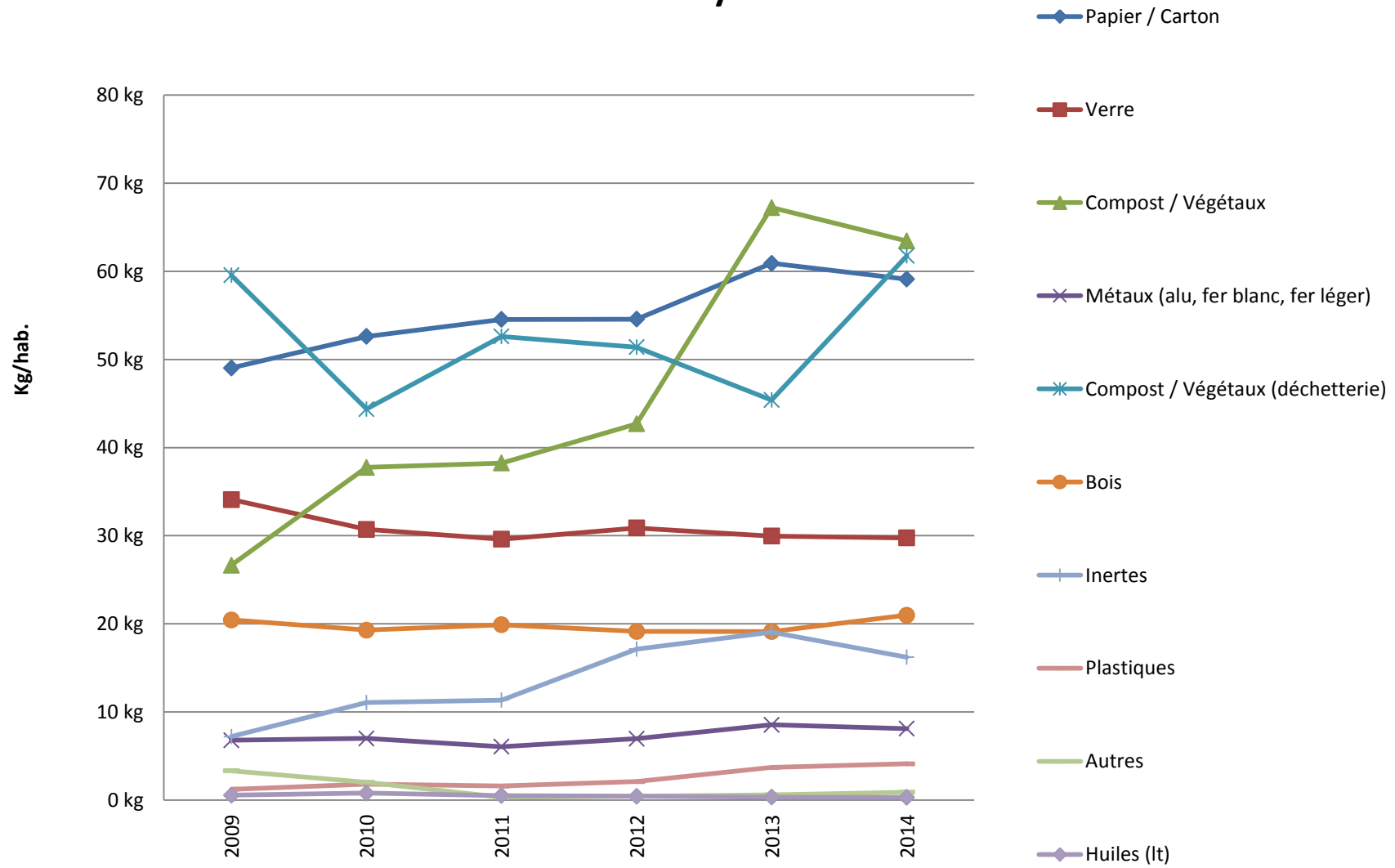
### Incinérables et recyclables



### Evolution du taux de recyclage



# Les recyclables



## Forêts



La surface de notre propriété, soumise au régime forestier, est de 32 ha (hectares). La possibilité annuelle de coupe est de 280 m<sup>3</sup> (m<sup>3</sup> tige) afin de garantir l'équilibre dans la répartition des classes d'âges. Tous ces éléments se trouvent dans le plan de gestion forestier qui a été révisé en 2014 et validé par la Municipalité. Précisons que, depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives des labels « FSC » (Forest Stewardship Council, no 1253) et « PEFC » (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) ; dès lors, nos exploitations répondent aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

### Subventions, projet soins aux rajeunissements 2012-2015

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des chantiers, ainsi que le suivi financier des projets.

### Subventions, projet de forêts protectrices 2012-2015

Tous les travaux d'exploitation et de sylviculture, compris dans le périmètre du projet de forêts protectrices de la Sorge et de la Venoge, sont indemnisés sur la base de forfait à l'unité. Le but de ces projets est de limiter les embâcles de bois en travers de la rivière qui pourraient mettre en péril les entrées de voûtage. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des

chantiers ainsi que le suivi financier des projets.

### Organisation du Service forestier communal

La Commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge ; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois, incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec M. Christian Maeder, Conseiller municipal, et M. Marcos Morano, Chef de service. L'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la Loi forestière et au plan de gestion forestier. Après analyse des prix, les travaux de façonnage et de débardage ont été exécutés par une entreprise forestière. Les autres travaux ont été exécutés par le Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement, sous la responsabilité de M. Tabozzi, forestier-bûcheron.

## TRAVAUX ENTREPRIS DURANT L'ANNEE

### Plantations, fauchage

Zones de plantations forestières (1'600 m<sup>2</sup>)

Nous avons procédé aux plantations de buissons, cerisiers et noyers à l'ouest sur la route de la Pierre, à proximité des jardins familiaux, ainsi que dans la zone « Château de la Motte ».

### Sylviculture et fauchage (35'900 m<sup>2</sup>)

Travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Dans les plantations, deux fauchages sont accomplis chaque année et, lorsque les arbres atteignent une hauteur de 2 mètres, nous procédons, tous les 5 ans, à une sélection des tiges.

### Exploitations forestières normales (99 m<sup>3</sup>)

Durant cet exercice, nous avons exploité le secteur forestier suivant :

- Le long du chemin de la Motte, sous forme de coupe de réalisation pour assurer la sécurité ; hêtres, chênes.

### Exploitations forestières forcées (chablis) (56 m<sup>3</sup>)

Le terme « chablis » désigne les arbres qui sont soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le garde forestier procède à une tournée d'inspection sur l'ensemble des propriétés forestières communales situées à proximité d'infrastructures.

### Exploitation forestière du projet forêts protectrice 2012-2015 (0 m<sup>3</sup>)

Durant cet exercice, nous n'avons pas entrepris de travaux dans le cadre de ce projet.

### Mise de bois de feu

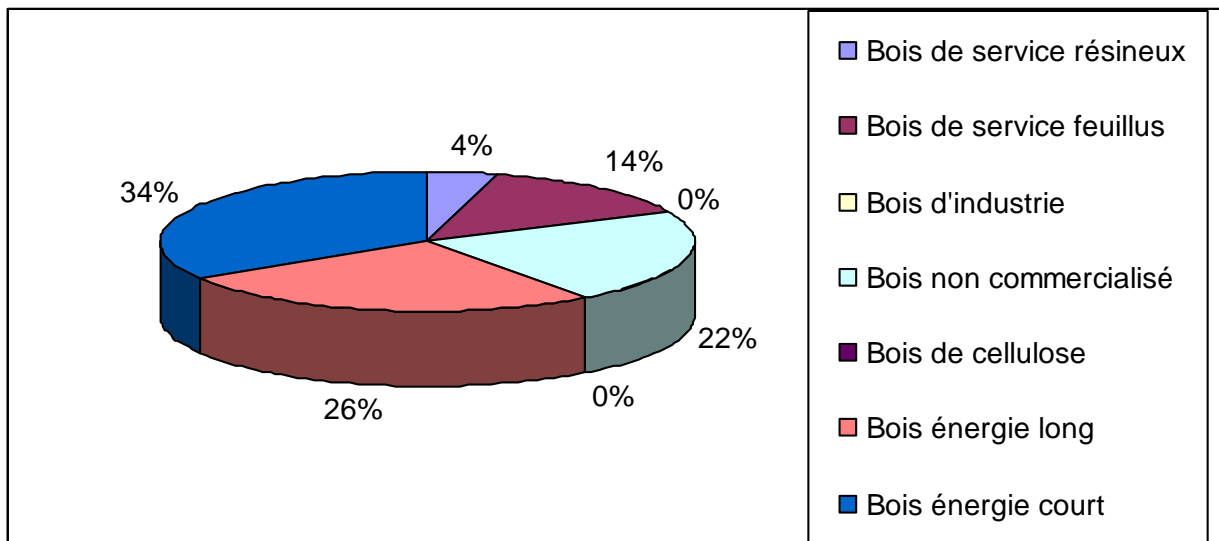
La manifestation a eu lieu le samedi 29 mars 2014 et 70 stères ont été mis en vente et ont trouvé preneur.

### Génie forestier

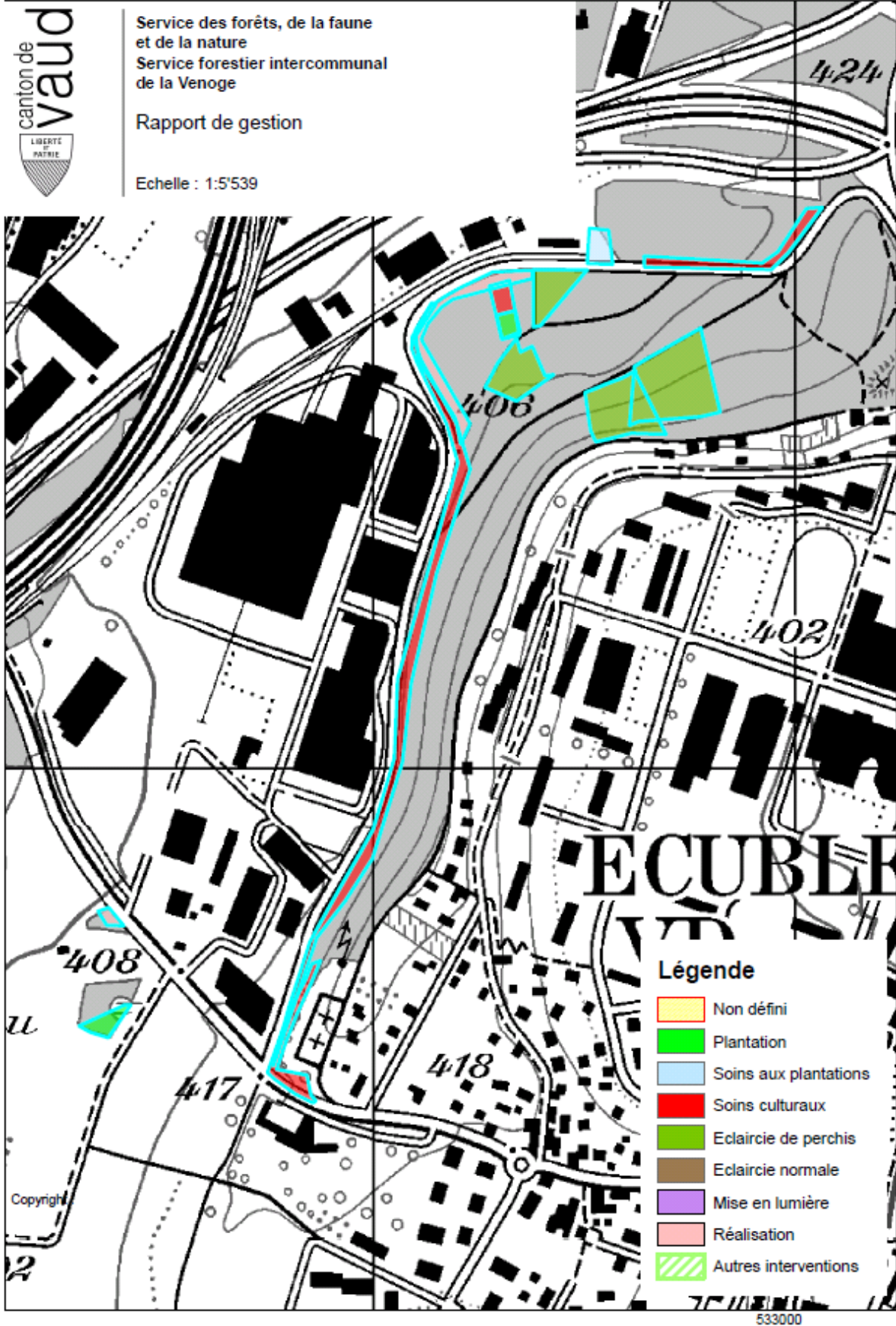
#### Entretien des chemins et du réseau des fossés ouverts

Ce chapitre concerne l'entretien annuel des chaussées à camions situées en forêt ou en lisière, qui impliquent l'émondage de leurs bords, la réfection des pistes de débardage, l'ouverture des fossés d'évacuation des eaux et les sentiers pédestres. Les travaux sont entrepris par le Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement, sauf l'émondage qui est réalisé par une entreprise forestière.

*Laurent Robert  
Garde forestier*







♦ ♦ ♦ ♦

## Service des affaires sociales et de la petite enfance

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des affaires sociales et de la petite enfance, auquel sont rattachés l'accueil familial de jour, le jardin d'enfants « Les Mouflets » et le CVE « Les Petits Loups » est composé de l'effectif suivant :

- Chef de service
- 2 assistantes 150 %
- Coordinatrice accueil familial de jour 60 %
- 2 collaboratrices administratives 80 %
- Jardin d'enfants « Les Mouflets » :  
Directrice et 2 éducatrices 170 %
- CVE « Les Petits Loups » :  
Directeur, 5 éducateurs(trices)  
et une intendante 570 %

### TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes :

- Office du logement (logements communaux et subventionnés, Commission d'attribution de la Résidence du Bois, soutien divers, procédures d'expulsion).
- Octroi des aides et subsides communaux.
- Gestion des mesures d'allègement de la taxe au sac (distribution de sacs gratuits).
- Aînés (Quartiers solidaires, sortie annuelle, nonagénaires).
- Office du travail, registre des entreprises (en cours de transfert au Service des finances).
- Accueil familial de jour (recrutement des accueillantes, placement des enfants).
- Administration de l'AJESOL (prestations de service au profit de l'association).
- Administration du jardin d'enfants « Les Mouflets » et du CVE « Les Petits Loups ».

### PREAMBULE

C'est le 1<sup>er</sup> janvier que nous avons eu le plaisir d'accueillir au sein de notre service le personnel de la garderie « Vanille-Chocolat ». Après une année 2013 où le personnel est passé par tous les tourments avant la confirmation de la reprise de l'exploitation par la Commune, cette année 2014 laissera certainement un meilleur souvenir à une équipe qui a dû à nouveau s'investir énormément, mais cette fois pour préparer l'installation et l'intégration de ses nouveaux locaux au chemin de la Forêt. Avec ce déménagement et un nouveau nom, le personnel du CVE « Les Petits Loups » a cette fois définitivement tourné la page et voit à nouveau l'avenir avec sérénité.

Toujours au sujet des reprises d'exploitation, c'est également au début de l'année que le comité de l'Association des parents pour la petite enfance (APPE) s'est approché du service pour annoncer sa difficulté à assurer la gestion du CVE Domino depuis son agrandissement. Ainsi, après avoir obtenu l'accord du Conseil communal dans sa séance de mai, un travail conséquent a été entrepris, en collaboration avec le Service des ressources humaines, pour que cette structure d'accueil de 102 places puisse intégrer le giron communal le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Les activités en lien avec l'administration du réseau d'accueil de jour des enfants, prestation assurée au profit de l'AJESOL, continuent à se développer. Si notre service a pour tâches principales l'administration générale du réseau et son financement, il a également le mandat, avec le Comité directeur, d'en maîtriser les coûts. A cet effet, l'inscription centralisée pour l'ensemble du réseau a été mise en ligne durant l'été et une application pour la gestion des placements est à disposition des structures depuis l'automne.

Concernant le logement, c'est dès le 1<sup>er</sup> mars que les 54 nouveaux logements subventionnés, construits par La Maison Ouvrière au chemin de la Forêt, ont vu arriver leurs premiers locataires. La procédure d'attribution n'a pas été simple au vu du nombre très important de dossiers qu'il a fallu traiter (plus de 120), en collaboration avec la gérance en charge de ce

locatif. La mise sur le marché de ces logements a pu démontrer, si besoin était, que la nécessité de logements à loyers modérés est grande et que la problématique des petits appartements, moins chers mais sur-occupés, est bien réelle.

Logement toujours avec la poursuite de l'application du « Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens » au bâtiment du chemin de Veilloud 5-7 auquel les derniers appartements seront soumis début 2015 selon les échéances des baux. Une partie des logements de la route du Bois 2-4 ont également pu basculer sous le nouveau régime en fonction des changements de locataires et en respectant le droit du bail.

D'une manière générale, l'ensemble des prestations du service continue à évoluer, ceci en lien avec le développement de notre Ville et des réponses à apporter aux attentes de la population. C'est pourquoi, en prenant également en considération la très forte augmentation de la taille du service avec l'arrivée des deux centres de vie infantine (Les Petits Loups et Domino), la Direction du service a souhaité procéder à une étude devant permettre d'envisager une réorganisation. Cette étude débouchera sur des propositions qui seront faites début 2015 à la Municipalité.

Enfin, du côté du groupe « les 55 + d'Ecublens » qui, dans le cadre du projet « Quartiers solidaires » initié en collaboration avec Pro Senectute, continue à développer ses activités, tout va bien. Bénéficiant depuis le début de l'année d'un local attitré au chemin de Veilloud 5, ses membres peuvent dorénavant se réunir facilement pour mener à bien l'organisation des différentes activités. Le projet est une grande réussite, même si des étapes sont encore à franchir avant de prétendre à une pleine autonomie du groupe au printemps 2016. L'année prochaine sera une année charnière importante à ce titre.

### **Perspectives**

Les projets initiés suivants se poursuivront ou se finaliseront en 2015 :

- La consolidation de l'AJESOL sera toujours à l'ordre du jour tout en poursuivant le développement et l'efficacité du réseau, en particulier concernant le parascolaire et l'accueil des enfants durant les vacances scolaires.
- L'introduction du RDU (revenu déterminant unifié) pour les prestations d'accueil de la petite enfance a, à nouveau, été repoussée. Un groupe auquel nous participons travaille sur un projet qui devrait déboucher sur une proposition de version simplifiée. Il faudra toutefois que les organes exécutifs et législatifs cantonaux l'acceptent en finalité.
- En ce qui concerne le logement, comme mentionné en préambule, le travail ne manquera pas dans ce domaine et le service se doit de rester attentif à la problématique locale et aux opportunités qui peuvent se présenter. La mise en œuvre du « Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens » se poursuivra, tout comme notre participation à la Plateforme logement de l'Ouest lausannois qui coordonne les actions au niveau du district.
- Pour nos aînés, et dans le cadre de « Quartiers solidaires », un soutien continuera à être apporté au groupe « 55+ » par le service. En vue du futur départ de Pro Senectute, il aura peut-être même tendance à s'intensifier.

Outre cette liste non-exhaustive des projets, la réorganisation du service en fonction de sa forte croissance sera l'objectif principal à réaliser pour sa Direction d'ici à l'été prochain.

## **AIDES COMMUNALES ET SUBVENTIONS**

### **Bons de repas**

Les bénéficiaires de prestations complémentaires, qui ont leur domicile sur la Commune, peuvent bénéficier d'un carnet de 15 bons (valeur Fr. 5.- x 15) deux fois dans l'année. Une correspondance les en informe chaque année.

Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2014

342 bénéficiaires, mais seulement 230 personnes, ont réclamé leur carnet<sup>1</sup> (soit 3'450 bons de repas).

Pour le 2<sup>e</sup> semestre 2014

352 bénéficiaires, mais seulement 207 personnes, ont réclamé leur carnet (soit 3'105 bons de repas).

3'640 bons ont été utilisés dans un restaurant d'Ecublens, 31 à Chavannes-Renens et 2'141 à Renens.

**Allocation de Noël**

Une allocation de Fr. 60.- a été versée à 342 bénéficiaires de prestations complémentaires vivant à leur domicile<sup>2</sup>, pour un montant total de Fr. 20'520.-.

**Traitement d'orthodontie**

Une participation au financement pour traitement d'orthodontie a été accordée.

**Conservatoires et écoles de musique**

Deux participations au financement des écolages auprès des conservatoires et écoles de musique ont été accordées.

**Aides financières d'urgence**

Durant l'année écoulée, 11 familles ou personnes ont bénéficié d'une aide financière :

- soit des aides pour des frais d'obsèques ;
- soit des aides casuelles diverses dans des situations particulières.

**Donations spéciales**

Grâce à la générosité de deux donateurs privés, nous avons pu, en fin d'année, d'une part, avec la collaboration du CSR, remettre à 14 familles des bons d'achat à faire valoir dans les magasins d'une grande chaîne alimentaire et, d'autre part, avec la collaboration de l'AAS, attribuer à 32 bénéficiaires ou familles des bons va-

lables au Centre commercial du Croset. Un don a également pu être effectué à l'Association « Repas du Bonheur » pour l'organisation de ses repas de fin d'année.

**Dons aux institutions – Fondations**

En fin d'année, une aide financière sous forme de dons a été octroyée à 49 institutions s'occupant, entre autres, de familles en difficultés sociales, médico-sociales ou de réinsertion professionnelle, agissant tant sur un plan local, régional, cantonal, romand, national que tiers-mondiste, pour un montant total de Fr. 29'000.-.

De nombreuses demandes de participations financières nous parviennent également en cours d'année ; il nous est difficile d'y répondre positivement au vu du budget que nous avons à disposition. Dans la mesure où ces aides sont octroyées à des associations qui font un travail souvent bénévole pour soulager les différents maux de notre société, elles sont, par transivité, destinées à favoriser l'action bénévole.

**Subventions aux institutions et associations**

Les institutions et associations suivantes bénéficient d'une subvention annuelle :

- Afiro
- Association des familles du Quart Monde de l'Ouest lausannois
- Association Destiny
- Association Lire et Ecrire
- Association Présence, aumônerie de rue
- Centre social protestant
- Club des aînés de la paroisse de Chavannes-Epenex
- Entraide familiale de Renens et environs
- Fédération vaudoise de coopération
- Français en jeu
- Le Défi, permanence chômage
- Medair.

Montant total des subventions octroyées : Fr. 64'828.35.

**Mesures sociales d'allègement de la taxe au sac**

En application de la directive sur les mesures sociales d'allègement de la taxe, 2'310 bons (2'590 en 2013), permettant de

<sup>1</sup> Il va sans dire que les carnets sont envoyés aux personnes à mobilité réduite et qui en font la demande.

<sup>2</sup> Cette allocation n'est pas versée aux personnes vivant en EMS.

retirer un rouleau de 10 sacs de 35 litres, ont été distribués, soit :

650 bons suite à une naissance, 1'415 pour des enfants jusqu'à 3 ans et 245 sur attestation médicale en raison de problème d'incontinence ou autre maladie.

### Nonagénaires – Entrée dans la 100<sup>e</sup> année et plus

Les Autorités communales ont fêté en 2014 :

- 23 nonagénaires (17 à domicile et 6 en EMS) qui ont chacun reçu une édition originale d'un journal du jour de leur naissance et une terrine de fleurs des mains du (de la) représentant(e) de la Municipalité. Ces deux objets accompagnent la traditionnelle tourte pour les personnes se trouvant en EMS et le fauteuil voltaire ou un autre cadeau au choix pour les jubilaires résidant à domicile.
- 1 x 100<sup>e</sup> et 1 x 102<sup>e</sup>.

### Sortie des aînés

Le mercredi 18 juin 2014, 420 participants (sur 1'765 invités) ont pris part à la traditionnelle sortie des aînés.

Les réjouissances ont eu lieu au Palais des Festivités à Evian.

La journée fut rythmée au son de l'accordéon de M. Chapuis et des tours de magie du clown Kikou.

Il est important de savoir qu'il devient très difficile de trouver des lieux pouvant accueillir plus de 400 personnes et que nous devons, malheureusement, depuis quelques années, refuser des inscriptions, faute de places.



### Transport des personnes à mobilité réduite

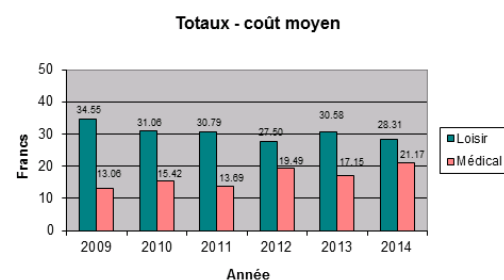
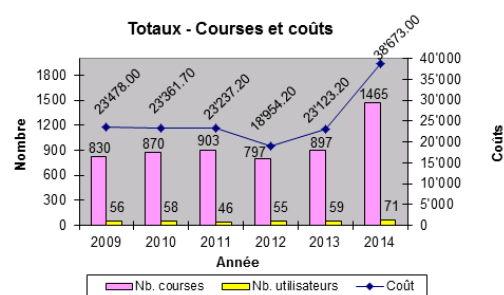
Cette prestation est offerte aux personnes vivant à domicile et ne pouvant pas utiliser les transports publics. Elle leur permet d'effectuer 8 transports par mois au prix de Fr. 3.50 par course, ce qui correspond au prix d'un billet de transports publics pour 2 zones.

Les personnes désirant bénéficier de cette prestation sont soumises à une évaluation qui s'effectue auprès du CMS qui déterminera, si le besoin est avéré, lequel des deux transporteurs officiels (THV ou Taxi Services) sera le mieux adapté.

Cette prestation est régie par une convention signée entre les communes et le Service des assurances sociales et de l'hébergement du Canton de Vaud (SASH). La collaboration a débuté en 2005. Elle découlait de la volonté du Conseil d'Etat et du Grand Conseil de promouvoir le maintien à domicile des personnes dépendantes et de celle des communes, appliquant déjà un système de subventionnement, de pouvoir maîtriser le coût moyen des courses subventionnées.

A noter la progression très importante de cette prestation qui a vu le nombre de bénéficiaires passer à 71 (+ 20 %) et le nombre de courses à 1'465 (+ 63 %). Ces chiffres ne représentent toutefois que 20,6 courses/an par bénéficiaire sur un droit de 96 courses/an.

Quelques chiffres :



	Nombre de bénéficiaires	Nombre de courses subventionnées	Coût moyen par course (en Fr.)
<b>2014</b>	<b>71</b>	<b>1'465</b>	<b>26.40</b>
<b>2013</b>	59	897	25.78
<b>2012</b>	55	797	23.78
<b>2011</b>	46	903	25.73
<b>2010</b>	58	870	26.85
<b>2009</b>	56	830	28.29
<b>2008</b>	48	811	24.24

### AUTRES TACHES

#### Ordonnances d'expulsion – Exécutions forcées – Garde-meubles

Une seule procédure d'expulsion forcée a été menée à terme en 2014. Cette expulsion a donné lieu à un dépôt au garde-meubles.

Au 31 décembre 2014, aucun lot n'était entreposé au garde-meubles.

L'entreposage des meubles est confié à un garde-meubles professionnel. Il est limité à 3 mois (prolongation possible selon la situation). Passé ce délai et après avoir respecté les dispositions légales, si le propriétaire ne reprend pas possession de ses biens, ceux-ci sont liquidés.

### CONFERENCE DES MUNICIPAUX ET RESPONSABLES DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST

Ces rencontres (5 en 2014) ont pour but premier d'étudier, de partager, sur toute une série de questions touchant à la palette des affaires sociales, et d'essayer d'harmoniser les pratiques. Ces rencontres ont lieu à tour de rôle dans une des huit communes. Les sujets suivants ont notamment été abordés :

- Revenu d'insertion.
- Réseaux d'accueil de jour des enfants.
- Transports des personnes à mobilité réduite.
- Prévention de l'endettement et soutien au désendettement.
- ARCOS.
- Plan canicule.
- Soutien aux chômeurs.

- Demandes de soutien d'associations régionales.
- Logements sociaux et prévention des expulsions.
- Taxe au sac.

La Conférence reçoit aussi, sur demande, des institutions ou associations œuvrant dans nos communes.

### TRAVAIL – ENTREPRISES – CHOMAGE

Bien que l'Office du travail n'existe plus depuis début 2006, le service traite tous les objets liés au travail.

Ainsi, le registre des entreprises et indépendants, le suivi du chômage, les relations avec l'ORP et l'organisation d'emplois d'insertion dépendent de notre service.

#### Chômage

- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2013 : <sup>3</sup> 449
- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2014 : 474

#### Emplois d'insertion

En collaboration avec le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI), 2 postes sont mis à disposition dans les Services des bâtiments et des travaux. Le but de ces emplois d'insertion subventionnés, d'une durée de 3 ou 6 mois, est d'acquérir de nouvelles connaissances et surtout de maintenir un rythme de travail.

#### Registre des entreprises et indépendants

Dès 2015, la tenue de ce registre sera assurée par le Service des finances.

Nous avons à fin 2014 : 802 entreprises (y c. EPFL et UNIL)

Qui occupent 12'736 personnes

Durant l'année 2014, nous avons enregistré :

Nouvelles entreprises : 90

Départs d'entreprises : 27

<sup>3</sup> Comprend aussi les personnes qui touchent les indemnités de chômage

Pour gérer ce registre des entreprises et indépendants, il a fallu envoyer 108 questionnaires.

### OFFICE COMMUNAL DU LOGEMENT

Comme chaque année, l'Office communal du logement est mandaté par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques du Canton de Vaud (SCRIS) afin de recenser les logements et les locaux industriels et commerciaux disponibles.

Les chiffres concernant la Commune d'Ecublens pour l'année 2014 se présentent comme suit :

Au 1<sup>er</sup> juin 2014, 5 appartements étaient vacants sur la Commune d'Ecublens (contre 3 en 2013).

En parallèle, quelques informations concernant 3 communes voisines :

#### Bussigny

7 logements étaient disponibles en 2014 (7 en 2013).

#### Chavannes-près-Renens

Aucun logement n'était disponible en 2014 (1 en 2013).

#### Lausanne

139 logements étaient disponibles en 2014 (214 en 2013).

Le taux de logements vacants dans le Canton de Vaud au 1<sup>er</sup> juin 2014 est de 0.7 % (0,6 % en 2013). Selon le SCRIS, 1,5 % est le taux de référence signe d'un marché équilibré.

L'estimation du parc de logements, faite par le SCRIS au 31 décembre 2013, attribue 5'408 logements à la Commune d'Ecublens.

Inscriptions pour des appartements subventionnés au 31 décembre 2014 :

1 ou 1,5 pièce	7
2 ou 2,5 pièces	25
3 ou 3,5 pièces	31
4 et 5 pièces	46

**Total** **109**  
=====

Au 31 décembre 2013, nous recensons 123 demandes. Une mise à jour de la validité de ces inscriptions se fait.

Nombre d'appartements subventionnés avec l'aide de la Commune :

- Ch. de la Forêt 14A-E : 54 appartements.

Nombre d'appartements soumis au Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens/VD :

- Ch. de Veilloud 5-7 : 24 appartements \*
- Rte du Bois 2-4 : 26 appartements \*
- Rue du Villars 11 : 3 appartements \*

(\* en cours d'application)

Nombre d'appartements subventionnés avec l'aide du Canton :

- Rte Neuve 16-18 et ch. de la Chiésaz 2-4 : 32 appartements.

### CVE LES PETITS LOUPS



Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la garderie-nursery « Vanille-Chocolat », sise au chemin du Suchet 5, ainsi que son personnel, a été reprise par la Commune en étant rattachée au Service des affaires sociales et de la petite enfance. Ce même mois, le groupe des trotteurs (18-36 mois) a été réactivé après son arrêt provisoire en 2013 pendant la période de gestion transitoire « AJESOL ».

Cette structure n'étant plus adaptée à l'accueil des enfants, elle a été déplacée dans des nouveaux locaux, pensés et prévus à cet effet au sein des nouveaux bâtiments de l'Oiseau de l'Ouest. Afin de tour-

ner la page « Vanille-Chocolat », la structure s'est dotée d'un nouveau nom et s'appelle désormais « Les Petits Loups ».

L'avancée des travaux dans la nouvelle structure a nécessité un suivi permanent de la part du service et de la direction afin que le déménagement et l'aménagement se passent au mieux, permettant ainsi son ouverture le 11 août 2014. Les locaux ont été aménagés en répondant aux exigences de l'OAJE (mobilier adapté, cuisine équipée, jardin).

Le personnel quant à lui a pris part au choix de l'agencement des futurs locaux (mobilier, couleurs, etc.). Il s'est investi pleinement, de la préparation du déménagement jusqu'à l'aménagement. L'équipe « Les Petits Loups » a pu prendre possession des lieux pour recevoir les familles dans son nouvel univers accueillant.

Au mois de juin, deux membres de l'équipe ont réussi leurs examens (une éducatrice et une assistante socio-éducative).

Nous tenons à remercier chaleureusement la Commune d'Ecublens pour la mise à disposition des nouvelles infrastructures, ainsi que le soutien et la confiance accordés.

L'équipe, composée de quatre éducatrices jusqu'en juillet 2014, a été remodelée dès la rentrée d'août avec trois éducatrices.

Le jardin d'enfants est ouvert 9 demi-journées par semaine durant les périodes scolaires soit, le matin de 8 h 30 à 11 h 30 et l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 (à l'exception du mercredi après-midi), et ce sont donc près de 80 enfants qui se sont partagé les 20 places quotidiennes mises à leur disposition.

Le jardin d'enfants « Les Mouflets » est aussi un lieu d'accueil d'urgence pour les trois communes du réseau AJESOL depuis septembre 2010. Cette prestation, subventionnée par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), se veut être une solution de secours pour les parents « empêchés ».

« Les Mouflets » accueillent les enfants dès l'âge de 2 ½ ans jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, à raison de deux demi-journées par semaine et, en fonction des possibilités, trois l'année qui précède l'école enfantine.

*Serge Nicod  
Chef du Service des affaires sociales  
et de la petite enfance*

◆ ◆ ◆ ◆

### **JARDIN D'ENFANTS « LES MOUFLETS »**



Année 2014 : fête et bonne dose d'émotion.

Voilà 30 ans déjà que le jardin d'enfants a soufflé sa première bougie. Plus de 150 personnes se sont réunies pour fêter dignement ce jubilé, mais également pour rendre hommage à Mme Anne-Marie Boilat, fondatrice du jardin d'enfants qui a pris une retraite bien méritée.



## Accueil familial de jour

(Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)

### Situation accueillantes 2014

**Accueillantes au 31.12.2014** 43

- Ecublens 22
- Chavannes-près-Renens 18
- Saint-Sulpice 3

**Cessation d'activité du 01.01.2014 au 31.12.2014** 4

- Ecublens 2
- Chavannes-près-Renens 2
- Saint-Sulpice 0

**Accueillantes agréées en 2014** 7

- Ecublens 3
- Chavannes-près-Renens 3
- Saint-Sulpice 1

Parmi les nombreuses candidates ayant manifesté de l'intérêt pour le travail d'accueillante en milieu familial, seulement 11 d'entre elles ont décidé de poursuivre la procédure. Six candidates ont renoncé après avoir eu connaissance des conditions financières et avantages sociaux. Quatre autres ne remplissaient pas les critères d'admission, à savoir : maîtrise insuffisante du français, logement trop petit, instabilité affective et financière.

Au terme des enquêtes socio-éducatives, 7 nouvelles accueillantes ont obtenu leur autorisation provisoire.

Au long de cette année, 4 accueillantes ont cessé leur activité : 3 pour s'orienter vers un travail extérieur à leur domicile et une a déménagé dans une commune hors réseau.

Le nombre d'accueillantes reste relativement stable entre les départs d'anciennes et les nouvelles arrivées dans le réseau.

### Placements 2014

Placements 2014	Ecublens	Chavannes-près-Renens	St-Sulpice	Total
Nombre d'enfants placés durant l'année	45	38	14	<b>97</b>
Résiliations conventions	31	34	7	<b>72</b>
Placements effectifs au 31.12.2014	78	80	25	<b>183</b>
Nombre d'enfants en liste d'attente au 31.12.2014	18	11	4	<b>33</b>

Le nombre d'enfants placés dans le courant de l'année 2014 est de 97. Nous constatons une légère augmentation par rapport à l'année précédente. En revanche, il y a eu 72 résiliations de contrats de placement, ce qui représente 10 de moins cette année. Le nombre des places dénombrées au 31 décembre 2014, y compris les écoliers, est de 183.

En ce qui concerne la pré-inscription des placements, la liste d'attente centralisée, exigée par la FAJE, est devenue opérationnelle dès le 1<sup>er</sup> juillet 2014. C'est un outil qui permet de mieux gérer les placements, et d'avoir en particulier une meilleure visibilité du nombre d'enfants en attente. Cela engendre aussi des nouvelles collaborations avec les structures collectives et s'avère fort enrichissant.

Cette année, on dénombre au total 132'599 heures facturées aux parents, ce qui constitue une légère augmentation par rapport à l'an dernier.

### Activités

Afin d'assurer le suivi, le soutien et la surveillance, des visites régulières sont organisées au domicile des accueillantes. Cette année, ce ne sont pas moins de 50 visites qui ont été effectuées. Celles-ci permettent d'évaluer les conditions d'accueil en milieu familial et de surveiller la qualité de la prise en charge des enfants.

De plus, l'accès à la permanence téléphonique durant la semaine permet d'entretenir des contacts réguliers. Les

accueillantes appellent volontiers pour faire part de leurs difficultés et demander conseil afin de trouver des solutions adaptées. Ces échanges permettent de stimuler la réflexion, d'accompagner et de favoriser la disposition d'un environnement propice au bon développement de l'enfant.

Les entretiens de médiation, c'est-à-dire la gestion des conflits entre les parents et les accueillantes, occupent une place de plus en plus importante dans le suivi des placements. En outre, la gestion des placements et des dépannages ne cesse d'augmenter.

### **Formation accueillantes**

En 2014, 6 accueillantes ont suivi, avec succès, la formation de base comprenant 24 heures de cours, préparation utile à leur activité.

Ce moment formateur qui se veut également convivial, permet de créer des contacts plus étroits entre pairs et de partager des expériences communes. Lors de la remise d'attestation, un apéritif leur est offert, en présence des Autorités et de la coordinatrice. C'est l'occasion de les remercier et de les féliciter, une manière de reconnaître leurs efforts et de leur témoigner de la reconnaissance, ce qui est fort apprécié de ces dernières.

Par ailleurs, toutes les accueillantes ont participé à une rencontre de formation continue organisée par la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour sur le thème « accueillante et fière de l'être ».

Elles ont en outre participé à la rencontre annuelle organisée par le service. Lors de cette soirée, une conférence-débat intitulée « découvrir l'analyse transactionnelle pour m'aider au quotidien dans mon travail d'accueillante en milieu familial » a été mise sur pied avec, comme intervenante, Mme Maryline Authier, formée à la pédagogie, la formation d'adultes, l'analyse transactionnelle en éducation et à la supervision d'équipes.

### **Collaboration**

La collaboration se poursuit avec les partenaires suivants : le Centre social régional (CSR), l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE), les écoles de formation

(EESP), la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ), les garderies du réseau AJESOL et autres associations liées à la petite enfance. Nous les remercions pour les excellents rapports entretenus tout au long de l'année.

Il y a eu 4 rencontres organisées par l'OAJE avec les coordinatrices de Lausanne et environs. Ces moments de partage et de réflexion sont fort appréciés et constituent un appui non négligeable, tant au niveau juridique que par rapport à des questions d'ordre général.

L'OAJE a également organisé cette année une rencontre cantonale réunissant toutes les coordinatrices et les Autorités compétentes. Elle a eu lieu le 7 novembre 2014 et ce fût un moment riche en échanges et en partage d'informations.

Les thèmes abordés ont été principalement basés sur les rôles respectifs de chacun, avec la présentation de deux réseaux. L'un d'un point de vue d'une Autorité politique : c'est le réseau AJESOL qui a été présenté par notre Municipale Mme Pascale Manzini. L'autre d'un point de vue d'une Autorité compétente.

En seconde partie, une conférence a été donnée par le pédiatre et thérapeute de famille M. Nahum Frenk intitulé « des sources aux ressources, les ponts sur la rivière de la communication ».

Le tout s'est terminé par un moment festif et convivial autour d'échanges informels.

### **Nouveautés – Améliorations – Perspectives**

Les frais des repas ont été revus à la hausse selon les tranches d'âge concernées. De nouveaux prix sont donc entrés en vigueur dès le 1<sup>er</sup> septembre 2014. Les prestations de nuit ont également été augmentées. Le but était d'apporter un plus dans la confection des repas, label de qualité. A ce propos, nous avons mis en place des cours de formation sur l'alimentation. Ces cours ont été donnés par une diététicienne rattachée aux Ligues de la santé.

Par ailleurs, un souper annuel sera désormais organisé.

Enfin, dans le courant de l'année, des relais contacts ont été mis sur pied. Au vu de leur succès grandissant, ils seront reconduits en 2015.

Les accueillantes apprécient ces moments où elles peuvent prendre du recul et partager leurs réflexions avec d'autres accueillantes. L'éclairage d'un professionnel pendant ces moments de partage est précieux.

### **Conclusion**

La structure de l'accueil familial doit répondre aux nombreuses demandes des parents pour des solutions de garde pour leurs enfants. Par ailleurs, les demandes pour l'accueil pendant les vacances scolaires sont souvent réitérées. Nous nous efforçons d'y répondre dans la mesure de nos possibilités.

Les accueillantes réalisent un travail de qualité auprès des enfants accueillis et assument une grande responsabilité. Leur reconnaissance n'est pas toujours à la hauteur de leurs espérances, ce qui peut occasionner, parfois, démotivation et frustration.

Nous les remercions pour leur implication tout au long de l'année.

*Au nom de l'accueil familial  
Maria Gomez  
Coordinatrice de la structure*



## Affaires scolaires communales

### SERVICE ADMINISTRATIF DES AFFAIRES SCOLAIRES

#### Organisation du service

Le Service administratif des affaires scolaires est composé du personnel suivant :

- 1 Cheffe de service
- 1 assistante à 80 %
- 1 chauffeur du bus scolaire à 100 %
- 1 responsable de cafétéria à 45 %
- 1 Directrice d'APEMS à 75 %
- 3 éducatrices-éducateurs diplômé-e-s (2,1 ETP)
- 3 éducatrices-éducateurs auxiliaires (1,95 ETP)
- 1 apprentie ASCE
- 3 responsables de réfectoire \*
- 11 auxiliaires de réfectoire \*
- 8 patrouilleurs scolaires \*
- 18 responsables de groupes de devoirs surveillés \*

\* Personnel rémunéré à l'heure.

#### Cheffe du Service administratif des écoles

Comment concilier une prestation cantonale obligatoire (scolarité) et une prestation communale facultative dont les conditions de mise en œuvre sont pour la plupart dictées par le département ? Voici tout le challenge de notre Service administratif des écoles.

En effet, autour de l'école gravitent un certain nombre de prestations dont notre service a la responsabilité. Elles sont mises en place, ou financièrement soutenues, par notre Commune, au profit des acteurs de l'école.

En voici une liste non exhaustive :

- activités pédagogiques extra-muros sportives et culturelles (camps, école à la montagne, spectacles, etc.) ;
- aménagement du mobilier des classes et des locaux administratifs ;
- gestion des clés des locaux scolaires ;
- attribution des salles pour écoles de langues étrangères ;
- structures d'accueil parascolaires (réfectoires et APEMS) ;

- devoirs surveillés ;
- transports scolaires ;
- patrouilleurs ;
- coordination Pédibus.

Toute une panoplie de tâches liées aux prestations énoncées, riches et variées dans l'exercice de notre fonction au quotidien.

Les différents outils et programmes informatiques mis à disposition par notre Commune pour faciliter la gestion de ces tâches sont performants. L'adhésion du service à la rédaction de procédures (Optimiso), le démarrage de la gestion électronique des documents (GED), ainsi que l'arrivée de Xpert.meeting pour la transmission des rapports à la Municipalité, sont autant de nouveautés auxquelles il est indispensable de s'adapter. Mais avant d'être efficaces elles sont tout d'abord « mangeuses » de temps.

Le Service administratif et son équipe s'est attelé en 2014, et s'attèlera encore pour les années à venir, à suivre le progrès technologique en constante évolution. Il veille cependant, malgré cette brillante technologie, à conserver en point de mire la partie humaine des êtres formant la population d'Ecublens, en restant attentif à répondre au plus près des besoins personnels de chaque individu, qu'ils soient professionnels de l'enseignement, parents, enfants ou collaborateurs d'un service de notre cité.

La Cheffe du Service administratif remercie l'ensemble des personnes qui œuvrent au bon fonctionnement de l'école et avec qui elle collabore tout au long de l'année aux différents projets réalisés ou en cours de réalisation avec une intention bienveillante.

*Sylvette Menétrey, Cheffe de service*

◆ ◆ ◆ ◆

## Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)



### L'APEMS

C'est une structure d'accueil pour enfants en milieu scolaire, qui s'est ouverte le lundi 27 août 2012, dans le nouveau Centre socioculturel d'Ecublens. Sa capacité d'accueil est de 36 places. Elle accueille les écoliers des degrés 1P à 6P des collèges du Croset, de la Coquerellaz et de Neptune.

La structure est fermée pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

### Horaires

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7 h – 8 h 30 et 11 h 30 – 18 h 15.
- Mercredi : 7 h – 18 h 15.

### Mission du lieu

Entre la famille et l'école, l'APEMS a sa spécificité ; c'est un lieu de vie où les enfants trouvent un rythme, un climat, une ambiance et des activités qui se distinguent des champs familiaux et scolaires. Ce n'est pas du temps de garde, mais du temps de vie pour les enfants accueillis. Pour que cette expérience en collectivité contribue à ce que les enfants développent leurs compétences, leurs habiletés sociales, ces moments de vie à l'APEMS se doivent d'être riches en relations, en expériences, en découvertes et en plaisirs partagés.

### Personnel

- Une Directrice à 75 % :  
Mme Isabelle Cornut Massard
- Une éducatrice diplômée à 85 % :  
Mme Jacqueline Dancet

- Une éducatrice auxiliaire à 60 % :  
Mme Claudia Ortiz
- Une éducatrice auxiliaire à 50 % :  
Mme Anne-Marie Manière
- Une éducatrice diplômée à 40 % :  
Mme Marine Hugentobler.

### Augmentation du personnel depuis le 25 août 2014

Engagement de :

- M. Axel Noverraz, éducateur diplômé à 75 % ;
- Mme Thérèse Baumann, éducatrice auxiliaire à 50 % ;
- Mme Rosa Regina Salia, éducatrice auxiliaire à 45 %.

Changements de taux d'activité :

- Mme Claudia Ortiz passe de 60 % à 70 % ;
- Mme Anne-Marie Manière passe de 50 % à 75 % ;
- Mme Marina Hugentobler passe de 40 % à 50 %.

### Antenne de l'APEMS

Lors de la préparation de la rentrée scolaire d'août 2014, il y a eu une forte demande pour la tranche-horaire 15 h 15-18 h 15, en provenance du collège de la Coquerellaz. Pour pouvoir répondre positivement à cette demande, nous avons créé une antenne de l'APEMS de 24 places supplémentaires pour les 3P à 6P, situées dans le réfectoire scolaire de ce collège.

### La ligne pédagogique

La ligne pédagogique est un instrument de travail, de pilotage et de cohérence pour l'équipe éducative. Elle symbolise nos valeurs, nos objectifs et nos actions dans notre milieu professionnel (auprès des enfants).

### Colloque

La Directrice et l'équipe éducative se réunissent une fois par semaine, en dehors de la présence des enfants afin d'organiser, modifier, adapter le programme quotidien de l'APEMS. De plus, les colloques nous

permettent de relever les interrogations et les questionnements au sujet des enfants.

### Un des thèmes de la ligne pédagogique : les repas

Il faut se rappeler que manger représente l'un des merveilleux plaisirs de la vie. Forcer un enfant pervertit son appétit, que ce soit par la force ou la cajolerie, on fait naître chez lui une résistance inconsciente ou une opposition directe.

L'obliger à manger, c'est ignorer ses sensations, ses propres besoins, c'est nier son individualité.

Par conséquent, les éducatrices ont un rôle capital à jouer pour valoriser ce plaisir dans la vie de groupe en accordant une importance particulière à la gestion du temps. Respecter l'enfant dans son individualité, par rapport à son appétit, à ses goûts, à son rythme propre avec ce qui constitue son identité culturelle et familiale.

### Objectifs

- Accompagner l'autonomie de l'enfant selon ses capacités autour de la prise de son repas.
- Créer une ambiance propice aux échanges et au bon déroulement du repas.

### Règles

- Je respecte l'espace de l'autre en restant bien assis et en évitant de bousculer, de frapper ou tout autre acte agressif.
- Je ne joue pas avec la nourriture, ni avec mes services de table.
- Je discute avec mes compagnons de table et non avec les tables voisines.
- Je ne me lève pas de table sans en avoir demandé l'autorisation.
- Je fais attention à mon langage en excluant les mots vulgaires de mon vocabulaire.

Il y a 3 règles à respecter :

1. On ne force pas un enfant à manger.
2. On ne force pas un enfant à terminer son assiette.
3. On ne force pas un enfant à goûter.

Les repas sont un moment de plaisir et de partage, et non de forçage.

### Activités réalisées

- Bricolages.
- Contes à la Bibliothèque.
- Fête de l'été.
- Sortie surprise pour les 6P qui quittent l'APEMS.
- Fête d'Halloween.
- Boum.

◆◆◆◆

## Réfectoires scolaires

### Tarifs

Classes de revenu brut	Prix du repas
jusqu'à 3'000.-	4.70
de 3'001.- à 4'000.-	6.20
de 4'001.- à 5'000.-	7.70
de 5'001.- à 6'000.-	9.20
de 6'001.- à 7'000.-	10.70
de 7'001.- à 8'000.-	12.20
de 8'001.- à 9'000.-	13.70
plus de 9'000.-	15.20

Nous relevons l'excellente collaboration qui prévaut entre le Service des finances, notre service et la Direction des écoles, pour la gestion de ce service communal très apprécié par les bénéficiaires.

### Contrôle des données salariales

Le Service des finances exige les justificatifs de revenu des parents des enfants inscrits initialement dans les différents réfectoires (information collectée par la Direction des écoles).

### Marge contributive



Pour rappel, la contribution-cible minimum a été fixée par la Municipalité à 20%. Sur la base des chiffres 2014, celle-ci se monte à 25.64% ; l'objectif est donc atteint.

L'entreprise Croq'midi livre les repas pour nos réfectoires et l'APEMS. Ce prestataire répond à nos besoins et le contrat a donc

été reconduit pour l'année scolaire 2014-2015.

En 2014, nous avons pu compter sur trois réfectoires opérationnels :

### Réfectoire du CSCE

Accueille entre 18 et 31 enfants par jour (ce nombre s'ajoute aux 36 places occupées par l'APEMS dans le même réfectoire). Encadrement : 2 à 3 adultes selon l'effectif du jour.



### Réfectoire du Pontet

Accueille entre 50 et 60 enfants par jour. Encadrement : 4 à 5 adultes selon l'effectif du jour.



### Réfectoire de la Coquerellaz

Accueille entre 55 et 75 enfants par jour. Encadrement : 5 à 6 adultes selon l'effectif du jour.

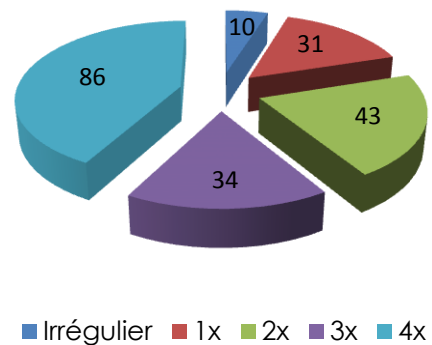


### Formation professionnelle

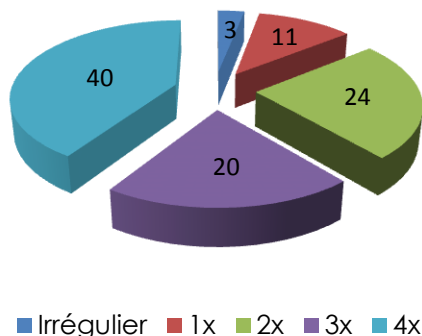
La formation d'analyse des pratiques dispensée dans l'objectif de consolider les connaissances éducatives de notre personnel des réfectoires a été maintenue en 2014.

Nous tenons à adresser nos vifs remerciements à nos Autorités pour l'effort consenti à l'accueil de midi pour nos écoliers, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de nos réfectoires pour toute leur créativité, leur dévouement et leur motivation.

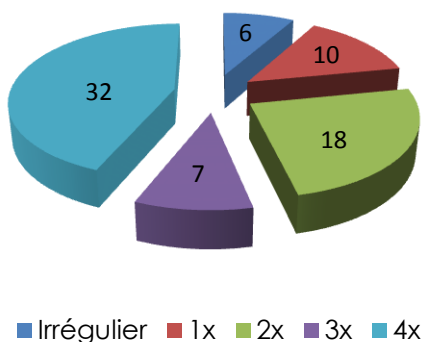
Statistique hebdomadaire des 3 réfectoires scolaires



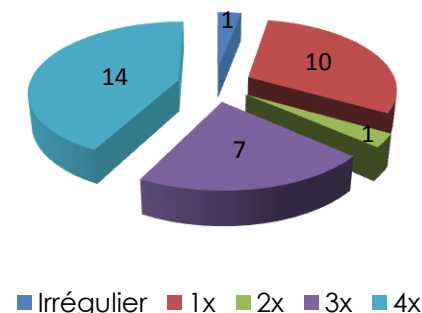
### Statistique hebdomadaire du réfectoire de la Coquerellaz



### Statistique hebdomadaire du réfectoire du Pontet



### Statistique hebdomadaire du réfectoire du Centre socioculturel



♦ ♦ ♦ ♦

## Devoirs surveillés

Trois jours par semaine (lundi, mardi et jeudi), des séances de devoirs surveillés sont organisées pour les élèves des degrés 3P à

8P, de 15 h 30 à 16 h 30. Les parents ont la possibilité d'y inscrire leur enfant pour une heure ou une heure et demie au collège d'Epenex. Une participation financière symbolique leur est demandée, la Commune assumant la plus grande partie des frais.

Les groupes sont constitués en fonction du nombre d'inscriptions par les parents et débutent à mi-septembre. A la rentrée scolaire 2014-2015, 15 groupes ont été ouverts afin de permettre de répondre à toutes les demandes d'inscription.

L'organisation et l'engagement des responsables des groupes sont assurés par le Service administratif des écoles. Une formation d'analyse des pratiques professionnelles, destinée aux responsables de groupe non enseignant-e-s, est organisée à la rentrée d'août, ainsi qu'un suivi tout au long de l'année scolaire. Cette formation est fondée sur la base d'un cahier des charges et des objectifs, élaborés en collaboration avec la formatrice, Mme Marianne Ré, consultante en éducation et formatrice d'adultes.

Les responsables des devoirs surveillés apportent les explications indispensables à la compréhension des disciplines touchées et à la réalisation partielle ou complète des devoirs. Cependant, les parents gardent la responsabilité d'un contrôle du travail effectué par leur(s) enfant(s). Il ne saurait être question de leur part, en cas de mauvais résultats ou d'échecs, de mettre en cause l'animatrice des leçons. Les devoirs surveillés ne sont pas considérés comme des cours d'appui.

♦ ♦ ♦ ♦

## Transports scolaires

Un Règlement sur les transports scolaires pour l'école publique obligatoire a été préparé en 2014 par le Service administratif des écoles, en collaboration avec un groupe de travail composé de M. Pierre Kaelin, Syndic, M. Claude Salzmann, Chef du Service des finances, M. Cyril Besson, urbaniste, et de membres du Conseil d'établissement du groupe « parents ». Il a été soumis à la Municipalité en décembre et sera adressé au Département pour



examen préalable avant d'être présenté au Conseil communal.

◆◆◆◆

## Bus scolaire

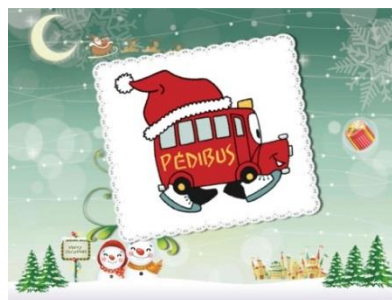


Le bus scolaire, conduit par M. Gérald Christen, transporte 4 fois par jour les élèves de 1P à 6P en provenance du collège d'Epenex jusqu'au collège de la Coquerellaz, ceci pour équilibrer les effectifs. Il assure en outre une multitude de déplacements entre les différents bâtiments scolaires, qu'il s'agisse de classes complètes (cours de rythmique et de natation, visites médicales, contrôles dentaires, etc.) ou de petits groupes et même parfois d'élèves isolés (français intensif, rendez-vous au Service psychopédagogique, etc.). Le bus scolaire est également utilisé pour la livraison des fournitures scolaires du Pontet vers les différents collèges périphériques primaires. Les élèves transportés par le bus scolaire sont soumis à quelques règles et conditions d'utilisation :

DANS LE BUS:	
J'ATTACHE MA CEINTURE	
JE RESTE ASSIS JUSQU'A L'ARRET COMPLET DU BUS	
JE NE MANGE PAS ET NE BOIS PAS	
JE RESPECTE LE SILENCE	
PAS DE TROTTINETTE	

◆◆◆◆

## Pédibus



Malgré les efforts consentis à la promotion de nouvelles lignes, ceux-ci n'ont pas donné les résultats escomptés. En effet, le concept du Pédibus, basé sur l'entraide et le bénévolat, n'est pas toujours compatible avec l'emploi du temps des parents. Il n'y a, par conséquent, aucune ligne Pédibus mise sur pied pour l'année scolaire 2014-2015.

L'Administration communale reste cependant à disposition pour encourager toute initiative nouvelle qui viendrait à sa connaissance.

### Séances 2014

- 28 janvier :  
Participation à la séance d'information aux parents des futurs élèves de 1P (enfants).
- 27 août :  
Séance au réfectoire du CSCE avec les parents pour la mise en route de ligne existante ou nouvelle.

◆◆◆◆

## Patrouilleurs scolaires

Les patrouilleurs scolaires dépendent du Service administratif des écoles depuis la création de la PolOuest en 2008. Ils sont au nombre de 8 en 2014 pour notre Commune, dont 2 pour le collège de la Coquerellaz, 4 pour le collège du Croset et 2 pour celui d'Epenex.

Les horaires de présence sont le matin de 7 h 50 à 8 h 20 et de 11 h 45 à 12 h 15. L'après-midi de 13 h 15 à 13 h 45 et de 15 h 15 à 15 h 45 pour chaque collège, sauf le mercredi après-midi. L'horaire complet d'un patrouilleur est donc d'une

dizaine d'heures hebdomadaires. Certains postes sont assumés par deux personnes qui se répartissent les heures de présence.

Avant de pouvoir exercer leur tâche de manière officielle, chaque patrouilleur reçoit une formation sur son lieu de travail par M. Arcangelo Papotto, appointé, spécialiste «Prévention & Partenariats» de PolOuest. La Commune fournit les vêtements et la palette nécessaires à leur activité.

Nous tenons à leur adresser nos vifs remerciements pour leur travail précieux et important pour la sécurité des enfants, qu'ils effectuent tout au long de l'année, qu'il vente ou qu'il neige !



♦ ♦ ♦ ♦

## Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement est constitué comme suit (législation 2011-2016) :

### Secteur « Autorités »

- *Présidente* :  
Mme Pascale Manzini,  
Conseillère municipale
- *Vice-Présidente* :  
Mme Catherine Gauchoux,  
Conseillère communale
- M. Jorge Ibarrola,  
Conseiller communal
- M. Boubker Chebbaa,  
Conseiller communal  
*jusqu'au 30 septembre 2014*
- M. Charles Koller,  
Conseiller communal  
*dès le 2 octobre 2014.*

### Secteur « Ecoles »

- M. Serge Lugon, Directeur
- Mme Isabelle Costa Rubin,  
Doyenne primaire
- Mme Marie-Claire Bergeron,  
enseignante primaire
- Mme Ariane Rappaz  
enseignante secondaire.

### Secteur « Parents »

- Mme Clémentine Hubleur
- Mme Maïté Perez Chevallaz
- Mme Karine Vernez Thomas
- Mme Barbara Schlittler  
*jusqu'au 15 août 2014*
- M. Marc Maderi  
*dès le 13 octobre 2014.*

### Secteur « Sociétés civiles »

- M. Giuseppe Biancaniello,  
Délégué jeunesse  
*jusqu'au 31 juillet 2014*
- M. Steve Renggli,  
Délégué jeunesse  
*dès le 13 octobre 2014*
- M. Aitor Ibarrola,  
Commission d'intégration et d'échange  
suisse-étrangers
- M. Vincent Guyaz, pasteur
- Mme Natacha Allenbach, Association  
des parents d'élèves (APE).

### Secrétaire

- Mme Sylvette Menétrey.

### Séances

Le Conseil d'établissement a siégé à trois reprises, soit les :

19 février, 14 mai et 12 novembre 2014.

### Sujets abordés en 2014

- Fêtes de fin d'année scolaire – cortège.
- Règlement des transports scolaires.
- Jardin des parents.
- Projet « Défi vélo ».
- Constructions scolaires.
- Prévention « Sexting & Cybermobbing ».



Différents groupes de travail ont été créés au sein du Conseil d'établissement pour permettre de présenter les projets et d'en discuter lors des séances.

◆◆◆◆

## Rapport de la Direction des écoles

(à titre d'information)

### Introduction

Il y a de cela une dizaine d'années, Ecublens a acquis le statut de ville. Depuis, la population de notre Commune n'a cessé de croître, atteignant aujourd'hui plus de 12'300 habitants.

Paradoxalement, l'effectif de notre établissement scolaire est relativement stable et oscille entre 1'230 et 1'280 élèves, répartis dans environ 65 classes. Cette constatation est plus qu'étonnante et peut probablement s'expliquer par deux raisons : d'une part, un léger vieillissement de la population et, d'autre part, la construction de logements pour étudiants.

Mais cela ne devrait pas durer et une étude des naissances durant ces quatre dernières années montre que nos futures volées dépassent très largement le nombre d'élèves par degrés que nous enregistrons aujourd'hui. A titre d'exemple, les volées actuelles de 7P et de 8P comportent chacune une centaine d'élèves, avec 5 classes par degré.

Les futurs élèves de 1P qui commenceront l'école en août 2015 devraient être près de 140, entraînant ainsi l'ouverture de 2 classes supplémentaires et il en va de même en 2016, en 2017 et en 2018.

Cela signifie que notre établissement va très rapidement se retrouver avec un ef-

fectif de 1'400 élèves, et ce n'est pas tout...

En effet, ces chiffres n'incluent pas les familles qui arriveront dans la Commune suite à la construction des nouveaux quartiers prévus ces prochaines années, notamment celui de « Croset-Parc ». On peut donc sans exagération penser que les écoles d'Ecublens compteront 1'500 élèves à l'aube de la prochaine décennie.

Face à ces constats, la Direction des écoles a transmis, en mai 2013, un rapport à la Municipalité afin que cette dernière envisage la construction d'un nouveau bâtiment scolaire d'ici à 2018, voire 2019 au plus tard.

Ce projet est aujourd'hui sur les rails et va certainement faire l'objet d'un concours d'architecture. Si tout se déroule selon le calendrier prévu, nous devrions disposer d'un nouveau collège, situé à côté de celui du Croset, pour la rentrée scolaire 2019.

Ce bâtiment, dont le coût de construction est estimé aujourd'hui entre 20 et 25 millions de francs, devrait comporter :

- de 20 à 22 salles de classes ;
- 4 à 6 salles de dégagement ;
- 1 salle d'ACM (activités créatrices manuelles) ;
- 1 salle des maîtres ;
- 1 structure d'accueil de jour pour enfants (y c. un réfectoire) ;
- des locaux et bureaux pour les PPLS (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire) ;
- 1 salle double d'éducation physique (de type VD4).

Ce nouveau collège permettra ainsi :

- De redonner à quelques salles de l'actuel collège du Croset leur utilisation initiale, par exemple la salle des sociétés et la salle de rythmique, qui ont été « réquisitionnées » et transformées en salles de classe.
- De déplacer les classes actuelles de 1P à 6P du collège de Neptune, libérant ainsi des salles au Pontet, en prévision d'une augmentation des effectifs dans les degrés 7P à 11S.

- D'absorber l'augmentation du nombre d'élèves consécutive à la construction du quartier « Croset-Parc ».
- De libérer des bureaux occupés par les PPLS au Pontet en vue de la croissance de notre Service administratif qui, logiquement, devrait être proportionnelle à celle de l'établissement.

Nous remercions par avance nos Autorités exécutives et législatives d'avoir pris en considération la demande de la Direction des écoles et de se lancer dans cet important investissement financier. Cela évitera à la Commune, d'ici à quelques années, de devoir placer dans l'urgence des containers pour y installer les classes supplémentaires.

Seule ombre au tableau : ce projet risque malheureusement de différer une nouvelle fois la réalisation d'une salle d'éducation physique (double ou triple, éventuellement multi-usages) au sein du complexe scolaire du Pontet...

*Serge Lugon, Directeur*



## DIVERS

### Camps de ski et de sport

6 camps de ski ont été organisés, dont 4 dans le chalet des Alouettes à Morgins et 2 autres à Plan Sepey. En tout 233 élèves y ont participé.



La 32<sup>e</sup> édition de la Traversée du Jura, réservée aux classes de 10<sup>e</sup> VP/VG, s'est déroulée du 8 au 12 septembre 2014 dans de bonnes conditions. Comme à l'accoutumée, cette semaine de marche a été une totale réussite.

### Ecole à la montagne

La plupart des classes primaires des degrés 4P à 7P ont bénéficié d'un séjour à la montagne dans le chalet des Alouettes à Morgins et les 11<sup>es</sup> sont parties en voyage d'études.

### Prévention routière

Les élèves de 3P et 4P ont suivi des cours de prévention routière dispensés par la PolOuest.

### Cours de français intensif

Les élèves arrivant dans nos classes des degrés 1P à 6P et ne parlant pas le français ont la possibilité de suivre des cours mis en place durant toute l'année scolaire selon un nombre d'heures adapté aux besoins de chaque élève. Ces cours sont dispensés par Mme Vanessa Kohli au collège du Croset et d'Epenex pour les 3P à 6P et par Mme Roulet à Neptune et à la Coquerellaz pour les 1-2P et les 3P à 6P.

Dans les degrés 7P à 11S, il existe un groupe d'accueil sous la responsabilité de Mme Léa Ferreira Granchamp. Selon un horaire personnalisé établi d'entente avec le maître de classe, les enfants non francophones se retrouvent ensemble pour l'apprentissage de notre langue. Ils regagnent leur classe respective le reste du temps.

### Animations, spectacles et manifestations

Parmi les nombreuses activités organisées cette année, les élèves de notre établissement ont notamment pu participer ou assister aux manifestations et spectacles suivants (liste non exhaustive) :

- Opération « Pommes à la récré » pour les élèves de degrés 1P à 11S.
- Cours d'éducation sexuelle donnés par ProFa.
- Animation de l'Association romande pour la prévention de la violence « Pa-

- touch » pour les classes des degrés 1P à 6P.
- Cours de prévention routière pour les classes des degrés 1P à 6P.
  - Intervention « PolOuest » pour les classes des degrés 7P à 11S.
  - Visites dentaires pour les élèves des degrés 1P à 11S.
  - Passage du pasteur dans les classes des degrés 7P à 11S.
  - Animation bibliothèque pour les classes volontaires.
  - Salon des métiers et de la formation pour les classes des degrés 9S à 11S.
  - JOM : Journée « Osez tous les métiers » pour les classes des degrés 7P à 9S.
  - Tournoi sportif de Noël pour les élèves de 10S et DES.
  - Activités et journées spéciales diverses pour les degrés 1P à 6P.
  - Journée « neige et glisse » pour les classes de 7P.
  - Tournoi « balle brûlée » pour les classes des degrés 1P à 6P.
  - Journées sportives des degrés 1P à 6P.
  - Marche de 13 km pour les élèves de 9S.
  - Joutes sportives pour les élèves des degrés 7P à 11S.
  - « Paroles d'oiseau » de la compagnie « Contacordes » pour les élèves des classes 3P à 6P et DEP.
  - Spectacle de musique « Célier /Duperrex » pour les degrés 7P et 8P.
  - Spectacle de Gospel pour les élèves du secteur secondaire 9 à 11S.
  - « Nuit des artistes » : spectacles mettant en valeur les jeunes talents de notre établissement.
  - Spectacles de la semaine artistique « Ecublens fête la musique » avec la participation du groupe de théâtre, de Chant en mouvement et des deux chœurs des écoles.
  - Chantée de Noël animée par les chœurs primaires et secondaires.
  - Cérémonie des promotions pour les élèves sortants (11S et DES).

### Fournitures scolaires

Inventaire de l'économat :

- Stock fin 2013 138'491.95
- Stock fin 2014 140'032.40

- Augmentation valeur du stock 1'540.45

A nouveau, l'augmentation de la valeur du stock est faible cette année, car il y a eu peu de nouveautés.

Par contre, le montant des achats est conséquent, les nouveaux moyens étant plus chers qu'auparavant.

### Comparaison des trois dernières années :

	2012	2013	2014
<b>Factures</b>	196'032.90	184'100.00	226'431.95
<b>Pondération stock</b>	31'602.80	- 4'961.70	- 1'540.45
<b>Charge nette</b>	227'635.70	179'138.30	224'891.50
<b>Nombre élèves</b>	1'238	1'254	1'261
<b>Prix revient par élève</b>	183.87	142.85	178.34

*Catherine De Jesus,  
dépositaire des fournitures scolaires*

### RAPPORTS DE LA DIRECTION

#### Rapport de la Doyenne en charge des degrés 1P à 6P

L'école continue d'évoluer : actuellement, la qualité première des enseignants doit être l'adaptation aux changements :

- Changement administratif : avec l'introduction des notes dans le logiciel NEO et ses conséquences pédagogiques, les conseils de classe bisannuels.
- Changement pédagogique : avec l'introduction chaque année de nouveaux moyens d'enseignement, par exemple cette année « Der grüne Max 2 » pour l'allemand en 5P et « Habiter » pour la géographie.
- Changement ou plutôt évolution des mesures d'aide à mettre en place pour divers types d'élève : les enfants ayant des troubles DYS, les enfants HP, les enfants souffrant d'un déficit d'attention avec ou sans hyperactivité, etc.
- Prise en compte des problèmes médicaux toujours plus conséquents des élèves : obésité, diabète, épilepsie, allergies, intolérances alimentaires, etc.
- Changement de la perception de l'école par les parents : manque de confiance, critiques, exigences déme-

surées. Les parents n'hésitent plus à demander les services d'un avocat et à contacter le département pour faire part de leurs récriminations.

- Etc.

Toute cette évolution fait que la profession enseignante, le plus beau métier du monde, devient compliquée. Seuls les enseignants ayant une motivation sans limite pourront surfer sur cette vague.

Merci au Directeur, à tous mes collègues et au personnel administratif pour leur précieuse collaboration durant cette année 2014.

*Isabelle Costa-Rubin, Doyenne*

## **Rapport des Doyens en charge des degrés 7P à 11S**

### **Doyenne 7-8P, 9-11S VP et Doyen 9-11S VG**

Voici déjà notre septième rapport annuel en tant que Doyen et Doyenne pédagogique au Pontet. La phase de familiarisation est terminée depuis longtemps déjà et pourtant nous ne cessons d'apprendre encore et de nous adapter continuellement.

En effet, chaque situation traitée, que ce soit avec des élèves, des parents ou des collègues, nous apprend quelque chose et vient nourrir notre expérience, tant notre travail repose sur de l'humain et n'est jamais exactement identique d'une fois à l'autre. Etre Doyen-ne, c'est être au cœur des problèmes, et parvenir à les résoudre est un enrichissement et un brin d'expérience gagnée, pas à pas.

L'adaptation continue ne concerne pas uniquement l'aspect humain du travail, mais surtout l'aspect légal et administratif. De nombreux changements ont eu lieu récemment et leur mise en application n'est pas toujours aisée tant les pratiques des enseignants, et par conséquent des Doyens qui chapeautent cela, s'en sont vues modifiées. Les différents niveaux en VG nous ont, par exemple, poussés à repenser l'organisation des conseils de classe, le nombre d'enseignants intervenant dans chaque classe étant toujours plus grand. La saisie informatisée des résul-

tats des élèves a également transformé certaines manières de faire. Il y a du bon à ne pas rester sur ses acquis, mais il y a aussi des dégâts collatéraux liés à la nouveauté.

Pour conclure, disons que le plus difficile reste sans doute de faire au mieux, pédagogiquement parlant, avec une enveloppe budgétaire qui ne grossit pas à vue d'œil quand bien même certains aspects de la LEO l'impliqueraient.

*Laurence Studer, Doyenne et  
Thierry Châtelain, Doyen*

## **Rapport du Doyen administratif**

### **Gestion de l'établissement**

L'entrée en vigueur de la LEO a apporté son lot de difficultés dans l'établissement des horaires pour les classes et pour les enseignants.

Avec l'introduction de cours à niveaux dans trois branches en 9S et 10S et l'alignement des cours à options pour les 9S, les horaires des maîtres ressemblent de plus en plus à du gruyère et ce n'est pas fini.

Pas toujours facile dans ces conditions de faire accepter aux collègues de mettre des plages horaires à disposition pour les remplacements et il est encore moins facile de les approcher pour des remplacements au pied levé.

Cette gestion n'est pas toujours évidente.

### **Prévention, santé et professionnel**

Dans le courant de l'année différentes activités extrascolaires en lien avec la santé (vaccinations,...), le cadre professionnel (JOM, Salon des métiers, stages,...) ou la prévention (Gendarmerie,...) se greffent à l'enseignement.

Avec des petits tours de passe-passe je case au mieux ces activités.

### **Sport**

Pour pallier au manque d'infrastructure et essayer de remplacer la troisième période d'éducation physique, nous nous efforçons de proposer plein d'activités sportives telles que camps de ski (8P et 9S), Traver-

sée du Jura (10S), voyages d'études et sportifs (11S) et des journées sportives (tournois ou autres activités) à tous les degrés. Des sorties à la patinoire sont aussi au programme.

### **Spectacles et culture**

Les soirées scolaires et les spectacles externes ont jalonné l'année scolaire et ont fait vivre l'établissement.

Tout ce qui précède est accompli en étroite collaboration avec mes collègues du Conseil de direction que je remercie pour leur patience, leur tolérance et leur disponibilité.

Un grand merci va aussi aux secrétaires et au personnel administratif communal pour leur disponibilité et leur sourire (même sous stress).

*Paolo Pedrucci, Doyen*

### **Rapport du Doyen en charge de la pédagogie compensatoire**

En plus de ma participation au Conseil de direction du mercredi, mon activité de Doyen s'est principalement orientée autour des thèmes suivants, dans l'ordre alphabétique :

#### **Appartenances**

Organisation des rencontres avec des parents allophones en utilisant le service de traduction de l'association Appartenances. Collaboration avec les interprètes communautaires, au moyen de la traduction orale, facilitant la compréhension mutuelle entre interlocuteurs/-trices de langues différentes. Pour cela, les interprètes font appel à leur double connaissance des langues et des cultures, ainsi qu'à leur propre expérience de la migration.

#### **CADEV (Centrale d'achats de l'Etat de Vaud)**

Gestion des imprimantes de l'établissement : commandes des cartouches et toners des imprimantes (Fr. 10'400.- de dépenses annuelles).

#### **CIF (Cours intensifs de français)**

Suivi des élèves primo arrivants de 7P à 11S. Création de leurs horaires 5 x par année scolaire.

#### **Classes DE (Classes de développement)**

Organisation de l'enclassement en DEP7-8/1 et DES/1. Suivi des élèves. Collaboration avec l'Office d'orientation scolaire et professionnelle pour les élèves de DES/1. Rencontres avec les parents d'élèves lors des soirées de parents. Traitement des demandes de stages et de réintégration.

#### **DNF/oublis (Devoirs non-faits et oublis)**

Gestion personnalisée du nombre de devoirs non-faits et oublis par semestre pour tous les élèves de 7P à 11S.

#### **DYS (Dyslexie)**

Organisation et suivi des 52 élèves de 7P à 11S diagnostiqués DYS et bénéficiant d'aménagements et d'adaptation du programme.

#### **Espace ressource**

Collaboration avec les deux médiatrices responsables de l'Espace ressource. L'Espace ressource joue principalement un rôle de **prévention** par le suivi d'élèves dont le comportement empêche le bon fonctionnement de la classe et le suivi de situations problématiques liées aux devoirs non faits et aux heures d'arrêt.

#### **Listes de diffusion**

Gestion des listes de diffusion internes à l'établissement.

#### **MATAS (Module d'activités temporaires et alternatives à la scolarité)**

Accompagnement des élèves pris en charge par le MATAS pendant une période de 12 semaines.

#### **NEO (Notes pour l'enseignement obligatoire)**

Répondant applicatif : gestion des « incidents », signalements à la helpdesk, gestion des remplacements, du transfert des élèves entre les établissements, de

l'introduction des notes des ECR, des examens, etc.

### **PPLS (Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire)**

Suivi des signalements pour le service PPLS des élèves de 7P à 11S.

### **Programme personnalisé**

Suivi des élèves de 9 et 10VG au bénéfice d'un programme personnalisé.

### **Site Internet**

Administrateur du nouveau site des écoles d'Ecublens : [www.ecoles-ecublens.ch](http://www.ecoles-ecublens.ch).

### **Soutien pédagogique en 7/8P et 9-10VG**

Collaboration avec l'enseignante MCDI (maître de classe de développement itinérant) pour l'organisation du soutien pédagogique en 7-8P (22 périodes hebdomadaires).

### **Soutien pédagogique en 9/10VG**

Gestion de l'enseignement renforcé pour les élèves de niveau 1 en français, mathématiques et allemand, donné sous la forme de soutien pédagogique par deux enseignants.

### **SPJ (Service de protection de la jeunesse)**

Répondant pour les situations d'élèves de 7P à 11S, signalés au SPJ lorsqu'ils sont menacés dans leur développement.

### **TDAH (Troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité)**

Organisation et suivi des élèves de 7-8P à 11S diagnostiqués TDAH et bénéficiant d'aménagements et d'adaptation du programme.

Après sept années scolaires de décanat, j'ai remis ma démission au Directeur fin décembre 2014. Il ne me paraissait plus possible de remplir correctement mes obligations de Doyen et de maître de classe en 7-8P, tout en assurant un enseignement de qualité dans mes disciplines de prédilection. J'ai donc choisi de revenir à l'enseignement à 100 %.

Un dernier mot pour remercier chaleureusement l'équipe des secrétaires pour leur disponibilité et leur efficacité...

*Hugues de Montmollin, Doyen*

## **Rapport du directeur**

### **Corps enseignant**

2014 a été une année riche en changements au sein de notre corps enseignant. Sept personnes ont fait valoir leur droit à la retraite et six autres ont orienté différemment leur carrière, soit en quittant l'enseignement, soit en allant travailler dans un autre établissement. Ce sont ainsi dix enseignant-e-s qui ont été engagé-e-s, dont sept fraîchement sorti-e-s de la Haute école pédagogique.

Ce renouvellement n'est pas sans nous déplaire et apporte un souffle nouveau à notre établissement. Nous constatons avec plaisir que les jeunes enseignant-e-s ne manquent pas d'idées et que les projets foisonnent. La Direction se réjouit de pouvoir apporter son soutien dans les activités proposées, qu'il soit financier ou logistique.

Un exemple parmi d'autres : les enseignant-e-s du collège Neptune pratiquent toujours plus le décroisement des classes dans les degrés 3P à 6P, proposant du travail par ateliers de mathématiques ou de français. Ce genre d'initiative ne peut être entreprise que si les enseignant-e-s collaborent et s'entendent entre eux, ce qui montre bien la nouvelle dynamique qui est en train de se mettre en place au sein de notre établissement.

### **Secteur pédagogique**

La mise en place de la LEO occupe la plus grande partie de nos préoccupations d'ordre pédagogique :

- L'instauration d'une période de maîtrise de classe pour les degrés 1P à 6P signifie que l'enseignant-e est présent-e 27 périodes par semaine, alors que sa classe en a 28. Nous avons opté pour un système de 2 périodes de libre à quinzaine, ce qui permet à la personne qui vient s'occuper de la classe de travailler par tranches de deux heures. Il



est très difficile de trouver des enseignant-e-s formé-e-s pour intervenir dans 8 à 10 classes différentes. Par chance, cette année, nous avons réussi à placer 3 personnes (Mme Lecoultre en 1-2P, Mme Conti en 3-4P et Mme Forestier en 5-6P) qui effectuent, à notre sens, un excellent travail avec ces classes.

- La répartition des élèves dans les classes de 9 à 11VG est un véritable casse-tête si l'on désire respecter l'esprit de la loi. On ne parle même pas de la répartition de l'enseignement et de la confection des horaires de ces classes qui relèvent de l'exploit quasi impossible à accomplir.
- Les très nombreux échecs enregistrés en fin de 8P, soit au moment de l'orientation dans l'une des deux voies secondaires, nous inquiètent au plus haut point. Ces élèves doivent-ils redoubler, entraînant la création d'une classe de 8P supplémentaire ou alors doit-on les promouvoir en les considérant ensuite comme des élèves à mesures particulières ? La réflexion menée jusqu'à aujourd'hui ne nous a pas permis de trouver une solution acceptable qui respecte la nouvelle loi scolaire.
- La possibilité pour des élèves de VG de suivre une option spécifique (OS), réservée en principe aux élèves de VP, nous crée d'énormes difficultés de mise en application. Elle entraîne d'importantes répercussions, parfois impossibles à résoudre, au niveau de la répartition de l'enseignement et de la confection des horaires. Là encore, l'application stricte de la loi aboutit à des aberrations.

Et ce ne sont là que quatre exemples qui illustrent la complexité de notre mission qui est de faire appliquer la LEO, voulue par le peuple vaudois, ainsi que son règlement d'application, une tâche qui, vous l'aurez aisément compris, reste des plus délicates.

### **Secteur administratif**

Mme Nancy Gaudin, secrétaire à 70 %, a quitté notre établissement à la fin du mois de novembre. Elle a été remplacée par Mme Marie-Laure Chevalier, engagée à 40 % dès le 1<sup>er</sup> décembre, le Département ayant diminué d'un seul coup notre quota de postes de secrétariat de 30 % ... ce qui

m'a fait réagir en haut lieu, mais sans succès. Je préfère m'abstenir de tout commentaire, mais n'en pense pas moins pour autant... !!!

Notre apprentie, Mlle Kendra Sancho, est actuellement en deuxième année et nous donne toujours entière satisfaction.

Les très nombreux nouveaux programmes de gestion (élèves, maîtres, engagements, finances, bulletins scolaires, horaires, etc.) demandent un important investissement en temps et en formation à leurs utilisateurs que sont les secrétaires et les membres de la Direction.

La collaboration avec le Service administratif communal des écoles est toujours excellente, tout comme d'ailleurs les relations que nous entretenons avec Mme Pascale Manzini, notre Conseillère municipale.

### **Direction**

Chaque semaine, le Conseil de direction se réunit environ deux heures pour traiter de l'entier des sujets qui méritent information, réflexion, concertation, voire très souvent décision. Nous passons prioritairement en revue les cas d'élèves qui nous préoccupent et débattons de certaines grandes thématiques d'actualité touchant notamment au personnel, aux bâtiments, à l'administration et, bien entendu, à la pédagogie.

Ce moment hebdomadaire de partage et de réflexion ne se substitue bien évidemment pas aux contacts quotidiens que nous entretenons entre les Doyennes et Doyens, la Cheffe de service et le Directeur.

Ce soutien mutuel et permanent est le gage d'une bonne gestion et nous faisons de notre mieux pour parvenir à notre objectif permanent : prendre les bonnes décisions dans l'intérêt d'une majorité de personnes, prioritairement de celui de nos élèves !

### **Perspectives d'avenir**

Plusieurs dossiers importants vont nous occuper en 2015 :

- La poursuite de la mise en place de la nouvelle loi scolaire (LEO) et de son rè-

gement d'application, avec les adaptations nécessaires pour que le système puisse fonctionner.

- L'application stricte du cadre général de l'évaluation qui doit être encore « digérée » par l'ensemble du corps enseignant.
- La poursuite de la prise en compte des élèves souffrant de certains troubles (élèves hyperactifs, dyslexiques, dysorthographiques, dysphasiques, dyspraxiques, à haut potentiel,...).
- L'intégration des élèves présentant un handicap (traits d'autisme, handicap moteur, handicap physique,...), que la nouvelle Loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) devrait nous imposer.
- L'étude préliminaire (concours – choix du projet – demandes de crédits – ...) du futur collège « Croset-Parc ».

- les membres des autres services communaux et mes collègues Chefs de service ;
- les cadres et collaborateurs du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture ;
- mes collègues de la Conférence régionale Nord-Ouest lausannoise (CRE-NOL) ;
- les membres de la Municipalité et du Conseil communal ;
- les membres du Conseil d'établissement.

*Serge Lugon, Directeur*



## Remerciements

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier très sincèrement celles et ceux qui collaborent de près ou de loin à la bonne marche de notre établissement, et tout particulièrement :

- les membres du corps enseignant et du Conseil de direction ;
- le personnel du secrétariat, du Service administratif et de la Bibliothèque, ainsi que le chauffeur du bus scolaire ;
- les différents services parascolaires, à savoir les Services psychopédagogique, médical, dentaire et d'orientation professionnelle ;
- le personnel du Service des bâtiments ;

## ELEVES

## Effectifs (au 31 décembre 2014)

<b>Primaire</b>	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	<b>Total</b>
1-2P 1 <sup>ère</sup> année	96	0	0	1	0	0	0	97
1-2P 2 <sup>e</sup> année	131	0	0	2	0	2	1	136
3P	130	0	0	1	0	0	1	132
4P	108	0	0	0	1	0	2	111
5P	109	1	0	1	0	0	2	113
6P	125	0	0	2	0	2	1	130
7P	99	0	0	0	0	0	0	99
8P	98	0	0	1	0	0	1	100
DEP3-6	7	0	0	0	0	0	0	7
DEP7-8	9	0	0	0	0	0	0	9
<b>Total</b>	912	1	0	8	1	4	8	934

<b>Secondaire</b>	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	<b>Total</b>
9 VP	24	0	0	0	0	0	1	25
9 VG	68	0	0	2	0	0	0	70
10VP	37	0	0	0	0	0	2	39
10VG	63	0	0	0	0	0	0	63
11VSB	38	0	0	0	0	0	1	39
11VSG	31	0	0	1	0	0	0	32
11VSO	43	0	1	2	0	1	0	47
DES	12	0	0	0	0	0	0	12
<b>Total</b>	316	0	1	5	0	1	4	327

<b>Total général</b>	Etablissement primaire	934 élèves
	Etablissement secondaire	327 élèves
		<b>1'261 élèves</b>

## Récapitulatif par genres de classes

<b>Primaire 1P-8P</b>	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	<b>Total</b>
Ecole enfantine : 1-2P	227	0	0	3	0	2	1	233
1 <sup>er</sup> cycle primaire : 3-4P	238	0	0	1	1	0	3	243
2 <sup>e</sup> cycle primaire : 5P-8P	431	1	0	4	0	2	4	442
Développement (DEP)	16	0	0	0	0	0	0	16
<b>Total</b>	912	1	0	8	1	4	8	934

**Secondaire 9-11**

9VP – 9VG
10VP - 11VSB
10VG - 11VSG
11VSO
Développement ( DES)
<b>Total</b>

Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
92	0	0	2	0	0	1	95
75	0	0	0	0	0	3	78
94	0	0	1	0	0	0	95
43	0	1	2	0	1	0	47
12	0	0	0	0	0	0	12
316	0	1	5	0	1	4	327

**Récapitulatif par communes****Primaire****Secondaire****Total**

Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
912	1	0	8	1	4	5	937
316	0	1	5	0	1	4	327
<b>1'228</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>1'261</b>

**Effectifs moyens**

Degré	Nombre élèves	Nombre classes	Moyenne	Plus petits effectifs	Plus grands effectifs
-------	---------------	----------------	---------	-----------------------	-----------------------

**Classes primaires**

1P - 2P	233	12	19.41	6/20	2/18
3P - 4P	243	13	18.69	3/21	1/16
5P - 6P	243	12	20.25	2/23	1/16
7P - 8P	199	10	19.90	9/20	1/19

**Classes secondaires**

## Voie générale (VG)

9VG	70	3	23.33	1/26	1/21
10VG	63	3	21.00	1/25	1/18

## Voie pré-gymnasiale (VP)

9VP	25	1	25.00	1/25	----
10VP	39	2	19.50	1/20	1/19

## Voie secondaire baccalauréat (VSB)

11VSB	39	2	19.50	1/20	1/19
-------	----	---	-------	------	------

## Voie secondaire générale (VSG)

11VSG	32	2	16.00	2/16	----
-------	----	---	-------	------	------

## Voie secondaire à options (VSO)

11VSO	47	3	15.66	1/19	1/11
-------	----	---	-------	------	------

## Classes de développement

DEP/DES	28	3	9.33	1/12	1/7
---------	----	---	------	------	-----

**Total de l'établissement**

<b>1'261</b>	<b>68</b>	<b>19.11</b>			
--------------	-----------	--------------	--	--	--

**Orientation 8P**

- 25 élèves ont été orientés en voie pré-gymnasiale (9VP).
- 70 élèves ont été orientés en voie générale (9VG).
- 5 élèves ont redoublé en 8P.

### **Elèves libérés – Prolongations de scolarité**

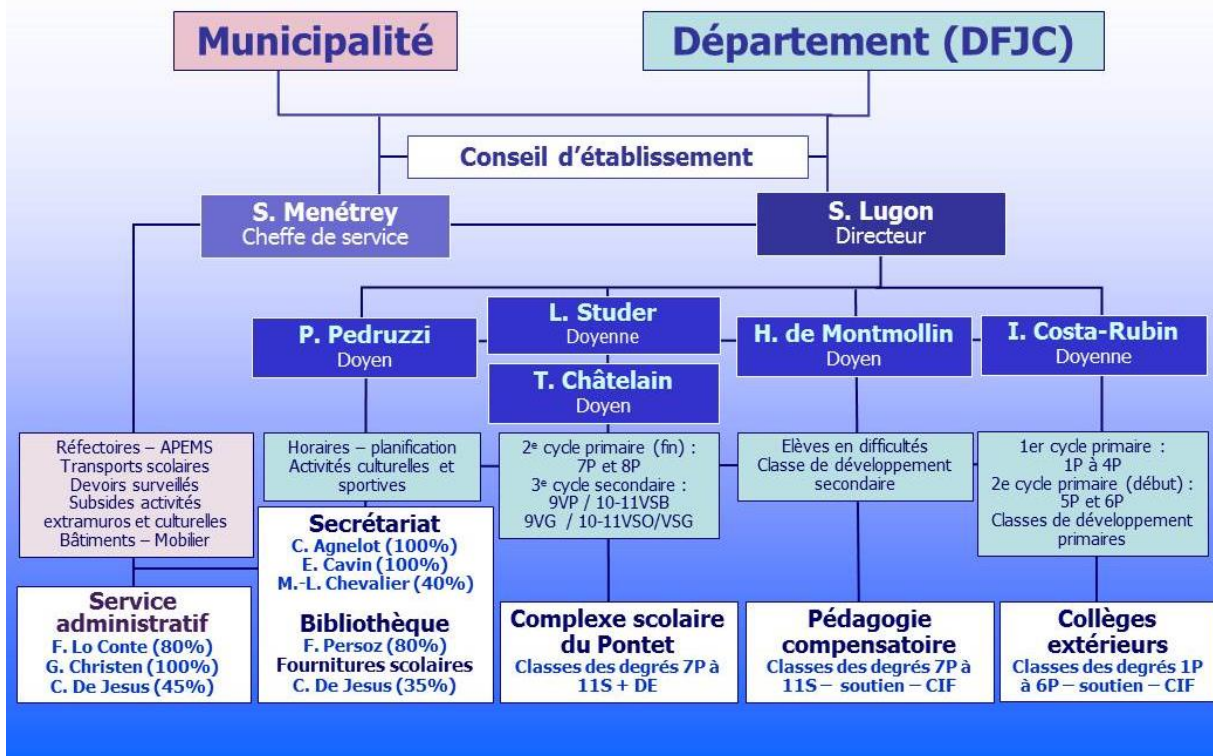
**103** élèves ont été libérés en juillet 2014. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 11<sup>e</sup> voie secondaire baccalauréat : **39** élèves, dont **35** ont obtenu leur certificat d'études.
- 11<sup>e</sup> voie secondaire générale : **25** élèves, dont **24** ont obtenu leur certificat d'études.
- 11<sup>e</sup> voie secondaire à options : **35** élèves, dont **29** ont obtenu leur certificat d'études.
- Classes de développement : **4** élèves ont été libérés avec une attestation.
- **12** prolongations de scolarité ont été accordées par la Direction des écoles.

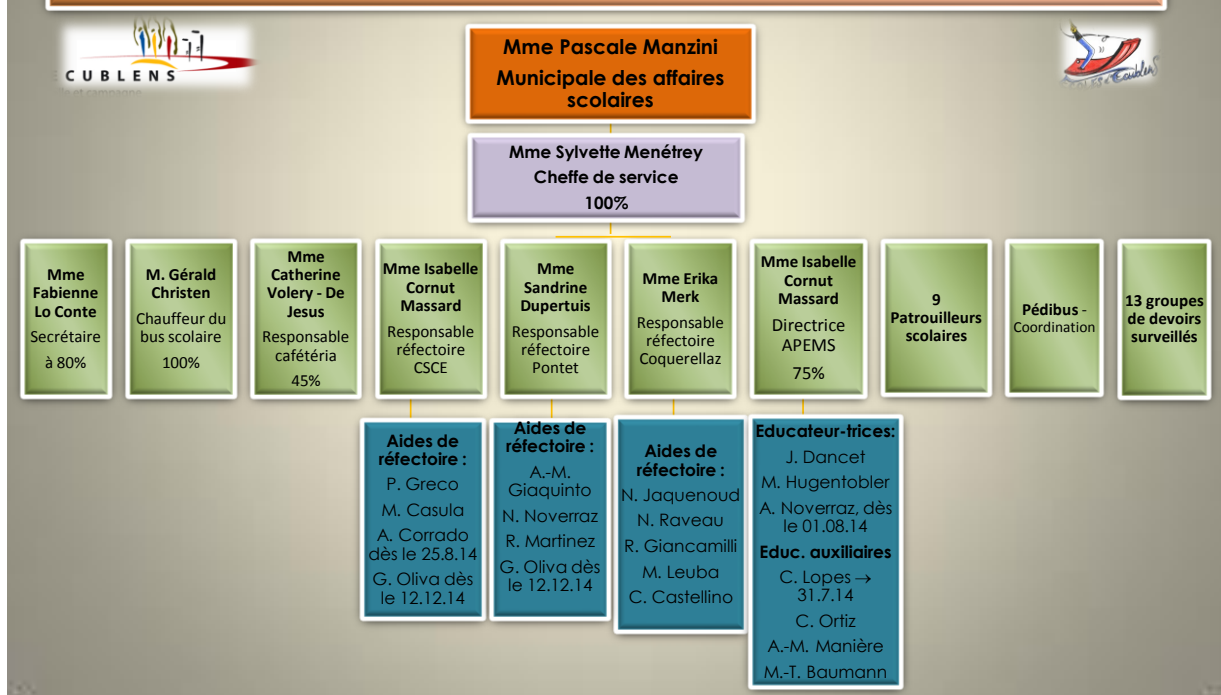
### **Recours**

Un recours contre une orientation en classe de développement a été déposé au Département, qui l'a rejeté. Les parents ont dès lors décidé de mettre leur enfant dans une école privée.

## Organigramme de la direction des écoles



## PRESTATIONS COMMUNALES SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES



## Service de l'urbanisme, des constructions et de la mobilité

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de l'urbanisme, des constructions et de la mobilité est organisé en deux différents secteurs :

- La police des constructions.
- L'urbanisme et la mobilité.

Il est composé de quatre collaborateurs au Centre technique communal :

- 1 Chef de service, responsable de la police des constructions, des procédés de réclame, ainsi que de l'organisation et de la gestion du service.
- 1 Adjoint, responsable de l'urbanisme et de la mobilité à 100 %.
- 1 urbaniste à 100 %.
- 1 secrétaire à 100 %.

### TACHES DU SERVICE

Les diverses activités assumées par le service, en plus de toutes les tâches administratives, sont les suivantes :

#### Police des constructions

L'activité de la police des constructions est étendue à toutes les tâches liées aux autorisations en matière de constructions et classées en trois principales catégories, en fonction du type de demande et de l'importance des travaux projetés, à savoir :

**Demandes préalables** : renseignements, remises pour consultation auprès du service, permettant aux propriétaires ou architectes de connaître si leur projet est conforme aux lois et règlements en la matière.

**Demandes d'autorisations dispensées d'enquête publique** : travaux de minime importance conformément aux dispositions de l'art. 111 LATC.

**Demandes de permis de construire** : dossiers soumis à l'enquête publique.

Les tâches principales sont:

- La gestion de l'interface entre la Commune et les services du Canton.
- La délivrance des autorisations en matière de permis de construire et la gestion administrative des dossiers entre les différents intervenants (Municipalité, Canton, mandataires ou propriétaires).
- Le suivi des dossiers dans la phase de réalisation des chantiers, la visite de fin des travaux avec la Commission technique et de salubrité (CTS), le contrôle de la conformité de l'exécution par rapport aux permis de construire et, pour terminer, la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser, sans compter la préparation des factures pour les émoluments liés aux dossiers traités.
- Le suivi des constructions par une mise à jour continue sur la plateforme informatique de l'Etat de Vaud permettant d'apporter des renseignements au niveau des statistiques trimestrielles.
- La gestion des autorisations pour procédés de réclame définitifs ou temporaires, pour tous les moyens graphiques, plastiques, éclairés, lumineux ou sonores destinés à attirer l'attention du public.
- L'attribution des noms de rues, numéros d'immeubles et la mise à jour du SIT (système d'information territorial) par rapport à ces données.
- La mise à jour entre les interfaces des programmes de l'harmonisation des registres des immeubles, logements, adresses, numéros EGID, EWID, etc. et le programme du Contrôle des habitants.

#### Urbanisme et mobilité

Le Service de l'urbanisme, des constructions et de la mobilité est également responsable de la gestion et de la mise en valeur du patrimoine bâti, de l'environnement urbain et du cadre naturel de la ville.

Ses missions :

- Pilotage et suivi des dossiers de planification (plan et schéma directeur, plan de quartier, plan partiel d'affectation, etc.).
- Représentation de la Commune dans les groupes techniques du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) pour la gestion de projets intercommunaux.

- Contrôle et suivi des stratégies et des mesures du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).
- Implication dans la résolution des problèmes de transport et de circulation piétonne et cyclable.
- Etude et coordination de projets d'urbanisme et/ou de mobilité.
- Analyse du développement territorial de la Commune.
- Participation à la mise en œuvre et à la mise à jour du SIT.
- Organisation et coordination d'événements de promotion de la mobilité (Semaine de la mobilité, Bike to Work, etc.).
- Suivi des dossiers régionaux environnementaux ayant une incidence territoriale (dangers naturels, études environnementales, etc.).
- Participation aux projets d'influence territoriale (bruit routier, Cité de l'énergie, etc.).
- Support technique pour la population et les professionnels.
- Collaboration et conseils en urbanisme et mobilité sur des projets externes au service.

### Coordination interservices

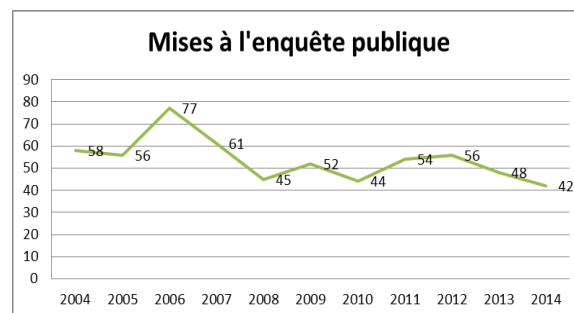
L'activité du service est également transversale, de part ses relations étroites avec l'ensemble des services de la Commune pour toutes les questions qui relèvent de la planification et de la gestion du territoire.

A ce titre, une consultation du service et des collaborations sont régulièrement nécessaires pour :

- Analyser la compatibilité des projets de construction en relation avec le domaine public et la circulation.
- Coordonner les planifications d'aménagement du territoire avec les tâches d'autres services.
- Analyser les projets d'autres services en lien avec l'aménagement du territoire.

## PRESTATIONS FOURNIES PAR LE SERVICE

### Constructions



Excepté en 2006, le nombre de dossiers mis à l'enquête reste stable, avec une moyenne de 50 dossiers par année.

L'année 2014 a été riche en rénovations et transformations d'immeubles.

Selon les nouvelles dispositions entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2014, la mise en place de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sur pan incliné ou toiture plate n'est plus à soumettre à l'enquête publique. L'information doit être tout de même annoncée à la Municipalité qui délivre une autorisation dispensée d'enquête.



Dans le cadre de ces installations, des projets de grande envergure se sont développés sur le site de l'EPFL et sur des bâtiments industriels. Il est également constaté un fort intérêt des propriétaires pour le développement de petites installations sur leurs toitures permettant de couvrir leurs besoins énergétiques.

Parmi les divers dossiers de constructions traités au long de l'année, il est intéressant de relever les travaux d'assainissement énergétique des façades pour plusieurs immeubles. Ces travaux ont souvent été liés à la demande d'obtention de subventions communales.

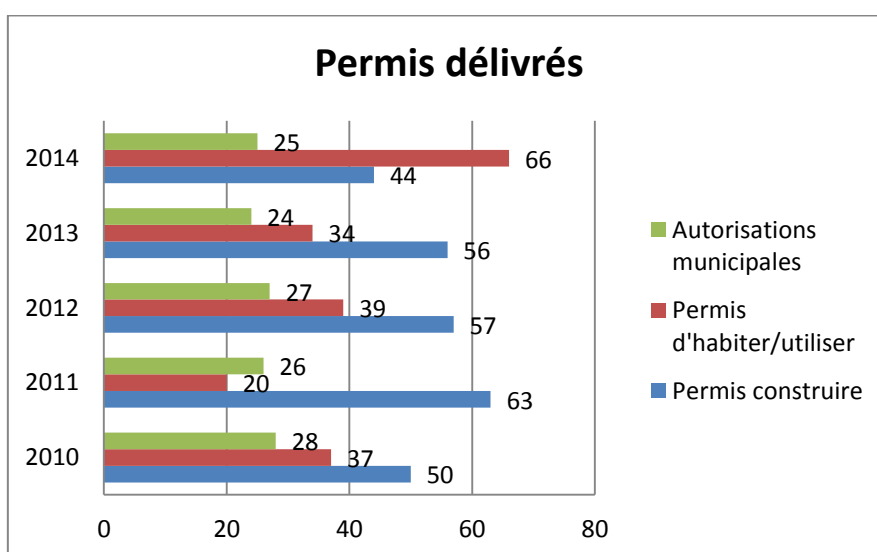
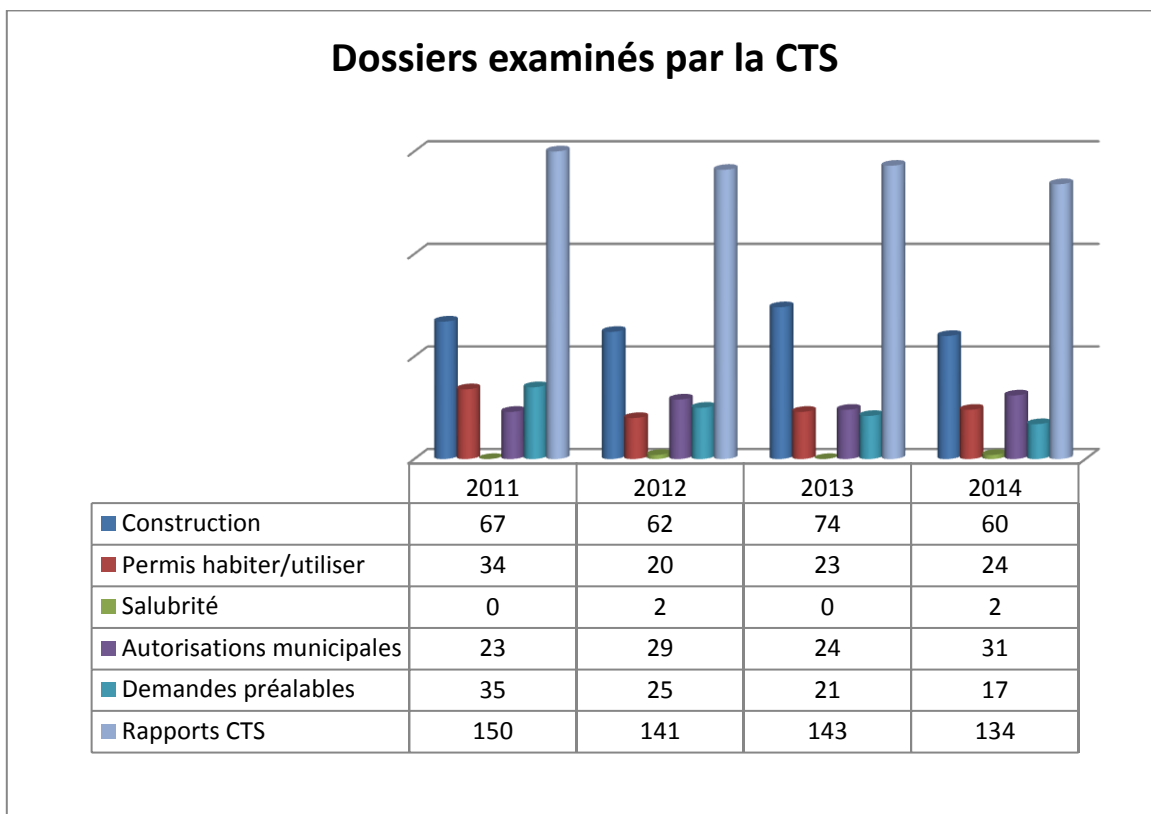


L'année 2014 a également été marquée par l'ouverture du centre de conférences du Quartier Nord de l'EPFL (SwissTech Convention Center), ainsi que des divers commerces et logements pour étudiants construits autour de ce dernier.

En ce qui concerne les projets terminés, plusieurs immeubles et villas ont été achevés. Il est important de mentionner encore

l'ouverture de plusieurs crèches sur le territoire de la Commune.

En parallèle, le service a répondu, au guichet et par écrit, à de nombreuses demandes de renseignements relatives aux constructions, à la réglementation ou aux procédures en vigueur sur le territoire communal.



## Urbanisme

Les projets traités et suivis en 2014 en matière d'urbanisme sont les suivants:

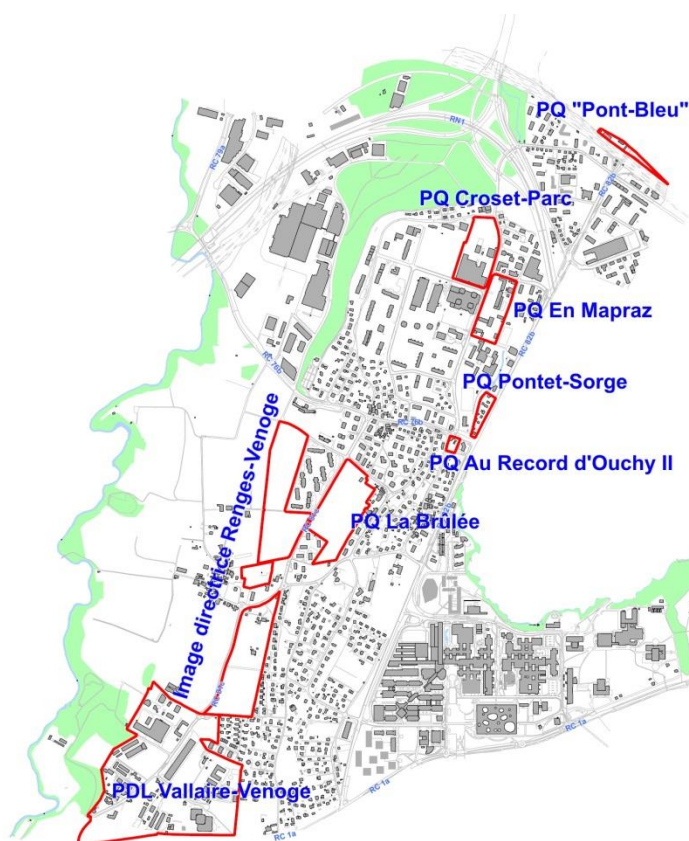
- Plan de quartier (PQ) Croset-Parc.
- Plan de quartier (PQ) En Mapraz.
- Cahier des charges pour le plan de quartier (PQ) Pontet-Sorge.
- Cahier des charges pour le plan de quartier (PQ) Au Record d'Ouchy II.
- Cahier des charges pour le plan de quartier (PQ) Pont-Bleu.
- Plan de quartier (PQ) La Brûlée.
- Plan directeur localisé (PDL) Vallaire-Venoge.
- Image directrice Renges-Venoge.
- Cahier des charges du Plan directeur intercommunal.
- Révision du Règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions (RPGA).
- Règlement communal concernant la taxe relative au financement des équipements communautaires.
- Réaménagement de la gare de Renens : aménagement de la place sud de la gare et d'un giratoire aux Glycines.
- Développement du SIT et de la plateforme d'information territoriale pour l'administration (Geoweb).
- Cartes des dangers naturels, pilotées par le Canton.

## Mobilité

Les projets particuliers traités en 2014 en matière de mobilité sont les suivants :

- Passage inférieur Vernie-Sorge, franchissement Ecublens-Crissier, pour la mobilité douce.
- Coordination de l'événement « Bike to Work » pour la Commune.
- Organisation de la Semaine de la mobilité en collaboration avec les communes de l'Ouest lausannois.
- Nouveau giratoire aux Glycines et arrivée de la nouvelle ligne de bus 25.
- Aménagement d'une station de vélos en libre service (VLS).
- Projet de cahier des charges d'un plan de mobilité pour l'administration communale.

♦ ♦ ♦ ♦



## Urbanisme communal

L'année 2014 a été chargée en procédures administratives concernant les différentes planifications communales.

### PQ Croset-Parc

L'enquête publique du plan de quartier s'est déroulée entre juin et juillet, sans aucune opposition. Le plan de quartier Croset-Parc a ainsi pu être adopté par le Conseil communal le 2 octobre 2014, puis par les Autorités cantonales. Il est donc en vigueur depuis le 8 décembre 2014.

### PQ En Mapraz

La réalisation d'un accord-cadre entre les Autorités et les propriétaires du secteur a permis de définir les objectifs et programmes privé et public du plan de quartier. Une rencontre avec l'ensemble des propriétaires a été organisée, permettant ainsi de finaliser l'accord-cadre. Ce dernier a désormais été signé par les propriétaires et les études du plan de quartier ont ainsi pu débuter.

### Autres PQ à l'étude

Plusieurs demandes ont été soumises en relation avec de nouveaux plans de quartier par les propriétaires des parcelles concernées. Il s'agit, entre autres, du **PQ Pontet-Sorge** et du **PQ Au Record d'Ouchy II**. Ces plans de quartier feront l'objet de futures études dans les mois à venir (voir plan).

### PDL Vallaire-Venoge

Suite à une étude complémentaire de vérification de la densification et de la faisabilité financière, les objectifs du plan directeur localisé ont été précisés afin d'appliquer les conclusions de cette étude.



## Rengés-Venoge

Trois bureaux d'urbanistes-paysagistes ont présenté leur projet et ces derniers ont été analysés par un jury d'experts. Lors de portes ouvertes les 6 février et 10 avril 2014, ces projets ont été présentés à la population concernée par cette réflexion. L'image directrice et son rapport sont actuellement en cours de finalisation.

♦ ♦ ♦ ♦

## Mobilité

### Passage inférieur Vernie-Sorge

Le projet de franchissement des voies CFF pour la mobilité douce entre Crissier et Ecublens est reporté et les études en vue d'établir le crédit d'ouvrage ont dû être suspendues. Cet important projet du réseau de mobilité douce dans l'Ouest lausannois a en effet rencontré de nombreuses difficultés, notamment l'augmentation du coût total de l'ouvrage, les complications de la planification de la réalisation résultant du projet Léman 2030 des CFF et le retard pris par le chantier de la gare de Renens, ou encore un nouveau tracé prévu du côté d'Ecublens obligeant un défrichement et la compensation par un reboisement.

Les études reprendront lorsque les temporalités de tous les projets nécessaires à la réalisation de cet ouvrage seront stabilisées. Un report de plusieurs années est prévu.

### Bike to work



Au mois de juin 2014, l'administration communale d'Ecublens a participé à l'action nationale **A vélo au boulot**, avec pour objectif d'utiliser le vélo au moins la moitié des jours travaillés pour se rendre sur son lieu professionnel. Trois équipes représentant 10 employés communaux se sont prêtées au jeu. Cette année, 50'190 pendulaires, collaborateurs dans 1'651 entreprises, se sont rendus au travail à vélo et ont enregistré à eux tous un nouveau record de 7'802'243 kilo-

mètres. Cela représente près de 195 fois la circonférence de la Terre !

### Semaine de la mobilité

La Semaine de la mobilité a été instaurée en 2002 par la Commission européenne. Chaque année, en septembre, des campagnes de sensibilisation se déroulent à travers toute l'Europe. Le Canton de Vaud, lui aussi, joue le jeu de la mobilité durable.



Pour la Semaine de la mobilité 2014, les communes de l'Ouest lausannois ont uni leurs forces afin de proposer des activités ouvertes à la population des différentes communes. Elle s'est déroulée entre le 13 et le 28 septembre. A Ecublens, différentes activités étaient proposées telles qu'une balade accompagnée menée par M. Pierre Corajoud, une foire à vélos, l'inauguration de la ligne TL n° 25 et l'inauguration de la station Publibike du Croset.



Après le succès de 2012, la deuxième édition de Cap sur l'Ouest, la fête du district de l'Ouest lausannois, s'est également déroulée dans le cadre de cette semaine, le 28 septembre 2014.

### Station de vélos en libre service Publibike (VLS)



Le Conseil communal d'Ecublens a accordé un crédit pour la réalisation d'une station de vélos en libre service au Croset (préavis n° 1/2014). Il s'agit d'un système de location de vélos à partir de stations fonctionnant en libre accès. Grâce à une carte, vous empruntez un vélo à une station et le rendez dans une autre, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

La station Publibike du Croset a été inaugurée le mercredi 17 septembre 2014 avec, au programme, des animations et la possibilité de tester gratuitement les vélos en libre service.

♦ ♦ ♦ ♦

## Transports publics



### Transports lausannois (tl)

#### EXTRAIT DU RAPPORT D'ACTIVITES DES TRANSPORTS LAUSANNOIS

L'année 2014 est la première année du **Plan d'entreprise (PE) 2014/2016** qui doit préparer l'entreprise à la réalisation des grands travaux d'infrastructures prévus dans l'agglomération.

#### Vision tl pour 2025

Le Conseil d'administration a validé, en septembre, la stratégie de développement de l'offre à l'horizon 2025, appelée « Vision 2025 ». Pour ce faire, l'entreprise est partie de différents constats : la mobilité tend à devenir toujours plus multimodale, particulièrement chez les personnes actives habitant en milieu urbain ; le « tout à la voiture » est en forte régression. Face à des voyageurs qui combineront davantage différents modes de transport, se déplaceront d'une manière mieux répartie qu'aujourd'hui au cours de la journée, et pour des motifs encore plus diversifiés, les tl veulent se positionner comme intégrateurs de solutions multimodales. « Vision 2025 » a pour vocation de préparer l'entreprise à ces nouveaux défis. Elle se développera en concordance avec les attentes des clients, ainsi qu'avec les ambitions du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) porté par les collectivités publiques.

#### 105 millions de voyageurs en 2014

105 millions de clients ont été accueillis en 2014 sur le réseau tl. Les travaux planifiés sur le m1, prolongés par l'incendie du mois d'août, expliquent une croissance des voyageurs plus faible que prévu (+ 0.3 %

par rapport à 2013). L'augmentation de la fréquentation est plus notable sur les lignes régionales (+ 2 %). Les améliorations de l'offre réalisées en septembre porteront leurs fruits en 2015.

#### Sur la route

En 2014, la croissance des voyageurs a été de + 1.1 % sur le réseau routier. La ligne 17 devient la ligne la plus fréquentée avec 6.8 millions de voyageurs. Suite aux modifications horaires, les lignes 13 et 16 (+ 18.2 %) et les lignes de l'Ouest lausannois (31, 32, 33, 38 : + 4.6 %) sont en forte progression. La fréquentation de la ligne 18 reste importante (+ 5.3 %). La modification de tracé des lignes 7 et 17 en 2013 n'a pas eu d'effet négatif sur leur fréquentation (- 0.2 %). La croissance des voyageurs sur le réseau régional s'est élevée à 2 %. Elle s'explique par la forte progression observée sur la ligne 62 (+ 18.5 %), suite notamment aux adaptations d'horaire et au renforcement des fréquences aux heures de pointe du soir, ainsi que sur la ligne 54 (+ 54.4 %).

#### Sur le rail

Malgré une croissance des voyageurs sur le m2 (28 millions, soit + 1.5 %), la fréquentation sur les métros accuse une légère baisse. En effet, en raison d'une période de travaux planifiés indispensables à la bonne santé de la ligne, prolongée de façon imprévue par un lourd incendie, le m1 n'a transporté que 12.5 millions de voyageurs (contre 13.2 millions en 2013). La fermeture partielle de la ligne du m1 a incité les étudiants à utiliser d'autres lignes de transport (16, 31, 25, 701 MBC), voire à favoriser le transfert modal, notamment en faveur de la mobilité douce. De façon plus générale, on constate, en période universitaire, une baisse importante de la fréquentation sur le m1. Une enquête menée sur les sites des Hautes Ecoles et portant sur la mobilité révèle, en effet, que l'utilisation des transports publics pour se rendre sur le campus stagne, voire diminue légèrement depuis 2013, au profit de la marche et du vélo. La sous-capacité des rames, dans l'attente de la mise en service des cinq nouveaux véhicules, est sans doute également à l'origine de cette stagnation.

#### Augmentation de capacité des métros

Fin décembre, les tl se réjouissaient même de pouvoir envisager, en janvier 2015, la mise en service de l'ensemble des cinq nouvelles rames, construites à la Borde depuis 2012, avec leur partenaire Goldenpass. En parallèle, les révisions de « mi-vie » donnent aux 17 rames existantes une nouvelle jeunesse. Ce projet global permettra, d'ici à 2018, une augmentation de la capacité d'accueil de 25 % sur la ligne du m1.

L'horaire du m2 a été renforcé les matins de semaine entre les arrêts Sallaz et Lausanne-Gare grâce à la mise en circulation de deux convois supplémentaires, permettant d'augmenter la fréquence de 2'50" à 2'30". L'entier de la ligne est passé à une fréquence à 5' dans le même créneau horaire (contre 5'40" précédemment). Ceci représente un gain de capacité de 12 % environ.

#### Extension de la ligne 25

Le 15 septembre 2014, la ligne de trolleybus 25 a été prolongée entre Bourdonnette et Chavannes-Glycines, devenant la première ligne est-ouest de l'agglomération à ne plus passer par le centre-ville de Lausanne, tout en se raccordant au métro m2. Son inauguration a été fêtée par la population en présence des officiels le 13 septembre, à la gare de Renens.

L'extension de la ligne 25 s'inscrit dans le projet de réaménagement complet du secteur de la gare de Renens porté par les quatre communes de l'Ouest lausannois – Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens. Elle a nécessité la création d'un nouveau giratoire au carrefour avenue du Tir-Fédéral/chemin des Glycines (sur la Commune de Chavannes-près-Renens), pour permettre le rebroussement des trolleybus articulés.

#### Sécurité : une priorité

De façon générale, le nombre d'accidents de circulation routière a malheureusement augmenté de 3 % par rapport à 2013. Les actions de prévention, telles que la surveillance aux passages à niveau sur la ligne du m1, ont été pérennisées et les flyers d'information et de sensibilisation

revus. A noter l'augmentation de 40 % du nombre d'infractions commises par des automobilistes sur les passages à niveau du m1 !

De manière générale, l'organisation de la sécurité et de la sûreté mise en place sur le réseau tl est appréciée par la clientèle et lui procure un sentiment de sécurité élevé (87 % contre 85 % en 2013). Il en va de même pour le sentiment de sécurité aux arrêts (82 % contre 78 % en 2013). Les tl travaillent en étroite collaboration avec les Polices cantonale et communales.

#### Renouvellement de la flotte et équipement

(...) Plusieurs travaux concernant la ligne aérienne ont été réalisés, notamment pour la mise en service de la ligne 25 ; sur la ligne 7 dans le secteur de Chailly et sur la place de la Sallaz.

#### Confort – Outils d'information aux voyageurs

Maîtriser sa mobilité, gagner du temps : l'information aux voyageurs, fiable et diffusée en temps réel, compte parmi les priorités des tl. Depuis trois ans, les tl travaillent activement à développer des services efficaces et adaptés à l'**environnement mobile**. Parmi les nouveautés en 2014, le lancement d'un nouveau site internet entièrement adapté aux smartphones et aux tablettes afin de mieux répondre aux nouvelles habitudes technologiques des clients ; l'installation de 400 nouvelles bornes embarquées à l'intérieur de 180 véhicules (m1 et nouveaux autobus MAN inclus) ; le lancement de l'achat du billet par SMS, couplé à l'application mobile « tl live » ; enfin, la poursuite du développement de la plateforme romande pour l'information aux voyageurs permettant aux entreprises de transport de partager leurs données.

#### Réalisation du réseau d'axes forts

Les équipes ont poursuivi la préparation des axes forts (tram et bus à haut niveau de service), projet ambitieux porté par le Canton, soutenu par les communes et appuyé par les tl et s'inscrivant dans le PALM.

Dans le cadre du traitement des oppositions liées au projet de tram Renens – Lausanne-Flon, 2014 a été marquée par un climat d'ouverture et de dialogue qui a notamment abouti à la signature, le 27 janvier, d'une convention avec les organisations faïtières représentatives des acteurs économiques lausannois. Le phasage du chantier a été adapté, en particulier pour garantir l'accessibilité au centre-ville pendant la fermeture du Grand-Pont pour réfection complète. La question de l'accessibilité aux différentes zones commerciales, pendant et après les travaux, constituait une préoccupation essentielle pour les acteurs économiques.

Afin de répondre à une autre crainte des opposants, l'aménagement de la place de l'Europe a pu être revu de façon à préserver davantage d'espace public. La solution retenue permet de diminuer l'emprise du tram sur la place existante, tout en améliorant la connexion entre la place et le quartier du Flon. Davantage d'espace est réservé aux piétons dans la continuité des zones piétonnes actuelles. Dans le cadre de la procédure d'approbation des plans, un dossier pilote a été déposé à l'Office fédéral des transports courant décembre pour une mise à l'enquête en début 2015.

La Confédération a décidé de soutenir le projet de prolongement du tram depuis Renens jusqu'à Villars-Ste-Croix, ainsi que d'intégrer le m3 au paquet de subventions liées au financement des projets du PALM « 2<sup>e</sup> génération » (réalisation prévue pour la période 2015-2018). 47 millions seront donc débloqués pour contribuer à la construction du m3, dans un premier temps uniquement entre Lausanne-Gare et le centre-ville.

(Source : rapport d'activité 2014 des tl)



## Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)



**Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, Etat de Vaud**

*Délégations d'Ecublens:*

- M. Pierre Kaelin, Syndic (groupe de pilotage) ;
- M. Didier Lannaz, Conseiller municipal (chantiers 1, 2, 4, 5 et 6).

### **L'OUEST LAUSANNOIS : HUIT COMMUNES, UN TERRITOIRE, UNE VISION PARTAGÉE**

L'Ouest lausannois est une région belle à vivre et en pleine expansion. Afin de coordonner et de guider leur développement en matière d'urbanisation et de transports, les huit communes du district et le Canton ont élaboré un schéma directeur : le SDOL. Ce document de planification directrice donne une vision commune de l'aménagement urbain à long terme, en suivant des principes de développement durable et de concertation. Il vise notamment à améliorer le cadre de vie des habitants, à renforcer l'offre en transports publics, à préserver la campagne de l'étalement urbain, à favoriser la mixité des affectations et à garantir une saine diversification du tissu économique.

Le SDOL possède une valeur de contrat : en y apposant leur signature, les communes ont pris l'engagement réciproque de poursuivre les démarches destinées à atteindre les objectifs fixés. Les études et projets conduits dans l'Ouest lausannois sont coordonnés avec les orientations prévues par le Plan directeur cantonal et par la politique des agglomérations de la Confédération.

### **Mission du Bureau du SDOL**

Le Bureau du SDOL est chargé de mettre en application les principes d'aménagement formulés dans le Schéma directeur. Il oriente ses actions sur les sites stratégiques d'agglomération et sur les études intercommunales ou transversales (transports, espaces publics, paysage, etc.). Suivant la nature des projets, il pilote ou accompagne les études qui forment autant d'annexes au Schéma directeur et servent à la révision des planifications communales. Il veille à la cohérence des différents projets de construction et de planification entre eux et s'assure de leur conformité avec les objectifs du SDOL, par l'intermédiaire du groupe ABC et de la cellule de pilotage technique qui fonctionnent sous sa responsabilité.

Le Bureau du SDOL favorise le travail partenarial et la concertation. Il assure un rôle de plate-forme de coordination entre communes, et entre Canton et communes. Il contribue à développer l'échange d'informations et une culture commune pour la conduite des projets.

Il assure aussi la consultation de tous les acteurs publics et privés concernés, ainsi que la communication des projets tant auprès des partenaires que des habitants. En matière d'aménagement régional, il représente les communes de l'Ouest lausannois et participe aux différents groupes de travail du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

### **Lieu et effectif**

Le Bureau du SDOL est installé au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment administratif de la Ville de Renens, rue de Lausanne 35.

Les postes du Bureau du SDOL représentent 7.3 EPT à fin décembre. Ils sont occupés par : Ariane Widmer Pham, Cheffe de projet (80 %), Benoît Biéler, Adjoint (80 %), Jean-Christophe Chassard, Chef de projet des axes forts (100 %) jusqu'au 30 avril 2014, Xavier Herpin, Chef de projet des axes forts (100%) dès le 1<sup>er</sup> juin 2014, Regina Witter, responsable transports (50 %), Jean-Christophe Boillat, délégué mobilité douce (50 %), Nicolas Wisnia, Chef de projet Malley (100%), Cynthia Martignier (10 %), responsable de la plate-forme logement de l'Ouest lausannois, Cristina Ferrari, secré-

taire (70 %), Marianne Martin, secrétaire (30 %), Caroline Trolliet, secrétaire (60 %), Joachim Baert, stagiaire (100 %).

### Séances du Gropil, de la CPT et du Groupe ABC

- 8 séances du groupe de pilotage (Gropil) : pilotage stratégique du SDOL et de ses études.
- 10 séances de la cellule de pilotage technique – CPT (représentants techniques des communes et des services cantonaux, Bureau du SDOL) : suivi et coordination des chantiers d'études, préparation des objets soumis au Gropil, vérification de la conformité des projets de planification aux objectifs et principes du SDOL, 13 dossiers traités :
  - Crissier/PQ Lentillières Nord et PQ Orée.
  - Bussigny/PQ St-Germain Nord, PPA Industrie, PPA Mochettaz et PPA Buyère, PPA Praz-Mégy et PPA En Quinson.
  - Prilly/ révision du PGA, PQ Galicien et PPA Viaduc.
  - Renens/PQ Kodak, PQ Chêne et PQ Florissant.
  - St-Sulpice/PQ des Jordils.
- 2 séances du groupe ABC : vérification de la conformité des projets de construction aux objectifs et principes du SDOL, 2 dossiers traités :
  - Bussigny/UPC froide (CHUV) et projet Bauarena.

### Les Rendez-vous de l'Ouest

Le premier *Rendez-vous de l'Ouest* a eu lieu le samedi 6 décembre, de 9 h à 13 h, sous tente, sur la place du Marché à Renens. Cette manifestation remplace désormais le *Marché du SDOL* qui traditionnellement conviait une fois par an, à l'EPFL ou à l'UNIL, les habitants de l'Ouest lausannois, les élus, ainsi que les représentants de l'administration à venir s'informer des projets d'urbanisme de la région.

Pour cette 1<sup>ère</sup> édition, le public a été invité à s'imaginer l'Ouest lausannois en 2030 et à poser ainsi la première pierre d'un vaste projet : l'étude du futur Plan directeur intercommunal (PDi) de l'Ouest lau-

sannois, lancée publiquement à cette occasion.



Les rendez-vous de l'Ouest lausannois le 6 décembre à Renens

Cet événement, qui a rassemblé plus de 200 personnes, bénéficiait de la participation de huit personnalités, parmi lesquelles des Municipaux, des Professeurs de l'EPFL et de l'UNIL, un Conseiller national et le Président du Conseil d'Etat Pierre-Yves Maillard. Ces derniers ont partagé en images leur vision du développement de l'Ouest lausannois à l'horizon 2030. La maquette de l'Ouest lausannois, de même que les vidéos présentées, ont également rencontré un grand succès.

### Finances

La comptabilité du SDOL est intégrée dans celle de la Ville de Renens. Elle comprend deux rubriques distinctes : le budget de fonctionnement et le budget des chantiers d'étude.

Le budget de fonctionnement sert à couvrir les frais annuels du bureau. Il est financé par les communes, au prorata de leur population, et le Canton par une contribution forfaitaire de Fr. 100'000.-. Le Canton contribue également aux postes de l'ingénieur en transports (50 %) et du délégué pour la mobilité douce (50 %) par une contribution forfaitaire annuelle de Fr. 25'000.- au total. Ces contributions se fondent sur les décisions du 13 janvier 2014 et couvrent l'année 2014 sur la base de la Loi sur l'appui au développement économique (LADE).

Les chantiers d'études du SDOL font l'objet d'un budget-cadre annuel assorti d'une proposition de répartition des frais. Le lancement des études se fait sur la base d'une répartition des frais définitive qui est



soumise à la décision du Gropil ou du Groupe décisionnel de l'étude en question. Les Municipalités et partenaires concernés sont ensuite sollicités afin de confirmer formellement leur engagement financier. Les clés de répartition varient en fonction du projet et des partenaires intéressés. Les participations cantonales sont accordées de cas en cas, généralement sur la base de la politique cantonale pour les pôles de développement économique, respectivement de l'aide au développement économique ou de la politique d'agglomération.

Toutes les dépenses en relation avec les chantiers d'études font l'objet de contrats (respectivement de confirmations d'offres) entre le Bureau du SDOL et les mandataires. Toutes les factures y rattachées transitent par le Bureau du SDOL, sont payées par la Ville de Renens et ensuite refacturées aux différents partenaires.

### **Comptes 2014 – Fonctionnement**

Le budget de fonctionnement 2014, adopté par le Gropil le 20 juin 2013, faisait état d'un montant de Fr. 883'550.- TTC. Les comptes ont pu être bouclés à Fr. 882'545.09 TTC, soit avec un solde positif de Fr. 1'004.91. Ils appellent notamment les commentaires suivants :

#### Dépenses non prévues

- Les Rendez-vous de l'Ouest (Fr. 19'000.- s/honoraires).
- Nouveau site internet (Fr. 19'000.- s/honoraires).
- Solde pour le mandat « Mission et structure » (Fr. 7'000.- s/honoraires).

#### Dépenses prévues et non réalisées ou surévaluées

- Charges salariales moindres et pas de formation pour tout le personnel (Fr. 16'000.- s/traitement du personnel et formation).
- Abandon de l'achat d'un programme comptable en raison de l'annonce du changement des programmes comptable et ressources humaines de la Ville de Renens (Fr. 20'000.- s/honoraires).

### Recettes non prévues

- Indemnisation pour la participation ad intérim du SDOL au PALM en 2013 et autres participations rémunérées (Fr. 12'000.-).

### **Comptes 2014 – Chantiers**

Le budget-cadre des chantiers d'études 2014, adopté par le Gropil le 20 juin 2013, s'élevait à Fr. 1'251'000.- TTC. Les comptes ont été bouclés à Fr. 931'122.75 TTC, y compris les reports des années précédentes.

Trois études non prévues au budget 2014 ont été conduites en raison de la priorité accordée à ces projets : la création de la Plate-forme logement, la cellule de coordination des chantiers, ainsi que l'étude de mise à jour et de vérification du trafic sur l'ensemble du tracé du BHNS PP5.

Pour des raisons de priorisation ou d'opportunité, les études suivantes n'ont pas été réalisées : actions de communication et de promotion économique pour le secteur du tramway entre Renens et Villars-St-Croix (PP1) / Mandat d'études parallèles pour le secteur Croix du Péage-Pierreire / Cahier thématique.

Les autres études se sont poursuivies, ont été réalisées ou lancées en 2014, conformément à la planification du budget-cadre.

### **Fond Wakker**

La constitution du Fonds Wakker s'est faite en 2011 à l'occasion de l'attribution du Prix Wakker aux huit communes. Le règlement a été approuvé par le Gropil lors de sa séance du 15 décembre 2011, date de l'entrée en vigueur du fonds et de son règlement. Le fonds est affecté à des actions de communication et de promotion, notamment dans les domaines de la mobilité, ainsi que du patrimoine naturel et bâti.

Les comptes du Fonds Wakker au 31 décembre 2014 font état d'un montant Fr. 34'776.18, ce qui correspond à une baisse de Fr. 5'900.85 par rapport à 2013. Durant l'année 2014, le fonds a été utilisé comme suit :

- Dépenses : guide vélo (Fr. 21'064.80) et Cap sur l'Ouest (Fr. 6'143.85) ;

- recettes : participation annuelle des communes (Fr. 17'000.-), don ATE pour le guide vélo (Fr. 500.-) et gain TVA « Section Développement de l'Ouest » (Fr. 3'807.80).

## CHANTIERS CONCERNANT ECUBLENS

### Chantier 0 : Etudes générales

#### Plate-forme logement de l'Ouest lausannois



Une plate-forme sur le thème du logement a été créée en décembre 2013, avec la participation du Canton et de la Confédération. Elle a pour but de favoriser l'échange d'idées et d'expériences entre les huit communes de l'Ouest, à l'aide d'ateliers organisés au minimum deux fois par année. Les représentants politiques des communes, les services techniques communaux et cantonaux, ainsi que les représentants de l'Office fédéral du logement participent aux ateliers de cette plate-forme qui ne possède pas de compétence décisionnelle.

En 2014, deux ateliers ont été organisés. Le premier atelier a porté sur les pratiques à mettre en place pour inviter la population à participer aux questions de construction de logements, suite à l'édition d'un guide cantonal sur ce thème. Le second atelier a quant à lui été consacré à la situation des logements d'urgence dans l'Ouest lausannois. Chaque atelier fait l'objet d'un compte-rendu, téléchargeable depuis le site internet du SDOL, sur la page consacrée au logement.

#### Plan directeur intercommunal

Les huit communes de l'Ouest lausannois s'associent pour réviser conjointement leur Plan directeur communal respectif dans un Plan directeur intercommunal (PDi). Ce plan, qui contiendra les 8 visions de déve-

loppement des 8 communes, répondra à leurs aspirations et à leurs besoins spécifiques, mais dans l'esprit d'un développement harmonieux pour l'ensemble de la région. Le PDi permet de rationaliser les coûts des études et d'assurer une cohérence pour l'évolution de l'Ouest lausannois. Il s'appuiera fortement sur les études de planification menées ces dix dernières années.

Lancé publiquement en 2014, le PDi traitera en particulier des domaines de l'urbanisation, des transports et de l'environnement, en fonction de l'état de la situation et des besoins futurs de la population. Outil stratégique dont les effets sont attendus à moyen et long terme, il apportera des orientations, sans entrer dans le détail des projets.

La phase d'élaboration du cahier des charges des mandataires qui établiront le PDi est en cours en 2014 et se terminera début 2015. De nombreuses consultations sont menées auprès des partenaires (services cantonaux, tl, PALM, Hautes Ecoles, PoOuest, etc.), de la population lors des *Rendez-vous de l'Ouest*, ainsi qu'auprès des Conseils communaux / généraux avec la constitution d'un Groupe de concertation politique consultatif composé d'un représentant par groupe politique et par commune. Le travail est mené par un groupe technique composé de représentants des huit communes et du Bureau du SDOL, et d'un groupe décisionnel composé des Municipaux en charge de l'urbanisme. Le Canton (SDT) accompagne la démarche en participant à ces deux groupes.

#### Réflexion « Mission et structure »



Conférence du SDOL du 28 mai 2014 à Bussigny

Le Groupe de pilotage du SDOL (Gropil) a initié, en 2013, une réflexion sur la mission, la gouvernance et la structure du SDOL. Un état des lieux a été mené avec l'audition des principaux acteurs qui collaborent par ce biais. Des scénarios d'adaptation de la mission du SDOL ont ensuite été élaborés et discutés dans les instances de la structure. Sur cette base, des mesures d'organisation permettant d'améliorer le fonctionnement et l'ancrage du SDOL, et de clarifier le rôle des différentes entités ont été identifiées. Ces réflexions se poursuivront en 2015 pour aboutir à des décisions des Municipalités et du Canton et, si nécessaire, à une révision des conventions de collaboration qui datent de 2004.

### Site internet

A l'occasion des *Rendez-vous de l'Ouest*, qui ont eu lieu début décembre, le site internet du SDOL a fait peau-neuve. Il se présente désormais sous la forme d'une carte interactive de l'Ouest lausannois sur laquelle le visiteur peut afficher les principaux projets en cours. Le site présente également les thématiques abordées conjointement par les huit communes et le Canton pour le territoire de l'Ouest lausannois, ainsi que les structures de collaboration mises en place. Une newsletter permet de rester informé de l'avancement des projets. Visite du site et inscription à la newsletter sur [www.ouest-lausannois.ch](http://www.ouest-lausannois.ch).

La plate-forme interne d'échange de documents a également été repensée et son usage simplifié. Les documents des groupes de travail intercommunaux sont ainsi regroupés au même endroit et mis à disposition des partenaires qui peuvent à tout moment y accéder.

### Maquette de l'Ouest lausannois

La maquette de l'Ouest lausannois à l'échelle 1/1'000 a été mise à jour durant l'année 2014 (constructions nouvelles, corrections mineures, réparations) et exposée entièrement ou partiellement lors de divers événements : portes ouvertes de Renges-Venoge à Ecublens, débat public sur le projet des Cèdres à Chavannes-près-Renens, 20 ans de l'ASIT-VD à l'EPFL, *Rendez-vous de l'Ouest* à Renens. Certains modules ont aussi été présentés à l'Expo Gare de l'Ouest puis à l'Expo Léman 2030.



La maquette de l'Ouest lausannois

### Accompagnement de projets communaux

Le Bureau du SDOL apporte un soutien actif à plusieurs études menées au niveau communal en participant à des groupes de suivi, jurys de concours, collèges d'experts, et en apportant l'expertise du délégué à la mobilité douce. En 2014, le Bureau du SDOL a ainsi suivi les projets suivants :

- Dans le domaine de l'urbanisme, en particulier à Bussigny (Cocagne-Buyère), à Chavannes-près-Renens (Côtes de la Bourdonnette) et à Crissier (Ley Outre, Lentillières Nord).
- Dans le domaine des infrastructures bénéficiant de contributions fédérales, notamment le prolongement de la ligne tl 25, la requalification du tronçon UNIL de la RC1, la création d'un nouveau cheminement éclairé pour relier Villars-Sainte-Croix (travaux en cours) et d'autres mesures en faveur de la mobilité douce.
- Dans le domaine de la mobilité douce, pour des projets techniques ou de planification (Larges-pièces, rue de l'Avenir, ralentisseurs compatibles pour les vélos, plaine du Croset, etc.).

### Chantier 1 : Hautes Ecoles – Tir-Fédéral – Maladière

#### Requalification de la RC1

Après l'inauguration du premier tronçon (EPFL) en 2013, il reste à réaménager le tronçon de l'UNIL et celui situé entre l'avenue du Tir-Fédéral et la Venoge. Tandis que le Canton va démarrer des travaux sur le tronçon de l'UNIL en automne 2015, le projet d'ouvrage du tronçon Tir-Fédéral-

Venoge est en cours d'élaboration. Le début des travaux est attendu pour 2016/2017.

### Requalification de la RC82

L'étude préliminaire de requalification de la route cantonale RC82 (avenue du Tir-Fédéral) entre la RC1 (route du Lac) et le tunnel du Marcolet s'est déroulée en 2012 et 2013. Le concept prévoit une piste mixte piétons-vélos sécurisée sur le tronçon Nord (pont Bleu – tunnel du Marcolet). Sur le reste de l'axe, des bandes cyclables continues permettront des déplacements rapides et compléteront le réseau cyclable de l'agglomération. Une pré-convention financière entre le Canton et les communes concernées a été signée en septembre 2014. L'avant-projet pourra commencer début 2015, alors que les travaux sont prévus pour 2017. Le projet est cofinancé par la Confédération dans le cadre du PALM 2012.

### Chantier 2 : Malley – Gare de Renens – Arc-en-ciel

#### Gare de Renens

Le projet de réaménagement de la gare de Renens et de ses abords est piloté par les Communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens. Le Bureau du SDOL assume le secrétariat de la cellule de communication globale du projet.

La procédure d'approbation des plans, menée par l'Office fédéral des transports en 2014, doit permettre d'obtenir l'autorisation de mener les travaux en début d'année 2015.

Le 1<sup>er</sup> mars 2014, un arbre a été planté sur la place sud de la gare pour marquer l'accomplissement de la toute première étape des travaux : l'aménagement routier côté sud qui a permis, entre autres, l'arrivée de la ligne tl 25.

Le 22 novembre marquait le lancement des travaux du programme Léman 2030 dont l'objectif est de doubler les places assises dans les trains CFF entre Lausanne et Genève, et d'offrir un départ toutes les 15 minutes aux RER vaudois et genevois. L'Expo Léman 2030 a été inaugurée à cette occasion et une grande manifestation publique a été organisée par les CFF.



Pavillon d'exposition Léman 2030 à Renens

### Secteur Jonction Venoge

Le lancement de l'étude du concept de mobilité et d'aménagement urbanistique et paysager du secteur de la jonction autoroutière d'Ecublens et de la Venoge a été confirmé à la fin de l'année 2014. Les Communes de Bussigny, d'Ecublens, d'Echandens, le Canton (DGMR, GOP et DGE), ainsi que les Bureaux de Région Morges et du SDOL collaborent sur ce projet. L'étude sera menée entre le printemps 2015 et début 2016.

### Chantier 4 : Zones d'activités St-Sulpice – Ecublens

#### Vallaire-Venoge

Les Communes d'Ecublens et de St-Sulpice, en collaboration avec le Bureau du SDOL et le Canton, ont continué leurs études sur les questions foncières et financières posées par le projet de Plan directeur localisé (PDL) du secteur Vallaire-Venoge. Différentes variantes de principes d'aménagement (mixité, densité, espaces publics majeurs) sont étudiées afin de s'assurer de la faisabilité du projet. Une fois celles-ci établies, le PDL sera remis aux services cantonaux, puis soumis à la consultation publique et, finalement, transmis aux Conseils communaux pour adoption.

### Chantier 5 : Espaces publics et mobilité douce

#### Délégué mobilité douce et Groupe vélo (GVOL)

Sous la responsabilité du délégué à la mobilité douce, le Groupe vélo de l'Ouest lausannois s'est réuni à 5 reprises en 2014. En présence de représentants communaux et des associations ATE et Pro Velo

de nombreux sujets ont été présentés, notamment :

- Chavannes : suivi PQ Cèdres et RC76.
- Crissier : PQ Lentillières et PQ L'Orée.
- Ecublens : ch. du Bochet et plaine du Croset.
- Prilly : av. du Chablais et route du Mont.
- Renens : rue de l'Avenir, rue du Simplon, av. du Léman, secteur gare de Renens (aménagement des places, Vélostation), franchissement inférieur de l'av. du Léman (PALM 4d.OL.15).
- *Cap sur l'Ouest 2014.*
- *Guide A vélo dans l'Ouest.*
- Bus à haut niveau de service (BHNS) PP5 : tronçon Prilly, Renens, Crissier.
- Révision des réseaux de mobilité douce de l'Ouest lausannois.

### Comptage vélos

La stratégie de comptage vélos, élaborée en commun avec Lausanne en 2013, a été prise en compte lors des comptages régionaux 2014. Pour la première fois, les comptages effectués sur une quinzaine de points répartis dans l'agglomération (dont 3 situés dans l'Ouest lausannois) permettront d'avoir une image générale de l'utilisation du vélo. Les résultats seront disponibles dans le courant de l'année 2015.

### Cap sur l'Ouest 2014



*Cap sur l'Ouest – Remise des prix aux lauréats du concours « De commune en commune »*

Suite au succès de l'édition 2012, les communes et la Préfecture ont à nouveau mis le *Cap sur l'Ouest* le dimanche 28 septembre 2014. Avec une météo très favorable, ce sont plus de 23'000 participants qui ont pris part à l'événement. Le Bureau du SDOL a participé activement à

l'organisation de cette 2<sup>e</sup> édition avec notamment la mise sur pied d'un concours (plus de 1'200 participants).

### Guide vélos – Loisirs

Après les guides de balades à pied, un premier guide *A vélo dans l'Ouest* a été réalisé en 2014. Les 3 balades présentées allient plaisir et intérêt pour la région. Ce guide contient des informations pratiques, des cartes accompagnées d'indications détaillées, des itinéraires, ainsi qu'un descriptif des points d'intérêt qui jalonnent les parcours. Tiré à 3'000 exemplaires et diffusé lors de la journée *Cap sur l'Ouest 2014*, ce guide est disponible dans les guichets des administrations communales, ainsi qu'au Bureau du SDOL.

### Chantier 6 : Mobilité multimodale

#### Transports publics : R14

La mise en place du réseau tl 2014 a été préparée et accompagnée par les membres du Groupe technique « Mobilité multimodale », avec la participation des huit communes de l'Ouest lausannois, du Canton (DGMR), des Hautes Ecoles (EPFL, UNIL), du Bureau du SDOL, des tl, ainsi que des MBC.

Le prolongement de la ligne 25 vers la gare de Renens, en septembre 2014, a constitué la dernière étape de la mise en place du nouveau réseau. Cette ligne a bénéficié des subventions de la Confédération dans le cadre du PALM 2007.

Depuis 2014, le groupe technique a renforcé son fonctionnement comme plateforme de planification stratégique des réseaux de déplacement dans l'Ouest lausannois. Il s'agit notamment de développer, dès 2015, l'image directrice du réseau des transports publics à l'horizon 2030, sur la base des réflexions des tl pour leur vision d'entreprise à l'horizon 2025.

#### Stationnement – Inventaire

Un inventaire du stationnement dans l'Ouest lausannois a été établi, sous la responsabilité de la Commune de Chavannes-près-Renens, en 2012 et 2013. Au total, environ 9'200 places de parc ont été dénombrées, dont 7'600 places voitures,

correspondant à 106 places publiques pour 1'000 habitants.

La base de données est publiée dans un guichet cartographique sur Internet (<http://sdol.edilis.net>). La mise à jour des données sur le terrain est réalisée, depuis 2014, par PolOuest en coopération avec les responsables communaux.

### **Cellule de coordination des chantiers**

Au vu des grands chantiers attendus dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges, les communes de l'Ouest lausannois ont souhaité mettre en place une cellule de coordination afin d'identifier les éventuels conflits entre chantiers et leur impact sur les réseaux de transports (bus, voitures, vélos, etc.). Cette structure rassemblera les services techniques des communes, des représentants du Canton (DGMR), du SIE, de PolOuest, des CFF et des tl. Le Bureau du SDOL en assumera le secrétariat. Cette cellule s'appuiera sur l'outil informatique SISOL développé par la Ville de Lausanne, qui constituera la base de données des chantiers prévus d'ici à 2030.

### **Jonctions autoroutières**

Début 2014, l'OFROU a mis en consultation auprès du Canton et des communes les projets généraux d'assainissement du goulet de Crissier et des jonctions d'Ecublens et de Chavannes. Une prise de position conjointe a été établie par le Bureau du SDOL, en complément et synthèse des prises de positions communales.

## **Chantier 7 : Patrimoine bâti et naturel**

### **Réseau écologique**

L'étude du réseau écologique entreprise en 2011 par la Ville de Lausanne, les communes de l'Ouest lausannois et le Canton a été soumise, durant l'année 2014, aux Municipalités des neuf Communes concernées. Cette étude servira de base pour l'intégration de la composante biodiversité dans le futur Plan directeur intercommunal. Elle permet dès aujourd'hui de tenir compte des enjeux naturels dans les projets communaux. Elle donne également des orientations pour l'aménagement et l'entretien des espaces verts et

elle fournit aux propriétaires des idées pour améliorer la biodiversité dans leur jardin.

### **Rengés-Venoge**

Pour répondre aux enjeux liés à l'interface ville-campagne et notamment aux pressions qu'exerce la ville sur l'activité agricole et le patrimoine naturel, le Bureau du SDOL a organisé, pour la Commune d'Ecublens et le Canton (SDT et DGE), une démarche d'études tests, débutée en octobre 2013. Celle-ci a permis d'élaborer une image directrice de l'évolution du secteur Rengés-Venoge qui fait partie de l'un des cinq grands espaces reconnus comme « parcs d'agglomération » par le PALM.

Trois équipes d'architectes-urbanistes-paysagistes ont été invitées à élaborer des variantes d'aménagement du secteur. Dans une formule qui favorise la coopération et la concertation, les bureaux mandataires se sont réunis avec la Commune, le Canton et des experts lors de trois ateliers. Début 2014, les ateliers 2 et 3 ont été prolongés par des portes ouvertes pour permettre à la population et aux propriétaires d'exprimer leurs remarques. Ces dernières seront intégrées à l'image directrice du secteur qui sera établie au 1<sup>er</sup> semestre 2015 par un 4<sup>e</sup> bureau présent tout au long de la démarche.

### **Ensembles bâtis**

Les nombreux grands ensembles construits dans l'Ouest lausannois au 20<sup>e</sup> siècle constituent un patrimoine marquant que les recensements existants prennent peu en compte. Or, les besoins de transformation et la pression démographique soumettent ce patrimoine à des pressions pouvant le dénaturer, voire le détruire.

Lancée par les huit communes et le Canton (SDT et SIPAL), et placée sous le pilotage du Bureau du SDOL, une étude a été confiée, fin 2013, au Prof. Bruno Marchand (EPFL) dans le but de réaliser un état des lieux, une évaluation de la valeur de ces ensembles bâtis, ainsi qu'une stratégie de valorisation. L'étude sera finalisée début 2015 suite à une présentation aux Municipalités et à une validation par les partenaires. Elle devrait faire l'objet d'une publication sous la forme d'un cahier thématique destiné à un large public.

### Axes forts (AFTP)

Dès fin 2013, le Chef de projet Axes forts pour l'Ouest lausannois a été intégré au sein du Bureau du SDOL. Cette organisation permet de mieux faire valoir les intérêts des communes de l'Ouest lausannois, dans le projet de transports publics. Une coordination plus étroite en résulte, notamment avec les domaines de la mobilité douce et de la qualité des aménagements urbains.

Au total, le Bureau du SDOL pilote trois projets en phase de planification : le tramway t1 (partie Ouest lausannois) et son extension, ainsi que le BHNS sur la route de Cossonay.

#### Projet Tramway t1 – tronçon Galicien à Renens-Gare

En 2014, les activités se sont principalement concentrées sur :

- La résolution des oppositions suite à la mise à l'enquête publique de 2012 et les adaptations de projet qui en résultent.
- La consolidation budgétaire avec la recherche d'économies et la répartition financière entre les collectivités.
- L'analyse des offres des entreprises de construction.
- La mise en place de l'organisation du projet pour préparer la phase de réalisation.

#### Prolongement du Tramway t1 jusqu'à Villars-Sainte-Croix

En 2014, les études d'avant-projet sont avancées à 90 %. Le tracé et la position des arrêts ont été validés en Comité de projet, puis en délégation politique. Le budget est en cours de consolidation, tout comme les clés de répartition financière. La Confédération finance le projet à hauteur de 35 %. Le travail sur le mandat d'itération urbanistique a permis de vérifier que l'avant-projet s'insère correctement dans le tissu bâti existant et futur, tout en favorisant les développements attendus dans le secteur. Le mandat se poursuit afin de coordonner, dans le temps et dans l'espace, les projets de développement des quartiers avec les aménagements du tramway.

#### Projet de BHNS sur la route de Cossonay, de Montétan à Crissier-Bré

L'avant-projet a été modifié pour prendre en compte les projets communaux rive-rains. Le tracé des voies de bus en site propre a été optimisé afin de limiter les emprises nécessaires à la réalisation du projet. L'avant-projet a été validé en décembre 2014.

(Source : résumé du rapport d'activité 2014 du SDOL)

◆ ◆ ◆ ◆

## Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM)



### Fonctionnement

Les représentants du Bureau du SDOL ont participé à 5 séances Copil PALM, 2 conférences des présidents et 11 séances du GT PALM, dont 2 ateliers consacrés au cadrage de la 2<sup>e</sup> révision du projet d'agglomération. Ils ont également participé, en tant qu'intervenants, à la Conférence d'agglomération du 8 octobre. Cette conférence était consacrée à la politique d'agglomération cantonale en relation avec la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire et à la présentation des trois études menées dans le cadre du PALM (stratégie tours, guide environnemental et étude densité), ainsi qu'à la forme urbaine de Région Morges.

### Structure du PALM et subvention cantonale

La réflexion sur les structures du PALM a abouti à une réorganisation selon le scénario *Conduite partenariale du PALM* qui a été validé par le Copil du PALM en décembre. Cette nouvelle organisation prévoit la suppression du Bureau du PALM qui avait jusqu'à présent été rattaché à Lausanne Région, et la mise en place d'une nouvelle structure de pilotage entre le Canton et les Schémas directeurs avec la participation des deux Régions de Lau-

sanne et Morges (Copil PALM et Copil élargi), la conduite opérationnelle incombant aux services cantonaux concernés.

Au niveau technique, la participation des schémas directeurs se fera par le biais de la nouvelle Direction technique (DT PALM) et sera plus importante en terme d'investissement temporel (environ un demi-poste de travail par schéma).

Le subventionnement cantonal des schémas directeurs a également été traité dans le cadre de cette réorganisation. Il a abouti à un modèle de financement unique pour les 5 structures qui consiste en une subvention cantonale composée d'une part fixe (Fr. 75'000.- correspondant au demi-poste) et d'une part variable sur le solde des charges de personnel (environ 14 %). Pour le Bureau du SDOL, ce modèle signifie que le taux de subvention reste à environ 20 %, alors que le coût par habitant augmente d'un franc en raison de l'effectif plus élevé. Cette différence devrait être compensée pour les communes par une diminution de leur participation financière au PALM via Lausanne Région.

### **PALM 2012**

Le rapport d'examen de la Confédération (février 2014) a très bien noté le PALM de 2<sup>e</sup> génération en lien avec son utilité (meilleure note des 41 projets de 2<sup>e</sup> génération déposés en 2012). Le rapport coût/utilité du PALM 2<sup>e</sup> génération a permis d'obtenir un cofinancement fédéral des mesures à raison de 35 %. Dans l'Ouest lausannois, deux mesures de franchissement présentées dans le PALM 2012 ont été réintégrées dans le PALM 2007 (passage inférieur du Léman et franchissement de Malley Ouest).

L'accord sur les prestations et le protocole additionnel établis dans le cadre de la mise en œuvre du PALM 2012 pour les mesures et paquets de mesures d'urbanisation et infrastructurelles, a été mis en consultation en fin d'année auprès des communes du PALM avec l'appui des schémas directeurs. Ces documents complètent la Convention du 22 février 2007 et son avenant du 18 juin 2012.

### **PALM 2016**

Le Copil du PALM a décidé, en mai, de réviser son projet d'agglomération pour déposer un projet de 3<sup>e</sup> génération (PALM 2016) en juin 2016. Suite à cette décision, une proposition de démarche pour cette révision a été validée par le Copil en décembre. Le Bureau du SDOL a participé au même titre que les autres secteurs à l'élaboration de ce document-cadre qui prévoit une révision ciblée sur les demandes de la Confédération et les besoins de mise en œuvre.

### **Plan de charges 2030**

L'étude *Plan de charges 2030 du PALM* a été menée par le Canton (DGMR), les cinq Schémas directeurs, les Villes de Lausanne et de Morges, ainsi que par les TI et les MBC en 2014. Elle a eu pour objectif de récolter, vérifier et compléter les données des études locales existantes afin d'établir le plan de charges de trafic du réseau routier structurant du PALM à l'horizon 2030. A l'automne 2014, l'étude a été présentée et mise en consultation auprès des communes. Les remarques seront traitées et intégrées jusqu'au printemps 2015. Le plan de charges établi constituera une base de données importante pour les études de mobilité à venir.

### **Mobilité douce**

Le Bureau du SDOL a pris une part active dans le groupe mobilité douce du PALM. Les sujets tels que la gestion et le développement des vélos en libre service, ainsi que la mise en œuvre de la première étape du jalonnement vélo à l'échelle de l'agglomération y ont été traités.

### **Stratégie d'implantation de tours**

Le rapport d'étude sur la stratégie d'implantation des tours dans l'agglomération Lausanne-Morges a été publié en 2014. Plutôt qu'une vision figée du territoire fixant une fois pour toutes les endroits favorables ou défavorables à l'édification de tours, il met à disposition de tous des critères, ainsi que des outils d'analyse et des ressources qui permettront aux Autorités de juger chaque projet particulier dans son contexte et selon les circonstances.



L'étude, menée sous le pilotage du Bureau du SDOL pour le compte du PALM, avec la participation des communes des cinq schémas directeurs et des services cantonaux partenaires, avait pour but de définir une stratégie d'implantation de tours coordonnée et partagée dans le périmètre compact de l'agglomération. Cette étude, annoncée dans le PALM 2012, en constitue désormais une annexe. Son statut est celui d'un instrument d'aide à la décision. Elle a été transmise à toutes les Municipalités de l'agglomération pour prise de connaissance, puis entérinée par le Copil PALM au mois de mai 2014.

### Outils de planification financière

Un outil de planification financière a été développé par le PALM et le Canton (DGMR) depuis 2012. Il a comme objectif de soutenir les multiples acteurs du PALM dans leur travail, en faisant le lien entre les projets techniques et les contributeurs. Ainsi, ces derniers peuvent planifier leurs investissements dans le temps, prioriser les projets et/ou négocier avec des tiers (Canton, Confédération). Entre l'été et l'hiver 2014, toutes les mesures et projets du PALM 2007 pour l'Ouest lausannois ont été introduites dans cet outil par le Bureau du SDOL.

### Guide environnemental

L'agglomération s'est dotée en 2014 d'un Guide environnemental qui fixe les mesures à prendre dans le domaine de l'environnement et propose une check-list permettant d'intégrer la thématique de l'environnement dans les projets d'urbanisation et d'infrastructures. Ce guide a été élaboré par un groupe spécialisé du PALM dans lequel le Bureau du SDOL représente les Communes de l'Ouest lausannois.

◆ ◆ ◆ ◆

## Commission COH – Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles

(Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens, Lausanne, Saint-Sulpice + UNIL et EPFL)

*Délégation d'Ecublens : MM. Pierre Kaelin, Syndic, et Didier Lannaz, Conseiller municipal.*

Présidence 2015: M. André Gorgerat, Syndic, Chavannes-près-Renens.

La Commission a tenu trois séances.

Ses activités se sont déroulées dans les domaines principaux suivants :

### Information réciproque des partenaires et concertation sur les projets courants

#### EPFL

- Achèvement du chantier du Quartier Nord, avec l'inauguration du Centre de congrès (*SwissTech Convention Center*), du 3 au 6 avril.
- Début du chantier « One Roof », à mi-mai 2014, qui se poursuivra jusqu'à l'été 2016.
- Lancement du concours d'architecture concernant le bâtiment qui accueillera la RTS, situé à l'est du Learning Center.



©Alain Herzog EPFL

#### UNIL

- Projet de rénovation, voire d'agrandissement, du bâtiment Amphipole, le plus ancien (1970) du campus. Il est prévu

d'y intégrer le Département des neurosciences fondamentales, situé actuellement à la rue du Bugnon 9 à Lausanne. Un concours sera lancé en mars-avril 2015.

- Inauguration d'une garderie, située à l'est du campus, dans le secteur de l'Internef et de l'Anthrople.
- Projet d'agrandissement de l'Uni-thèque, qui a notamment besoin de places de travail supplémentaires pour les étudiants. La construction est prévue en 2017 et la mise en service interviendra en été 2019.
- Mise à jour du Plan directeur de l'UNIL, qui n'a pas été modifié depuis 1968. Il permettra de savoir où se situent les possibilités de développement, ainsi que les réserves.
- Construction du futur bâtiment «Synathlon», situé à proximité des infrastructures sportives de Dorigny, devant l'Institut Suisse de droit comparé. Les travaux débuteront à mi-2015. Ce nouveau bâtiment abritera notamment le Cluster du sport international.
- Lancement du projet de réalisation d'un hangar pour les machines des jardiniers, situé entre le bâtiment Géopolis et la Ferme de la Mouline.
- Lancement d'une étude de mobilité, en rapport avec les différents projets en cours.
- Pose de la rampe menant au quai n° 1 de la station UNIL du M1.
- Inauguration du chemin des forêts.
- Lancement du concours concernant la création de logements sur la parcelle « La Pala ».



©Alain Herzog EPFL

### Commune de Chavannes-près-Renens

- Mise à l'enquête du projet des 300 premiers logements aux Cèdres, de même que de 3'000 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales.
- Un crédit d'étude a été accepté par le Grand Conseil pour le futur Campus santé, au nord de la route cantonale (côtes de la Bourdonnette).

### Commune d'Ecublens

- Le plan de quartier Croset-Parc, destiné à accueillir 600 habitants-emplois, a abouti et va être soumis au Conseil communal. De plus, des logements pour étudiants sont prévus à proximité de la gare de Renens, sur le site de l'ancienne usine Valentine.
- Un réaménagement de la RC 82, avec une amélioration de l'accès à l'EPFL, est prévu.

### Commune de Lausanne

- Un cahier des charges a été élaboré par le Service de l'urbanisme pour lancer un mandat d'études parallèles (MEP) dans le but de définir l'image urbaine du nouveau quartier des Prés-de-Vidy.
- Un concours d'architecture est en cours pour l'agrandissement et la couverture des bassins de la STEP de Vidy.

### Commune de Saint-Sulpice

- Le permis de construire a été délivré pour la reconstruction du collège.
- Des logements sont prévus à l'emplacement de l'entreprise Walo.
- La construction de deux immeubles supplémentaires va démarrer dans le secteur Castolin ; ceux-ci comprendront notamment des logements pour étudiants, des logements protégés et une garderie. 106 logements pour étudiants ont par ailleurs déjà été mis sur le marché dans cette zone.
- Un projet de plan de quartier, sur la dernière grande parcelle non construite située à la rue du Centre, a été présenté au SDOL. Environ 360 habitants pourraient s'y installer.

### Service du développement territorial (SDT)

- Un projet de décision du Conseil d'Etat, destiné à créer le groupe de travail chargé de réviser le PAC 229, est en préparation. Ce groupe travaillera en parallèle sur d'autres aspects, notamment la reprise du dossier des terrains de football, car cette zone aura certainement une autre affectation, et l'approche des Hautes Ecoles pour établir leurs besoins. Dans la mesure où le Conseil d'Etat avait informé la COH, en 2011, qu'il souscrivait à la révision du PAC 229, sans qu'une suite concrète n'ait été donnée, les communes membres de la COH ont conjointement interpellé l'Exécutif cantonal, en novembre 2014, pour s'enquérir de l'avancement de cette révision.

### Examen de dossiers particuliers par le Groupe technique

- EPFL – Projet d'implantation d'un container expérimental de stockage d'énergie.
- EPFL – Auditoire « Under One Roof ».
- UNIL – Parcelle « La Pala » – Projet de réalisation d'un ensemble de logements pour étudiants, mis à disposition d'athlètes pour les JO 2020, si ceux-ci sont attribués à la Ville de Lausanne.
- EPFL/UNIL – Une Information concernant les travaux d'addenda et de révision du PAC 229 est donnée : ces travaux ne sont pas pilotés par le Service du développement territorial (SDT), mais par le Service des immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL).
- En raison de l'arrêt du mandat d'Urbaplan en qualité de conseiller technique auprès de la COH à fin 2014, le Groupe technique est mis en veille. Dès 2015, les services communaux d'urbanisme informeront la COH, par un rapport ou une présentation en séance plénière (dossiers importants), lorsque des projets concernant les Hautes Ecoles sont déposés.

♦ ♦ ♦ ♦

## Logements et locaux industriels vacants

Dénombrement des logements, des locaux industriels et commerciaux vacants au 1<sup>er</sup> juin 2014.

Réalisé par l'Office communal du logement, à la demande du Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS), ce dénombrement a donné les résultats suivants :

### Logements vacants

Cinq logements disponibles se répartissant comme suit :

<u>Pièces</u>	<u>Appartements</u>	
2 ou 2 ½	1	location
3 ou 3 ½	4	location

### Locaux commerciaux vacants (location)

<u>Surface totale</u>	<u>Nbre</u>	<u>Type</u>
5'005 m <sup>2</sup>	14	Bureau, cabinet médical
560 m <sup>2</sup>	3	Dépôt, entrepôt, hangar

Soit 17 locaux disponibles d'une surface totale d'environ 5'565 m<sup>2</sup>.

♦ ♦ ♦ ♦

## Abonnements « AG-FLEXI »



© CFF

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants **huit** abonnements « AG-FLEXI » pour profiter d'escapades d'une journée en train, car postal ou bateau, au prix de **Fr. 40.-** la carte journalière.

Prix de revient annuel pour la Commune d'Ecublens : Fr. 12'900.- par abonnement.

C'est auprès du Service des finances d'Ecublens que les cartes journalières peuvent être obtenues ou par Internet sur [www.ecublens.ch](http://www.ecublens.ch)

### Décompte annuel

Mois	Nombre de billets à disposition	Nombre de billets vendus	Montant Encaissé
Janvier	248	168	Fr. 6'720.-
Février	224	162	Fr. 6'480.-
Mars	248	192	Fr. 7'680.-
Avril	240	206	Fr. 8'240.-
Mai	248	190	Fr. 7'600.-
Juin	240	203	Fr. 8'120.-
Juillet	248	239	Fr. 9'560.-
Août	248	241	Fr. 9'640.-
Septembre	240	212	Fr. 8'480.-
Octobre	248	232	Fr. 9'280.-
Novembre	240	204	Fr. 8'160.-
Décembre	248	198	Fr. 7'920.-
	<b>2'920</b>	<b>2'447</b>	<b>Fr. 97'880.-</b>

### Récapitulatif

Total du nombre de billets à disposition	Total du nombre de billets vendus	Taux d'utilisation en %
2'920	2'447	83.80

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Abonnements « CGN »

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants **trois** abonnements généraux 1<sup>ère</sup> classe de la CGN donnant droit, durant une journée, au libre parcours sur le lac Léman (non valable sur les croisières événementielles), au prix de **Fr. 20.-** par jour et par abonnement.

Prix de revient annuel pour la Commune d'Ecublens : Fr. 2'100.- par abonnement.

C'est auprès du Service des finances d'Ecublens que les abonnements peuvent être loués.



© Photo CGN

### Décompte annuel

Mois	Nombre d'abonnements au porteur à disposition	Nombre d'abonnements journaliers vendus	Montant encaissé
Janvier	93	3	Fr. 60.-
Février	84	2	Fr. 40.-
Mars	93	6	Fr. 120.-
Avril	90	7	Fr. 140.-
Mai	93	6	Fr. 120.-
Juin	90	16	Fr. 320.-
Juillet	93	35	Fr. 700.-
Août	93	43	Fr. 860.-
Septembre	90	36	Fr. 720.-
Octobre	93	14	Fr. 280.-
Novembre	90	3	Fr. 60.-
Décembre	93	3	Fr. 60.-
	<b>1'095</b>	<b>174</b>	<b>Fr. 3'480.-</b>

### Récapitulatif

Total du nombre d'abonnements à disposition	Total du nombre d'abonnements vendus	Taux d'utilisation en %
1'095	174	15.90

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Service des bâtiments, épuration des eaux, développement durable

### ORGANISATION DU SERVICE

Le service (SBED) comprend les 5 sections suivantes :

- Planification et exécution.
- Entretien et maintenance des bâtiments.
- Logistique.
- Epuration des eaux.
- Développement durable.

Le personnel du service est réparti de la manière suivante :

#### Administration du service

Nombre de collaborateurs : 7 personnes.

- 1 Chef de service.
- 1 Adjoint bâtiments à 100 %.
- 1 Adjoint logistique à 100 %.
- 1 dessinateur géomaticien à 100 %.
- 1 assistante déléguée à l'énergie à 40 %.
- 2 secrétaires à 100 %.

#### Exploitation des bâtiments publics

Nombre de collaborateurs : 27 personnes.

- 2 électriciens avec CFC à 100 %.
- 10 concierges avec CFC à 100 %.
- 1 apprenti agent d'exploitation.
- 12 auxiliaires de nettoyage (taux variable entre 30 et 80 %).
- 2 auxiliaires remplaçantes.

### MISSIONS DU SERVICE

#### Bâtiments

- Entretien et maintenance de tous les bâtiments communaux, principalement les collèges, les bâtiments administratifs et les immeubles locatifs propriété de la Commune.
- Planification générale et développement de nouveaux projets de construction, transformation et rénovation.
- Logistique liée aux locations des salles et manifestations locales.

#### Epuration

- Contrôle, amélioration et suivi des canalisations, de l'épuration des eaux claires et des eaux usées du réseau communal.
- Planification générale et projets futurs, en collaboration avec les communes de l'Ouest lausannois.
- Relevés du cadastre sous-terrain pour la mise à jour du plan général d'évacuation des eaux claires et eaux usées sur le domaine public.
- Contrôles des raccordements des canalisations des propriétés privées sur le domaine public.

#### Développement durable

- Processus pour l'obtention du label « Cité de l'énergie » en 2015.
- Participation et organisation de manifestations en lien avec le développement durable pour sensibiliser la population aux questions énergétiques.
- Communications auprès de la population sur les mesures énergétiques à entreprendre pour le respect de l'environnement.
- Analyses des dossiers de constructions et des demandes de subventions en lien avec le règlement d'application.
- Suivi du respect des mesures en lien avec « Cité de l'énergie » auprès des divers services communaux.

#### Répartition des tâches des collaborateurs

##### Chef du service

Il pilote la gestion générale et financière du service et les ressources des collaborateurs.

Il contrôle les différents dossiers traités par le service dans les diverses sections concernées.

Il planifie les divers projets pour les bâtiments, l'épuration et le développement durable.

Il coordonne les divers travaux en coordination interservices et intercommunale.

Il dicte les divers protocoles et procédures nécessaires au bon déroulement du service.

Il dicte les directives du service, rédige et contrôle les rapports et préavis.

Il représente le maître de l'ouvrage (Commune) dans les relations extra communales.

Il planifie les futurs projets de construction pour les bâtiments, l'épuration et le développement durable, en collaboration avec tous les mandataires concernés et les autorités compétentes.

Il développe de nouveaux projets de construction en privilégiant les énergies renouvelables et toutes les questions liées au développement durable.

Il recherche de nouveaux concepts énergétiques dans le but de promouvoir et sensibiliser les autorités communales aux problèmes énergétiques.

Il pilote et contrôle les actions des autres services dans les démarches de labélisation (Cité de l'énergie), en étroite collaboration avec des mandataires spécialisés dans ce domaine.

#### **Adjoint bâtiments**

Il seconde, voire remplace le Chef de service dans ses activités, en respectant les directives du service.

Il planifie toutes les actions et démarches nécessaires liées au développement durable, en accord avec les objectifs fixés par le Chef de service.

Il est chargé du suivi des travaux en tant que représentant du maître de l'ouvrage pour les chantiers d'envergure et assure la direction des travaux pour de petits chantiers. Il est responsable du suivi financier et de la planification de toutes les prestations en relation avec toutes les activités liées aux bâtiments et au développement durable.

Il supervise les directives liées à la police du feu, en collaboration avec les mandataires concernés.

Il contrôle le suivi des mises en conformité, des installations de chauffage et des citernes des particuliers, suite aux constats du service de ramonage.

Il collabore à la planification et à la vision générale des futurs projets de construction, de transformation et de rénovation, en collaboration avec le Chef de service.

Il participe à la gestion du programme des investissements sur le long terme en collaboration avec le Chef de service.

Il traite les dossiers des demandes de subvention dans le cadre du développement durable.

Il calcule les montants alloués pour les demandes de subventions sur la base des dispositions communales.

#### **Adjoint logistique**

Il planifie le suivi des travaux de nettoyage et entretien de l'ensemble des bâtiments communaux.

Il coordonne tous les travaux à assumer par les concierges et les auxiliaires.

Il planifie la gestion des commandes de matériel d'entretien, en collaboration avec les concierges.

Il collabore étroitement avec l'adjoint aux bâtiments pour tous les travaux de maintenance et d'entretien liés au bon fonctionnement des bâtiments communaux.

Il participe activement à la logistique de certaines manifestations et aux diverses demandes de location de nos salles lors de manifestations culturelles ou sportives.

Il planifie et contrôle les travaux d'entretien et de rénovation des immeubles locatifs, propriétés de la Commune, en étroite collaboration avec PBBG SA, gérance mandatée pour leur gestion.

#### **Dessinateur-géomaticien**

Il planifie le suivi de la mise à jour du plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

Il participe activement à la planification et au suivi des travaux d'entretien du réseau communal des eaux claires et usées.

Il contrôle et planifie les travaux de mise en conformité des particuliers pour le raccordement des canalisations privées sur le domaine public.

Il procède, sur le terrain, aux relevés du cadastre sous-terrain de tout le réseau communal pour la mise à jour du PGEE.

Il suit les prestations attribuées à divers mandataires pour les relevés de l'état général des collecteurs publics et privés.

Il contrôle le suivi financier pour l'ensemble des prestations à fournir pour l'épuration des eaux, en étroite collaboration avec le Chef de service.

Il participe à la remise à jour des données servant de base au calcul des taxes d'épuration, en collaboration avec le Service de l'urbanisme et les Services industriels de la Ville de Lausanne.

### **Assistante déléguée à l'énergie**

Elle finalise le programme et les mesures du plan d'action défini par « Cité de l'énergie », dans le but de l'obtention du label.

Elle planifie, avec tous les services communaux, l'ensemble des mesures à respecter pour la labélisation.

Elle collabore étroitement aux objectifs fixés par le service, avec le responsable du développement durable et le Chef de service.

Elle participe activement à l'organisation et à la mise en place de manifestations en lien avec le développement durable.

Elle auditionne les divers services communaux pour les sensibiliser aux questions énergétiques dans le cadre de la labélisation « Cité de l'énergie » planifiée pour 2015.

### **Secrétaires**

Elles assument toutes les tâches administratives rattachées au service.

Elles gèrent et contrôlent les heures de tous les collaborateurs du service.

Elles assistent le Chef de service dans toutes les démarches nécessaires au bon fonctionnement du service.

Elles accompagnent les divers collaborateurs du service dans leurs tâches administratives.

Elles contrôlent le suivi des diverses commandes et factures (travaux, matériel, combustibles).

Elles participent activement au suivi et contrôle du budget annuel.

Elles assistent à toutes les démarches liées au développement durable.

Elles élaborent et rédigent les rapports de séances, en collaboration avec le Chef de service et les Adjoints.

Elles participent au suivi et à la mise à jour des diverses procédures mises en place par le service.

### **Electriciens**

Ils contrôlent et entretiennent toutes les installations électriques dans l'ensemble des bâtiments communaux et participent activement aux divers travaux de rénovation ou transformation.

Ils participent aux contrôles périodiques des mises en conformité de toutes les installations électriques pour l'ensemble des bâtiments communaux.

Ils participent à la mise en place et aux contrôles des installations électriques en lien avec toutes les manifestations sur le territoire communal, en étroite collaboration avec l'Adjoint logistique.

Ils collaborent activement aux installations électriques des décorations de Noël sur l'ensemble de la Commune, en étroite collaboration avec le Service des travaux.

### **Concierges**

Ils exécutent et planifient les travaux de nettoyages journaliers, en étroite collaboration avec l'Adjoint logistique et l'Adjoint aux bâtiments.

Ils contrôlent les travaux de nettoyage et d'entretien exécutés par les auxiliaires, pour l'ensemble des bâtiments communaux.

Ils assurent le suivi énergétique de leurs bâtiments, en étroite collaboration avec le service et les mandataires spécialisés dans ce domaine.

Ils assurent divers petits travaux d'entretien comme artisans reconnus dans le domaine



du bâtiment (menuiserie, serrurerie, plâtrerie, peinture, revêtements de sols, les installations électriques, maçonnerie, chauffage et sanitaire).

Ils mettent à disposition le matériel et le mobilier nécessaires aux sociétés locales lors de la location des salles.

Ils participent à la logistique des manifestations locales organisées par la Commune, sous la direction de l'Adjoint logistique.

### Auxiliaires

Elles exécutent tous les travaux de nettoyage planifiés par les concierges, selon les exigences du service et les mesures d'hygiène à respecter.

Elles travaillent activement en collaboration avec les concierges responsables des travaux de nettoyage et d'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux.

### Etudes

**La Direction**, en dehors des tâches liées au budget annuel, a piloté les projets et études suivants :

- Planification des futurs projets immobiliers pour de nouvelles constructions, rénovations ou transformations prévues pour ces dix prochaines années.  
Ce planning fait suite à l'analyse de réhabilitation du parc immobilier communal.
- Planification des procédures marchés publics (MP) pour les projets suivants :
  - I. Collège de Croset Parc.
  - II. APEMS à la Coquerellaz.
  - III. Casiers scolaires sur le site du Pontet.
  - IV. Nettoyage des bâtiments communaux.
- Pilotage du groupe de travail pour le futur projet du nouveau collège de Croset-Parc.
- Pilotage de la Commission du fonds du développement durable dans le cadre des demandes de subventions.
- Etude d'acquisition par la Commune d'un nouveau concept de nettoyage innovateur et écologique pour l'entretien de tous les bâtiments communaux.

### Gestion administrative

Le SBED a traité durant cette année :

- 41 Rapports à la Municipalité.
- 174 Contrats d'entreprise/prestations et commandes.
- 1'103 Factures.
- 4 Préavis.
- 43 Demandes de subventions.
- 32 Mises en conformité des citernes chez les privés (32 sur 58).

## SECTION « BATIMENTS »

### Planification et exécution

En tant que représentant du maître de l'ouvrage pour les chantiers de grande importance, le Service des bâtiments a la responsabilité de la planification, de la gestion des travaux et du suivi financier.

Le patrimoine immobilier de la Commune d'Ecublens comprend :

#### 3 bâtiments administratifs

Mon Repos – Hôtel de Ville – Centre technique communal.

#### 10 bâtiments scolaires

Mars – Vénus – Mercure – Saturne – Jupiter – Neptune – Coquerellaz – Sempa – Epenex – Croset.

#### 5 salles de gymnastique

Saturne – Pluton – Croset – Epenex – Coquerellaz.

#### 1 salle de rythmique

Vieux collège Coquerellaz (Sempa).

#### 1 piscine communale

Pluton.

#### 6 bâtiments locatifs

Colline 3 – Bergère (Renges 1) – Bois 2-4 (PoOuest) – Veilloud 5-7 – Villars 11 – Villars 13.

#### 22 bâtiments publics

Centre socioculturel – Temple – Galerie du pressoir – Grande salle du Motty – Auberge communale – Refuge – STPA et divers bâtiments propriétés de la Commune.

## Représentation du maître de l'ouvrage

Le Service des bâtiments a représenté la Commune d'Ecublens, en tant que maître de l'ouvrage, pour les réalisations suivantes :

### 1 bâtiment public

- **Centre socioculturel**

Construction d'un nouveau bâtiment.  
(Préavis n° 20/2010).

Suivi des retouches et des divers travaux de garantie :

- Réfection des menuiseries et des revêtements de sol aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, et 5<sup>e</sup> étages.
- Les travaux aux 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étages se sont déroulés durant les 3 semaines de fermeture estivale de la garderie Domino.
- Changement des couleurs du sol et des menuiseries au 3<sup>e</sup> étage, garderie Domino.



Nouvelles couleurs – Garderie Domino  
Photographe : Vincent Jendly



Réfection des menuiseries – UAPE Domino



Réfection des sols – Entrée Domino  
Photographe : Vincent Jendly



Réfection des menuiseries – Garderie Domino  
Photographe : Vincent Jendly

### 1 bâtiment locatif

- **Ch. de Veilloud 5-7 :**

Suite au départ de plusieurs locataires, trois appartements ont été rénovés. Ces travaux comprennent :

- Remplacement des colonnes techniques.
- Réfection des salles de bains et WC.
- Remplacement de l'agencement de cuisine.
- Entretien des sols (parquets).
- Réfection des peintures aux murs et aux plafonds.



WC séparé – Veilloud 5-7



Cuisine – Veilloud 5-7

### Direction des travaux

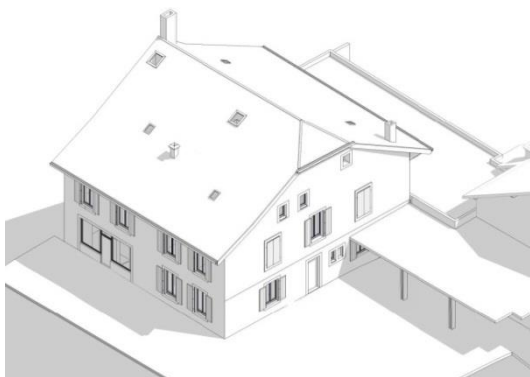
La direction des travaux et/ou l'exécution par les concierges, selon leur CFC, ont été pris en charge par le Service des bâtiments pour les interventions suivantes :

#### Mon Repos

- Rafraîchissement de la peinture dans le bureau du Secrétaire municipal.

#### Auberge

- Relevé complet de l'Auberge communale et de la grande salle communale. Ce relevé, effectué par méthode « laser scan », a permis au SBED d'obtenir des plans informatiques très précis (5 mm) et en 3D, représentant l'état existant des bâtiments.



Axonométrie – Auberge communale

#### Hôtel de Ville du Motty

- Remise en état des canalisations d'eaux usées par la pose d'une résine (chemisage).

#### Centre socioculturel (CSCE)

- Divers travaux d'amélioration électrique, décoration intérieure, peinture.

#### Centre technique communal – (CTC)

- Création d'un nouveau bureau au 1<sup>er</sup> étage pour l'accueil de deux futurs collaborateurs du SBED.
- Pose d'une moquette sur l'escalier d'accès au 1<sup>er</sup> étage.
- Pose de panneaux acoustiques dans la cafétéria et la réception du rez-de-chaussée.



Panneaux acoustiques – Cafétéria CTC

#### Voirie

- Mise hors service de la citerne à carburant.

#### Collège du Crosset

- Remplacement du revêtement de sol dans les trois salles de classe du 1<sup>er</sup> étage. 3<sup>e</sup> étape prévue en 2015.



Nouveau linoléum – Salle de classe au Crosset

#### Collège d'Epenex

- Remplacement des stores du rez-de-chaussée.
- Pose d'une barrière de séparation et création d'un chemin d'accès au terrain multisports.



### Complexe scolaire du Pontet

- Remplacement de plusieurs stores défectueux.
- Pose de sèche-mains électriques dans les vestiaires des salles de gymnastique, en lieu et place des essuie-mains papier.
- Entretien des collecteurs d'eaux usées.
- Pose d'un système d'alarme dans les salles informatiques.
- Remplacement des éclairages de secours.

### Piscine Pluton

- Pose de sèche-mains électriques dans les vestiaires en lieu et place des essuie-mains papier.
- Remplacement des robinetteries des douches.
- Entretien et remplacement de certaines installations techniques de la piscine.
- Pose d'un compteur de chaleur en vue de séparer la consommation des serres communales et celle de la piscine.

### Collège de la Coquerellaz

- Remplacement des stores de l'ancien collège (SEMPA) par de nouveaux modèles en harmonie avec les couleurs du nouveau collège.



Nouveaux stores – Coquerellaz (SEMPA)

### Poste de ville PolOuest – Route du Bois 2-4

Suite à la réorganisation de la PolOuest, les travaux suivants ont été entrepris dans les locaux du poste de ville :

- Création de deux vestiaires/douches au sous-sol.



Nouveau vestiaire – PolOuest

- Réaménagement des locaux de la PolOuest au rez-de-chaussée.
- Création d'un bureau de direction et réaménagement de la zone d'accueil.
- Aménagement d'un coin café avec agencement de cuisine.



Cafétéria – PolOuest

- Pose de deux nouveaux garages pré-fabriqués afin d'augmenter la capacité d'accueil des véhicules de la PolOuest.
- Pose d'un couvert à vélos et scooters.



Couvert à vélo – PolOuest

### Entente intercommunale – Chalet « Les Alouettes » à Morgins

- Modification de l'éclairage dans les couloirs et zones communes.
- Pose de minuteriers dans les sanitaires.
- Divers travaux de remise en conformité des installations électriques.

### SECTION « ENTRETIEN ET REPARATIONS »

La section « entretien et réparations » est chargée du maintien de l'ordre et de la propreté dans les bâtiments faisant partie du patrimoine immobilier public de la Commune, mais également de l'entretien courant et des petites réparations techniques des installations sanitaires, de chauffage, de ventilation et d'électricité (CVSE).

Les tâches qui incombent à cette section sont :

- Le nettoyage des bâtiments publics et scolaires.
- La surveillance des accès aux bâtiments scolaires.
- La gestion d'accès et l'entretien du STPA.
- Le remplacement des stores à lamelles.
- Les petites réparations, travaux de peinture, électricité, sanitaires, chauffage, menuiserie et serrurerie pour les bâtiments appartenant au patrimoine immobilier public.
- En outre, elle est responsable de l'achat des produits de nettoyage, des machines et du matériel de conciergerie.

### SECTION « LOGISTIQUE »

La section « logistique » est chargée d'assister et de mettre à disposition du matériel pour les manifestations, selon les demandes d'autres services ou de la population et selon ses disponibilités.

Les tâches qui incombent à cette section sont :

- La mise en place des décorations de Noël sur la voie publique.
- L'entretien annuel des terrains de tennis.

- Le montage et démontage de la cantine communale pour diverses manifestations.
- L'assistance logistique pour diverses manifestations.
- La mise en place annuelle de la toile de couverture sur la place du Motty.
- Déménagements, sur demande, du mobilier qui équipe les divers bâtiments communaux.
- Travaux de menuiserie selon les besoins.
- La gestion de l'entretien des toitures, des systèmes de chauffage, de ventilation, des sanitaires, de l'électricité, des ascenseurs et des stores, en collaboration avec des entreprises externes.
- L'entretien journalier (nettoyage, contrôles des installations techniques CVSE, etc.) de tous les bâtiments communaux.
- La régulation et l'optimisation des installations techniques CVSE, en vue d'économies d'énergie, sous le contrôle de la direction du service.

Durant l'année 2014, la section logistique a pu essayer, durant plusieurs mois, un système de nettoyage écologique et biodégradable composé d'eau, de sel et d'électricité. Une machine, installée directement dans le bâtiment du CSCE, produit des solutions détergentes et désinfectantes totalement écologiques.

De plus, la production des produits directement sur site permet une simplification de la logistique, et donc une réduction importante de l'empreinte écologique.



Machine de production des produits de nettoyage au Centre socioculturel

## SECTION « DEVELOPPEMENT DURABLE »

### Fonds communal d'encouragement pour le développement durable

Le fonds communal pour le développement durable est alimenté par une taxe de 0.1 cts/kWh, prélevée sur la consommation d'électricité distribuée sur le territoire communal. Ce fonds est destiné à financer des actions en faveur du développement durable.

Toutes les personnes physiques ou morales, à l'exclusion du Canton ou de la Confédération, peuvent bénéficier de subventions du fonds pour des projets situés sur le territoire communal.

Avec l'utilisation de ce fonds, la Municipalité a pour objectif de :

- Sensibiliser la population à la problématique énergétique.
- Motiver et contribuer à la rénovation du parc immobilier territorial d'un point de vue énergétique.
- Inciter à réduire la consommation d'énergie et à utiliser des énergies renouvelables.
- Développer la mobilité douce sur le territoire communal.
- Maintenir et développer des éléments paysagers de qualité et respectueux du développement durable.

La procédure et les conditions d'octroi des aides financières sont régies par les dispositions du « Fonds communal d'encouragement pour le développement durable », comprenant le programme d'attribution de subventions suivant :

- Analyse énergétique des bâtiments.
- Assainissement énergétique de l'enveloppe des bâtiments (façades, toitures, fenêtres).
- Constructions aux normes Minergie.
- Energies solaires (capteurs solaires thermiques et photovoltaïques).
- Chauffage.
- Mobilité.
- Eléments naturels et paysagers.

A plusieurs reprises durant l'année, la Commission du fonds pour le développement durable s'est réunie afin de modifier et mettre à jour les dispositions. Les subventions existantes ont été revues, généralement à la hausse, et les conditions d'octroi adaptées aux dernières normes en vigueur.

De nouvelles dispositions ont été élaborées afin de renforcer l'impact incitatif des subventions :

- Cours de formation continue pour concierges ou responsables techniques des bâtiments.
- Installation d'un chauffage à bois.
- Obtention d'un label Minergie pour les nouvelles constructions.
- Remplacement des batteries pour vélos électriques.
- Changement des anciens appareils ménagers énergivores par des modèles récents et plus efficaces (A+++).

Afin de promouvoir au mieux ces subventions communales auprès de la population, une campagne d'affichage, ainsi que la distribution de flyers, ont été mis en place.



Campagne d'affichage 2014

## Subventions octroyées en 2014



La Commission du fonds communal d'encouragement pour le développement durable a octroyé les subventions suivantes :

- Mobilité : 20
- Assainissement : 14
- Capteurs solaires thermiques : 1
- Capteurs photovoltaïques : 5
- Chauffage : 3
- Analyse énergétique : 0
- Eléments naturels et paysagers : 0

## Cité de l'énergie



Membre de l'Association Cité de l'énergie depuis quelques années déjà, la Commune d'Ecublens souhaite dès lors intégrer le réseau des « Cités de l'énergie ». Pour mémoire, le label est accordé aux communes qui participent activement à préserver l'environnement et le climat par la mise en œuvre d'une gestion raisonnée de l'énergie, des ressources naturelles et du trafic routier.

Suite à l'élaboration, en 2011, d'un premier programme de politique énergétique intitulé « La Ville d'Ecublens sur la voie de la société à 2000 W », la Commune a été reconnue « partenaire en processus » de certification. Depuis, l'ensemble des services techniques concernés travaille conjointement en vue d'obtenir le label. Grace aux efforts menés en ce sens, la Commune devrait être en mesure de déposer le dossier de demande d'octroi du label d'ici au printemps 2015.

Dans cette volonté, le programme de politique énergétique susmentionné s'inscrit dans le cadre d'un développement durable. Il constitue un document cadre pour la Municipalité et définit les modalités

d'engagement que la Commune s'est fixées pour réduire les consommations d'énergie, promouvoir et produire de l'énergie renouvelable sur le territoire et limiter les émissions de gaz à effet de serre (tel que le dioxyde de carbone CO<sub>2</sub>).

Afin de définir avec cohérence les différentes étapes de réalisation, un plan d'action, basé sur la politique énergétique propre à la Commune d'Ecublens et structuré autour d'un catalogue commun à toutes les « Cités de l'énergie », a été élaboré.

Ce catalogue standardisé est constitué de 79 mesures et s'articule autour des 6 domaines suivants :

	Développement, planification urbaine et régionale
	Bâtiments de la collectivité et équipements
	Approvisionnement et dépollution
	Mobilité
	Organisation interne
	Communication et coopération

Au chapitre « Bâtiments de la collectivité et équipements », la comptabilité énergétique des bâtiments de la collectivité se poursuit et s'améliore.

La mise à jour des données annuelles de consommation d'eau et d'énergie, par le biais du logiciel EnerCoach, progresse. Mis à disposition librement par l'association « Cité de l'Energie », EnerCoach permet d'évaluer la performance énergétique des bâtiments en se référant à des valeurs seuils spécifiques pour chaque catégorie d'ouvrage (administration, écoles, installations sportives, etc.). D'une part, il permet d'identifier les éventuelles anomalies et lacunes qu'il conviendrait de régler. D'autre part, il permet de comparer les caractéristiques des bâtiments entre elles et donc d'établir des priorités de rénovation.

En complément, la Commune a décidé de souscrire au programme Energo BASIC « pour une utilisation rationnelle de l'énergie ». Il est piloté par l'association Energo qui est un centre de compétence pour l'efficacité énergétique. Le programme sélectionné permet de suivre l'évolution des consommations sur la base de relevés hebdomadaires, soit bien plus régulièrement qu'avec EnerCoach (relevés annuels). Par ailleurs, il apporte un support technique visant à réduire significativement les consommations d'énergie.

Dans cette optique, tous les concierges auront l'opportunité de suivre des cours collectifs de perfectionnement, puis personnalisés (un jour/an dans chaque collège). Ainsi, chacun d'entre eux se verra impliqué dans l'optimisation des installations techniques du site dont il est responsable.



Exemple d'une installation technique communale

Au chapitre « Approvisionnement et dépollution », notre fournisseur d'électricité, la Romande Energie, a renouvelé son système de tarification. Début janvier, les contrats « Energies libres » sont entrés en vigueur. La Municipalité a alors choisi de subventionner de l'électricité issue de ressources renouvelables et produite localement en s'abonnant au tarif « Terre Romande ».

Au chapitre « Organisation interne », deux collaborateurs du SBED ont suivi une formation organisée par SuisseEnergie pour les communes et destinée aux coordinateurs « Cité de l'énergie ». La rencontre s'est déroulée à Fribourg et visait notamment à se tenir informé des objectifs de la Confédération en termes de politique énergie-climat et de bénéficier de retours d'expériences d'autres « Cités de l'énergie ».

Au chapitre « Communication et coopération », deux nouvelles mesures ont été mises en œuvre. La première concerne le journal communal et la seconde la réalisation d'une manifestation publique.

Identifiable par les trois pictogrammes représentés ci-dessous, une nouvelle rubrique intitulée « Economies d'énergie, les bons réflexes au quotidien ! » figure, depuis le mois d'octobre, dans le journal Ecublens Infos. Trois mesures faciles à appliquer par tout un chacun et visant à réduire les besoins en eau et énergie sont proposées dans un encadré de bas de page.



### Energyday



Le samedi 25 octobre 2014, la Commune a pris part, pour la première fois, à l'energyday, la journée nationale pour l'efficacité énergétique, et a tenu un stand de vente et d'information sur la place François Silvant. Pour l'occasion, des ampoules LED de qualité et à prix préférentiel ont été vendues.

L'energyday est une campagne nationale relayée à l'échelle locale par des entreprises, des organisations et des institutions publiques. L'évènement se déroule chaque année dans une volonté commune d'inciter chacun d'entre nous à agir sur sa propre consommation d'électricité. Cette année, la manifestation était consacrée à la promotion des ampoules LED (diode électroluminescente) sous la thématique plus générale de « Consommation minimale, performance maximale ».

Au vu de l'intérêt porté par la population à la thématique du jour, et au-delà à celle de l'énergie, notre participation à cette journée nationale sera reconduite en 2015.





## SECTION « EPURATION DES EAUX »

Le territoire de la Commune d'Ecublens est composé de 3 bassins versants qui sont rattachés sur trois STEP différentes.

- Bassin Lausanne **CISTEP** (STEP de Vidy).
- Bassin Morges **ERM** (STEP de Morges).
- Bassin **Bussigny** (STEP).

### Descriptif des réseaux

Ces bassins versants comportent des collecteurs communaux et intercommunaux, selon la répartition suivante :

**Le réseau communal d'Ecublens**, 55 km de collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) cumulés.

465 regards EU et 668 regards EC complètent le réseau.

**Le réseau ERM Morges** (association intercommunale), 3.7 km de collecteurs d'eaux usées.

**Le réseau Mèbre-Sorge** (entente intercommunale), 3.2 km de collecteurs d'eaux usées (collecteurs dédoublés le long de la Sorge).



La section « **épuration des eaux** » est chargée de la gestion du réseau communal des canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU), ainsi que des taxes d'épuration.

Elle veille au respect et à l'application des règlements, des normes et des lois en vigueur concernant l'évacuation et le traitement des eaux.

Les tâches qui incombent à cette section sont :

- Renseigner les architectes, les entreprises de génie civil et les particuliers sur les points de raccordement aux collecteurs communaux. Fournir les directives techniques communales.
- Fournir le cadastre des collecteurs du PGEE aux différents services industriels, afin d'éviter des détériorations ou dommages sur les ouvrages publics lors de travaux de fouilles.
- Contrôler les dossiers de mise à l'enquête pour s'assurer qu'ils respectent le règlement communal régissant l'épuration des eaux.
- Facturer les taxes initiales d'introduction EU/EC pour les bâtiments nouveaux ou transformés.
- Participer aux séances de chantier afin de veiller au respect de l'application des directives, des lois et du règlement.
- Effectuer le relevé des ouvrages et valider la conformité du système séparatif.
- Contrôler la conformité du réseau séparatif pour les anciennes constructions. Informer les propriétaires des modifications à entreprendre lors des non-conformités.
- Planifier les campagnes de visionnage caméra des collecteurs afin de déterminer l'état général et de prévoir les travaux d'entretien, de réparation ou de reconstruction à effectuer.
- Diriger le curage régulier des collecteurs et vidanger les sacs de route.
- Etudier les modifications et extensions à apporter sur les réseaux EC et EU lors de plans de quartier.
- Participer aux rencontres intercommunales de l'Ouest lausannois et aux

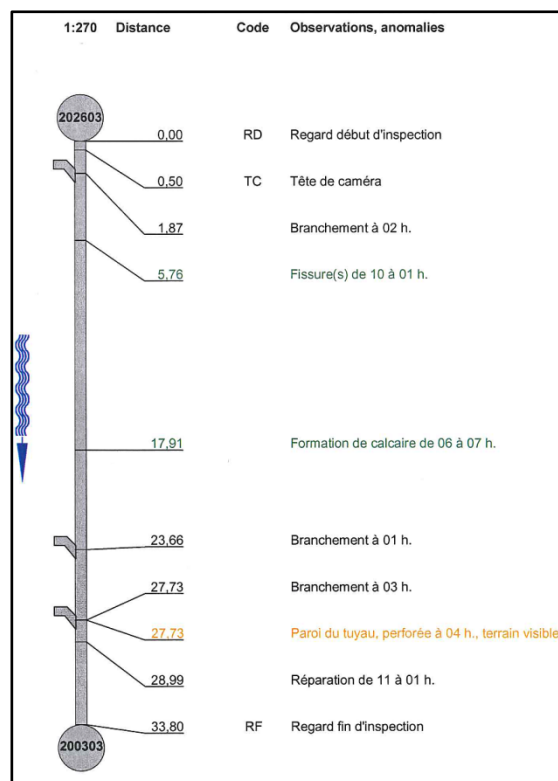
séances interservices du CTC, afin de planifier les travaux avec les gestionnaires des Services industriels.

- Tenir à jour la base informatique du PGEE avec les relevés de nouveaux ouvrages, des curages et des passages caméra.
- Maintenir à jour le fichier de facturation des taxes annuelles d'épuration et d'utilisation des collecteurs.

### Entretien et contrôle des collecteurs

Le visionnage caméra des collecteurs communaux permet de connaître leur état et de planifier les travaux de réfection.

Le rapport d'inspection transmis par les entreprises spécialisées nous fournit des informations importantes (état des collecteurs, embranchements, pente etc..)



Rapport d'inspection caméra

Les collecteurs construits avec de faibles pentes favorisent les dépôts de sable et de calcaire. Ils nécessitent un entretien et un suivi plus régulier.

La formation de calcaire ou les racines persistantes nécessitent le fraisage de certains tronçons.



Dépôt important de calcaire



Éléments de béton obstruant le collecteur



Collecteur traversant un autre collecteur

### Représentation du maître de l'ouvrage

La section épuration des eaux a représenté la Commune d'Ecublens en tant que maître de l'ouvrage pour la réalisation et l'étude des projets suivants :

### Larges-Pièces

- Remplacement des collecteurs EU/EC et des grilles de récolte des eaux de surfaces (travaux en cours).



Larges-Pièces – Collecteur EC Ø600



Larges-Pièces

### Chemin du Bochet

- Projet de remplacement des anciens collecteurs EU/EC (préavis en 2015).

### Rue du Villars – Chemin de Veilloud

- Projet de remplacement des grilles EC (préavis accepté, travaux en 2015).

### Entretien et interventions diverses

#### Station de pompage « En Reculan »

- Mise en place d'un boîtier d'alarme GSM pour le personnel de piquet.

#### Réfection de regards, grilles et ouvrages d'épuration.

- Regard à la rue du Villars (nord).

- Regard à la route de la Pierre.
- Caniveau au collège de la Coquerel-laz.
- Regards et grille aux collèges du Pontet.
- Grille à la place du Motty.
- Geulard à l'avenue du Tir-Fédéral.
- Gainage d'un petit tronçon de collecteur EU dans le bâtiment du Motty.
- Regard dépotoir et enrochement du cours d'eau au chemin de Fossaux.
- Remplacement du drainage cassé sur la parcelle communale agricole n° 758 (Molard-Loyes).

### Curage

- Entretien des sacs de route sur la partie « Nord » du territoire.
- Campagne de curage des collecteurs, **environ 6.4 km.**

### Visionnage caméra

- Campagne de contrôle des collecteurs par caméra, **environ 6.4 km.**

### Fraisage

- Fraisage de petits tronçons (racines et calcaire).

### Parcelles privées

- Conseils et aide technique sur les biens-fonds privés (mauvais entretien, collecteurs bouchés, débordements).

### Divers

- Mises à jour et compléments des procédures OPTIMISO pour la section épuration.

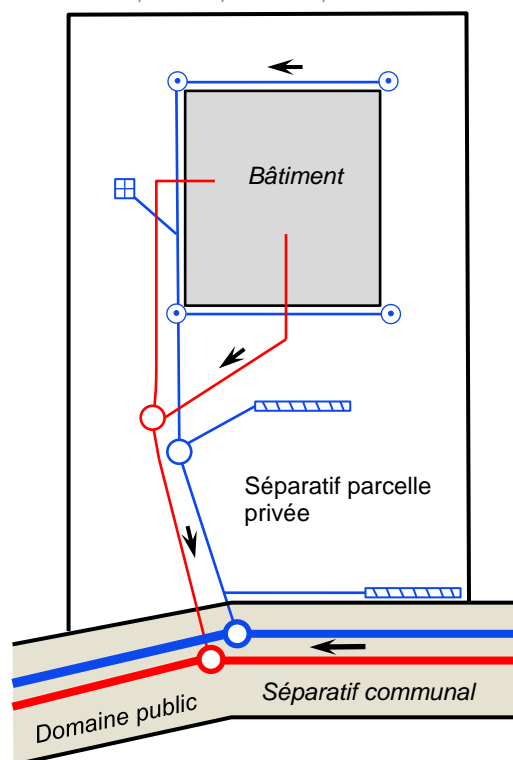
### Contrôle du séparatif des parcelles privées

La section épuration a procédé au contrôle des raccordements en séparatif des collecteurs privés (nouvelles constructions et anciens bâtiments).

Lorsque l'on parle de séparatif, il convient de bien différencier les deux cas suivants :

- Le système séparatif communal, qui est achevé.
- Le système séparatif des parcelles privées, qui n'est pas achevé.

Exemple de système séparatif



#### Collecteurs communaux

- Eaux claires
- Eaux usées

#### Collecteurs privés / ouvrages

- Eaux claires
- Eaux usées
- ⊙ Chéneau
- ▨ Grille

### Nombre de contrôles effectués par la section épuration et les bureaux mandatés :

#### Section épuration :

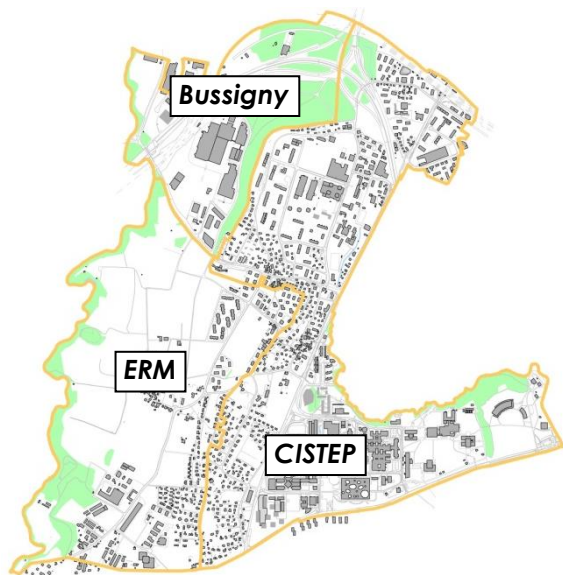
- Nouveaux bâtiments : 8
- Anciens bâtiments : 25
- Sous-total : 33 contrôles**

#### Bureaux mandatés :

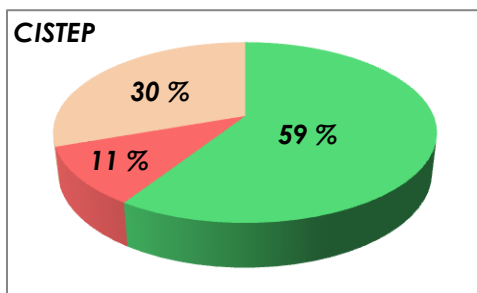
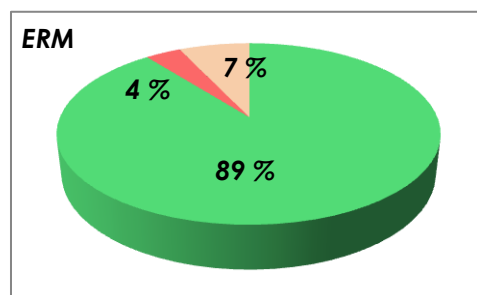
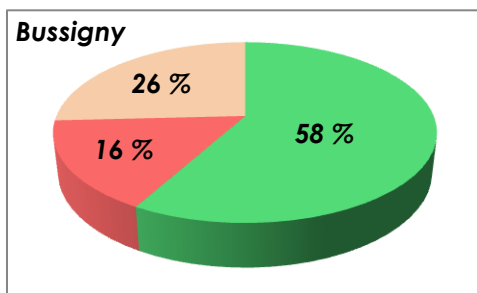
- Nouveaux bâtiments : -
- Anciens bâtiments : 5
- Sous-total : 5 contrôles**

### Parcelles totales contrôlées en 2014 : 38

### Etat d'avancement du séparatif des parcelles privées par bassin versant



- Parcelles conformes
- Parcelles non-conformes
- Parcelles à contrôler



### Suivi du PGEE informatique (GéoConcept)

Le suivi, la mise à jour et les compléments d'information ont porté sur les points suivants :

- Construction, dessin et saisie d'attributs pour 50 parcelles privées (rattrapage des rapports du séparatif non informatisés).
- Construction, dessin et saisie d'attributs pour les nouveaux chantiers (communaux et privés).
- Relevés GPS et report des ouvrages communaux existants afin d'améliorer leur précision planimétrique.
- Report des informations recueillies lors des campagnes de curage/TV.

### Campagne de sensibilisation « Sous chaque grille se cache une rivière »



La Commune d'Ecublens soutient la campagne de sensibilisation pour l'évacuation des eaux claires mise en place par l'Association suisse des gardes-pêche (ASGP).

Les eaux pluviales ne transitent pas par une STEP et ne doivent pas recevoir des produits polluants.

### Stations d'épuration

Les chiffres concernant les stations d'épuration ne nous étant pas parvenus lors de l'édition du présent rapport, ils pourront être demandés au Greffe municipal dès leur adoption.



## Service de la culture, des sports, de la jeunesse, de l'intégration et des églises

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de la culture, des sports, de la jeunesse, de l'intégration et des églises, auquel sont rattachés le Centre de jeunes, la Bibliothèque communale, la Ludothèque et le secrétariat d'Ecublens Animation, est composé de l'effectif suivant :

#### Administration :

- Chef de service (dès le 01.06.2014)
- Assistante 100 %
- Employée de commerce (CDD du 06.01.2014 au 30.05.2014) 50 %

#### Centre de jeunes :

- Délégué jeunesse (à l'arrêt depuis 09.2013, jusqu'au 30.06.2014) 80 %
- Animatrice (jusqu'au 30.07.2014) puis responsable du CDJ 100 %
- Animatrice 80 %
- Animatrice (de janvier à août) puis 30 %  
puis 60 %
- Animateur 70 %
- Travailleuse sociale de proximité (dès le 01.11.2014) 70 %
- 2 auxiliaires (jusqu'au 01.08.2014)

#### Bibliothèque :

- Bibliothécaire responsable 80 %
- Bibliothécaire 80 %
- Bibliothécaire 80 %

#### Ludothèque « Le Dé Blanc » :

- Ludothécaire responsable 50 %

### TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le service sont les suivantes :

#### Administration

- Gestion administrative du service : secrétariat et finances.
- Rédaction des rapports et propositions de décisions.

- Préparation du budget et suivi des comptes.
- Traitement des différentes demandes des sociétés locales, clubs sportifs, habitants, etc.
- La gestion des relations entre la Commune et les sociétés culturelles et sportives et le traitement de leurs demandes spécifiques.
- Sur délégation de la Municipalité, organisation de diverses fêtes et manifestations culturelles et sportives.
- La promotion, l'encouragement et le développement d'activités culturelles et sportives dans la Commune.
- L'attribution des subventions aux différentes sociétés culturelles et sportives.
- La gestion des panneaux lumineux et des emplacements de l'affichage culturel F4.
- La planification du calendrier des manifestations, en collaboration avec l'USL et Ecublens Animation.
- La collaboration à l'organisation des Mérites de la Municipalité et de l'USL.
- La location des salles et locaux à usage public, ainsi que l'établissement des conditions de location.
- La préparation du journal communal « Ecublens Infos », en collaboration avec le comité de rédaction.
- La supervision du Centre de jeunes, de la Bibliothèque, de la Ludothèque, en collaboration avec les responsables.
- Le soutien du responsable du Centre de jeunes dans la gestion administrative.
- La promotion et le développement des activités pour les jeunes.
- La participation aux séances du comité d'Ecublens Animation et son secrétariat.
- La gestion des affaires courantes, le développement des projets, en collaboration avec la Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens (CIESEE) et la reprise dudit secrétariat.
- La participation à l'intégration des nouveaux habitants.
- La gestion des affaires courantes et assurer le lien entre la Commune et les différents représentants des églises.

## ACTIVITES SOCIOCULTURELLES

### Nouveaux bourgeois et jeunes citoyens

La soirée réunissant les jeunes citoyens et les nouveaux bourgeois a eu lieu le 10 novembre 2014 à la grande salle du Motty.



Cette année, 146 personnes étaient invitées ; 9 nouveaux bourgeois, 30 nouveaux citoyens et 15 invités y ont participé. Natacha Elliott a assuré la partie musicale de la soirée.



### Mérites de la Municipalité

Le lundi 27 janvier 2014, lors de la cérémonie des Mérites de l'USL, la Municipalité a remis ses propres Mérites. Les récipiendaires pour l'année 2013 étaient :

- M. Micha Grin, pour sa magnifique carrière professionnelle ;



- La famille Jaquenoud, pour sa place en finale à l'émission « Un air de famille » ;



- M. Claude Masson, pour son investissement depuis plusieurs années au sein de la Commune.



Matthieu Blanchette, candidat à l'émission « The Voice Switzerland », a clôturé la soirée.



### Spectacles d'humour

Notre service a conclu un partenariat avec le Banane Comedy Club de l'EPFL pour ses 10 ans, ce qui nous a procuré une belle visibilité, principalement lors du spectacle d'inauguration du SwissTech Convention Center. En effet, le logo de notre Commune figurait sur toutes les affiches de cet événement, réparties dans tout le Canton, et les organisateurs nous ont bien cités comme partenaire les soirs de spectacle.

Cet accord nous a permis de proposer, à la grande salle du Motty, en avril, un humoriste de renom, Sacha Judasko et, en novembre, le spectacle de Catherine Laborde, la présentatrice météo de TF1.



### Concert de gospel

Le lundi 8 décembre, la Commune a offert à la population, après la fenêtre de l'Avent de la Municipalité, un concert de gospel avec la chanteuse Bridgette Campbell & the Gospel Harmonizers, venus de Chicago et qui s'étaient produits durant l'après-midi pour les écoles d'Ecublens.



### Patinoire

La saison 2013/2014, soit la première, s'est achevée avec un bilan très positif, fin février 2014. La population a apprécié cette surface de glace et plusieurs personnes se sont inquiétées de savoir si l'expérience serait renouvelée une seconde fois. Ce fut le cas avec une nouvelle saison début décembre 2014 et avec une configuration fort appréciée pour pratiquer le hockey à certaines périodes. Deux manifestations de Noël, avec la présence du Père-Noël, ont été organisées en décembre.



### AIDES FINANCIERES ET SUBVENTIONS

Régulièrement, des demandes de participation financière nous parviennent. Nous nous efforçons d'y répondre positivement, dans la mesure du budget disponible.

#### Subventions aux sociétés membres de l'USL

Montants octroyés en 2014 :

- sociétés sportives USL : Fr. 32'900.-
- sociétés culturelles USL : Fr. 9'300.- (y c. USL).

#### Subventions à des institutions culturelles

Les institutions ou sociétés culturelles suivantes ont bénéficié d'une subvention annuelle pour un montant total de Fr. 132'690.-.

- Globlivres – Livres sans frontières.
- Université populaire de Lausanne.
- Association Encre et Plomb.
- Centre d'études musicales.
- Fonds intercommunal de la culture.
- Théâtre Kléber-Méleau.
- Théâtre de Beausobre.
- La Grange de Dorigny.
- Connaissance 3.
- Pro Patria.

#### Aide au sport d'élite

Cette aide ponctuelle est accordée sur présentation d'un dossier complet pour une année, selon le règlement communal.

Ce soutien a concerné trois sportifs individuels et une équipe en 2014, pour un montant total de Fr. 8'000.-.



## SUPPORTS D'INFORMATIONS COMMUNAUX

### Journal communal « Ecublens Infos »



Afin de ne pas être trop en décalage avec l'actualité et d'informer au mieux la population des diverses et nombreuses activités ou annonces officielles de la Commune, dès cette année, le journal paraît tous les deux mois, soit 6 fois par année. Il est tiré à 7'000 exemplaires et distribué gratuitement dans toutes les boîtes à lettres de la Commune.

Deux caissettes à journaux sont installées, une au CSCE, l'autre à l'entrée du Centre commercial, pour les personnes intéressées par « Ecublens Infos » et qui n'habitent pas la Commune.

### Affichage



Le système mis en place offre la possibilité aux sociétés locales et aux services communaux de faire connaître à la population les dates de leurs manifestations et diverses informations importantes. Pour cela, elles peuvent faire po-

ser, par le Service des travaux, leurs affiches (format F4) sur les 17 panneaux mis à leur disposition, aux dates demandées selon les disponibilités.

38 manifestations ont été annoncées sous cette forme. L'essentiel des demandes provient de la Galerie du Pressoir et d'Ecublens Animation.

### Panneaux lumineux

Ce ne sont pas moins de 150 annonces de manifestations ou informations générales qui ont été diffusées en 2014 sur nos cinq panneaux qui sont régulièrement lus, selon les retours des annonceurs et de la population... voire même de la presse !

## ACTIVITES DIVERSES

### Grand prix des villes sportives

Le 21 juin 2014, à Aigle, notre Commune a participé au Grand prix des villes sportives. Cette compétition se déroule en plein air, sur une journée, avec des équipes qui défendent les couleurs des localités participantes. Les concurrents prennent part à 7-8 épreuves inscrites au programme. Cette journée est un véritable marathon sportif.

L'objectif est de récolter des fonds en faveur des jeunes sportifs soutenus par l'Aide sportive.

Pour sa neuvième participation, notre équipe, composée principalement de membres du Rushteam d'Ecublens, a défendu nos couleurs. Même si le fair-play et la bonne humeur priment sur le résultat, une 13<sup>e</sup> place est venue récompenser les efforts d'Ecublens.



### Cap sur l'Ouest

Le dimanche 28 septembre 2014, la seconde édition du slow-up « Cap sur l'Ouest », dirigé par la Préfecture, avec la participation des 8 communes du district de l'Ouest lausannois, a été un énorme succès. Le point festif d'Ecublens, à la place du Motty, a été bien fréquenté.

### Au-delà des mers salées... Afghanistan

Dans les locaux de la Bibliothèque, nous avons accueilli l'exposition de Lara Manzini, composée de portraits de personnes afghanes, avec des textes qui expliquaient le parcours et le vécu de ces personnes arrivées en Suisse. Des plats et de la musique traditionnelle de ce pays ont permis

à un nombreux public de découvrir et de s'imprégner de cette culture.



### Initiation au Nordic Walking

Dans le cadre d'un programme de promotion de l'activité physique et de l'alimentation équilibrée intitulé « ça marche ! Bouger plus, manger mieux », initié par le Canton de Vaud et Promotion Santé Suisse, deux initiations au Nordic Walking (les 10 avril et 30 avril) ont été proposées à la population.

### PROJETS COMMUNS AU CSCE

#### Halloween

La deuxième édition d'Halloween, qui a réuni le Centre de jeunes, la Bibliothèque et la Ludothèque, a débuté avec l'atelier de biscuits. Dans les différents locaux, fantômes et sorcières attendaient les petits visiteurs déguisés. Biscuits et boissons leur étaient également proposés.



#### La Fenêtre de l'Avent

Les trois entités ont également organisé, le 6 décembre, la fenêtre de l'Avent.

L'atelier de biscuits était encore une fois un énorme succès : un joli buffet attendait les convives. Mais le point culminant de la soirée était l'arrivée du Saint-Nicolas et la distribution des friandises. Un joli moment de partage et de convivialité.



♦ ♦ ♦ ♦

## Bibliothèque communale d'Ecublens

### TACHES DE LA BIBLIOTHEQUE

- Gérer et coordonner toutes les activités de la Bibliothèque et de ses collaboratrices et bénévoles, en accord avec le Chef de service.
- Gérer tous les achats en faveur de la Bibliothèque dans le cadre du budget alloué.
- Etablir les statistiques annuelles et rédiger un rapport annuel.
- Collaborer à l'élaboration du budget et respecter son utilisation.
- Assurer la gestion administrative et la formation des collaboratrices bénévoles et leur donner les instructions nécessaires pour l'exécution des tâches qui leur sont confiées.
- Elaborer et appliquer une politique d'acquisition et le suivi des commandes.
- Organiser le traitement, le catalogage et l'indexation des collections.
- Assurer le suivi des abonnements périodiques et des collections.
- Contrôler l'état des supports et prendre les mesures de conservation.
- Elaborer et appliquer une politique de désherbage et assurer la révision des fonds.

- Organiser, collaborer et assurer le service du prêt.
- Assister les usagers dans leurs recherches.
- Organiser les animations permettant d'augmenter l'intérêt pour la Bibliothèque (expositions, contes, initiations de classes etc.).
- Assurer la visite guidée des nouveaux lecteurs.

### Statistiques

Livres en stock	
Albums	2'123
Romans jeunesse	1'322
Bandes dessinées	2'463
Romans adultes	2'281
Documentaires	2'649
Fascicules	733
Multimédia	1'027
Manga	589

Livres prêtés	42'878
Albums	15'769
Romans jeunesse	2'400
Bandes dessinées	8'110
Romans adultes	3'938
Documentaires	5'215
Fascicules	1'241
Multimédia	3'409
Manga	2'796

Achats	2'089
Albums	349
Romans jeunesse	159
Bandes dessinées	185
Romans adultes	282
Documentaires	536
Fascicules	257
Multimédia	199
Manga	122

**Lecteurs inscrits** 2'277

**Nouvelles inscriptions** 400

### FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture		
Lundi	15 h 00	19 h 00
Mardi	14 h 00	20 h 00
Mercredi	15 h 00	19 h 00
Jeudi	15 h 00	19 h 00
Vendredi	09 h 30	11 h 30

La Bibliothèque est ouverte 20 heures par semaine. Elle reste ouverte pendant les vacances scolaires à part deux périodes de fermeture annuelle : deux semaines pendant les vacances de Noël et un mois en été.

### Personnel

Les trois bibliothécaires travaillent à 80 %. Elles sont épaulées par cinq bénévoles.

Deux personnes tiennent le prêt, sinon tout le monde peut participer au fourrage, petits travaux ou réparations des livres. Les bénévoles sont sollicitées pour les animations.

### ACTIVITES

#### Contes (l'Heure du conte)

Ecouter les contes fait partie de l'éducation socio-psychologique de l'enfant. Les contes le distraient, en même temps qu'ils le font grandir.

Une fois par mois, le mercredi après-midi, pour les enfants de 5 à 9 ans.

#### Né pour lire (Bébé lit)

Projet national qui vise à faire découvrir aux parents l'importance de l'éveil au langage dès le plus jeune âge. Le but de l'animation est de faire connaître l'objet livre aux tout petits, facilitant ainsi l'apprentissage de la lecture plus tard. « Né pour lire » est clairement un outil de la promotion de la lecture et de la lutte contre l'illettrisme.

Le dernier jeudi matin du mois, pour les 3 mois à 4 ans.



### Bricolivre



Faire le lien entre différentes formes d'expression artistique ! Tel est le but de Bricolivre. Cette animation met en valeur le fonds de la Bibliothèque, puisque le point de départ de chaque atelier est soit une histoire, soit une musique ou un livre d'art, etc.

Quelques mercredis après-midis pour les 5 à 10 ans.

### La Nuit du conte

C'est un projet national, qui permet de réunir enfants et adultes autour des histoires contées.

En 2014 le thème étant le jeu, nous avons récolté de nombreux dessins d'enfants autour du sujet pour décorer les lieux lors de la soirée. La compagnie « La pie qui chante » a su enflammer l'audience.

Le 2<sup>e</sup> vendredi en novembre.

### Journée des bibliothèques vaudoises



La deuxième édition de cette journée, intitulée « L'art du voyage », incitait à l'évasion. Nous avons fait voyager notre public dans tous les sens du terme. Différents ateliers et jeux pour petits et grands attendaient les visiteurs, mais le clou de la journée a certainement été les tables aux couleurs des cinq continents avec des spécialités à déguster.

### La Journée mondiale du livre

Le 23 avril, notre invité était Benoît Dubuis, scientifique et écrivain. Il écrit les scénarios de BD, mais excelle également dans la vulgarisation scientifique : il a déjà publié une vingtaine de livres. C'était une soirée riche en enseignements et très instructive.

### Passeport vacances



Nous participons depuis de nombreuses années à cette offre en été et accueillons un public de préadolescents. Plusieurs jeux autour du livre sont proposés dans une ambiance très conviviale. Cette activité fait connaître notre Bibliothèque au-delà des frontières d'Ecublens, puisque la plupart des jeunes viennent d'autres communes.

### Calendrier de l'Avent

C'est un jeu que nous proposons pendant la période de l'Avent avec un tirage au sort, qui nous permet de récompenser nos lecteurs les plus fidèles.

### Concours

**Prix Chronos** : septembre 2014 – février 2015

Animation intergénérationnelle. Les aînés et les personnes jeunes lisent cinq romans et en élisent un à la fin. Le gagnant est proclamé lors du Salon du livre à Genève.

**Prix Fantaisie** : octobre 2014 – mars 2015

Le prix vise deux tranches d'âges. Notre Bibliothèque participe le plus souvent dans la catégorie « Albums ». Les enfants lisent 5 albums présélectionnés, votent pour leur préféré et le résultat des votes est dévoilé au Salon du livre à Genève.

### Expositions



Comme chaque année, nous avons décoré la Bibliothèque selon les saisons, ainsi que pour Noël et Pâques. A ces occa-

sions, nous présentons également les lots de livres qui correspondent au thème.

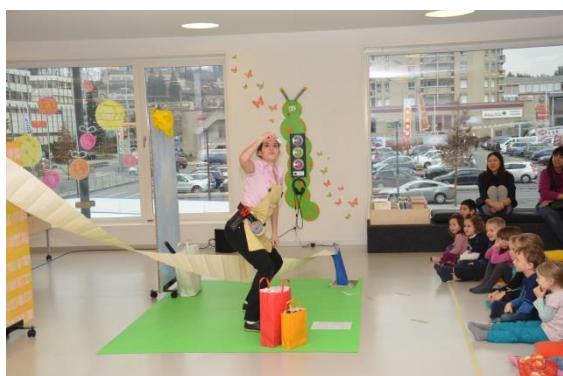
### Atelier film

Deux groupes d'enfants préados ont participé à l'atelier proposé par Raffaele Elia, réalisateur de films d'animation. Ils ont réalisé un petit film en « stop motion » dont ils ont inventé l'histoire et créé les personnages.



### Théâtre Escarboucle

La Bibliothèque a accueilli le Théâtre Escarboucle pour une découverte du théâtre destinée aux enfants dès trois ans. Le spectacle « Les escaliers sont en papier » raconte le monde dans un univers tout en papier, avec les comptines traditionnelles détournées. Un spectacle intelligent, qui a totalement conquis notre jeune public.



### BILAN

L'effervescence qu'a connue la Bibliothèque depuis son ouverture dans le CSCE, n'a pas cessé. Le nombre d'inscriptions et de prêts reste autour des résultats historiques de l'année passée.

Depuis des années, le prêt détaillé reste le même : la littérature pour enfants en tête, deuxième place pour les bandes dessinées, puis viennent les documentaires et romans pour adultes et, en dernière position, les romans pour la jeunesse. Les supports multimédia sont très demandés.



## Ludothèque « Le Dé Blanc »

### TACHES DE LA LUDOTHEQUE

- Concevoir et exercer une activité d'animation dans le domaine du jeu.
- Assumer la responsabilité de la gestion administrative et opérationnelle de la Ludothèque communale.
- Gérer tous les achats en faveur de la Ludothèque dans le cadre du budget alloué.
- Signaler au comité toute disparition ou détérioration.
- Veiller à la sécurité des usagers.
- Gérer la diffusion des informations relatives aux activités de la Ludothèque.
- Gérer, planifier et coordonner les activités des bénévoles.
- Assurer le lien avec le comité et les différents services communaux.
- Apporter une collaboration active et constructive au comité pour l'élaboration et le suivi des différents projets.
- Concevoir, en collaboration avec le comité et les bénévoles, les différents projets d'activités (planification, déroulement, bilan, etc.).
- Faciliter les contacts entre les cultures et les générations.
- Collaborer au service du prêt.
- Assister les usagers dans leurs recherches.
- Participer aux animations permettant d'augmenter l'intérêt pour la Ludothèque.

### Un petit mot du caissier

Trois ans déjà ! La Ludothèque va souffler sa troisième bougie au début 2015 et elle se porte toujours aussi bien, confirmant les bons résultats de 2013. Le travail de notre

ludothécaire et des bénévoles ne sont naturellement pas étrangers au succès de la Ludothèque.

Il ne suffit naturellement pas d'avoir une grande collection de jeux et jouets (plus de 1'600) pour faire la réputation d'une ludothèque : ça passe aussi par les activités organisées ou co-organisées durant toute l'année qui nous font connaître ; on citera entre autres les soirées jeux, notre présence aux activités de la Commune, etc.

Un autre facteur non négligeable de notre succès est notre volonté d'investissement dans de nouveaux jeux et jouets et le renouvellement continu de notre sélection avec les nouveautés du marché, afin de garder éveillé l'intérêt de nos abonnés. Cette volonté est généreusement soutenue par la Commune d'Ecublens qui nous octroie chaque année un budget de renouvellement, qui vient compléter le budget alloué par le comité à l'achat de jeux.

En tant que caissier, il est naturel que je parle un petit peu de chiffres. L'exercice 2014 se termine sur une note positive, avec un bénéfice net de Fr. 2'700.-. Il est important de remarquer que ces bons résultats sont essentiellement dus aux cotisations des membres, témoin de la bonne santé de la Ludothèque. En effet, 2014 aura été la première année où nous n'avons pas bénéficié, de manière volontaire, de dons en espèces de grosse taille. Malgré cette absence de dons, on peut remarquer que nous avons atteint un rythme de croisière, où les cotisations des membres et le support de la Commune suffisent pour l'exploitation optimale de la Ludothèque.



Tout le comité de l'association de la Ludothèque se réjouit de continuer la collaboration avec les différentes entités impliquées dans son fonctionnement, afin que

le succès soit toujours au rendez-vous pour les années à venir.

### **Un petit mot de la ludothécaire**

De nombreux achats pour petits et grands, sans oublier naturellement les adultes, sont venus compléter notre stock de jeux pendant toute cette année 2014.

La Ludothèque est un lieu de prêt mais aussi d'accueil pour les enfants accompagnés de leurs parents ou leurs grands-parents. De plus en plus d'enfants jouent sur place avant de faire le choix de jeux pour la maison. Merci aux enfants, aux adultes et aux associations qui fréquentent régulièrement notre Ludothèque.

Tout comme en 2013, nous avons participé à diverses activités et rencontres organisées à Ecublens ou dans la région. En mai, à l'occasion de la journée nationale du jeu sur le thème de l'eau, plus de 400 personnes nous ont rejoints sur les terrains de sport de la Plaine à Chavannes. Pour cette occasion, nous nous sommes associés à la Ludothèque Le Potiron de Renens, l'association ludique Ch'piiL et l'USL de Chavannes. Tous ensemble, nous avons organisé un rallye, des tables de bricolage, des jouets pour les petits et des jeux de sociétés pour tous les âges. Pour compléter le tableau, un tirage au sort avec jeux à gagner, des crêpes, des glaces, etc. étaient de la partie ; en somme, tout pour passer une bonne journée.

Tout ceci n'aurait pas été possible sans la disponibilité de nos bénévoles. Mais surtout sans le dynamisme de notre Président Frédéric Hubleur. Malheureusement, il a donné sa démission du comité en décembre 2014, pour se consacrer à d'autres défis ludiques.

Mais tout ne s'arrête pas là ! Avec l'aide de notre future Présidente, nous allons sans aucun doute continuer à nous faire connaître tous azimuts.

### **Le fonctionnement de la Ludothèque**

Le Dé Blanc fonctionne sur un système d'abonnement annuel tout compris. Selon le type d'abonnement, on peut emprunter 3 ou 5 jeux en même temps pour un maximum de 4 semaines. Les personnes domiciliées hors de la Commune

d'Ecublens payent leur abonnement un peu plus cher. Une fois le montant payé, le statut d'adhérent est acquis pour toute la famille.

Le Dé Blanc est ouvert les lundis, mercredis et jeudis de 15 h à 18 h 30. En dehors de ces horaires, diverses animations sont organisées, le calendrier étant toujours affiché sur place, mais aussi sur le site internet et la page Facebook de la Ludothèque.

Les soirées jeux sont ouvertes à toutes et tous, adhérents ou non, simples curieux ou joueurs aguerris, en famille, entre amis ou seul. Elles sont en général thématiques en mettant certains jeux en évidence (voire en invitant des éditeurs, auteurs ou autres acteurs de la sphère ludique), mais tout l'assortiment est à disposition des joueurs.

Deux mercredis par mois, la Ludothèque organise des animations pour les enfants.

La Ludothèque est aussi ouverte pour l'organisation de diverses manifestations et animations, en particulier en collaboration avec le Service de la culture, la Bibliothèque, le Centre de jeunes et d'autres structures, telles que garderies, écoles, passeport vacances, associations locales, etc.

### Remerciements

L'association pour la Ludothèque d'Ecublens souhaite remercier toute une série de partenaires qui permettent son fonctionnement. A commencer par la Commune d'Ecublens et ses divers services pour son soutien important. Nous remercions aussi la Loterie Romande et la Fondation Casino Barrière qui ont permis le financement d'une large part de notre assortiment.

Nous souhaiterions aussi remercier une série de boutiques ou autres partenaires nous ayant proposé des conditions favorables pour l'acquisition de matériel : Cocktail Games, Iello, le Xénomorphe, Vivishop, Davidson, Helvetiq, Zig Zag Zoug, Gus&Co, Ludocortex, Pile ou Face, Days of Wonder, Philibert, Meeting.Games, Helvetia Games, Toys'R'Us ainsi que King Jouet.



### L'année 2014 en chiffres

Au 31 décembre 2014, la Ludothèque comptait :

- 220 adhérents (familles ou institutions) inscrits (178 en 2013).
- 1'711 jeux dans l'assortiment (1384 en 2013).
- 224 jeux en cours de prêt (207 en 2013).
- 2'800 emprunts de jeux pendant l'année (2'189 en 2013).
- 6 soirées jeux ayant accueilli chacune entre 30 et 60 personnes.

La Ludothèque, c'est aussi des gens qui travaillent et s'investissent afin de permettre son bon fonctionnement :

- une ludothécaire à 50 % ;
- 15 bénévoles ;
- un comité de 5 personnes.

La présence des bénévoles est essentielle aussi bien pour assurer les ouvertures et les diverses animations, que pour préparer les jeux avant de les mettre à disposition (il faut compter en moyenne 45-60 minutes par jeu pour qu'il soit prêt).

Pour 2014, on compte 1'456 heures de travail par ces bénévoles, en plus des séances du comité.

*Pour l'Association de la ludothèque  
d'Ecublens  
Le caissier : Pascal Jermini  
La ludothécaire : Françoise Chavaz*

◆ ◆ ◆ ◆

## Secteur jeunesse



### TACHES DU CENTRE DE JEUNES

#### Responsable

- Gérer et coordonner toutes les activités du centre et des animateurs ou éducateurs socioculturels.
- S'assurer que l'accueil optimal des jeunes de 11 à 18 ans soit garanti.
- Participer au développement d'actions préventives locales et régionales en collaboration avec les autres partenaires dans le cadre de la politique de la jeunesse mise en œuvre à Ecublens et en assurer le suivi.
- Gérer tous les achats en faveur du Centre de jeunes dans le cadre du budget alloué.
- Traiter le courrier et les différentes tâches administratives (comptabilité, horaires des collaborateurs, etc.)
- Collaborer à l'élaboration du budget et respecter son utilisation.
- Etablir les statistiques annuelles et rédiger un rapport annuel.
- S'assurer de la mise à jour du site internet, de la page Facebook, de fournir des articles à Ecublens Infos et faire connaître le Centre auprès de la population.
- Veiller au respect du protocole lors de l'inscription des jeunes aux activités du centre.
- Organiser les tâches des animateurs/éducateurs et les superviser, assurer leur suivi quotidien et leur donner les instructions et les informations nécessaires à l'exécution des tâches qui leur sont confiées.
- Organiser les colloques hebdomadaires.
- Encadrer et conseiller les jeunes durant les accueils libres et les diverses activités offertes au Centre.

- Organiser et gérer les semaines Kids pour les 7 à 11 ans durant les vacances scolaires.
- Accueillir, écouter, gérer, coordonner et surveiller les activités dont il est responsable.
- Exercer auprès des jeunes des actions de prévention.
- Tenir compte prioritairement de l'aspect de sécurité dans l'organisation de toutes les activités.
- Veiller à la convivialité des lieux et au bien-être des usagers.
- Présenter des projets répondant aux attentes des jeunes et en assurer la réalisation et la promotion. Favoriser les projets venant des jeunes.
- S'assurer que l'espace reste accessible à tous, sans discrimination.
- Assurer une présence à la permanence ados-conseils (écoute, soutien spécifique : emploi, crise, projet).
- Assurer des médiations de jeunes lors de conflits.
- Action directe sur les jeunes pour une intervention socio-éducative.
- Entretenir des liens avec les partenaires jeunesse de la Commune (CIESEE, Ecoles, 55+, etc.)
- Présenter les activités du Centre à la Plateforme Jeunesse d'Ecublens, en tant que membre.
- Suivre régulièrement des formations.

#### Educateur – Animateur – TSP

- Gérer et suivre toutes les activités du Centre de jeunes selon les directives du responsable.
- Pour le TSP, œuvrer ponctuellement dans le terrain.
- Les tâches sont identiques à celles du responsable en ce qui concerne l'encadrement des jeunes.

#### Champs d'actions

##### L'accueil libre

Il s'agit là de laisser libre accès aux jeunes sur des périodes encadrées par l'équipe des animateurs. Pratiquement, les jeunes viennent et repartent au gré de leurs envies, de leur emploi du temps. A des fins de



statistiques les jeunes inscrivent quotidiennement leur prénom sur la liste de présence. Pour garantir la propreté des locaux, il leur est demandé d'enlever leurs chaussures.

A disposition :

- ping-pong, billard, baby-foot ;
- le bar ;
- un espace pour bricoler, jouer à des jeux de société, faire ses devoirs, dessiner, etc. ;
- un salon, lieu convivial pour discuter, écouter de la musique, se reposer ;
- un local musique.

L'accueil libre représente 20 à 21 heures d'ouverture par semaine :

- mardi : 15 h 30 – 18 h 30 ;
- mercredi : 14 h 00 – 18 h 30 ;
- jeudi : 15 h 30 – 18 h 30 ;
- vendredi : 15 h 30 – 20 h 30 (depuis le mois de septembre, fermeture à 21 h 30) ;
- samedi : 14 h 00 – 18 h 30.

L'horaire d'ouverture a augmenté afin de répondre à la demande des jeunes ; soit 1.5 heure/semaine de plus qu'en 2013.



### Activités de base « Dream Team » – Description et actions

#### Dream Team Food (alimentation) :

- préparation d'un repas avec les jeunes tous les vendredis soirs ;
- goûter du mercredi préparé avec les jeunes ;
- stand de vente de gaufres à la patinoire sur la place François Silvant, les vendredis et samedis ;

- préparation du buffet et service au bar de cocktails sans alcool au CDJ pour le vernissage de l'expo « Les jeunes parlent d'alcool » ;
- stand de vente de hamburgers sur la place François Silvant les vendredis soirs ;
- préparation de pâtisseries et service au troc de jouets de l'APE ;
- préparation du buffet et service au bar pour les discos ;
- stand de vente de hot-dog au Festival GLAJ ;
- préparation d'un dessert pour notre visite au CAJE ;
- test de confections de biscuits d'Halloween et de Noël ;
- animation, encadrement pour la confection des biscuits d'Halloween et de la Fenêtre de l'Avent ;
- service du buffet pour le 5<sup>e</sup> forum de Quartiers solidaires Ecublens.



#### Dream Team Games (jeux) :

- tournoi de Poker ;
- tournoi de ping-pong ;
- jeux vidéo ;
- basket-ball ;
- jeux de société, en collaboration avec la Ludothèque.



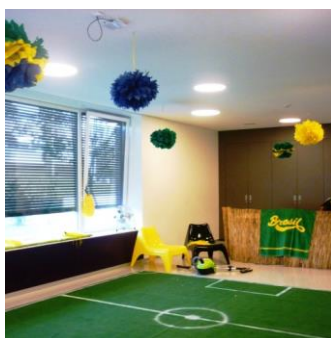
### **Dream Team Evasion (loisirs, divertissements) :**

- journée de ski à Villars ;
- tobogganing à Leysin ;
- séjour à Europa-Park ;
- karting à Vuiteboeuf ;
- Laser Game et paintball.



### **Dream Team Déco-Brico :**

- création d'un calendrier annuel d'anniversaire ;
- décoration sur le thème « Brazil » pour la disco ;
- confection de bracelets brésiliens ;
- pliage des cordes « Paléo » ;
- nettoyage du stock de tuyaux « Paléo » ;
- pliage des serviettes, aide à la déco d'Halloween ;
- pliage des serviettes 55+, décoration du sapin de Noël du CDJ ;
- création d'un album photos.



### **Dream Team Sound System (musique) :**

- initiation gratuite au mix, Djing ;
- répétitions pour la Nuit des artistes ;
- répétitions pour la semaine contre le racisme ;

- répétitions festival GLAJ, fête interculturelle, repas 55+ ;
- disco d'été sur le thème du Brésil ;
- accès au local musique selon planning de divertissement ;
- disco d'hiver sur le thème du futur.

### **Dream Team 55+ (intergénérationnel) :**

- aide de cuisine, décoration de tables, service et nettoyage au repas communautaires (9 samedis dans l'année).



### **Statistiques générales et bilan des activités de base**

Ces activités investissent en moyenne 30 jeunes de 11 à 18 ans.

#### **Autres activités**

##### **Description et actions**

Il s'agit d'activités diverses « hors murs ». Elles sont réalisées en collaboration avec des projets communaux, intercommunaux et cantonaux.

##### **Collaboration avec les acteurs « jeunesse » communaux et cantonaux :**

- visite expo, interview radio, live Rap à la semaine contre le racisme ;
- cours de face painting avec l'école d'art « ART'itude » ;
- logistique sono et animation pour le Chœur des écoles aux 20 ans de Mon Repos ;
- billetterie pour la Nuit des artistes ;
- stand et soutien logistique au troc de jouets de l'APE ;
- passeport vacances ;
- stand, animation et représentation Djing, Rap au festival GLAJ ;

- service au forum de Quartiers solidaires ;
- repas, service, animations au repas communautaire pour la Journée internationale de la personne âgée.



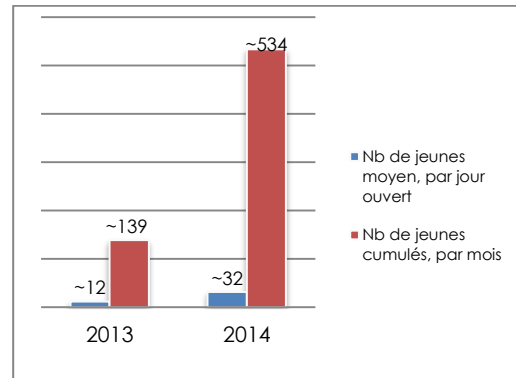
**Collaboration avec la Plateforme et le Groupe coordination jeunesse de l'Ouest lausannois :**

- participation au concours logo Plateforme ;
- tournoi de Futsal intercommunal à Chavannes – Vainqueurs de la coupe du fair-play ;
- exposition au CDJ : « Les jeunes parlent d'alcool » ;
- animation sur la place François Silvant – Raid Blue ;
- nettoyage au Paléo Festival ;
- formations, animations radio – Cap sur l'Ouest ;
- participation au dîner-quiz : « Les jeunes et l'argent » à Bussigny.

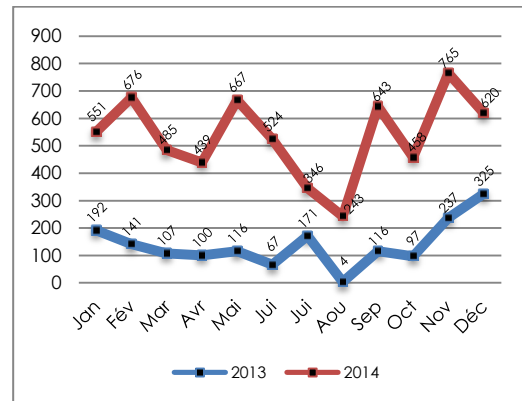


**Statistiques de fréquentation**

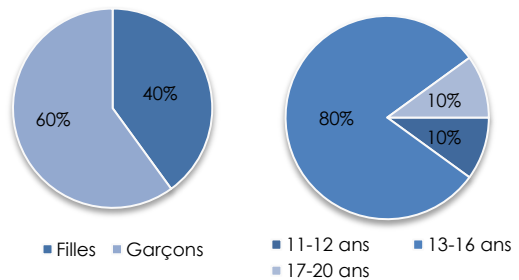
**Fréquentation annuelle**



**Fréquentation mensuelle cumulée**



**Répartition par genre et par moyenne d'âge**



Steve Renggli, coordinateur jeunesse et responsable du Centre de jeunes



## Ecublens Animation



2014 fut une année éprouvante pour Ecublens Animation. En effet, début mai, quatre membres du comité, dont le Président, démissionnent. Les membres restant se sont rapidement répartis les tâches les plus urgentes et, grâce à un important soutien du Service de la culture, une grande partie des manifestations prévues a pu être maintenue. Au total, ce ne sont pas moins de 10 manifestations qui ont eu lieu, comme d'habitude avec des fortunes diverses mais toujours pour la plus grande satisfaction du public présent.

Les événements classiques comme l'apéritif du 2 janvier, le cours de taille, les concerts au Motty du Swiss Yerba Buena Creole Rice Jazz Band et de l'ensemble Bavaria, ainsi que le concert de l'Avent ont rencontré un franc succès.



En particulier la Fête nationale qui a connu un record d'affluence en raison d'une météo clémente et d'une occurrence un samedi ayant permis aux participants de profiter de la buvette longtemps après le magistral feu d'artifice... Le comité réitère ses remerciements à tous les bénévoles ayant rendu cette fête possible.



Les manifestations plus récentes, comme le thé dansant et le Rock Band Festival, dont c'était la troisième édition, ont été un peu moins plébiscitées, mais les soirées furent belles, pour le plus grand bonheur du public présent, venu parfois de loin pour ces événements de qualité.



Le festival des arts du feu et de la pyrotechnie Equi-No'X, dont ce fut également la troisième édition, fait également partie de ces manifestations qui visent un large public, qui reste fidèle à l'événement. Les spectacles de cette édition ont été largement à la hauteur des attentes du public et des organisateurs. Pour ces manifestations également, nous avons pu compter sur des bénévoles joyeux et motivés.



A l'heure de tirer le bilan de cette année mouvementée, il apparaît que les manifestations proposés par le comité sont appréciées par la population, mais la charge de travail est trop élevée pour un comité réduit et, à défaut de quantité, c'est vers la qualité qu'il faudra s'orienter à l'avenir.

Aujourd'hui, l'arrivée de nouveaux membres est primordiale pour garantir la pérennité de cette société qui dépend de l'implication de ses bénévoles, qui œuvrent avec passion pour leur Commune.

Le Président  
Charles Karlen



## Galerie du Pressoir



### Comité

Le comité – ou groupe d'animation – a œuvré dans la composition suivante :

Présidente : Mme Dorothee Bleikolm

Vice-Président : M. Gilbert Fontolliet

Secrétaire : Mme Danielle Gerster

Caissière : Mme Brigitte Bignens

Membres : M. Robert Blanchette  
Mme Elsy Bron  
Mme Yasmine Bugnon  
M. Claude Genicoud  
Mme Karla Medrano  
M. Romain Miceli  
Mme Yamina Thoma  
Mme Marie Thüler  
(jusqu'au 31 mars 2014)  
Mme Pascale Zurbuchen

Représentante de la Municipalité :

Mme Anne-Claude Studer.

Au mois de mars 2014, Mme Marie Thüler nous a informés qu'elle quitterait le comité dès le 1<sup>er</sup> avril 2014. Son engagement n'était plus compatible avec son travail et sa famille.

Le 5 juin 2014, Mme Yamina Thoma et Mme Karla Medrano ont rejoint le comité.

Le 26 août 2014, Mme Yasmine Bugnon a complété notre comité.

Au mois de décembre 2014, Mme Elsy Bron nous a informés qu'elle quitterait le comité à la fin de l'année 2014. Nous la remercions de son engagement pendant de nombreuses années.

Les cahiers des charges avec les différentes tâches effectuées par le comité ont été mis au point. Ils permettront aux membres du nouveau comité, qui entrera en fonction en 2016, de s'organiser au mieux.

**Excursion** : le 27 juin 2014, le comité s'est retrouvé pour une visite du Musée de l'art brut à Lausanne, suivie d'un apéritif et d'un repas.

### Relations avec la Municipalité

Nous remercions la Municipalité pour les Fr. 1'000.- versés, suite à notre demande pour l'achat du nouveau piano. De son côté, le « Pourcentage culturel Migros », nous a fait don de Fr. 3'000.-

Lors d'un entretien avec le Syndic, celui-ci nous a assurés du soutien financier de la Commune pour les années à venir. En effet, comme nous le constatons depuis ces dernières années, les comptes de la Galerie sont en déficit.

### Expositions/Concerts

Six expositions avec la participation de huit artistes (techniques mixtes, collages, acryliques, huiles, aquarelles, photographies, sculptures), et six concerts (classique-jazz - piano, harpe, saxophone, guitare – inauguration du piano – musique acoustique, airs d'opéra – piano, ténor – chansons françaises et classique – piano, flûte) ont été organisés.

La programmation des concerts et autres spectacles prend maintenant plus d'ampleur et réjouit, en général, un public nombreux.

### Fête de printemps

Accompagnée par l'accordéon d'André Grandjean, la fête a été une vraie réussite.

Le temps était idéal et la cuisson au four à bois était parfaite !

## Comptes 2014

L'exercice 2014 est clôturé avec une perte d'exploitation de Fr. 647.91.

Ce déficit aurait été encore plus important sans les dons exceptionnels de Fr. 4'000.- reçus cette année.

En effet, avec la crise, le pourcentage pris sur les ventes des expositions a fortement diminué. Il faut donc s'attendre ces prochaines années à un déficit d'au moins Fr. 5'000.-. De plus, jusqu'en 2017, nous devons amortir l'achat du nouveau piano, par Fr. 2'100.- par année.

## Divers

Le personnel du Service des bâtiments fait toujours un excellent travail et sa collaboration nous est précieuse.

En terminant ce bref rapport sur nos activités, nous tenons à remercier l'Autorité de son soutien constant et les services communaux pour leurs prestations et aides toujours très utiles.

Nous nous efforcerons de mériter la confiance ainsi témoignée.

*Pour le comité de la Galerie du Pressoir*

*Dorothee Bleikolm  
Présidente*

*Gilbert Fontolliet  
Vice-Président*

◆ ◆ ◆ ◆

## Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD



La Commission a œuvré dans la composition suivante :

### Présidente ad intérim

- Mme Anne-Claude Studer  
*Conseillère municipale*

### Membres

- M. Christian Maeder  
*Conseiller municipal*
- Mme Pascale Manzini  
*Conseillère municipale*
- M. Yves Paschoud  
*Chef de service*
- M. Aitor Ibarrola  
*Conseiller communal + représentant au Conseil d'établissement*
- Mme Katharina Karlen  
*Paroisse protestante d'Ecublens*
- M. Steve Renggli  
*Délégué jeunesse et responsable du Centre de jeunes*
- Mme Sarah Buchet  
*Travailleuse sociale de proximité*
- Mme Silvia Baratech  
*Communauté catalane*
- Mme Claudine Breider  
*Communauté française*
- M. Karim Cammoun  
*Communauté tunisienne musulmane*
- Mme Sevdiye Demir  
*Communauté turque*
- M. Nam-Trân Hô  
*Communauté vietnamienne*

## Mutations

En début d'année, Mme Hélène Conti a présenté sa démission de la Commission et Mme Anne-Claude Studer a présidé ad intérim les séances.

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale, a rejoint la CIESEE début 2014 et elle apporte, de par sa fonction de Députée au Grand Conseil, des informations toujours très pertinentes et une énorme connaissance des dossiers cantonaux.

M. Yves Paschoud, qui a pris ses fonctions de Chef du Service de la culture, des sports, de la jeunesse, de l'intégration et des églises le 1<sup>er</sup> juin 2014, a rejoint la Commission et a été nommé Délégué communal de l'intégration.

## Secrétariat

Le secrétariat a été assumé par Mme Stéphanie Mayor du Greffe municipal, que nous remercions.

## Séances

La Commission s'est réunie à six reprises, aux dates suivantes :

- 8 janvier
- 30 janvier
- 18 février
- 25 mars
- 19 août
- 25 novembre.

## Budget annuel 2014

Le budget annuel 2014 de la Commission se monte à Fr. 33'800.-.

## Cours de préapprentissage de la langue française « Piccolo Voice »

En 2014, une dizaine d'enfants ont suivi ce cours d'une heure et demie par semaine, dispensé par 6 enseignantes, durant 12 semaines, de mars à juin.

## Cours de français de base pour les parents « Mama Voice »

8 participantes, de pays différents et de tous niveaux, ont participé à ce cours, dont 5 de manière régulière. Selon l'enseignante, ce cours a également été intéres-

sant pour les mamans qui parlent déjà le français.

## Français à travers l'école « Apprendre à l'école »

Ce cours est la suite de « Mama Voice » et permet aux mamans de se familiariser avec nos structures scolaires et l'environnement de leurs enfants à l'école.

## Fête interculturelle « Le Monde se fête à Ecublens »

Pour la seconde année consécutive, cette manifestation s'est déroulée sur la place François Silvant, le samedi 14 juin 2014. Le soleil était de la partie et un public nombreux s'est déplacé et a pu apprécier les animations musicales, les traditions culturelles et gustatives des différents pays représentés.

Le Service de la culture, des sports, de la jeunesse, de l'intégration et des églises a assuré la préparation de cette fête, Radio-Ouest l'a animée et les Services des travaux et des bâtiments ont donné un coup de main fort apprécié et indispensable pour la logistique. Merci pour cette excellente collaboration, ainsi qu'à plusieurs membres de l'exécutif communal et de la Commission pour leur participation matinale pour aider au montage des tentes.



*Anne-Claude Studer, Présidente a.i. de la Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens (CIESEE)*

◆ ◆ ◆ ◆

## Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise Evangélique Réformée)



### Nouveaux visages

L'entrée en fonction de nouvelles personnes a, cette année, considérablement renouvelé le souffle de notre paroisse.

Le nouveau Conseil paroissial, d'abord, a été installé pour la législature 2014 – 2019<sup>1</sup>. Lors de sa retraite annuelle, il a défini l'accueil dans la paroisse comme axe d'action prioritaire pour son début de mandat.

L'Assemblée paroissiale, ensuite, est dorénavant présidée par Mme Jacqueline Zumstein, qui reprend le flambeau de M. Pierre Martignier.

*Last but not least*, différents postes ont été repourvus suite au départ de leur titulaire.

- La pasteure référente pour Saint-Sulpice, Mme Laurence Keshavjee, succède à la diacre Natasha de Félice, portée vers les cieux damounais.
- La secrétaire de paroisse, Mme Ruth Bourgeois, prend la relève – toujours conjointement avec un pourcentage pour le secrétariat régional – de Mme Florence Delachaux, appelée à un nouveau ministère d'accompagnement.
- Le concierge de l'église d'Ecublens, M. Jean-Marc Giroud, remplace Mme Ginette Burnier suite à son départ à la retraite.

Mentionnons, enfin, que nous avons également pu cette année compter sur l'apport de nouvelles forces bénévoles. Ces dernières, très appréciées, sont toujours les bienvenues, en particulier pour le culte de l'enfance, les visites ou l'accueil, la décora-

tion florale, la distribution de courrier ou le thé-contact : qu'on se le dise !

### Culte de l'enfance et catéchisme

Notre nouvelle pasteure, Laurence Keshavjee, a repris les rênes du culte de l'enfance, en perpétuant le joyeux dynamisme. Des rencontres à Saint-Sulpice et à Ecublens réunissent chaque semaine une trentaine d'enfants, âgés de 6 à 10 ans. Les animations s'inspirent du programme cantonal *Les trésors de l'Evangile* qui expose de nombreux récits autour de la vie du Christ. A noter que l'équipe des monitrices et moniteurs, composée de 3 femmes et 3 hommes, est à parité de genre.

Les plus grands rejoignent ensuite le catéchisme, organisé au niveau régional, généralement sur quelques périodes en fin de semaine. Notre pasteur Vincent Guyaz initie d'abord les jeunes de 10 à 12 ans aux fondamentaux de la Bible et aux témoins de la foi. Puis la découverte biblique se prolonge au cours de leur treizième année à Renens, avec la pasteure Nivo Morvant, ainsi que l'année suivante par des journées ou des camps thématiques. Pendant la dernière année enfin, à l'âge de 15 ans, les jeunes vivent un week-end régional ; ils se préparent ensuite en paroisse pour le culte des Rameaux, qui clôt leur cycle de formation réformée par la bénédiction, la confirmation ou le baptême. Ce sont entre 10 et 15 jeunes de notre paroisse qui terminent ainsi chaque année leur catéchisme.

### Week-end paroissial, journée régionale

Le week-end paroissial s'est déroulé à Morgins les 13 et 14 septembre 2014, conjointement avec le lancement des activités du culte de l'enfance le samedi. Le petit-déjeuner attendait les participants en chemin, à l'église de Cully, où se sont également déroulés un recueillement et une introduction au thème du week-end *Pourquoi diable pardonner ?* Arrivés à Morgins, et après un joyeux pique-nique canadien en plein air, des ateliers animés par le pasteur Kocher – invité avec son épouse originaire du Rwanda – ont projeté les participants dans le vaste thème du pardon, qui pose beaucoup de questions et remue des émotions fortes.

<sup>1</sup> Quatre nouveaux Conseillers paroissiaux - Mmes Nicole Livet, Liliane Subilia, Dominique Tenthorey et M. Andrea Fazzi – rejoignent Mmes Anne-Lise Perret et Josée Antille, ainsi que MM. Pierre-François Isoz, Olivier Schneider, Daniel Michaud et Jean-Michel Jüngen.



Randonnée ou atelier-tresse étaient ensuite au menu du jour, suivis d'un souper festif et d'une veillée animée de chants et de contes autour du feu, au cœur de la forêt. Le culte en plein air du dimanche, dans un doux soleil, accueillait les réflexions des enfants sur le pardon dans leurs vies et nos vies. Ce bienfaisant week-end, plébiscité par les participants, sera reconduit les 12 et 13 septembre 2015.

Le 8 novembre 2014, une journée régionale réunissait des conseils des lieux d'Eglise et des organes régionaux au Centre œcuménique de Froideville. Le matin a été consacré à un partage autour de nos forces, nos défis et nos projets. Après le repas de midi, les *Fresh Expressions* développées dans l'Eglise anglicane nous ont fait réfléchir à de nouvelles manières de vivre la foi. Des ateliers à choix nous ont conduits pendant l'après-midi sur les thématiques de la jeunesse, des personnes précarisées, de l'art et de la culture, ou de la spiritualité aujourd'hui, et nous en ont fait découvrir des approches innovantes. Cette journée, riche en échanges et en rencontres, nous a motivés pour approfondir ces thèmes d'actualité.

#### Terre Nouvelle



©Vanina Moreillon

Notre paroisse participe à la vie de l'Eglise sur les différents continents et, en particulier, de celle de la paroisse protestante du Caire. Elle s'engage concrètement pour un montant de plus de 6'000.- francs chaque année, pour la levée duquel différentes activités sont mises sur pied.

- L'équipe de bénévoles organise un ciné-club chaque hiver à Ecublens, qui apporte des regards différents sur notre monde.

- Le culte est célébré deux fois par année avec des envoyés du département Echange et Mission, et relaie les campagnes de solidarité de l'église.
- La soupe de carême est partagée avec la communauté catholique de St-Sulpice.

Le Conseil paroissial

♦ ♦ ♦ ♦

### Eglise catholique romaine Paroisse de Renens et environs

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (une fraction de la Commune) et St-Sulpice. Le lieu du culte est situé à l'Eglise de St-François à Renens.

Une caractéristique paroissiale est de rassembler des fidèles de plusieurs langues et horizons, dont des portugais, des italiens et des hispanophones, outre les suisses. De plus, deux petites communautés albanaise et malgache célèbrent régulièrement à Saint-François ou dans la chapelle Sainte-Claire à Saint-Sulpice.

#### Eglise de St-François

Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

Cette commission œuvre de manière dynamique, et entretient d'excellents rapports de travail avec un Conseil de paroisse composé de membres très engagés et actifs.

En 2014, elle a tenu 4 séances dont 2 en présence des délégués du Conseil de paroisse.

Les frais d'exploitation se sont élevés à Fr. 257'914.40 pour l'année 2013, somme répartie en 2014 entre les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, St-Sulpice et Renens, au prorata du nombre des habitants catholiques enregistrés au 1<sup>er</sup> octobre 2013. La participation

de la Ville de d'Ecublens pour 2013 a été de Fr. 64'113.45. Les comptes 2014 ne sont pas encore connus.

### Quelques évènements

L'année 2014 a été marquée par plusieurs évènements en lien avec la célébration du centenaire de la paroisse. Plusieurs manifestations ont jalonné l'année : conférences, pèlerinage, célébrations présidées par l'Evêque, etc.

Deux événements méritent d'être relevés.

- Le 24 mai, la Fête des communautés a rassemblé les paroissiens de toutes langues en une « kermesse » nouvelle formule.
- Les 11 et 12 octobre, 150 jeunes et adultes de nos quatre communautés ont présenté une comédie musicale sur la vie de François et Claire, les deux Saints d'Assise, intitulée « L'Amour, le Vrai ».



*Troupe de la comédie musicale*

*Le Conseil paroissial*



## Séances intermunicipales

*Délégation d'Ecublens au Bureau intermunicipal : M. Pierre Kaelin, Syndic*

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mmes et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2014 :

- 4 fois sous la présidence de Mme Marianne Huguenin, Syndique de Renens.
- 3 fois, sous la présidence de M. Georges Cherix, Syndic de Villars-Ste-Croix.

Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau intermunicipal :

- LHC-LNA – Frais de sécurité liés aux matches de la saison 2013-2014 en LNA + éventuelle exonération du Club pour ladite saison.
- Cap sur l'Ouest lausannois 2014 – Organisation et retour/Bilan sur cette manifestation – Renouvellement pour 2016.
- Musée informatique BOLO.
- Théâtre Kléber-Méleau – Succession de M. Mentha – Informations sur les démarches en cours, création d'une fondation, budgets, etc.
- Contrôle énergétique dans les bâtiments – Création d'un formulaire attestant que tous les travaux ont été exécutés conformément au dossier de mise à l'enquête et au permis de construire.
- Infrastructures sportives dans l'Ouest lausannois.
- Motion Kappeler.
- SDOL : - Développement stratégique du SDOL.  
- Budget 2015.
- SDOL-PALM-TL – Informations diverses (financement axes forts, etc.).
- IIC : - Approbation des comptes + rapport d'activité 2013.  
- Approbation du budget 2015.
- VéloPass – Décision sur les Fr. 10'000.- versés par la Commune de Prilly en 2013.
- Compétences demandées aux communes dans le cadre des écoles primaires et secondaires.
- Piscine olympique.

- Système de contrôle interne (SCI) général ou financier dans les communes (mise en place).
- Fixation nouvelle date pour une séance entre les Syndics et les Députés.

La 2<sup>e</sup> partie de la séance BI du 12 février 2014 a été consacrée au point LHC-LNA, en présence des représentants de la PolOuest, MM. Frédéric Schaer et Michel Farine, concernant la facturation au Club LHC pour l'année 2013.

La 2<sup>e</sup> partie de la séance BI du 4 avril 2014 a été consacrée à une rencontre annuelle entre les Syndics de l'Ouest lausannois et les Députés de l'Ouest lausannois à laquelle a été invitée Mme la Préfète Anne Marion Freiss. Il a été débattu notamment des points suivants : imposition des entreprises / Relation Canton-Communes / Déserte gare de Renens / Tram ligne place de l'Europe – Villars-Ste-Croix / Lois diverses avec incidences sur les communes / Campus Santé + Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver en 2020 / Cap sur l'Ouest lausannois 2014, etc.

La séance budget SDOL 2015, budget de fonctionnement et budget-cadre des chantiers d'études, a eu lieu le 12 juin 2014, de 12 h à 14 h, dans les locaux du SDOL, en présence de Mme Ariane Widmer, Cheffe du SDOL.

♦ ♦ ♦ ♦

## Lausanne Région Secteur Ouest

*Délégation d'Ecublens au Bureau du secteur Ouest : M. Pierre Kaelin, Syndic.*

Le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a tenu en 2014 :

- 2 séances, sous la présidence de Mme Marianne Huguenin, Syndique de Renens.
- 1 séance, sous la présidence de M. Georges Cherix, Syndic de Villars-Ste-Croix.

Les principaux objets traités ont été :

- Informations du Président :

- Service Pyjama – Prestations CFF, LEB.
- Financement des contrôles de récoltes privées de champignons.
- Comptages 2015.
- Union des villes suisses – Prochain numéro consacré à Lausanne.
- Démission déléguée promotion économique – Nouveau remplaçant.
- Brochure de prévention à l'attention de parents d'adolescents.
- Renouvellement d'une série de 5 films diffusés à La Télé sur des éléments phares du PALM.
- Comptes 2013 de Lausanne Région, comprenant entre autres :
  - Département « Affaires régionales ».
  - Département « Agglomération » – Cotisation.
  - Promotion économique.
  - Bureau du PALM.
  - Commissions : (cotisation) – Plateforme intergénération, AppApp, Dépendances.
  - Plate-forme Territoire et Equipements.
  - Capital Développement.
  - Etc.
- Budget 2015, comprenant entre autres :
  - Gestion du PALM.
  - Affaires régionales.
  - Agglomération.
  - Promotion économique.
  - Commissions (cotisation).
  - Etc.
- CIGM :
  - Complexe sportif de Malley – Future clé de répartition du déficit d'exploitation de la piscine et de la patinoire, etc.
- La Vaudoise – Financement.
- Nomination des représentants et suppléants du Secteur Ouest à la Commission de gestion.

La séance du Secteur Ouest de Lausanne Région du 10 septembre 2014 a été entièrement consacrée au projet de complexe sportif de Malley (piscine-patinoire) en présence de MM. Imhof, Brélaz, et des Municipaux des communes respectives de l'Ouest lausannois.

En dehors de cela, le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a reçu plusieurs

de ses représentants dans les différents groupes de travail, commissions ou plateformes pour un tour d'horizon général sur leurs activités.

♦ ♦ ♦ ♦



*Délégation d'Ecublens: Municipalité in corpore (assemblée générale), Mme Anne-Claude Studer (groupe « Activités sportives »), M. Didier Lannaz (groupe « Bus Pyjama ») et Mme Pascale Manzini (plateforme « Dépendance/prévention »), Conseillers municipaux.*

### L'ASSOCIATION LAUSANNE REGION

*Une association au service d'un bassin de population de plus de 270'000 habitants.*

Lausanne Région intervient, sur demande de ses 29 communes, à chaque fois qu'un dossier doit être traité de manière collective et intercommunale. Lausanne Région travaille par thématique et coordonne les commissions et les groupes de travail, avant de présenter ses travaux aux secteurs et à l'Assemblée générale.

Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de questions liées à la petite enfance, à la formation des jeunes, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir un bassin de population de plus de 270'000 habitants (38 % du Canton de Vaud).

### Communes membres

Secteur Ouest	Secteur Nord	Secteur Est
Lausanne	Lausanne	Lausanne
Bussigny	Bottens	Belmont-sur Lausanne
Chavannes-près-Renens	Bretigny-sur-Morrens	Epalinges
Crissier	Cheseaux-sur-Lausanne	Lutry
Ecublens	Cugy	Mézières
Prilly	Froideville	Montpreveyres
Renens	Jorat-Menthue	Paudex
St-Sulpice	Jouxens-Mézery	Pully
Villars Ste-Croix	Le Mont-sur-Lausanne	Savigny
	Morrens	Servion
	Poliez-Pittet	
	Romanel-sur-Lausanne	

## Assemblée générale (AG)

L'Assemblée générale est le législatif de l'association. Toutes les décisions sont votées par les communes.

Deux assemblées générales ont été organisées en 2014. L'AG de printemps du 27 mars à Lutry, a **adopté les comptes 2013**. Celle d'automne, qui s'est tenue le 25 septembre 2014 à Paudex, a **validé le budget 2015** de Lausanne Région. En cette occasion, l'association a demandé aux Municipalités de se prononcer sur une entrée en matière pour le financement des charges d'exploitation du futur Centre sportif de Malley : 23 Municipalités sur 26 ont préavisé favorablement leur participation au projet. M. Muheim a également adressé un hommage à M. Philippe Ruchat, Syndic de Bottens, décédé dans l'exercice de ses fonctions.

## Le Bureau de coordination (BC)

Le Bureau de coordination est l'exécutif de l'association. Il se compose de 7 Municipaux.

Présidé par M. Gustave Muheim (Syndic de Belmont) et accompagné par la secrétaire générale Mme Patrizia Marzullo Darbellay, le BC a suivi le travail des trois départements de Lausanne Région. Les comptes, le budget et les objets relatifs à chaque commission ont été étudiés. Outre le suivi des travaux des départements, détaillés dans ce rapport d'activités, le BC a décidé :

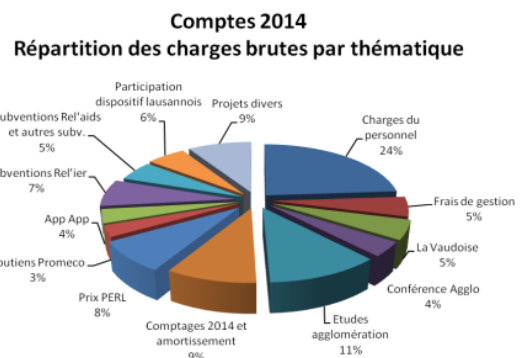
- d'attribuer une subvention, via son fonds de prévention, au **Conseil des jeunes** de Lausanne pour l'organisation d'expositions et d'ateliers sur le thème « Les Jeunes VS l'homophobie » ;
- d'attribuer une subvention de son fonds de prévention à la **FASL** pour mettre sur pied le projet de prévention par les pairs « Le PAVE » ;
- de soutenir le projet de **Parc naturel périurbain**, dossier mené sous la présidence de Mme la Préfète Anne Marion Freiss ;
- de soumettre à l'AG une demande de soutien pour la restauration de la barque historique « **La Vaudoise** » en lui attribuant un don de Fr. 150'000.-.

## Le financement de Lausanne Région

L'association est principalement financée par ses 29 communes membres.

La préparation des budgets est sous la responsabilité des Chefs de projets des départements. La comptabilité, incluant celle de AppApp, celle du Fonds Capital Développement, ainsi que celle du Bureau du PALM, auditées annuellement par un réviseur externe, est assurée par le département « Affaires régionales ». Le contrôle et la validation des dépenses sont de la responsabilité du Bureau de coordination, sur préavis des commissions.

Le fonctionnement 2014 de Lausanne Région a été assuré par une cotisation, hors agglomération, de Fr. 6.96 par habitant. Il est à noter que la cotisation pour les études du PALM a été abaissée en rapport au budget adopté en AG.



Basés sur les charges d'exploitation 2014 :  
Fr. 3'025'444.15

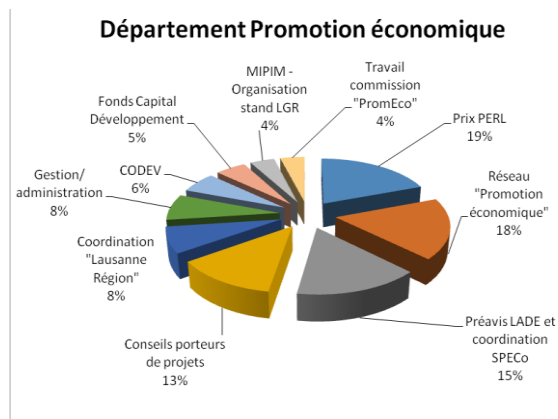
## Les employés de Lausanne Région

Une équipe de 6 personnes compose le Secrétariat général.

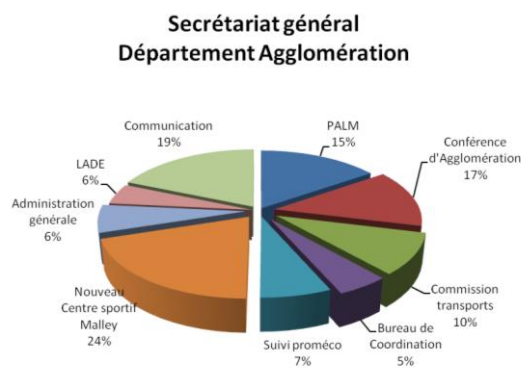
L'équipe technique de Lausanne Région est composée de 6 personnes qui travaillent pour un équivalent de 4,6 EPT.

A fin juin 2014, la déléguée à la promotion économique, Mme Irina Sakharova, a décidé de réorienter sa carrière dans un domaine nouveau et d'entreprendre des études. Son remplaçant, M. Federico D. Andreani, a repris le poste (voir chapitre Economie et entreprises).

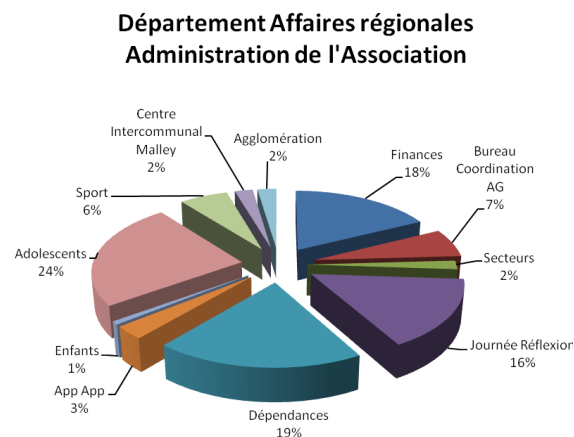
Répartition du temps de travail des collaborateurs :



Répartition basée sur 2 équivalents plein temps



Répartition basée sur 1 équivalent plein temps



Répartition basée sur 1.6 équivalent plein temps

### La communication de Lausanne Région

Outre sa communication régulière, l'association entreprend chaque année différents travaux (organisation d'événements, refonte du site, charte graphique, etc.).

Afin de rationaliser la présentation du matériel de communication de Lausanne Région dans les Greffes des 29 communes, l'association a réalisé un présentoir mural titré « Des informations et des adresses utiles pour vous ». Il contient 6 boîtes transparentes dans lesquelles sont placées les cartes publicitaires des sites internet élaborés par Lausanne Région. Ce panneau a rencontré un vif succès auprès des communes membres.

En 2014, **trois lettres d'information** ont été éditées :

- n° 40 « Espace Public : prévenir ? Réagir » ;
- n° 41 « Contrôle des récoltes privées de champignons » ;
- n° 42 « Brochure de prévention aux parents d'adolescents ».

Une newsletter électronique traitant des informations de l'économie locale a également été créée par le département « Promotion économique ». Lancée en automne 2013, **cette newsletter a déjà été éditée en quatre numéros**, distribués à plus de 1'500 lecteurs et abonnés provenant d'horizons variés : administration publique, monde politique et économique, industrie locale et régionale, différentes associations et partenaires, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à l'entrepreneuriat dans la région lausannoise.

L'équipe de Lausanne Région gère les sites internet suivants :

- [www.lausanneregion.ch](http://www.lausanneregion.ch)
- [www.lausanneparkingrelais.ch](http://www.lausanneparkingrelais.ch)
- [www.enfance.ch](http://www.enfance.ch)
- [www.kiftontaf.ch](http://www.kiftontaf.ch)
- [www.guidesportif.ch](http://www.guidesportif.ch)
- [www.addiction-vaud.ch](http://www.addiction-vaud.ch)

### AGGLOMERATION ET TERRITOIRE

#### Projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM)

##### Bureau du PALM

Le Bureau du PALM fermera les portes des locaux de Perrelet (Renens). Sa gouvernance a subi une mutation et Lausanne Région sera moins impliquée dans les tra-

*vaux de l'agglomération. Ses charges s'en trouveront diminuées.*

Suite aux réflexions menées par l'Unité de conseil et d'appui cantonale en management et organisation (UCA) sur la gouvernance du PALM, une « cellule stratégique partenariale » a été mise en place, regroupant des représentants du Canton et des schémas directeurs. Le comité de pilotage a décidé la fermeture du Bureau du PALM au 31 décembre 2014.

Une nouvelle structure, renforcée par des effectifs cantonaux affectés au PALM et par les schémas directeurs (représentant les communes) reprend le flambeau des opérations liées au développement de l'agglomération. Dorénavant, les Présidents des schémas sont intégrés au Bureau exécutif (auparavant le Bureau exécutif était composé des deux Conseillères d'Etat et des deux Présidents des associations régionales).

Pour Lausanne Région, cela se traduit par une diminution des charges liées au Bureau du PALM (budget 2015) et par une réaffectation du temps de travail de Mme P. Darbellay, Secrétaire générale. A l'avenir, Lausanne Région et Région Morges maintiendront leur participation financière aux études transversales PALM pour leurs communes selon la clé usuelle (soit 40 % pour Lausanne Région, 10 % pour Région Morges et 50 % pour le Canton), ainsi que l'organisation des Conférences d'agglomération.

### **Organisation de la Conférence d'agglomération**

*Lausanne Région et Région Morges sont en charge de l'organisation des Conférences d'agglomération. Chaque année, une conférence est présentée soit aux Municipalités (conférences réduites), soit à tous les élus communaux (conférences élargies).*

Afin d'informer les Conseillers communaux de l'avancement des travaux du PALM, Lausanne Région a organisé, avec l'association Région Morges, la 3<sup>e</sup> conférence d'agglomération élargie à tous les élus communaux du périmètre du PALM. Cette dernière a eu lieu le 8 octobre 2014

à Beaulieu et a réuni près de 550 Conseillers communaux.

Pour l'occasion, Lausanne Région a réalisé, en collaboration avec la ProdTV, deux films de qualité. Ils peuvent être visionnés sur le site [www.lausanne-morges.ch](http://www.lausanne-morges.ch).

Mmes les Conseillères d'Etat Jacqueline de Quattro et Nuria Gorrite se sont exprimées respectivement sur les enjeux et les défis suite à l'entrée en vigueur de la LAT (Loi sur l'aménagement du territoire), ainsi que sur les modifications des comportements des usagers en matière de mobilité. Les nouveaux projets de développement des réseaux transports publics ont été présentés par les Directeurs des TI et des MBC, MM. Michel Joye et François Gatabin.

Enfin, coordonnés par Région Morges, les schémas directeurs ont proposé une exposition sur la « densité et la qualité » dont le contenu a fait écho en Suisse et à l'étranger. A l'issue de la conférence, les représentants des législatifs et exécutifs communaux ont emporté des brochures d'information résumant les récentes études adoptées par le Comité de pilotage du PALM.

## **ECONOMIE ET ENTREPRISES**

### **Un nouveau responsable pour l'économie**

*M. F. Andreani a été engagé pour sa vaste expérience en management, gestion de projets et gouvernance d'entreprise.*

Le poste de délégué-e économique a été mis au concours suite au départ de Mme Irina Sakharova Quitt (entrée en fonction au printemps 2012). Après avoir pris connaissance de nombreuses postulations, le choix de Lausanne Région s'est porté sur **M. Federico D. Andreani**, originaire de Zurich et domicilié à Ollon (VD), dont l'expérience et les compétences correspondent au profil professionnel souhaité. M. Andreani a débuté sa carrière dans une grande banque suisse et a poursuivi ses activités au sein de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC). Il a également exercé ses compétences au sein d'une entreprise import/export et auprès de Publicitas SA, où il a été responsable du département « Business Enginee-

ring ». Federico Andreani a pris ses nouvelles fonctions en juin 2014.

### **La Commission « Promotion économique »**

*La commission se réunit régulièrement pour définir les priorités régionales et pour faire les points de situation.*

Présidée par Mme Susanne Perrudet, Municipale à Villars-Ste-Croix, la commission s'est réunie à trois reprises pour définir les actions prioritaires en termes de promotion économique. Durant cet exercice, la commission a abordé notamment les thèmes suivants :

- Organisation, préparatifs et analyses des éditions 2014-2015 du Prix PERL.
- Participation à diverses manifestations de promotion économique 2014-2015.
- Activités du Fonds Capital Développement de Lausanne Région.
- Projets entrepreneuriaux soutenus pendant l'année et les préavis accordés au titre de la LADE.
- Révision de la stratégie régionale (typologie du territoire, analyse SWOT, enjeux et axes stratégiques pour la future période 2016-2019).
- Analyse des recommandations suite au rapport du SPECo concernant l'analyse des impacts économique, médiatique et financier des soutiens LADE aux manifestations/congrès.

### **Un soutien apprécié par les entrepreneurs : le « guichet d'entreprises »**

*L'aide offerte par Lausanne Région est multiple. A tout moment, les entrepreneurs font appel au guichet d'entreprises pour obtenir soutien et conseils leur permettant de développer une activité.*

L'une des missions du département consiste à soutenir la création et le développement des entreprises dans notre région. Sous forme de « guichet d'entreprises », **Lausanne Région propose des prestations d'information, des conseils, des analyses de modèles et plans d'affaires**, un accompagnement à la recherche de locaux et une orientation vers des partenaires et des organismes spécialisés en matière d'aide au financement et de coaching.

Cette mission s'inscrit également dans une convention établie entre Lausanne Région et le Service de la promotion du Canton de Vaud (SPECo).

En 2014, le département a fourni sa palette de prestations à plus de 100 porteurs de projets (projets d'entreprise et entreprises existantes confondus). Elle a également suivi 15 dossiers de recherche de locaux ou de terrains d'activités.

Afin de mieux soutenir les porteurs de projets dans leur démarche de création d'entreprise, le département a mis en ligne, à la fin de l'exercice, plusieurs fiches thématiques apportant des conseils, trucs et astuces autour de la création et de la gestion d'entreprise.

### **Le Fonds Capital Développement (FCD)**

*Le financement d'une activité est rarement aisé. Le FCD soutient, par des prêts sans intérêt, les entreprises domiciliées dans le périmètre lausannois.*

Depuis 2006, Lausanne Région apporte, par son Fonds Capital Développement (FCD), une source de financement aux entreprises. Ses prêts encouragent le développement des sociétés de la région dans les domaines de la production ou la commercialisation de biens et services. Actuellement, trois prêts à hauteur de Fr. 50'000.- chacun sont suivis et se trouvent en phase de remboursement. Les domaines d'activité des sociétés sont la solution technologique dans le domaine de la domotique, le service et prestations dans le domaine de la médecine alternative, le développement de plateforme et services dans le domaine du ski. Fin 2014, un groupe de travail a été mis en place pour réfléchir sur l'avenir et le positionnement du FCD.

### **Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL)**

**Le Prix PERL, la « perle » parmi les prix en Suisse**

*Chaque année, le Prix PERL fait appel à un prestigieux jury composé de représentants des milieux académiques, économiques et de la presse, sous la présidence d'un membre politique. Il a pour mission d'étudier les dossiers des candidats et de nommer les lauréats.*



Parmi une centaine de prix distribués annuellement en Suisse, le Prix PERL est l'unique concours dont les trophées sont remis par des collectivités publiques. **Depuis 2003, plus de 50 projets pour un montant total de Fr. 1'200'000.-** ont ainsi récompensé des entreprises actives aussi bien dans des domaines traditionnels que dans le high-tech. En outre, il représente aussi une plateforme unique permettant aux entreprises nominées et lauréates d'être sous le feu des projecteurs grâce à un fort apport médiatique. Le prix porte haut les couleurs de la région lausannoise et met en exergue l'excellence de l'esprit d'entrepreneuriat local et l'importance qu'elle accorde au développement de son économie.

### Un record pour la 12<sup>e</sup> édition de la remise des trophées PERL

Le 7 mai, plus de 450 invités ont assisté à la cérémonie qui a été retransmise pour la première fois en direct sur la chaîne de télévision régionale La Télé. Huit entreprises nominées, désignées parmi plus de 40 candidatures, ont été découvertes par le public et les téléspectateurs. **Les 5 entreprises primées se sont vues attribuer un montant total de Fr. 100'000.-** dans des secteurs d'activités aussi diversifiés que les sciences de la vie, l'artisanat, les technologies médicales, la propulsion nautique ou encore la conception de jeux éducatifs. L'édition 2015, basée sur le concept de 2014, a démarré dans le courant de l'été. L'appel à candidature a été lancé début octobre par le biais de l'ensemble du réseau et des partenaires médias, économiques et politiques. La prochaine cérémonie est fixée au **7 mai 2015 et se déroulera au Théâtre de Beaulieu à Lausanne**. L'évènement sera à nouveau retransmis en direct sur la chaîne de télévision LA TELE.

## LES ACTIONS DE VALORISATION DU TISSU ECONOMIQUE REGIONAL

### MIPIM : le rendez-vous annuel des professionnels de l'immobilier !

*Le MIPIM est le plus grand marché international des professionnels de l'immobilier. Il offre un accès aux plus gros projets de*

*développement immobiliers du monde. En 2014, le MIPIM fêtait ses 25 ans.*

Avec plus de 20'000 participants, le MIPIM est le plus grand salon destiné aux professionnels de l'immobilier ! Il s'agit d'une plateforme de rencontres et d'échanges entre plus de 4'500 sociétés de services, investisseurs, promoteurs, architectes et urbanistes provenant de 90 pays. Du 11 au 15 mars 2014, une délégation franco-suisse constituée des collectivités publiques vaudaises, genevoises et de France voisine, accompagnée de nombreux acteurs privés, a participé, pour la 12<sup>e</sup> année consécutive au MIPIM.

Lausanne Région a pris part à cette délégation et a joué un rôle central dans le succès de cette édition en collaborant activement à la mise en valeur des projets de l'agglomération par le biais d'une table tactile installée dans le stand. Depuis l'automne 2014, les partenaires privés ont repris la promotion de cette action. Les partenaires publics (Canton de Genève, l'ARC française et le Canton de Vaud), ont été invités à participer au stand pour l'édition 2015, mais sans apport financier.

### Les cafés entreprendre : une action PACTE

*L'entrepreneuriat au féminin en réseautant !*

Pour la deuxième année consécutive, Lausanne Région **soutient et participe à l'organisation** des « cafés entreprendre » de l'association PACTE, destinée aux femmes désireuses de se lancer dans une activité indépendante. Plus de 40 participantes ont ainsi pu bénéficier des différents conseils d'experts en matière de création d'entreprise.

### 7<sup>e</sup> Carrefour des créateurs

*L'innovation est présente dans tous les secteurs d'activité.*

Organisé par Genilem et avec le soutien du Centre patronal, l'édition 2014 a attiré plus de 2'000 visiteurs. Au travers des 66 exposants, des différents ateliers et des conférences, le public s'est informé et s'est orienté vers les nombreux aspects liés à la création d'entreprise. **Le département « Promotion économique » a tenu un stand commun avec deux autres acteurs de la**

## **promotion économique : Innovaud et le SPECo.**

### **1<sup>ère</sup> semaine entrepreneuriale de la Ville de Renens**

*L'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) est l'une des écoles incontournables de la scène des arts et du design.*

Du 3 au 7 novembre, la Ville de Renens, en partenariat avec l'ECAL et avec le soutien du Service cantonal de la promotion économique, a organisé une semaine thématique adressée notamment aux étudiants de l'ECAL. Les sujets mis en exergue : le support à l'innovation, le financement et le retour d'expérience d'anciens élèves et d'entrepreneurs. Cette démarche s'inscrit également dans le contexte de la mise sur pied du « Pôle Design » de Renens réunissant l'ECAL (formation), Design Studio (incubateur), les Ateliers de la Ville de Renens (développement) et le CACIB (expansion). **Durant la semaine, Lausanne Région et Innovaud ont eu l'opportunité de présenter leurs organisations et services.**

### **LES SOUTIENS FINANCIERS DIRECTS DE LAUSANNE REGION**

*Des manifestations, des actions, ou des associations bénéficient d'un soutien de Lausanne Région pour autant qu'elles contribuent à l'essor économique régional. En 2014, l'accent a été porté sur la plateforme de valorisation du design contemporain, sur les rencontres et le réseautage avec des acteurs de l'entrepreneuriat présentant des projets d'envergure, ainsi que par les entreprises actives dans les sciences de la vie.*

### **6<sup>e</sup> édition des « Design Days »**

Les Design Days font partie d'une démarche de valorisation du design contemporain. Ils sont une plateforme d'échanges réunissant les acteurs culturels et commerciaux du design en Suisse romande. Ces « days » s'inscrivent également dans la stratégie de création d'un « Pôle Design ». L'ouverture des journées était consacrée à une table ronde sur « Le Design au service de l'entreprise », **événement organisé en collaboration avec le SPECo, la Ville de Renens et Lausanne Ré-**

**gion.** Plus de 12'000 visiteurs ont pu ainsi découvrir cet univers tant culturel qu'économique.

### **1<sup>ère</sup> rencontre des anciens participants aux cours CTI Entrepreneurship**

CTI Entrepreneurship est un programme de formation de la Confédération destiné aux créateurs d'entreprise. Basée à l'EPFL Innovation Park, cette première rencontre a réuni plus de 200 personnes, anciens participants et acteurs de l'entrepreneuriat en Suisse romande. Au travers des « succès stories » et des présentations de projets, les participants ont pu profiter notamment d'une soirée de réseautage et d'échange de « best practices ». **Lausanne Région a soutenu financièrement la mise sur pied de cette 1<sup>ère</sup> rencontre.**

### **Health Valley Switzerland ? Oui elle existe !**

**Lausanne Région a soutenu le travail de recensement entrepris par BioAlps et Inartis** qui a abouti sur une impressionnante cartographie démontrant non seulement la diversité, mais également tout le poids économique que représentent l'industrie et les centres de recherches dans le domaine des sciences de la vie. Une version électronique de cette carte est présentée sur le site <http://www.republic-of-innovation.org/HealthValley/>.

### **Autres soutiens aux institutions**

Durant l'exercice, le département « Promotion économique » a également poursuivi son soutien à diverses institutions actives dans le domaine de la création et le développement d'entreprise :

- **Les Ateliers de la Ville Renens** (Fr. 10'000.-) pour leur apport à la création du « Pôle Design ».
- **Microcrédit Solidaire Suisse** (Fr. 15'000.-) pour leur engagement envers les personnes visant l'indépendance économique par la création d'une petite entreprise.
- **La Fondation Muse** (Fr. 18'750.-) pour leur soutien à la créativité entrepreneuriale au travers la mise à disposition d'espaces de « coworking ».

### Préavis de Lausanne Région dans le cadre de la LADE

*Le nombre des demandes d'aides financières LADE est en hausse ! Toutes ces demandes provenant de la région lausannoise sont traitées et préavisées par Lausanne Région.*

En tant qu'association régionale, Lausanne Région préavise les demandes de subventions provenant des communes, des schémas directeurs ou d'autres instances et organismes privés, selon la Loi sur l'appui au développement économique (LADE). En 2014, 20 préavis ont été acceptés par le SPECo. Tous les projets ont ainsi pu bénéficier d'un soutien financier cantonal important, permettant la mise sur pied de projets.

Avec l'ouverture du nouveau SwissTech Convention Center à l'EPFL, les demandes d'aide LADE, notamment dans le secteur des « congrès scientifiques », n'ont cessé d'augmenter. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui a amené le SPECo à établir un règlement d'application qui définira quels types de projets régionaux et manifestations pourront continuer à l'avenir d'être éligibles au titre de la LADE.

Selon la LADE (art. 12 et 13), Lausanne Région est officiellement reconnue comme un organisme de promotion économique participant aux objectifs de promotion fixés par la LADE, entrée en vigueur en 2008. A ce titre, l'association bénéficie, dans le cadre d'une convention passée avec le Canton depuis 2012, d'une subvention annuelle du Canton de Vaud de Fr. 91'000.-.

### CODEV : une plateforme de coordination

*La CODEV met en contact les régions vaudoises pour promouvoir leurs atouts.*

Le Canton de Vaud est représenté au niveau régional à travers 10 associations, dont Lausanne Région. La CODEV a pour but de coordonner, d'échanger, de partager et d'entamer des réflexions sur le développement économique et touristique entre régions. Hormis les deux séances plénières, les travaux sont effectués au sein de deux plates-formes. L'une est consacrée au développement régional et territorial, l'autre au développement

économique où ont été traitées la pertinence d'un outil de « reporting » commun et la formation continue des collaborateurs en contact direct avec les porteurs de projets de création d'entreprise.

### Réseautage, collaboration et activité de représentation

*Les collaborations sont la source d'une économie forte !*

Durant tout l'exercice, les occasions n'ont pas manqué pour élargir et consolider le réseau des relations et contacts qu'entretient le département avec les différents partenaires et acteurs de la place économique régionale. Les nombreuses conférences, réunions, forums et manifestations organisés par la CVCI, le Centre patronal, Innovaud, DEV, Genilem, SIC, ainsi que les soirées des entreprises des communes membres de Lausanne Région, ont permis de nouer d'importants contacts.

## MOBILITE

### Comptages transports collectifs et transports individuels 2014

*En raison des travaux prévus en 2015 dans les Villes de Renens et de Lausanne, les comptages ont débuté en 2014.*

Présidée par Mme Claudine Wyssa, Syndique de Bussigny, la Commission « Transports » est chargée notamment des comptages routiers quinquennaux. Gérés par le département « Agglomération », en collaboration avec le Canton et Région Morges, les travaux se sont poursuivis en 2014. De mars à juin, plus de 270 postes de comptages ont été installés sur les routes de la région lausannoise. Les premiers résultats sur l'évolution du trafic individuel seront disponibles au printemps 2015. Le projet se poursuivra en 2015 avec la récolte des données des entreprises de transports publics. Le rapport final est attendu pour fin 2015.

Nouveautés de cette édition :

- 17 nouveaux relevés manuels aux carrefours pour la mobilité douce ;

- intégration des données de la Compagnie générale de navigation (CGN) pour les transports individuels ;
- 2 rapports intermédiaires en 2016 et 2018 ;
- toutes les informations sont désormais géo référencées.

### **Le Service Pyjama**

*Pour que les jeunes puissent rentrer en toute sécurité à la maison, les transports publics ont développé un service nocturne les week-ends.*

Depuis 2004, le « Service Pyjama » est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région et sa Commission « Pyjama », présidée par M. Michel Odier, Municipal au Mont-sur-Lausanne, assurent la coordination de la communication et répondent aux questions de ses utilisateurs.

En 2013, ce service a subi un grand changement. En effet, les entreprises CFF et LEB ont souhaité inscrire leurs prestations Pyjama dans leurs propres horaires nocturnes. Ce faisant, elles ont décidé de ne plus percevoir la taxe supplémentaire de Fr. 4.- liée au Service Pyjama, et ne font, de fait, plus partie de ce service.

Depuis le nouvel horaire de 2013, le Service Pyjama n'est assuré que par l'entreprise tl. Il dessert 37 communes les nuits des vendredis aux samedis et des samedis aux dimanches durant l'année. C'est pourquoi, après discussion avec tous les partenaires, il a été décidé que la Commission « Pyjama » de Lausanne Région n'avait plus de raison d'être. Elle a été dissoute à fin novembre, avec remerciements à tous ceux qui y ont apporté leurs compétences.

### **CONTROLE DES RECOLTES PRIVEES DE CHAMPIGNONS**

Comme décidé en 2013, et pour la première fois en 2014, Lausanne Région a remboursé les communes qui financent les contrôleurs de récoltes privées de champignons.

Un forfait de Fr. 2'500.- a été fixé pour rémunérer 60 contrôles. Ce forfait inclut le

coût de la formation annuelle que suivent les contrôleurs.

Sur cette base, les montants suivants ont été attribués :

• Lausanne	3 postes	Fr. 7'500.-
• Pully	1 poste	Fr. 2'500.-
• Le Mont	2 postes	Fr. 5'000.-
• Chavannes/ Ecublens	1 poste	Fr. 2'500.-
• Bussigny	1 poste	Fr. 2'500.-
• Echallens/ Cossonay	1 poste	Fr. 2'500.-

### **ENFANTS**

Lausanne Région, par sa Commission « Accueil de jour », présidée par M. Jean-Claude Gardon, Municipal de Bussigny, a suivi les travaux liés à cette thématique.

### **Revenu déterminant unifié (RDU)**

La commission a assisté à la présentation du logiciel élaboré par le Syndic de Servion, M. Gilbert Cuttelod.

En raison de nombreuses questions en suspens à propos de l'article 63a de la Constitution vaudoise, notamment sur les charges financières à répartir entre le Canton de Vaud et les communes, mais aussi sur le RDU, plusieurs plates-formes de discussion ont été mises en place dans le Canton. Dans l'attente d'une détermination conjointe, la commission a dû suspendre ses travaux jusqu'à ce qu'une décision cantonale soit agréée par les communes.

### **ADOLESCENTS**

En 2014, Lausanne Région a traité divers dossiers, via sa Commission « Formation et emploi des jeunes », co-présidée par Mme Michèle Gay-Vallotton, Municipale à Cheseaux, et Mme Germaine Muller, Municipale à Bussigny. La commission travaille activement pour faciliter l'accès des jeunes à une formation, notamment professionnelle.

### Salon des métiers à Beaulieu, Lausanne

*Les jeunes confrontés au choix d'une profession trouvent ici une vue concrète et pratique du monde de la formation.*

Du 25 au 30 novembre s'est tenu le Salon des métiers dans lequel une centaine d'exposants présentaient plus de 240 formations initiales et plus de 300 formations supérieures. **Lausanne Région y a tenu un stand**, géré par des apprentis employés de commerce et des apprenties assistantes socio-éducatives des communes membres. Outre ces professions, celles d'horticulteur, de paysagiste, d'agent d'exploitation et d'agent de propreté ont été présentées aux jeunes visiteurs, notamment par des animations qu'ils devaient réaliser sous le contrôle des apprentis des communes.

Cette édition a remporté un grand succès puisque plus de 30'000 personnes s'y sont rendues. En vue de l'édition 2016, la Commission « Formation et emploi des jeunes » a entamé une réflexion sur l'évolution de ce projet et son dimensionnement futur.

### Devoirs surveillés

*Les devoirs surveillés pour mieux aider les jeunes à réussir leur cursus scolaire.*

Une étude lausannoise sur les jeunes sans solution à la fin de leur scolarité obligatoire révèle que les devoirs surveillés peuvent être d'un grand secours aux élèves en difficulté, pour autant que l'encadrant réponde aux demandes et apporte aux élèves un vrai appui scolaire. La Commission « Formation et emploi des jeunes » a donc souhaité faire un « état des lieux en matière de devoirs surveillés » sur les 29 communes membres. **Les communes, associations scolaires et établissements scolaires ont donc répondu à un questionnaire établi par Lausanne Région.** Le rapport final, en phase d'élaboration, sera remis aux Municipalités courant 2015.

### AppApp

*Les communes de la région financent les appuis scolaires aux apprentis. Cette prestation s'adresse à toute personne en formation professionnelle initiale et duale.*

Remportant un énorme succès, cette prestation d'appuis scolaires aux apprentis est disponible depuis 2013 sur pratiquement tout le territoire vaudois. Elle est financée et mise en œuvre par les associations régionales vaudoises ; **Lausanne Région finance ce projet pour les apprentis domiciliés ou travaillant dans la région.** En ce qui concerne Lausanne Région, durant l'année scolaire 2014-2015, 41 groupes ont été ouverts à fin 2014, donnant ainsi la possibilité à 156 apprentis de bénéficier d'appuis scolaires de qualité.

Comme prévu par le programme de législation de Lausanne Région, les communes souhaitaient ouvrir 60 cours sur l'année scolaire 2014-2015. Pour obtenir cet objectif, le département « Affaires régionales » contactera les entreprises formatrices de la région lausannoise via un prospectus promotionnel. Ces appuis, gérés jusqu'en 2013 par Transition école-métiers (TEM), ont été repris par le Groupe pour l'apprentissage (GPA). Ce groupe est composé de représentants de la Fédération patronale vaudoise, de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie et de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Les apprentis peuvent s'inscrire à AppApp directement sur le site [www.formation-apprentis.ch](http://www.formation-apprentis.ch).

### Lift

*Le projet permet aux jeunes d'acquérir des compétences sociales et professionnelles pratiques !*

Le projet LIFT est proposé par le réseau des entreprises pour la Responsabilité sociale dans l'économie (RSE) et s'adresse à des jeunes élèves, du niveau secondaire, dès la 9<sup>e</sup> HarmoS, qui rencontrent certaines difficultés (résultats scolaires, motivation, etc.). Le projet LIFT facilite une insertion dans le milieu professionnel grâce aux places de travail hebdomadaires, quelques heures par semaine, dans une entreprise de la région. Il permet aux élèves de 13-15 ans de développer leurs compétences sociales, de comprendre l'intégration au monde professionnel, de saisir l'importance des branches scolaires et d'améliorer ainsi leurs résultats.

Le projet LIFT a poursuivi sa phase pilote dans quelques établissements scolaires en

Ville de Lausanne. **Lausanne Région accompagne ce projet pour en assurer la promotion auprès des établissements scolaires.**

#### Adospro.ch

*La fréquentation du service et le nombre de jeunes placés dans de petits jobs sont en augmentation.*

Cette association, créée pour les adolescents entre 13 et 25 ans de la région lausannoise, a pour but d'aider gratuitement les jeunes à trouver un travail temporaire en parallèle à leurs études ou dans l'attente d'une formation. Réciproquement, elle est également une interface pour les employeurs (communes, entreprises, artisans et particuliers) qui cherchent des jeunes pour effectuer de petits mandats.

Par l'expérimentation d'un petit job, cette association agit en amont en favorisant l'insertion professionnelle des jeunes et la découverte du monde du travail. Un coach est à disposition pour conseiller le jeune lors de la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, d'un bilan de compétences et pour la préparation à un entretien d'embauche, voire un placement. L'association Adospro a suivi plus de 120 jeunes en 2014. **Lausanne Région soutient financièrement ce projet durant toute la législature 2011-2016.**

## DEPENDANCES ET PREVENTION

### La Commission « Dépendances et prévention »

*Une aide régionale pour des associations à but social.*

Lausanne Région, par le biais de sa Commission « Dépendances et prévention », présidée par Mme Pascale Manzini, Municipale à Ecublens, subventionne les associations suivantes :

- Rel'ier
- Rel'aids
- Fleur de Pavé
- Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs – Lausanne –
- Bethräim.

### Journée de réflexion « Espace public : prévenir ? Réagir ? Quels outils pour les communes ? »

*Sur une base régulière, Lausanne Région engage des réflexions sur des problématiques actuelles. En mai 2014, la Journée de réflexion a réuni 120 personnes (30 % d'élus politiques et 70 % de professionnels).*

Le 15 mai 2014, s'est tenue à Epalinges la journée de réflexion de la Commission « Dépendances et prévention » sur le thème de la gestion de l'espace public.

Plus de 120 personnes, politiques, professionnels, représentants du monde associatif, policiers, etc. ont assisté à cette intéressante journée qui proposait notamment 3 conférences et 4 ateliers sur des questions liées à la gestion de l'espace public.

Les multiples débats engagés à cette occasion ont été nourris et ont permis d'enrichir des fiches/outils thématiques. Ils ont permis aux Conseillers municipaux présents, d'aborder les questions de gestion de l'espace public.

#### Fiches/outils thématiques

Les actes de la journée de réflexion ont été traités sous forme de 10 fiches/outils thématiques à l'attention des politiques de notre région et enrichies des débats.

Chacune des 10 fiches est actuellement en révision au sein de la Commission « Dépendances et prévention ». Celles-ci donneront un grand nombre d'informations utiles et pratiques aux Conseillers municipaux qui se demandent s'il convient, par exemple, d'installer des caméras ou plutôt d'engager un travailleur social de proximité pour exercer une surveillance.

### Brochure de prévention à l'attention de parents d'adolescent

*Une démarche innovante et très attendue par la population migrante et locale. La brochure traite avec délicatesse des thèmes tels que la drogue, le tabac, l'alcool, les sorties tardives. En plus de prodiguer de précieux conseils, la brochure rend compte des spécificités des populations migrantes telles que les mutilations génitales, le mariage forcé, les punitions corporelles, et bien d'autres.*

Le projet de traduction des lettres d'information (lettres aux parents) d'Addiction Suisse a été finalisé en 2014 par la Commission « Dépendances et prévention ». Une brochure de prévention à l'attention de parents d'adolescent, intitulée « Être parent d'un adolescent », a été réalisée par Lausanne Région à l'intention de la population locale et migrante.

Sous l'égide de l'espace Mozaïk de l'association Appartenances, 10 duos ont été créés, pour 10 langues avec un interprète communautaire et un jeune migrant. Chaque duo a étudié le texte, l'a mis en discussion, l'a adapté, puis l'a enrichi selon sa propre culture, pour ensuite le traduire. Ce travail a donné lieu à des rencontres et de riches débats interculturels. Il a aussi permis aux jeunes migrants de s'approprier les messages de prévention et de les mettre en discussion au sein de leur propre communauté.

La brochure, imprimée à 30'000 exemplaires et présentée aux médias en juin 2014, a rencontré un très vif succès. Dès sa parution, de nombreux journalistes en ont fait écho. En juillet, le département « Affaires régionales » a effectué un envoi d'environ 25'000 exemplaires aux associations, écoles et services concernés. La brochure a été une réelle réussite et a suscité de nombreux compliments. A fin septembre le stock en français était déjà épuisé.

La Commission « Dépendances et prévention » a souhaité revoir le texte de la brochure, avec l'ajout d'un paragraphe sur l'homophobie, avant de la rééditer dans un premier temps en français. Lausanne Région se réjouit d'avoir pu offrir aux parents une brochure qui répond à leurs questions.

### Statistiques sociales

*« Lausanne Région en chiffres » est un portail thématique facilitant l'accès aux statistiques sociales.*

Réalisé par M. Christophe Al Kurdi de Rel'ier et financé par Lausanne Région, le site « Statistiques sociales » a été lancé en juin 2013 par Lausanne Région. Regroupées par commune, puis par secteur, et en référence aux chiffres cantonaux et

suisse, les informations référencées sur ce site permettent aux Conseillers municipaux et communaux d'avoir des points de comparaison entre leur commune et d'autres dans divers domaines. La commission proposera des pistes pour mettre en avant ces informations auprès des élus.

### Soutien à la parentalité

*L'étude Femmes en marges (86 pages) met en lumière le parcours de 19 femmes marginalisées et en situation précaire.*

L'étude « Femmes en marge », financée par la Commission « Dépendances et prévention » de Lausanne Région, avait émis plusieurs recommandations à l'attention des élus et des professionnels.

L'une des recommandations faisait part d'un besoin des femmes en marge de recevoir un soutien à la parentalité, soit d'être reconnue comme mère. A cet effet, la commission a mandaté la Fondation du Relais pour effectuer, avec les mamans concernées et une professeure universitaire, une recherche « action communautaire » sur cette question. La déléguée aux Affaires régionales participe aux séances de pilotage de cette recherche à laquelle sont associés le Service de protection de la jeunesse (SPJ), ainsi que l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS).

Actuellement des groupes cibles ont été interviewés et le dépouillement devrait proposer en 2015, une action très concrète en faveur des mamans en marge.

### Fonds de prévention

*Un fond régional pour soutenir les actions permettant de prévenir les comportements à risque.*

En 2014, la Commission « Dépendances et prévention » a financé, via le Fonds de prévention, les actions suivantes :

- Participation financière à l'organisation de conférences, ateliers et expositions sur l'homophobie, manifestations mises sur pied par le Conseil des jeunes de Lausanne qui, rappelons-le, accueille près de 40 % de jeunes de la région.
- Participation financière au projet de prévention par les pairs « Le Pavé » or-

ganisé par la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) sur la place de Montbenon, à Lausanne.

Ce fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de prévention dans le cadre de manifestations communales, régionales ou associatives.

### **Camps polysports pour adolescents en surpoids**

*Les jeunes en surpoids peuvent tester une dizaine de disciplines sportives durant le camp.*

Le médiateur sportif de la Ville de Lausanne a organisé, en collaboration avec le CHUV, et avec un soutien financier de Lausanne Région, un camp polysports pour les adolescents en surpoids durant les vacances scolaires. Lausanne Région, via sa commission, a souhaité soutenir cette première initiative en 2013. En raison du grand succès du camp, ce dernier a été réédité en été et durant les vacances d'automne, en accueillant des adolescents de toute la région. De précieuses informations nutritionnelles et la pratique de plusieurs sports sont les composantes principales des camps.

## **SPORTS**

### **Activités sportives**

*Une promotion active du sport, pour une région dont la ville-centre est capitale olympique.*

Lausanne Région, par le biais de sa Commission « Activités sportives », présidée par M. Marc Vuilleumier, Municipal à Lausanne, a notamment suivi les travaux du projet du nouveau centre sportif de Malley. La commission s'est intéressée aux subventions communales versées aux juniors et aux clubs formateurs. Dans cet objectif, en 2014, elle a adressé un questionnaire à toutes ses communes membres.

### **Règlement d'attribution de subventions à des manifestations sportives**

La Commission « Activités sportives » a également préparé un Règlement

d'attribution de subventions en matière de sports. Celui-ci a été validé par le Bureau de coordination de Lausanne Région et est entré en vigueur en 2014.

## **NOUVEAU CENTRE SPORTIF DE MALLEY**

### **Participation aux charges d'exploitation**

*Le complexe multisports de Malley, ouvert à tous les publics, sera réalisé en deux étapes. Dans un premier temps, les surfaces de glace en 2019, puis trois ans plus tard, le programme aquatique (2022). A la demande de ses communes membres, Lausanne Région a mis en place une nouvelle clé de répartition qui intègre les frais d'exploitation du futur centre.*

Fin 2013, sur la base de l'étude de faisabilité menée par le bureau d'architecture Ferrari, les Municipalités de Lausanne, Prilly et Renens décident de soutenir le projet de construction d'un nouveau Centre sportif à Malley et approchent les communes de Lausanne Région pour une éventuelle participation aux charges de fonctionnement de la nouvelle installation.

Des représentants de la Commission « Activités sportives », ainsi que des représentants de la Commission « Financement régional » participent au « groupe piscine » de Lausanne Région. Ce groupe a suivi l'avancement du dossier du complexe patinoire-piscine à Malley et a proposé la nouvelle clé de répartition financière pour la participation des communes membres au nouveau complexe sportif.

### **Une importante implication de Lausanne Région**

Durant toute l'année 2014, Lausanne Région a été très impliquée dans ce projet. Mme Patrizia Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région, en charge du dossier a assuré avec le groupe « piscine » et le Chef de projet, M. Pierre Imhof, le suivi technique du dossier. Ci-dessous les principales étapes :

- L'élaboration d'un rapport en été 2014 pour présenter le projet aux communes de l'association, en vue du vote de principe à l'Assemblée générale. Ces documents ont été préalablement pré-



sentés et discutés lors des trois séances de secteurs de Lausanne Région, en septembre 2014.

- Le groupe « finance » s'est réuni avec les boursiers des communes fondatrices
- La communication du projet a été entièrement élaborée par Lausanne Région. Avec l'aide de Mme Silva Müller Devaud, chargée de communication, un graphisme, ainsi que divers supports de communication, ont été élaborés afin de présenter le projet aux élus. Ce matériel sera notamment mis à profit pour les soirées d'informations prévues en 2015. Trois films viendront ponctuer les présentations et un journal « Centre sportif de Malley » sera distribué à l'issue des présentations.
- L'élaboration du préavis intercommunal sera soumise en 2015 aux communes de Lausanne région.

M. Gustave Muheim, Président de Lausanne Région, participe également au groupe politique du projet qui se réunit régulièrement depuis quelques mois.

Lors de l'Assemblée générale de Lausanne Région du 25 septembre 2014, 23 des 26 Municipalités ont accepté le principe d'entrée en matière sur le financement du déficit d'exploitation du futur complexe.

### Les prochaines étapes du projet

- Hiver 2014/2015: les Municipalités des communes propriétaires (Lausanne, Prilly et Renens) ont demandé à leur Conseil communal respectif l'autorisation de cautionner l'emprunt. Les trois communes ont obtenu l'accord de leur Conseil communal à une très large majorité.
- Février 2015 : présentation du projet aux Conseils communaux et généraux des 29 communes de Lausanne Région.
- Printemps 2015, avec délai au 30 juin 2015 : engagement des Conseils communaux et généraux des communes de Lausanne Région pour la participation à la prise en charge des coûts d'exploitation.

L'implication de Lausanne Région pour ce projet d'envergure se poursuivra en 2015 avec la tenue des soirées d'information et l'élaboration du préavis intercommunal.

### Centre intercommunal de glace de Malley (CIGM), participations 2015

*La clé de répartition financière, pour le soutien à la patinoire de Malley, a été adoptée par l'Assemblée générale de Lausanne Région en 2006.*

Comme chaque année, l'association calcule la répartition du déficit d'exploitation du CIGM par commune et soumet à chacune des 26 communes, hormis les 3 communes propriétaires (Lausanne, Renens et Prilly), un montant indicatif de participation au déficit d'exploitation. Ces montants sont ensuite transmis aux communes concernées qui décident de participer, sur une base volontaire, au financement.

En plus de Lausanne, Prilly et Renens, 19 communes participent au financement du déficit d'exploitation du CIGM pour un montant total de plus de Fr. 440'000.-.

### Conclusion

L'année 2014 boucle avec un inventaire impressionnant d'activités dans tous les domaines nécessitant une intervention intercommunale. L'année 2015 s'annonce d'ores et déjà chargée de beaux projets.

Les travaux sur le nouveau Centre sportif de Malley vont se poursuivre avec l'organisation des séances d'information aux Conseillers communaux et l'élaboration du préavis modèle intercommunal. En guise de remerciement pour la participation des communes au projet, la 4<sup>e</sup> édition de la journée sportive régionale « Dimanche Sportif » se tiendra le dimanche 4 octobre 2015, à Malley. Une grande journée de fête autour des sports de glace et de glisse, sera organisée pour la population.

Les rapports de comptages transports individuels et collectifs seront également finalisés en 2015. Lausanne Région en organisera la présentation et la diffusion auprès des communes.

Sur la thématique de la dépendance et de la prévention, une journée de réflexion sera organisée le 27 mai 2015 au Gymnase Auguste Picard à Lausanne sous le titre « Drogue : prévenir, agir : quels outils pour les communes ? ».



de génie civil, ainsi qu'aux personnes employées sur de tels chantiers.

#### Ouverture de chantiers, montage de grues et d'échafaudages :

Conformément à l'article 5 Rpac, notre organe de contrôle doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, de l'ouverture de chantiers ou du commencement de travaux. L'obligation d'annoncer incombe à l'entrepreneur ou au maître de l'ouvrage, respectivement à son mandataire. Elle est distincte de l'obligation du maître de l'ouvrage d'aviser la Municipalité et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du commencement et de l'achèvement de tous travaux faisant l'objet d'un permis de construire. Toujours selon le même article, notre service doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, du montage de grues et d'échafaudages. Suivant les circonstances, le genre ou la nature des installations et ouvrages nécessaires, l'organe de contrôle des chantiers peut subordonner l'utilisation de machines, engins ou installations à une inspection préalable.

#### Contrôle des chantiers :

Selon l'article 29 Rpac, notre service a le droit de faire inspecter en tout temps les chantiers de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, pour s'assurer des mesures prises pour la sécurité publique. Il peut exiger qu'un plan d'organisation de chantier lui soit soumis, notamment avant le montage d'une grue ou d'un échafaudage au-dessus ou à partir du domaine accessible au public. Notre organe de contrôle peut ordonner les mesures qui lui paraissent nécessaires pour la sécurité publique (article 30 Rpac). Il peut ordonner la suspension immédiate des travaux lorsqu'il constate que la sécurité des voisins ou du public est compromise ou menacée de l'être.

#### **Sécurité des travailleurs**

Selon l'article 31 Rpac, lorsque les organes de contrôle constatent, dans le cadre de leurs contrôles, des dangers imminents menaçant les travailleurs d'un chantier ou une violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité, ils les inviteront à prendre immédiatement les mesures utiles

pour faire cesser la menace, même en l'absence de risques pour les tiers et ils aviseront aussitôt la Section génie civil et bâtiments de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), qui pourra ordonner les mesures qui s'imposent. Concernant notre région, par mandat de la SUVA, notre organe a la compétence de conseiller et d'ordonner directement les mesures qui s'imposent aux entreprises concernées.

### **CHANTIERS VISITES**



157 chantiers de rénovation de façades ou de toitures de bâtiments commerciaux, d'habitation et autres, nécessitant notamment l'installation d'échafaudages, ont été visités durant l'année 2014.

301 chantiers de démolition, agrandissement, transformation, ainsi que de construction de villas, immeubles d'habitation, immeubles industriels et autres ouvrages ont également été visités durant l'année écoulée, en voici quelques-uns :

#### **Travaux terminés durant l'année 2014 à Ecublens**

- Démolition de deux bâtiments et deux dépendances au chemin de la Forêt.
- Transformation de la déchetterie communale au chemin de Verney.
- Transformation et surélévation d'une maison d'habitation à la rue du Villars.
- Transformation d'une maison individuelle à la rue de Bassenges.
- Agrandissement du dépôt du métro M1 à la route de la Sorge.
- Construction d'un Centre de congrès à l'EPFL (2 grues).

- Construction de logements pour étudiants et surfaces commerciales aux Blévallaires à l'EPFL (2 grues).
- Construction d'une crèche d'entreprise au chemin des Champs-Courbes.
- Construction de deux immeubles d'habitation au chemin de la Forêt (2 grues).
- Construction d'un immeuble d'habitation à la route du Bois (1 grue).

#### **Travaux encore en cours au 31 décembre 2014 à Ecublens**

- Transformation d'un immeuble à l'avenue d'Epenex.
- Transformation et agrandissement des serres existantes à la route de la Sorge (1 grue).
- Transformation et agrandissement d'une villa au chemin de Floréal.
- Transformation d'une villa au chemin de Ruchoz.
- Transformation d'une villa au chemin de l'Ormet.
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de la Forêt (1 grue).
- Construction d'un bâtiment d'habitation au chemin de la Cocarde (1 grue).
- Construction d'un bâtiment à la route des Noyerettes à l'EPFL (2 grues).
- Construction de plusieurs bâtiments à l'Allée de Savoie à l'EPFL (1 grue).

### **COMMENTAIRES**

#### **Chantiers visités**

Un dossier est ouvert pour chaque chantier, qu'il soit en cours de travaux ou qu'il soit en projet (autorisation délivrée). Les permis de construire, dont nous recevons un double par l'intermédiaire des services communaux, ne font toutefois pas tous l'objet de l'ouverture d'un dossier, s'agissant notamment d'ouvrages dont la réalisation s'effectue dans des délais très courts ou ne nécessite que peu de moyens, ou encore qui n'occasionne aucun risque particulier ou autre nuisance pour le voisinage et les travailleurs.

Le nombre de dossiers ainsi ouverts correspond, dans la statistique, au nombre de chantiers traités. Il n'est pas identique au nombre de chantiers dont les travaux sont en cours, qui lui, correspond au nombre de chantiers visités et représente très concrètement la situation sur le terrain.

Le nombre total de chantiers visités en 2014 s'élève à 458, soit 1 de plus que le record de 2010 et 44 de plus qu'en 2013 (+11%). Le nombre de chantiers traités s'élève quant à lui à 588, soit 77 de plus que l'année précédente (+15%)! C'est dire si l'activité de la construction a été forte en 2014, et rien ne semble pouvoir la ralentir dans l'immédiat, de nombreux permis de construire ont été délivrés ces derniers mois. D'ailleurs, pour 130 d'entre eux les travaux n'avaient pas encore débuté au 31 décembre.

Pour 2014, c'est à Renens que l'on trouve le plus grand nombre de chantiers en activité (85). St-Sulpice arrive juste derrière, avec 77 chantiers visités, un chiffre en constante augmentation depuis 2008. Dans le détail, et par rapport à 2013, le nombre de chantiers visités est en baisse à Crissier (-12), à Jouxens-Mézery (-7) et à Ecublens (-6). Il est en hausse dans toutes les autres communes, Renens +16, Prilly +16, St-Sulpice +15 (+48 / +166 % par rapport à 2008), Bussigny +14, Villars-Ste-Croix +5 et Chavannes +3.

Par rapport à l'année 2013, l'augmentation du nombre de chantiers en cours sur l'ensemble du territoire intercommunal touche principalement les rénovations de bâtiments (+22) et la construction d'immeubles d'habitation (+25). A noter que le nombre de villas en construction est en baisse. Les travaux effectués sur des bâtiments existants (réfections, transformations, etc.) représentent environ les deux tiers des chantiers visités en 2014, alors que les nouvelles constructions en représentent le tiers.

#### **Visites de chantiers**

Nos interventions concernent autant la sécurité du public que celle des travailleurs.

Les chantiers comportent des dangers importants pour le public. Au risque de

nous répéter année après année, la fermeture des zones en travaux est essentielle. Si pendant la durée d'intervention de l'entreprise du gros-œuvre, le problème est relativement bien maîtrisé, la suite des travaux avec l'intervention d'une multitude d'entreprises du second-œuvre, la situation devient difficile. La direction du chantier a le devoir de gérer la bonne tenue de la clôture du site en nommant des personnes responsables de sa fermeture systématique, en fin de journée notamment, et en contrôlant son application.

Les chantiers amènent également leur lot de nuisances pour le public. Le trafic des véhicules lourds augmente, le cheminement habituel des véhicules et des piétons est perturbé. Le bruit, la poussière, les vibrations, une chaussée souillée s'ajoutent encore à cette liste non exhaustive. Tout doit être mis en œuvre par les acteurs du chantier pour réduire au maximum ces nuisances.

Les échafaudages qui doivent permettre aux ouvriers d'effectuer leurs tâches en toute sécurité occasionnent encore de nombreux accidents. Une attention particulière est portée sur ces installations, autant pour la protection des travailleurs que celle du public. Avec l'avancement des travaux, la situation se modifie en permanence et les échafaudages doivent être ajustés et complétés. Il arrive souvent que des éléments soient démontés et que la sécurité en soit ainsi diminuée. En 2014, dans une centaine de cas, la protection du public liée à l'installation d'un échafaudage était incomplète alors qu'elle l'était à 240 reprises pour la protection des travailleurs.

Les chutes de hauteur en particulier, mais les chutes en général représentent les accidents aux conséquences graves les plus fréquents dans la construction. Au bord du vide, dès 2 mètres de hauteur, le travailleur doit être protégé contre les chutes par une protection adéquate. Dans 166 cas, ceci n'était pas respecté au cours de l'année écoulée.

L'activité liée aux grues constitue également une source de danger non négligeable puisqu'elle entraîne de nombreux accidents et qu'en moyenne 5 à 6 travail-

leurs décèdent chaque année en Suisse. Notre région n'a d'ailleurs pas été épargnée avec cet événement tragique survenu au mois de juin dernier à St-Sulpice.

Sur les 39 grues contrôlées en 2014, deux n'étaient pas expertisées et le réglage des charges de 3 autres n'était pas conforme aux prescriptions du constructeur. 14 grues étaient munies d'élingues dont la date butoir du prochain contrôle était dépassée. Pour compléter le tableau, une grue a été installée au bord d'un talus sans que les travaux de consolidation de celui-ci, demandés par l'ingénieur, aient été effectués. C'était un vendredi soir, une réunion d'urgence a été organisée sur place avec les principaux intervenants. Des travaux de remise en état ont été effectués durant la nuit et une partie du week-end...

Il est malheureusement illusoire de penser pouvoir réduire à zéro le nombre d'accidents sur les chantiers, quelle que soit leur gravité. Le secteur de la construction est l'un des plus dangereux qui soit, notamment parce que la situation est en constante évolution et qu'elle dépend essentiellement et en permanence du comportement personnel de chacun. Nous sommes toutefois convaincus que les contacts noués dès le début du chantier avec la direction des travaux et les entreprises concernées, ainsi qu'une présence régulière sur le site durant toute la durée du chantier, contribuent à améliorer les conditions de sécurité du public et des travailleurs dans notre région.

*L'inspecteur  
L. Rossel*



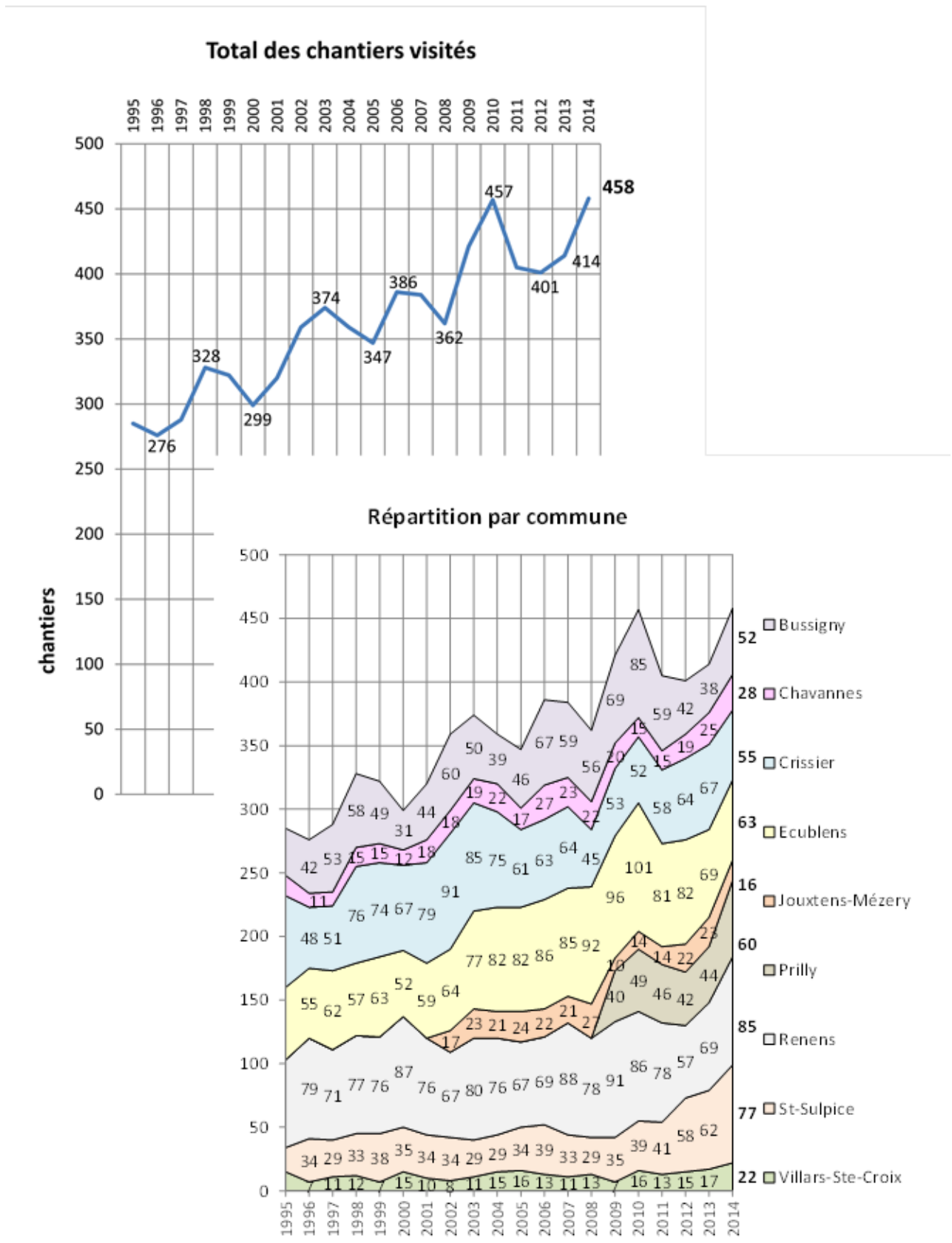
Statistique

		Chantiers							Visites / Contrôles			
		en cours au 01.01	en cours, nouveaux	visités, total	non débutés au 31.12	traités, total	terminés	en cours au 31.12	chantiers	monte-charges	grues	Total général
Bussigny	2014	15	37	52	33	85	34	18	101	-	2	103
	2013	13	25	38	16	54	23	15	92	1	3	96
Chavannes	2014	11	17	28	11	39	14	14	72	1	2	75
	2013	7	18	25	10	35	14	11	53	1	4	58
Crissier	2014	27	28	55	6	61	38	17	123	2	1	126
	2013	31	36	67	9	76	40	27	158	-	5	163
Ecublens	2014	30	33	63	15	78	43	20	103	2	3	108
	2013	34	35	69	11	80	39	30	192	1	8	201
Jouxens-Mézery	2014	4	12	16	10	26	7	9	50	-	2	52
	2013	7	16	23	6	29	19	4	24	-	3	27
Prilly	2014	27	33	60	15	75	34	26	105	-	2	107
	2013	16	28	44	5	49	17	27	135	1	6	142
Renens	2014	34	51	85	15	100	62	23	165	3	7	175
	2013	16	53	69	15	84	35	34	126	3	5	134
St-Sulpice	2014	39	38	77	17	94	39	38	215	-	17	232
	2013	24	38	62	15	77	23	39	174	-	16	190
Villars-Ste-Croix	2014	7	15	22	8	30	7	15	43	-	3	46
	2013	7	10	17	10	27	10	7	23	-	1	24
Total	2014	194	264	458	130	588	278	180	977	8	39	1024
	2013	155	259	414	97	511	220	194	977	7	51	1035

## Chantiers visités, classement par type de travaux

	Existant						Nouveau						Total	
	Rénovations		Transformations Agrandissements Surélévations		Démolitions Déconstructions		Constructions de villas		Constructions d'immeubles d'habitation		Autres constructions			
		%		%		%		%		%		%		%
<b>Bussigny</b>	29	55	13	25	3	6	2	4	1	2	4	8	<b>52</b>	11.3
	<b>45 / 86 %</b>						<b>7 / 14 %</b>							
<b>Chavannes</b>	11	39	8	29	1	4			6	21	2	7	<b>28</b>	6.1
	<b>20 / 72 %</b>						<b>8 / 28 %</b>							
<b>Crissier</b>	26	47	7	13	3	5	6	11	8	15	5	9	<b>55</b>	12.0
	<b>36 / 65 %</b>						<b>19 / 35 %</b>							
<b>Ecublens</b>	18	29	21	33	1	2	5	8	7	11	11	17	<b>63</b>	13.8
	<b>40 / 64 %</b>						<b>23 / 36 %</b>							
<b>Jouxens-Mézery</b>	2	13	2	13			8	50	1	6	3	18	<b>16</b>	3.5
	<b>4 / 26 %</b>						<b>12 / 74 %</b>							
<b>Prilly</b>	21	35	19	32	8	13	1	2	6	10	5	8	<b>60</b>	13.1
	<b>48 / 80 %</b>						<b>12 / 20 %</b>							
<b>Renens</b>	40	47	19	22	8	9			9	11	9	11	<b>85</b>	18.6
	<b>67 / 78 %</b>						<b>18 / 22 %</b>							
<b>St-Sulpice</b>	6	8	13	17	6	8	11	14	35	45	6	8	<b>77</b>	16.8
	<b>25 / 33 %</b>						<b>52 / 67 %</b>							
<b>Villars-Ste-Croix</b>	4	18	5	23	1	4	2	9	8	37	2	9	<b>22</b>	4.8
	<b>10 / 45 %</b>						<b>12 / 55 %</b>							
<b>Total</b>	157	34	107	23	31	7	35	8	81	18	47	10	<b>458</b>	100%
	<b>295 / 64 %</b>						<b>163 / 36 %</b>							

### Chantiers visités, évolution depuis 1995





## Organisation régionale de la protection civile (ORPC) – ROL Lausanne Ouest



*Délégué d'Ecublens aux séances du Comité directeur : M. Michel Farine, Conseiller municipal, membre du Comité directeur*

L'acceptation du rapport de gestion par l'Assemblée régionale de l'Organisation régionale de protection civile étant postérieure à l'édition du présent rapport, celui-ci pourra être consulté dans son intégralité dès le 17 juin 2015 sur le site internet [www.crissier.ch](http://www.crissier.ch).

### Assemblée régionale

39 membres/délégués des communes membres siègent à l'association régionale de l'ORPC-ROL. Elle s'est réunie deux fois durant l'année 2014, soit :

- le 17 juin, elle a adopté, sur proposition du Comité directeur, le rapport de gestion 2013 et les comptes 2013 ;
- le 23 septembre, elle a adopté, sur proposition du Comité directeur, le budget pour l'année 2015.

### Comité directeur

Le Comité directeur s'est réuni à 5 reprises, les 29 avril, 17 juin, 19 août, 23 septembre et 25 novembre, pour la gestion courante de l'ORPC dans le cadre de ses attributions.

Lors des diverses séances, le comité a validé les préavis liés à la gestion 2013, aux comptes 2013, ainsi qu'au budget 2015.

### L'organisation

#### Effectif du personnel professionnel (au 31.12.2014)

L'effectif du personnel professionnel représente 670 % d'ETP (équivalent temps plein) et concerne 9 personnes au 31 décembre 2014. Le potentiel humain des professionnels de l'ORPC sera réexaminé dans les périodes à venir et une adaptation devra être réalisée, au vu des exigences du do-

maine « conduite opérationnelle et instruction ».

#### Bilan de capacité de la FIROL (porteurs de pager)

Premier échelon d'intervention de l'ORPC, la Formation d'intervention régionale de l'Ouest lausannois (FIROL) compte 99 personnes dans ses rangs au 31 décembre 2014. Cet effectif demande un entraînement spécifique et son renouvellement est une tâche continue du commandement de l'ORPC ROL.

La diversité des spécialistes qui la composent permet une activité étendue à l'assistance de personnes en hébergement et ravitaillement, à l'engagement de moyens techniques au profit des partenaires, à la conduite et l'exploitation de moyens d'aide à la conduite (AïC) à l'intention des Autorités et la collaboration avec les services communaux.

#### Personnel incorporé, instruction et intervention

Au 31 décembre 2014, les contrôles de l'effectif dénombrèrent 699 incorporés formés, 368 en réserve et inactifs, soit une stabilité relative par rapport à l'effectif relevé une année auparavant. On doit malheureusement constater que, depuis plusieurs années, les nouveaux incorporés ne compensent pas les départs et que le contingent de base est en diminution permanente (exemples : 2013 = 33 arrivées/96 départs et 2014 = 40 arrivées/77 départs).

#### Engagements au profit de tiers

L'appui à la collectivité et aux partenaires se répartit comme suit :

- AIR14 Payerne du 21 août au 9 septembre 2014 (période complète)

Du 29 août au 7 septembre 2014, les Forces aériennes suisses ont fêté leurs 100 ans, la Patrouille Suisse ses 50 ans et le PC-7 TEAM ses 25 ans.

La Protection civile a été associée dès le départ dans le projet AIR14 PAYERNE. Elle a collaboré dans l'analyse des risques de la manifestation.

La manifestation AIR14 PAYERNE était conduite par un comité d'organisation ad hoc composé des Forces aériennes suisses et des partenaires. Le département Safety & Security (S&S) a coordonné, avec les Forces aériennes, les Autorités cantonales vaudoises et fribourgeoises, la conduite des aspects sécuritaires.

Le personnel professionnel de la ROL a été partiellement mobilisé pour assurer la conduite et l'organisation du service, ainsi que les transports par véhicules de l'ORPC.

- Cap sur l'Ouest 2014

Une nouvelle édition de la manifestation « Cap sur l'Ouest » s'est déroulée le 28 septembre 2014. Les préparatifs ont été assurés au sein du groupe de travail de Mme la Préfète Anne Marion Freiss, ainsi que dans le groupe spécial pour l'appréhension du domaine sécuritaire, entre le Commandant de la POL et le Commandant de l'ORPC ROL, accompagnés de leurs collaborateurs.

Ce ne sont pas moins de 250 miliciens qui ont été convoqués pour le service du dimanche 28 septembre 2014, ainsi que pour les jours de préparatifs adaptés. L'ORPC a ainsi assuré le fonctionnement du contrôle des parcours, ainsi que des travaux de soutien logistique importants

- Destiny (action au profit de la lutte contre le cancer et pour les enfants malades)

Soutien en renfort de police, contrôle et sécurité des parcours de courses, mise en place du réseau radio et télématique, appui sanitaire et logistique de l'action « Destiny » au profit de la Ligue vaudoise contre le cancer à Ecublens, les 4 et 6 juillet 2014.

- Marchethon CF Lausanne

Le 29<sup>e</sup> Marchethon de Lausanne du 4 octobre 2014, en faveur des personnes atteintes de mucoviscidose, a réuni plus de 1330 participants qui ont, avec leurs familles, généré des promesses de dons d'environ Fr. 100'000.-.

40 incorporés cadres et personnel de milice, ainsi qu'une partie du personnel professionnel, ont soutenu la manifestation en assumant des missions de montage et démontage d'infrastructures, de contrôle de sécurité des parcours, de soutien sur les aires de départ et d'arrivée, ainsi que la tenue du stand d'information et régulation du trafic (parking).

- Engagement situation d'urgence 9 mai 2014

Incendie dans le garage d'immeuble et émanation de fumée à l'avenue du Tir-Fédéral 36 à Ecublens.

- Engagement situation d'urgence 15 août 2014

Evacuation par la Police de l'Ouest lausannois du « squat » situé dans les anciens locaux de l'ECAL, rue de l'Industrie à Bussigny.

- Engagement situation d'urgence 3 au 5 décembre 2014

Incendie dans les structures de l'entreprise Thévenaz-Leduc SA, chemin de la Motte 5 à Ecublens.

- Téléthon les 5 et 6 décembre 2014

Exploitation des sites de collecte et logistique générale.

### **Structure du bataillon**

D'un effectif réglementaire de 687 hommes, le bataillon est structuré selon la vision cantonale et regroupe un effectif réel de 699 astreints au 31 décembre 2014. Il comprend entre autres une formation d'intervention (FIR) de 99 personnes (117 réglementairement).

La structure territoriale a été définie en incluant les installations de protection civile de l'entier du nouveau découpage. Le dossier d'engagement et les principaux concepts d'intervention en cas de situation d'urgence sont en cours d'adaptation ; l'instruction nécessaire se base sur la nouvelle doctrine d'engagement, tirée du concept « Agile » et de l'aspect bataillonnaire des 10 nouvelles régions.

## Dispositif logistique et territorial

### Constructions de l'ORPC et gestion des abris publics et privés

Entretenues par le personnel professionnel et de milice, les 11 constructions de protection, un atelier/hangar, les 4 locaux annexes et les bureaux de l'administration composent l'essentiel du parc immobilier géré et utilisé par l'ORPC. Régulièrement contrôlés par les instances fédérales et cantonales, ces ouvrages sont pour la plupart en bon état et opérationnels.

Les contrôles périodiques de l'entretien des abris privés se sont déroulés à raison d'une semaine de cours en mars et une autre en octobre. Au total ce sont 171 abris qui ont été visités ; 113 sont conformes et en ordre ; les 58 autres seront reconduits en 2015, ou considérés comme de pleine valeur sitôt la réception de la facture validant les travaux de remise en état légers signifiés aux propriétaires.

### Véhicules d'intervention

Pour notre ORPC ROL, nous avons actuellement un contingent de 6 véhicules (3 bus de transports Vito-Mercedes, propriété de l'ORPC et acquis entre 2004 et 2006, 2 PUCH attribués par le SSCM et aujourd'hui propriété de l'ORPC, ainsi qu'un nouveau bus Mercedes Benz Vito 8 places acquis en décembre 2014, avec toutes les options répondant aux besoins de notre service logistique pour assurer le transport de personnes, de matériel, ainsi que tracter des remorques et engins en toute sécurité.

### Dispositif d'alarme POLYALERT et essais de sirènes

POLYALERT est la nouvelle transmission de l'alarme à la population, en remplacement de l'ancien système Infranet Swisscom SFI-457. Pour la Suisse, la phase de développement s'est achevée en 2012/2013 et c'est plus de 5000 sirènes qui devront encore migrer d'ici à la fin de l'année 2015. Durant la migration, l'ancien et le nouveau système fonctionneront en parallèle. L'alarme pourra ainsi être transmise à tout moment.

### Essais de sirènes le 4 février 2015 – Situation pour le district Ouest lausannois

- Sirènes fixes :

Sur les 12 sirènes fixes du district, deux sont désaffectées et une seule était connectée POLYALERT en ce début d'année 2015. Lors du test par télécommande CET/CTA sur les 10 sirènes, 9 ont fonctionné et la 10<sup>e</sup> s'est enclenchée lors de l'action au bouton poussoir. 90 % opérationnelles !

- Sirènes mobiles :

Les 9 sirènes mobiles de l'ORPC ont été testées (100 % fonctionnelles !). De plus, 4 parcours des groupes d'alarme mobiles (GAM), sirènes mobiles sur véhicules de service, ont également été exercés à l'échelle 1:1 sur le terrain.

### Situation AGILE

Le 18 novembre 2014, le Grand Conseil a accepté à l'unanimité la nouvelle Loi vaudoise d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile (LVLPCi) telle que présentée. Sans recours dans le délai référendaire, la LVLPCi devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2015.

Cette nouvelle loi permet l'application du projet AGILE et les modifications majeures sont les suivantes :

- la nomination du Commandant cantonal de la PCi vaudoise ;
- la création d'un détachement cantonal (env. 150 à 200 conscrits volontaires) ;
- la réorganisation des ORPC en 10 régions bataillonnaires. Aujourd'hui, 6 régions, dont celle de l'Ouest lausannois, sont déjà constituées et quasiment réglementées ; il s'agit de permettre la constitution des 4 autres manquant encore au projet final des 10 régions au niveau district ; celles-ci ayant 3 ans à partir de février 2015 pour concrétiser les réformes.

♦ ♦ ♦ ♦

## Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge



Délégation d'Ecublens : M. Didier Lannaz, délégué municipal au groupement du triage forestier et M. Christian Maeder, délégué municipal au comité (Vice-Président du comité), Conseillers municipaux.

### Composition

Bussigny – Chavannes-près-Renens – Cheseaux-sur-Lausanne – Crissier – Ecublens – Jouxens-Mézery – Mex – Penthaz – Prilly – Romanel-sur-Lausanne – Renens – St-Sulpice – Sullens – Villars-Ste-Croix – Vufflens-la-Ville.

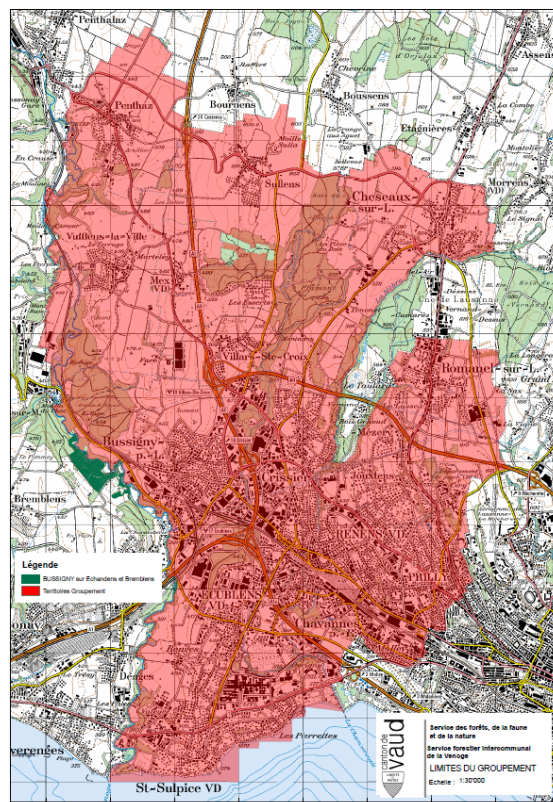


### Surfaces forestières gérées

- 444 hectares de forêts publiques (Confédération-Etat-communes).
- 228 hectares de forêts privées (500 propriétaires).

### But

Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier qui assume à la fois une fonction d'autorité publique (représentant de la DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.



### Structure légale

La définition de l'entité « groupement » est contenue dans la Loi forestière vaudoise à l'article 11. Le Groupement est constitué d'une assemblée et d'un comité :

*Président du comité :*

- M. Jean-Claude Gardon  
Municipal de Bussigny

*Vice-Président du comité :*

- M. Christian Maeder  
Municipal d'Ecublens

*Membre du comité :*

- M. Pierre Haemmerli  
Municipal de Cheseaux

*Secrétaire du comité :*

- M. Laurent Robert

*Président de l'assemblée :*

- M. Stéphane Rezso  
Municipal de Crissier

*Secrétaire de l'assemblée :*

- Mme Eliane Paley

*Caissier comptable :*

- M. Michel Gisclon  
Boursier de Bussigny

Garde forestier :

- M. Laurent Robert.

### Séances de l'assemblée et décisions

Deux assemblées générales ponctuent l'année pour traiter les aspects financiers et la gestion forestière ; dans cette perspective, chaque commune délègue son représentant aux assemblées.

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 19 mars 2014 à Bussigny. La deuxième assemblée ordinaire, consacrée à l'étude du budget, a eu lieu le 17 septembre 2014 à Chavannes-près-Renens.

### Séances du comité

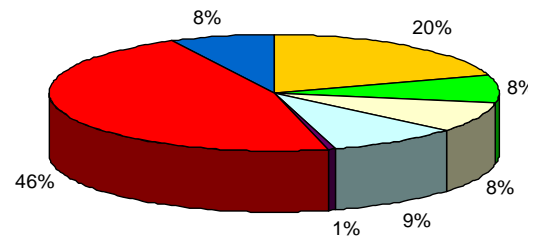
Les attributions du comité figurent à l'article 16 des statuts du Groupement : en résumé, il dirige et administre le Groupement. Les objets particuliers qui ont mobilisé l'attention du comité, mise à part l'organisation des assemblées générales, sont :

- élaboration de la stratégie en matière de bois-énergie ;
- signatures des plans de gestion forestiers pour toutes les communes ;
- analyse de l'impact du degré d'intégration 2 pour les membres du Groupement.

### Contrats de gestion

Le Groupement a établi un contrat de gestion avec chacun de ses 15 membres. Concernant les propriétés forestières de l'Etat, un contrat de gestion a aussi été signé. L'ensemble des propriétaires publics a choisi le degré de gestion 1 qui implique que toutes les factures et revenus sont comptabilisés par les communes après avoir été consultés ou validés par le garde forestier. A noter que dès 2017 les communes auront la possibilité de conclure des contrats de gestion degré 2, si elles le désirent. La différence fondamentale entre ces deux degrés résidera dans une comptabilité unique gérée par le Groupement et une organisation globale de tous les travaux exécutés sur l'ensemble des propriétés forestières.

### Volume de bois prélevé sur le Groupement forestier (5'242 m<sup>3</sup>)



■ Bois de service résineux	: 1050m <sup>3</sup>
■ Bois de service feuillus	: 413m <sup>3</sup>
■ Bois d'industrie	: 439m <sup>3</sup>
■ Bois non commercialisés	: 494m <sup>3</sup>
■ Bois de cellulose	: 33m <sup>3</sup>
■ Bois énergie long	: 2435m <sup>3</sup>
■ Bois énergie court	: 395m <sup>3</sup>

### Convention avec l'Etat

Le Groupement a signé une convention dans laquelle il s'engage à mettre à disposition de l'Etat son garde forestier, uniquement pour les tâches étatiques, et selon un tarif calculé en fonction de la complexité de la gestion forestière de chaque groupement.

◆ ◆ ◆ ◆

## Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois



Délégation d'Ecublens: Mmes Anne-Claude Studer et Pascale Manzini, Conseillères municipales

### Groupe Coordination Jeunesse

Le Groupe Coordination Jeunesse a été créé en 2007 dans le but de former un groupe de réseautage actif et partenarial réunissant les professionnels s'occupant de la jeunesse dans le district de l'Ouest lausannois (centres socioculturels, TSP, structures d'insertion professionnelle, délégués jeunesse, conseillers en insertion/orientation, institutions de prévention et santé). Il permet de créer des liens par des rencontres régulières, d'agir dans l'interdisciplinarité, d'organiser et de promouvoir des actions communes dans l'ensemble du district comme des dîners quizz, des rallyes de la citoyenneté, des tournois intercommunaux de foot en salle, des spectacles, des actions de prévention, des projets radio, etc. Mais il répond aussi à la mobilité des jeunes qui bougent dans un territoire compact qu'est l'Ouest lausannois et dont les jeunes ne perçoivent plus les limites communales.

Toutes les communes y sont représentées par leurs professionnels et deux centres de la FASL (Fondation pour l'animation socio-culturelle lausannoise) en font partie également (Montelly et Prélaz).

Les TSP sont intégrés au Groupe Coordination Jeunesse. Ils ont formé également un groupe de TSP de l'Ouest lausannois qui se rencontre une fois par mois, voire plus si cela s'avère nécessaire. A travers leurs échanges, ils confirment que les réalités de terrain se rencontrent dans toutes les communes de manière cyclique et que le fait de partager entre mêmes professionnels est tout à fait bénéfique. Des collaborations ont même démarré entre TSP dans des quartiers limitrophes à deux ou trois communes. Un site internet – [\[ouest.ch\]\(http://ouest.ch\) – a été créé pour informer et donner une plus grande visibilité aux actions et structures du district.](http://www.j-</a></p></div><div data-bbox=)

Le Groupe Coordination Jeunesse est présidé par le délégué jeunesse de la Ville de Renens et son Vice-Président est le Chef du Service enfance et jeunesse de la Ville de Prilly. Pour son fonctionnement, il n'a pas besoin de budget, puisque ses membres sont des collaborateurs des communes et l'adhésion y est volontaire.

Par contre, pour ce qui concerne les actions ou projets intercommunaux, il est soutenu par la Plateforme jeunesse du district de l'Ouest lausannois, créée en mai 2007 et formée des Municipales et Municipaux en charge de l'enfance et la jeunesse, qui lui alloue un budget correspondant à Fr. 0.20 par habitant du district.

### Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois

Constituée des Municipales et Municipaux de l'enfance et la jeunesse de l'Ouest lausannois, la Plateforme jeunesse OL a pour mission d'échanger, de collaborer, de coordonner, de réfléchir et de construire une vision commune des activités de la jeunesse dans l'Ouest lausannois. Elle propose et finance des actions à l'attention des jeunes du district au travers de projets de prévention, de formation, de projets ludiques ou sportifs, donnant aux jeunes des occasions de s'exprimer et d'agir de manière positive et constructive.

Dans ce sens, elle s'appuie sur les compétences des professionnels de la jeunesse des communes et notamment du Groupe Coordination Jeunesse. Elle se réunit cinq fois par année pour rencontrer et écouter les professionnels du terrain (les animateurs des centres socioculturels et les TSP), pour accorder des soutiens à des projets intercommunaux présentés par le Président du Groupe Coordination Jeunesse et pour prendre connaissance des informations relatives aux activités de la jeunesse dans les communes, mais aussi au niveau cantonal.

La Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois dispose d'un budget (environ Fr. 14'000.-) alimenté par une contribution des communes du district de Fr. 0.20 par habitant. La Commune de Bussigny as-

sume le rôle de commune boursière (lien historique puisque le premier Président de la Plateforme a été le Municipal de cette commune).

Par ce budget, la Plateforme finance en priorité les projets présentés et mis en œuvre par le Groupe Coordination Jeunesse. Il est à relever que les projets financés n'ont jamais, depuis la création de la Plateforme, épuisé le budget alloué. Ce qui montre que les actions proposées ont un effet multiplicateur et visible auprès des jeunes pour un faible coût grâce à l'efficacité des structures et du personnel en place.

La Plateforme s'est réunie à cinq reprises, soit les 28 janvier, 1<sup>er</sup> avril, 17 juin, 26 août et 2 décembre.

Lors de cette dernière séance plus informelle, la Plateforme jeunesse et le Groupe Coordination Jeunesse ont été accueillis à Prilly dans le cadre de l'apéritif de fin d'année auquel les Municipalités et Présidents-e-s des Conseils communaux de l'ensemble du district, ainsi que les Prédents-e-s des Conseils d'établissement sont conviés. Mme la Préfète, Monsieur le Commandant de la PolOuest, ainsi que le Délégué cantonal à la jeunesse étaient également présents. C'est une occasion importante de présenter aux personnes invitées l'ensemble des activités réalisées durant l'année et de mieux faire connaître les missions de chacun.

### Actions communes

Les projets financés et soutenus par la Plateforme sont exclusivement des projets proposés par le Groupe Coordination Jeunesse. Ce sont les professionnels du terrain qui proposent des actions susceptibles d'intéresser les jeunes et qui pourraient se mettre en place entre plusieurs communes, ils en discutent entre eux, planifient une action ou un projet, déterminent qui est à même de la mener parmi l'ensemble des professionnels et qui du réseau peut les accompagner dans la démarche.

En 2014, la Plateforme a soutenu les projets intercommunaux suivants :

- **Tournoi intercommunal de foot en salle**

Pendant les relâches de février, au collège de La Planta à Chavannes-près-Renens.

Il s'agit de la 5<sup>e</sup> édition soutenue par la Plateforme. Cet événement sportif rencontre toujours un très grand succès et mobilise des équipes de toutes les communes.

- **Sortir ensemble et se respecter**

Ce programme cantonal, centré sur les relations amoureuses et mené sur des groupes de jeunes filles et garçons entre 13 et 16 ans, est soutenu par le Bureau de l'égalité et l'Unité de médecine des adolescents. Neuf thèmes sont abordés durant neuf séances. Ce programme peut être mené dans plusieurs communes du district par les animateurs des centres de jeunes. C'est la raison pour laquelle la Plateforme a décidé de financer la formation de cinq personnes qui ont pu ensuite mettre en œuvre ce programme au CRAB (centre de loisirs de Bussigny).

- **Site internet J-Ouest**

La Plateforme a soutenu la création du site, ainsi que sa maintenance.

En effet, le site ne répondant plus aux exigences actuelles tant sur la forme que sur le fond, il a été mis à jour par le TSP de Chavannes qui en assure le suivi. Le but est de mieux mettre en évidence les communes avec des onglets par commune et par secteurs d'activités.

- **Logo**

La Plateforme a soutenu un jeune graphiste du district pour la création de son logo.

- **Cap sur l'Ouest**

Une radio mobile éphémère a été créée pour l'occasion. La radio émettait depuis un rétro-bus posté à Renens et diffusait musique, interviews et reportages entièrement réalisés par des jeunes. Une équipe de jeunes reporters mobiles a sillonné le district à vélo et est passée dans chaque commune pour

une interview sur un événement propre à la commune.

Les jeunes reporters qui venaient de Bussigny, Ecublens, Prilly et Renens avaient reçu une formation au préalable et étaient coachés pour leur formation et pour l'événement par un spécialiste dans le domaine. Une page Facebook, entièrement gérée par un jeune, couvrait les jours qui précédaient la manifestation dans le but d'en faire la promotion auprès du public jeune. A côté du bus, un stand « Groupe Coordination Jeunesse » donnait des informations sur les activités jeunesse dans l'Ouest lausannois.

- **Dîner Quiz**

Il s'agit d'un repas-concours réunissant des jeunes et des personnes adultes-ressources maîtrisant le thème abordé. Les jeunes doivent tenter de répondre au quiz et les adultes sont présents pour les aider, mais aussi pour apporter des précisions. Comme tout concours, il y a des prix à gagner au terme de la soirée, même si le but principal est de favoriser la prévention par les pairs. En effet, les messages de prévention reçus sont diffusés ensuite par les jeunes participants auprès de leurs pairs.

En 2014, c'est le thème de l'endettement des jeunes qui a été abordé.

La rencontre a eu lieu à Bussigny. Elle a réuni une cinquantaine de jeunes entre 16 et 20 ans de tout le district. Ce projet a obtenu un vif succès avec une grande satisfaction du côté des professionnels-coach qui y ont participé, ainsi que de la part du Canton qui a financé ce projet, en tant que projet pilote dans la prévention de l'endettement des jeunes.

#### **Accord de collaboration**

Bien que la Plateforme soit née en 2007 de la volonté politique de quelques Municipaux intéressés par les sujets de prévention en direction de la jeunesse, et qu'elle se soit développée de façon conséquente à travers des projets spécifiques en faveur des jeunes du district, en collaboration avec le Groupe Coordination Jeunesse de

l'Ouest lausannois, il s'est avéré nécessaire de formaliser cet engagement, ainsi que de valider la compétence de gestion du budget attribué à la Plateforme par un accord commun accepté par l'ensemble des Municipalités. En effet, les changements de législature, avec l'arrivée de nouveaux Municipaux, pourraient mettre en péril cette structure dont le fonctionnement repose essentiellement sur la volonté et la confiance engagées par les membres actuels de la Plateforme.

C'est pourquoi, un document intitulé « accord de collaboration » a été élaboré et soumis aux membres de la Plateforme et à leurs Municipalités respectives pour étude et approbation.

L'accord de collaboration a été signé par l'ensemble des Municipalités et a été mis en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

L'accord de collaboration a pour objectif de formaliser les activités de la Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois par un engagement formel de chaque Municipalité. Chaque commune garde néanmoins ses prérogatives en matière des activités de la jeunesse.

*Myriam Romano-Malagrifa,  
Présidente de la Plateforme jeunesse de  
l'Ouest lausannois*

◆◆◆◆

### **Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)**



*Délégation d'Ecublens : M. Pierre Kaelin,  
Syndic, délégué municipal et Mme Pascale  
Manzini, Présidente du comité.*

#### **Composition du comité**

- Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens, Présidente.



- Mme Loubna Laabar, Conseillère municipale à Chavannes-près-Renens, Vice-Présidente.
- Mme Anne Merminod, Conseillère municipale à Saint-Sulpice, membre.
- M. Serge Nicod, Chef de service à Ecublens, caissier.
- Mme Brigitte Bignens, assistante du Chef de service à Ecublens, secrétaire.

### Délégués des communes à l'Association

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014 – 18 membres

#### Commune de Chavannes-près-Renens (6)

Laabar	Loubna	Conseillère municipale
Ducret	Irène	Conseillère communale
Gorgerat	André	Syndic
Othmani	Fathi	Conseiller communal
Baldé	Thierno	Conseiller communal
Michel	Patrick	Conseiller communal

#### Commune d'Ecublens (8)

Manzini	Pascale	Conseillère municipale
Bolatdemirci	Christine	Conseillère communale
Gordillo	Maria	Conseillère communale
Flach-Cuttitta	Karine	Comité APE Ecublens
Philippoz	Stéphanie	Présidente Association Bout'choux
Kaelin	Pierre	Syndic
Larrere	Alban	Conseiller communal
Karlen	Samuel	Conseiller communal

#### Commune de Saint-Sulpice (4)

Merminod	Anne	Conseillère municipale
Kaesar Moser	Alice	Conseillère communale
Willi	Corinne	Comité APE St-Sulpice
Clerc	Alain	Syndic

### Activités 2014

En plus des différentes séances de comité, en 2014, le comité de l'AJESOL a répondu aux demandes des accueillantes familiales de jour en :

- 1) Modifiant le barème du prix des repas.
- 2) Introduisant une 5<sup>e</sup> semaine de vacances.
- 3) Octroyant des indemnités pour la formation.
- 4) Offrant un repas annuel.
- 5) Offrant d'autres avantages divers.

Le programme d'inscriptions centralisées a été implémenté par une mise en ligne sur le site internet de l'AJESOL et une formation aux responsables des structures qui doivent maintenant se partager le fichier des demandeurs de places.

Un programme pour la gestion et le planning des groupes « Kikan » a aussi été introduit dans toutes les structures, accompagné d'une formation. Les responsables des structures d'accueil apprécient ce programme qui leur permet de mieux remplir les places avec une vision sur le long terme.

Lors de la clôture des comptes 2013, le comité a pu pointer quelques améliorations indispensables qui ont pu être proposées aux différentes structures d'accueil.

Une journée au vert a été organisée par le comité en juillet afin de pouvoir débattre sur les différentes préoccupations en cours. Il était question de l'harmonisation des fermetures estivales, de la politique du personnel, des caisses de pension, des loyers, etc. des structures membres de l'AJESOL.

Un important travail administratif a dû être réalisé afin d'obtenir le renouvellement de la reconnaissance du réseau par la FAJE que nous avons reçue le 18 décembre 2014. Cette reconnaissance est valable jusqu'à fin 2019.

L'aventure du revenu déterminant unifié (RDU) n'est pas encore terminée. Après le constat quasi unanime des réseaux d'accueil de jour du Canton (AJESOL y compris) que le SI RDU n'était pas applicable tel que proposé, le Conseil d'Etat a donné son accord pour qu'un groupe de travail fasse une proposition pour un système RDU spécifique à l'accueil de jour. Comme il s'agira de faire changer la Loi sur l'harmonisation des prestations sociales (LHPS) qui instituait le SI RDU pour l'accueil de jour, le Conseil d'Etat a donné un nouveau délai pour l'implémentation du RDU dans l'accueil de jour des enfants au 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Le comité a décidé d'organiser deux rencontres annuelles avec les responsables des structures préscolaires et parascolaires afin de suivre avec régularité les préoccupations du terrain. Le comité a pu relever

qu'il était important que les cas de demandes de placement des enfants dont les parents sont à l'aide sociale soient soumis aux services sociaux des communes. Il a aussi pu relever que les structures avaient besoin d'harmoniser leur mode d'utilisation de la liste centralisée. Enfin, il a paru pertinent au comité de permettre aux structures d'accueillir des enfants « hors priorité » afin d'optimiser le taux d'occupation des places. Il a été relevé de plus qu'il était important de ne pas accueillir plusieurs enfants réclamant plus d'attention éducative dans un même groupe au risque de surcharger le personnel éducatif.

Le 12 novembre, le comité a organisé une visite dans toutes les structures d'accueil préscolaires du réseau. Il a pu ainsi se rendre compte de l'état des différents locaux ainsi que des équipements proposés dans les structures.

La Présidente du comité a été approchée par les services sociaux cantonaux afin de connaître les disponibilités du réseau pour accueillir des enfants dont les mamans sont au RI. La rencontre avec les responsables des structures d'accueil a montré au comité que cet accueil spécifique existait déjà dans notre réseau.

La facturation de la prestation d'accueil préscolaire a également fait l'objet de discussions et débouchera sur une modification du règlement et du barème. Il s'agissait de simplifier la méthode en se calquant sur le parascolaire qui prend la semaine en référence pour le calcul et non pas le mois. Ce changement n'aura aucune influence sur la participation des parents et sera proposé à la première assemblée générale de 2015.

Le réseau AJESOL a accueilli une nouvelle garderie d'entreprise selon les modalités de l'article 50 al. 2bis de la LAJE qui stipule que « La FAJE peut accorder des subventions par l'intermédiaire des réseaux à une structure d'accueil créée par une entreprise, pour autant que cette structure d'accueil poursuive un but non lucratif et ait signé une convention avec un réseau reconnu ». Ainsi, c'est à la rentrée de septembre que la convention a été signée avec l'entreprise LEMO à Ecublens en faveur de sa garderie « Les Mômes », lui per-

mettant de recevoir des subventions de la FAJE sans toutefois mettre à disposition des places pour le réseau.

A l'issue de ce rapport d'activité 2014, il est important de relever que « L'affaire Vanille Chocolat » n'est pas encore jugée.

## Développement

A fin 2014, la Commune de Chavannes-près-Renens a prévu un préavis pour le déménagement de la garderie « Croc'cerises » dans de nouveaux locaux et avec un potentiel de développement de 10 places supplémentaires en préscolaire.

La Commune d'Ecublens prévoit un préavis de construction pour de nouveaux locaux qui accueilleront 60 places en parascolaire sur le site du collège de la Coquerellaz pour la rentrée scolaire 2016-2017. Dans le cadre d'un nouveau collège en étude dont l'ouverture serait prévue à la rentrée scolaire 2019-2020, un espace dédié à l'accueil parascolaire sera prévu.

A noter que les structures privées sur le territoire de l'AJESOL ne manquent pas de nous contacter, car elles se rendent vite compte que des places non subventionnées sont difficiles à vendre.

## Objectifs 2015

La réflexion sur l'opportunité d'un accueil parascolaire pendant les vacances scolaires occupe encore le comité. La mise à jour des conventions avec les structures membres de l'AJESOL est encore en cours en 2015.

## Conclusion

La demande en places d'accueil préscolaire et parascolaire est toujours importante sur le territoire du réseau. Fin 2014, le comité de l'AJESOL n'a pas encore une vue précise de la liste d'attente qui nécessite encore quelques réglages quant à la coordination entre les structures d'accueil. Dans le courant 2015, l'AJESOL sera plus en mesure de déterminer la demande selon les tranches d'âges des enfants. Cependant, avec les prévisions futures d'ouverture de nouvelles places en accueil parascolaire à Ecublens et préscolaire à Chavannes-près-Renens, on peut

espérer atteindre un nombre de places d'accueil de jour honorable pour notre réseau.

Il conviendra de réfléchir à une possibilité de faire des conventions entre les trois réseaux d'accueil de jour de l'Ouest lausannois afin d'améliorer les possibilités d'accueil préscolaire sur ce territoire. Même si les réseaux sont tous assez saturés, il reste certainement des places qui pourraient répondre à des demandes des habitants de l'Ouest lausannois.

Avec le revenu déterminant unifié à implémenter d'ici à 2016, il y a encore du pain sur la planche pour le personnel de l'AJESOL ! Nous les remercions pour leur travail et leur implication tout au long de l'année afin que notre réseau améliore chaque année un peu plus ses procédures et la collaboration entre les structures.

Au nom du comité de l'AJESOL  
La Présidente  
Pascale Manzini

## Structures du réseau

		Nombre de places		
		AFJ	préscolaire	parascolaire
Accueil familial de jour	Ecublens/Chavannes-près-Renens/St-Sulpice	179		
Garderie Vanille-chocolat	1024 Ecublens		22	
Garderie Les Bout'choux	1024 Ecublens		49	
CVE Domino	1024 Ecublens		61	36
APEMS	1024 Ecublens			36
Garderie Vanille-chocolat	1022 Chavannes-près-Renens		34	
Garderie Capucine	1022 Chavannes-près-Renens		10	
La Concorde	1022 Chavannes-près-Renens			36
La Plaine	1022 Chavannes-près-Renens			36
La Plage des Pirates	1025 Saint-Sulpice			48
<b>Places offertes au 31.12.2014</b>		<b>179</b>	<b>176</b>	<b>192</b>

## Finances

Le tableau ci-dessous montre la répartition des places préscolaires disponibles dans chacune des structures administrées par l'AJESOL et leur utilisation par commune durant les 12 mois d'activité de l'exercice. Ce sont ces chiffres qui sont utilisés pour le calcul de la répartition des excédents de charges à couvrir par les communes pour la partie préscolaire de l'accueil.

Structures	Nombre de places disponibles	Ecublens	Chavannes-près-Renens	Saint-Sulpice	Hors réseau
		Nombre de places occupées	Nombre de places occupées	Nombre de places occupées	
Les Bout'choux	49	29.37	7.67	10.73	1.23
Capucine	10	0.87	9.13	0.00	0.00
Domino	61	41.42	12.41	7.17	0.00
Les Croc'cerises	34	6.96	24.33	2.71	0.00
Les Petits Loups	22	14.81	7.19	0.00	0.00
Total	176	93.43	60.73	20.61	1.23

Les charges administratives de fonctionnement de l'AJESOL sont réparties selon le nombre d'habitants.

Les coûts du préscolaire sont répartis en fonction des places occupées (voir plus haut). Le nombre d'enfants scolarisés hors de leur commune de domicile étant infime, l'accueil parascolaire est entièrement à charge de la commune de « domicile » de la structure ; les quelques exceptions sont directement réglées entre les communes concernées.

L'accueil familial fait l'objet d'un décompte spécifique qui répartit les charges administratives au nombre d'habitants et les charges de l'accueil en fonction de la consommation.

Les participations des parents sont quant à elles comptabilisées en fonction du lieu de domicile pour les trois types d'accueil.

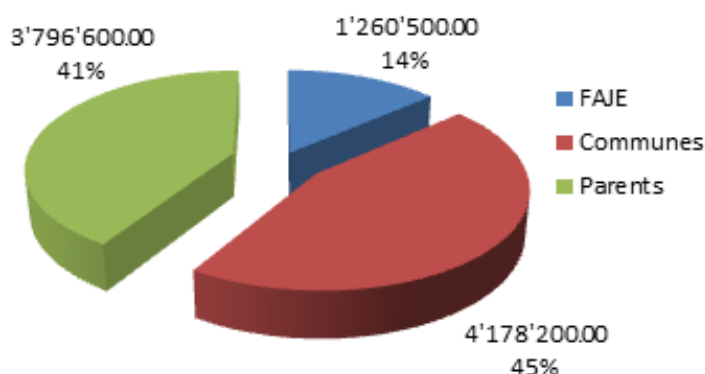
Ainsi, avec ce système de répartition, les coûts de la totalité de l'accueil de jour des enfants correspondent, pour chacune des trois communes membres, à la « consommation » de la prestation par ses habitants, tout en tenant compte également de l'apport financier effectif de « ses » parents.

Le premier des deux tableaux ci-après résume l'investissement global des communes consenti à l'accueil de jour des enfants. Les subventions de la FAJE, directement attribuées aux structures, sont déjà déduites des charges pour les trois types d'accueil.

Le deuxième montre la répartition du financement de l'ensemble du réseau entre les parents, les communes et la FAJE.

	Ecublens	Chavannes-près-Renens	Saint-Sulpice
<b>Charges de l'AJESOL</b>	94'394.91	55'863.45	26'552.25
<b>Charges nettes structures préscolaires</b>	2'543'745.15	1'653'447.95	561'132.25
<b>Charges nettes structures parascolaires</b>	928'813.55	783'235.13	397'588.99
<b>Charges nettes accueil familial de jour</b>	412'978.50	424'070.65	50'812.75
<b>Participation des parents</b>	-1'818'492.32	-1'237'282.28	-705'376.18
<b>Défalcations</b>	3819.10	2'846.95	1.08
<b>Excédent de charges à couvrir</b>	2'165'258.89	1'682'181.85	330'711.14

**Répartition des financements du réseau AJESOL Fr. 9'235'300.00 :**



◆ ◆ ◆ ◆

## Fondation les Baumettes Établissement médico-social de Renens et environs



*Délégation d'Ecublens: Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale (Comité de direction), et M. Didier Lannaz, Conseiller municipal (Conseil de fondation) jusqu'au 10 décembre 2014), puis Mme Anne-Claude Studer, Conseillère municipale dès cette date.*

### Fondation les Baumettes, établissement médico-social de Renens et environs

Les communes qui ont constitué en 1977 la Fondation les Baumettes (Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens) ont chacune deux représentants au Conseil de fondation et un au Comité de direction.

En 2014, la Ville d'Ecublens a été représentée au Conseil de fondation par M. Didier Lannaz, Conseiller municipal de l'urbanisme, mobilité (il a été remplacé dès la séance de décembre par Mme Anne-Claude Studer, Conseillère municipale de la culture, jeunesse, sports, intégration, églises) et par le Dr Jean-Claude Simon.

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale des affaires sociales, petite enfance, affaires scolaires, est Vice-Présidente du Comité de direction.

### Projets

Les phases des travaux de mise en conformité de protection contre le feu et de transformations qui touchent les zones où vivent les résidents ont commencé au mois d'août 2013 et doivent se terminer durant le 2<sup>e</sup> semestre 2016.

Un pavillon provisoire accueillant dix-huit résidents a été installé dans notre parc. Il permet de libérer des chambres dans l'EMS au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Au terme des travaux, nous serons passés de 37 chambres individuelles à 55 en préservant la même capacité d'accueil.

### Activités

#### Hébergement :

La capacité d'accueil moyenne durant les différentes phases de travaux réalisés en 2014 a été de 114 lits dont 2 sont dédiés à des courts-séjours.

Le concept du Projet-de-Vie institutionnel mis en place assure la prise en compte des attentes et demandes des résidents. Chaque demande est gérée en tant que projet individuel et suivie par un collaborateur qui s'est vu attribuer le rôle de référent.

Il y a eu durant l'année 2014 trente-cinq décès de résidents hébergés en long-séjour, un retour à domicile et un transfert dans un autre établissement.

L'âge moyen des résidents est de 86 ans.

#### Centre d'accueil temporaire (CAT) :

Nous accueillons chaque jour de la semaine une dizaine de personnes pour une trentaine de bénéficiaires différents. Les habitants des communes fondatrices bénéficient du transport avec le bus de la Fondation.

L'âge moyen des bénéficiaires CAT est de 83 ans.

#### Logements protégés :

Le cadre est sécurisant et les contacts sociaux sont facilités. L'architecture est plaisante et bien adaptée à des personnes à mobilité réduite.

Sept appartements ont changé de locataires en 2014. La moyenne d'âge des locataires est de 82 ans.

#### La garderie :

La capacité d'accueil est de 27 enfants : deux groupes de 5 bébés, un groupe de 7 trotteurs et un groupe de 10 grands. La garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance Renens-Crissier.

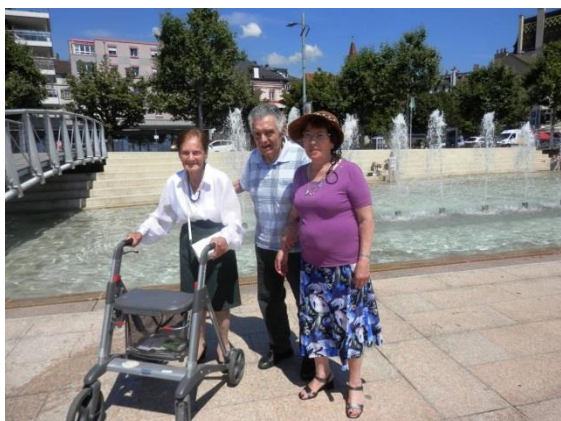
Repas :

La cuisine de la Fondation les Baumettes a élaboré 197'587 repas en 2014 dont 60'217 pour les repas à domicile.

**Collaborateurs**

Effectif en équivalent plein temps : 133.72 (131.23 en 2013). Détail par secteur : Soins 79.13 – Cuisine 13.49 – Garderie 10.37 – Nettoyages lingerie 10.02 – Administration 6.05 – Cafétéria 6.63 – Technique 3.96 Coordination animation, CAT et logements protégés 4.07.

Les apprentis sont compris dans cet effectif.



*Des résidents des Baumettes en balade à Ouchy*



**Centre social régional de l'Ouest lausannois (CSR) – ARASOL**



*Délégation d'Ecublens: Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale (Comité de direction)*

**RAPPORT D'ACTIVITE SUCCINCT 2014**

**Revenu d'insertion/RI**

Si le volume de prestations a augmenté régulièrement au cours des dernières années, nous avons la satisfaction de pouvoir constater de manière chiffrée, sur

l'ensemble de l'année, une légère diminution du nombre de dossiers.

Aucune modification légale n'a engendré un report de charge sur l'assistance, les cantons et les communes, comme nous l'avions, par contre connu, dans les années antérieures (assurance chômage et invalidité).

Certes, la structure socio-économique de nos bénéficiaires est toujours marquée par les effets délicats d'une politique familiale qui n'est pas encore à la hauteur des besoins, particulièrement pour les femmes seules avec enfants et les familles nombreuses avec des parents n'ayant pas une activité dégageant de hauts revenus.

Le nombre de dossiers RI traités, dans notre région au cours de l'année, a évolué de la manière suivante :

**Moyenne mensuelle**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
1 <sup>er</sup> semestre	1'171	1'194
2 <sup>e</sup> semestre	1'195	1'228
3 <sup>e</sup> semestre	1'152	1'187
4 <sup>e</sup> semestre	1'162	1'266

Comme on peut le constater, la comparaison met en exergue une légère baisse sur chacun des trimestres comparés, entre les années 2014 et 2013.

Au niveau de notre financement, la base est légèrement différente puisque, bien évidemment, ce sont les chiffres du dernier trimestre de l'année précédente qui permettent de déterminer le financement du premier trimestre de l'année suivante.

Cela étant et sur cette base-là, le chiffre annuel de dossiers traités s'est élevé à 1894 contre 1976 l'année précédente (ce chiffre comprend la totalité des dossiers actifs au cours d'une période de l'année, la période d'aide pouvant être d'un à douze mois).

Cette baisse correspond, dans une proportion qui varie d'une région à l'autre, au constat général dans notre canton.

Nous saluons avec satisfaction l'augmentation des moyens mis en œuvre par le Service de prévoyance et d'aides sociales pour la mise sur pied de mesures

d'insertion sociales et de mesures d'insertion professionnelles. Celles-ci sont essentielles pour toute la tâche d'envergure visant au retour à l'emploi pour les personnes durablement sans activité. Il en est de même s'agissant des jeunes, pour lesquels l'accent est mis sur la recherche d'une formation et l'insertion par le travail. Dans cet esprit, l'idée d'une installation dans une logique d'assistance est clairement combattue avec des propositions concrètes.

Nous pouvons enfin relever que l'introduction, en 2013, d'une nouvelle organisation pour la réception de personnes venant s'informer ou solliciter une aide, sans rendez-vous, s'est avérée très positive et a été maintenue de manière pérenne.

Les demandeurs sont reçus en majorité après un délai d'attente court, en général dans une fourchette ne dépassant pas une heure, cas échéant, et en cas d'affluence, ils repartent avec un rendez-vous pour la prochaine demi-journée d'ouverture.

Le volume de nos permanences n'a pas faibli et correspond à un nombre variant journalièrement entre dix et quinze (personnes venant pour la première fois ou sollicitant la réouverture d'un dossier fermé à la suite d'un événement).

### **Agences d'assurances sociales (AAS)**

L'introduction du système d'information en 2013, entré en vigueur au moment de la généralisation de l'utilisation pour le revenu déterminant unifié (RDU), est désormais un outil devenu routinier et fort apprécié.

S'agissant des PC familles et rente-pont AVS, nous pouvons relever qu'un effort important a été réalisé par les partenaires cantonaux chargés du traitement des demandes, notamment par la sous-traitance d'une partie des dossiers adressés à la Caisse de compensation de Clarens.

En fonction des disponibilités, une partie de ceux-ci ont été traités par la Caisse de compensation de la Ville de Lausanne. L'important soutien que ces collaborateurs ont apporté, a permis d'absorber un retard qui était préjudiciable non seulement

aux demandeurs, qui devaient attendre plusieurs mois pour obtenir une décision (une partie de ceux-ci ayant dû demander des avances par le RI).

Nous relevons ici que ce contexte a donc artificiellement augmenté le volume de l'assistance au plan des dossiers RI (au plan financier, bien évidemment ces avances ayant été remboursées par des décisions rétroactives, les effets ont été compensés).

L'image de cette prestation est désormais nettement plus positive, à juste titre. Le travail des collaborateurs de nos agences d'assurances sociales n'a jamais été mis en cause dans ces retards, avec raison.

On peut relever que depuis la fin 2014, les délais normaux de traitement sont corrects, des décisions étant rendues dans le délai d'un mois.

Par ailleurs, une réforme de l'organisation et du processus de traitement des demandes PC familles a été décidée par le Département de la santé et de l'action sociale.

Des propositions visant au maintien de la proximité avec les habitants, au niveau de la région au moins, ont été faites par le Conseil des régions d'action sociale suite à des demandes déposées au Grand Conseil en novembre 2014, actuellement examinées par les responsables politiques et M. Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat.

Nous invitons les citoyens et les Conseillers communaux intéressés à solliciter auprès de l'ARASOL le rapport d'activité complet et détaillé, sur simple appel téléphonique ou demande écrite. Celui-ci comprend un certain nombre d'éléments statistiques fort intéressants, autant sur les volumes d'aides, sur la composition, l'origine et la composition familiale des bénéficiaires. Sa lecture permet de sortir des idées reçues, sur un certain nombre de points.

◆ ◆ ◆ ◆

## Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL



Délégation d'Ecublens: Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale (Comité de direction)

Rapport de gestion des Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et St-Sulpice – Indications du Centre médico-social (CMS) d'Ecublens, affilié à l'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL)

### Introduction

Les prestations d'aide et de soins à domicile visent à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé.

Notre objectif est de préserver et de maintenir leur niveau d'autonomie et leur intégration sociale tout en facilitant l'appui de leur entourage.

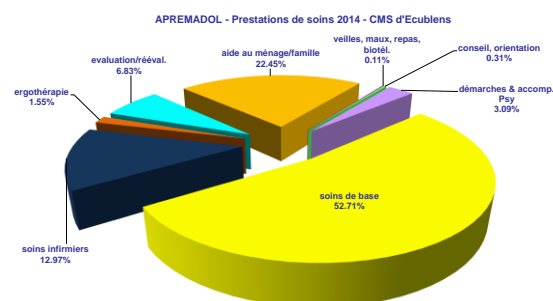
### Faits marquants 2014

Au printemps, nous avons changé de logiciel informatique, au profit d'un nouvel environnement de travail. L'utilisation du nouveau dossier client informatisé, du nom de Medlink, fait désormais partie de notre pratique. Une nouvelle méthode d'évaluation globale des besoins médico-sociaux, appelée RAI, facilite l'identification des problématiques rencontrées par notre clientèle et est utilisée dans la plupart des nouvelles demandes reçues. L'utilisation de ce logiciel nous est devenue progressivement familière, pour finalement l'adopter comme faisant partie de notre quotidien.

### Prise en charge

Avec l'arrivée du RAI, le nombre d'heures d'évaluation a passé de 1'746 heures en

2013, à 2'634 heures en 2014. Le nombre d'heures de soins infirmiers est passé de 3'503 heures en 2013 à 5'005 heures en 2014. Cette augmentation des heures de prestations est liée à la diminution de la durée de séjour à l'hôpital et à la réactivité attendue des CMS, soit 6 heures de délai entre la réception de la demande et la 1<sup>ère</sup> intervention chez le client. Le nombre total d'heures de prestations a augmenté de 4'344 heures en une année. Les soins de base représentent toujours plus de 50 % de notre activité. Malgré l'engagement de personnel, nous devons toujours recourir à du personnel intérimaire pour faire face, d'une part, à l'absentéisme et, d'autre part, aux pics d'activité, notamment en novembre 2014.



### Conclusion

2014 restera dans les mémoires de chacun comme une année ponctuée par une volonté croissante d'harmonisation des pratiques dans nos CMS, par la découverte et l'appropriation croissante d'un nouveau logiciel. Ce dernier permet une plus grande réactivité, une accessibilité aux informations en mobilité et une traçabilité afin d'améliorer le travail clinique de la prise en charge des clients.

2014 a également été marquée par les festivités organisées à l'occasion des 20 ans de l'APREMADOL, date anniversaire qui démontre une présence nécessaire et indispensable sur le territoire de l'Ouest lausannois, et une longue expérience dans le maintien à domicile de qualité.

Les soins à domicile s'affichent sur internet à l'adresse [www.apremadol.ch](http://www.apremadol.ch) ou [www.avasad.ch](http://www.avasad.ch).

Mary-Claude Thierstein,  
responsable du CMS d'Ecublens





## Entente intercommunale Crissier – Ecublens – Saint-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS

Délégation d'Ecublens au comité:  
Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale



### Le comité

Le comité se compose comme suit :

*Présidente :*

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens

*Membres :*

- M. Yves Allemann, Conseiller municipal à St-Sulpice.
- Mme Michelle Beaud, Conseillère municipale à Crissier.

Il est secondé par trois collaborateurs de la Commune d'Ecublens, à savoir :

- *Secrétaire :*  
Mme Sylvette Menétrey, Cheffe de service à la Direction des écoles.
- *Caissier :*  
M. Claude Salzmann, Boursier communal.
- *Gestion du personnel :*  
Mme Françoise Matti, Cheffe du personnel.

Il s'est également entouré de M. Serge Lugon, Directeur des écoles, pour les problématiques directement liées à l'école, ainsi que de M. Claude-Alain Bieri, Chef du Service des bâtiments de la Commune d'Ecublens, pour tous les conseils liés à l'entretien du bâtiment.

### Le personnel

La composition du personnel se présente comme suit :

- M. François Jeandet, responsable du chalet et animateur (100 %).
- M. Xavier Vanden Broeck, cuisinier (90 %).
- Mme Carmen Premand, aide de cuisine (90 %).
- Mme Paulette Joris, responsable de l'entretien (70 %).
- M. Victor Roxo, civiliste aide-animateur, jusqu'au 30 juin 2014.
- M. Nicolas Berberat, civiliste aide-animateur, jusqu'au 30 juin 2014.
- Mlle Lucie Abelenda, stagiaire HES-SO, jusqu'au 31 janvier 2014.
- M. Damien Baeriswyl, civiliste aide-animateur, dès septembre 2014.
- M. Marc-Henri Jaques, civiliste aide-animateur, dès septembre 2014.

Il est très appréciable de pouvoir bénéficier de l'aide de civilistes pour renforcer l'équipe au chalet. Cette aide supplémentaire permet d'assurer une présence permanente au chalet pendant la semaine et apporte une richesse supplémentaire en matière d'accueil et d'animation pour les enfants et les enseignants accueillis aux Alouettes.

### Occupation du chalet

Le chalet a été occupé pendant 41 semaines, à savoir :

Camps d'hiver	13 semaines
Camp de ski des relâches	1 semaine
Ecole à la montagne	22 semaines
Colonies de vacances	5 semaines

### Camps scolaires

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes pendant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est le chef de camp (un enseignant) qui organise la journée de camp, toujours en accord avec l'animateur.

## Colonies

En 2014, les camps de vacances se sont bien déroulés. Une semaine de camp de vacances prévue pendant l'été a malheureusement dû être purement et simplement annulée faute de participants. Le comité constate à regret une baisse de fréquentation des colonies, particulièrement pour celles d'été. Un groupe de travail a été créé afin de mener une réflexion pour apporter des nouveautés à cette offre d'accueil des enfants pendant les vacances scolaires.

## Locations

Le chalet a été occupé à 18 reprises, pendant le week-end.

Le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois communes s'est déroulé les 25 et 26 janvier 2014.

Un week-end au profit des bénévoles des trois communes a été organisé les 4, 5 et 6 avril 2014.

## Travaux



La réfection du chemin Brun a été réalisée en novembre. Une seconde couche d'enrobé bitumé sera posée au printemps 2015.

Les travaux de peinture de la salle des maîtres prévus au budget 2014 ont été réalisés en automne.



Le Service des bâtiments a procédé à un inventaire et a proposé au comité différents travaux pour les prochaines années à venir dont il évaluera les priorités afin de les prévoir aux budgets futurs, comme par exemple l'installation de minuteriers sanitaires, lumineuses, etc., l'adaptation de la

main-courante, la modification de la porte d'accès à la cuisine et le changement des lits pour ce qui concerne les travaux d'entretien ou le changement des armoires dans les chambres, le remplacement du mobilier dans les chambres d'adultes, la réfection du carrelage de la cuisine et la réaffectation du vestiaire au sous-sol pour les travaux de rénovation.

Nous remercions, pour son aide précieuse, le personnel administratif d'Ecublens, membre de l'Entente, pour tout le travail accompli pendant l'année en faveur du personnel et du Chalet Les Alouettes. Nous remercions aussi ce dernier pour le travail accompli auprès des enfants accueillis à Morgins.

Sylvette Menétrey



## Valorsa SA

Délégation d'Ecublens + représentant à l'organe de contrôle du concept régional de la taxe au sac : M. Christian Maeder, Conseiller municipal



## 2014, une taxation des déchets qui se stabilise

2014, presque toutes les communes du périmètre Ouest sont en phase avec la Loi fédérale sur l'environnement et ont adopté un système de taxation des déchets. 14 des taxes au poids et 85 des taxes au sac.

La collaboration inter-périmètre a fonctionné, puisque GedeChablais et GedeRiviera, ainsi que quelques communes du Jorat et de Lavaux ont aussi rejoint le concept régional de taxe au sac. Le sac « Trier c'est... valoriser » est utilisé dans 176 communes par 76 % de la population vaudoise.

Cette uniformisation simplifie la gestion des déchets pour l'ensemble de la population. Point qui se vérifie vu le taux de fraude très

bas (environ 1 %). Cette vérification annuelle a été faite systématiquement par Valorsa sur toutes les collectes des communes affiliées au concept. Dans la foulée, Valorsa a fourni des textes aux Municipalités pour remercier les habitants de leur participation active à la gestion des déchets.

Le décompte final de la rétrocession du concept régional de taxe au sac 2013 a été effectué en mars 2014. Les Présidents des 3 périmètres fondateurs ont décidé de solder le compte, avant l'entrée des nouvelles régions dans le concept régional. Ainsi, la rétrocession a été de Fr. 380.73/tonne, à laquelle s'est ajoutée une rétrocession extraordinaire, le solde du compte pour un montant de Fr. 148.-/tonne. Le montant total de l'ensemble des communes étaient de plus de 9 millions. Pour 2014, la rétrocession s'est faite trimestriellement sur la base des acomptes prévus de Fr. 360.-/tonne. Le décompte final se fera en mars 2015, sans rétrocession extraordinaire.

Mais si la taxation directement proportionnelle (sacs ou poids) est bien comprise des citoyens, la taxe de base est plus difficile à expliquer. Le cadre législatif étant très large, chaque commune a pu, là aussi, organiser la perception de cette taxe selon ses besoins et ses visions politiques. Valorsa a accompagné tout au long de l'année les Bourses et les Greffes communaux dans la mise en œuvre des questions relatives à l'application de cette taxe. Une autre question récurrente fut le principe de la couverture à hauteur de 40 % du compte des déchets par la taxe directement proportionnelle (au sac ou au poids). Le calcul est inscrit dans la loi vaudoise, mais il faudra probablement 2 exercices comptables minimum pour entamer les vérifications de cette équation.

La taxation en place, les tonnages n'ont que peu évolué par rapport à la première année de ce nouveau régime. Le tonnage des incinérables a encore quelque peu baissé, car quelques communes ont rejoint le concept. Mais surtout la distinction entre ordures ménagères et déchets des entreprises devient de plus en plus claire. Les DIB (déchets industriels banals) sont sur un marché très concurrentiel, leur commercialisation via des collectes au poids factu-

rées directement à l'entreprise est la tendance actuelle. Les communes sont dès lors libérées de ces frais, mais sans que les coûts de collecte baissent de manière proportionnelle, ce qui à terme va induire de nouveaux équilibres entre les taxes.

Il n'y a donc pas eu d'augmentation des tonnages de déchets incinérables ou recyclables, après l'effet de surprise lors de l'application de la nouvelle taxe. L'autopsie des poubelles nous a montré que la population trie bien et que peu de matériaux pouvaient encore sortir du sac, déchets verts mis à part. Cette matière recyclable avec une haute valeur énergétique est régulièrement triée par les citoyens. Partout, les tonnes récupérées augmentent. Cependant, accroissement des tonnages rime avec baisse de la qualité. Ainsi Valorsa soutient la campagne des recycleurs de déchets compostables pour une amélioration de la qualité.

Les autres actions de communication soutenues par le périmètre se font toujours dans le cadre de la campagne cantonale de communication. Cette année était dédiée à la jeunesse et aux loisirs. Il s'agissait d'informer les gens sur la gestion des déchets durant leur temps libre. La campagne cantonale a ciblé les fêtes de jeunesse et YouTube. Des gobelets recyclables avec les « 5R » ont été largement diffusés. Valorsa est allé au-devant de la population aux 2 comptoirs régionaux d'Echallens et de Cossonay.



Finalement Valorsa a soutenu l'intérêt des communes du périmètre dans plusieurs dossiers politiques. Pour l'Ordonnance fédérale de traitement des déchets, une prise de position concertée a été travaillée. Cadre légal des 15 prochaines années, il était important que les 101 communes vaudoises, via le périmètre, fassent entendre leurs besoins lors de cette révision. Même exercice pour le Plan vaudois de gestion des déchets, Valorsa a dûment émis une prise de position fouillée.

Le périmètre a défendu les gestions communales des déchets, en pesant tous les intérêts tant écologiques qu'économiques. L'aspect des coûts des déchets devient de plus en plus important à maîtriser. Or les cadres légaux fédéral et cantonal peuvent largement influencer le type de gestion des déchets, sans nécessairement choisir le meilleur rapport qualité-prix pour les communes et les citoyens. Le troisième dossier politique à traiter fut celui des boues. Alors que la zone d'apport envoie les boues du périmètre sur Vidy, cet incinérateur n'est pas en mesure de brûler l'entier des tonnages actuels, vu les changements de qualité. Cependant les structures décisionnelles mises en place en 2008 étaient en défaveur de SADEC et de VALORSA. 2014 fut une année d'intenses négociations avec la Ville de Lausanne et Tridel pour trouver les filières les plus éco-efficientes. Vu tous ces sujets, la problématique du financement du périmètre par un franc/habitant a été laissée de côté, mais sera à l'ordre du jour en 2015.

L'adage « On en a beaucoup parlé et dans une année, on en parlera presque plus » prend tout son sens à propos de la taxe au sac. Par contre, le sujet des déchets est et restera une thématique forte, miroir de notre société.

Les chiffres ci-dessous représentent les quantités de déchets gérés par Valorsa qui diminuent d'année en année, certains actionnaires préférant laisser la gestion de leurs déchets à des recycleurs privés. Pour ces communes, le but du périmètre est de diminuer la part d'incinérables et de trouver les meilleurs débouchés pour les recyclables.

		<b>2014 en tonnes facturées par Valorsa</b>	<b>2014 Destination</b>	<b>2014 Valorisation</b>
<b>Incinérables</b>	Ordures ménagères	22'308	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	1'869	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	8'177	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	6'257	Incinérateur de Vidy Incinérateur de SAIDF TRIDEL	Chaleur
<b>Recyclables</b>	Papier	4'757	1/3 carton en papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
	Verre	5'254	1/2 chez Vetropack, 1/2 en verrerie européenne	Bouteilles et isolation en verre
	Déchets compostables	2'499	Compost en andain à Penthaz	Compost
	OREA, appareils électriques	353	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/incinération
	Déchets spéciaux des ménages	221	CRIDEC	Traitement physico-chimique/incinération
	Déchets carnés	1'157	GZM	Energie
	Information	Participation à la campagne cantonale de communication	Présence sur les girons et vidéo Youtube avec Le Grand DJ	2 communiqués de presse



## Service intercommunal des taxis (SIT) Arrondissement de Lausanne

*Délégation d'Ecublens au Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du Service des taxis : M. Michel Farine, Conseiller municipal, Président du Conseil intercommunal*



### Principales tâches

- Renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis.
- Préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis.
- Surveiller et corriger les examens topographiques.
- Délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis.
- Gérer et tenir à jour les dossiers de conducteurs de taxis.
- Veiller au respect des règlements régissant le service des taxis.
- Enquêter suite à des réclamations.
- Rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.
- Assurer la préparation et le suivi des activités de la Commission administrative des taxis et du Comité de direction de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis.
- Assurer la modification partielle de la réglementation.

Cinq collaborateurs/trices, représentant 2.95 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, dont Lausanne fait partie,

avec onze autres collectivités locales des environs.

### Faits marquants

Dans l'affaire des exploitants A opposés à l'affiliation obligatoire au central d'appel des taxis de place, le Tribunal fédéral a, le 17 avril, débouté les trois derniers recourants, mettant ainsi un terme à un peu plus de cinq ans de procédure. Dès lors, tous les titulaires d'une autorisation A sont désormais affiliés au central d'appel des taxis de place, soit comme abonnés, soit comme associés.

Par ailleurs, une deuxième révision partielle de la réglementation sur le service des taxis a été entreprise. Cette démarche vise à accélérer davantage le processus de rotation des autorisations A et, partant, à diminuer le délai d'attente des candidats à une telle autorisation. Ces modifications devraient être soumises au Conseil intercommunal courant 2015.

### Autorisations

*Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)*

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2013	2014	2013	2014
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
<b>Total</b>	<b>153</b>	<b>153</b>	<b>250</b>	<b>250</b>

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 17 autorisations A (2013 : 19) ont été transférées principalement soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

### Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de Véhicules	
	2013	2014	2013	2014
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	50	51	55	58
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis !	2	2	2	2
AB Taxis Lausanne	2	2	2	1
Autres	20	27	24	30
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>83</b>	<b>84</b>	<b>92</b>

### Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2013	2014	2013	2014
Entreprises	4	4	18	19
Exploitants indépendants	7	7	7	7
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>25</b>	<b>26</b>

### Conducteurs

Au nombre de 475\* (2013 : 481), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2013	2014	2013	2014
Conducteurs « réguliers »	420	414	21	22
Conducteurs « auxiliaires »	36	37	4	2
<b>Total</b>	<b>456</b>	<b>451</b>	<b>25</b>	<b>24</b>

\* dont 237 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 41 demandes enregistrées (2013 : 40), 31 carnets de conducteur ont été délivrés (2013 : 14), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

### Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'337'286 courses, contre 1'404'961 en 2013.

### Stations

Au nombre de 46 (2013 : 45), les stations offrent un total de 194 places, contre 192 en 2013. En effet, une nouvelle station a été aménagée au Swiss Tech Convention Center de l'EPFL.

Service intercommunal des taxis

♦ ♦ ♦ ♦

### Commission intercommunale de la taxe de séjour

Délégation d'Ecublens: Mme Anne-Claude Studer, Conseillère municipale

Ce rapport ne nous est pas parvenu à temps pour l'intégrer au rapport de gestion communal. Un exemplaire peut être obtenu auprès du Greffe municipal.

♦ ♦ ♦ ♦

### Commission de concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Délégation d'Ecublens: Mme Danièle Pe-toud (Commission plénière + Bureau) et M. Christian Maeder (Commission plénière), Conseillers municipaux

La Commission de l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge (M+S) s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2014, soit :

- Les 21 janvier et 18 mars, elle a planché sur le projet de révision de la convention régissant les frais de fonctionnement de l'Entente. Les critères de répartition qui ont été retenus sont, d'une part, la consommation d'eau par bassin versant et, d'autre part, la longueur des tronçons de collecteurs utilisés. Lors de sa séance du 18 mars, elle a également adopté les comptes 2013.
- Le 13 mai, elle a validé les projets :
  - de préavis intercommunal lié à la réhabilitation du collecteur intercommunal secteur 4, Blancherie / Concorde ;

- de convention de répartition des frais à soumettre aux commissions des Conseils communaux des communes membres.
- Le 24 septembre, elle a approuvé le budget de fonctionnement pour l'année 2015.
- Le 30 septembre, elle a organisé une séance d'information intercommunale. A cette occasion, elle rencontré les commissions désignées par les cinq Conseils communaux des communes membres afin de présenter le projet de la nouvelle convention de répartition des frais de fonctionnement.
- Le 26 novembre, elle a pris connaissance des rapports des commissions et adopté le projet de convention.

### Service d'entretien

Le bureau Masotti Associés SA a effectué tous les travaux d'entretien courants et a rendu compte de son activité à la commission. Il a effectué régulièrement des contrôles afin de détecter les dysfonctionnements éventuels et intervenir selon la situation, notamment après les périodes de crues (déversements de liquides pouvant polluer les eaux de surface ou souterraines sur les berges ou dans les cours d'eau). Lors des visites de contrôle sur l'ensemble du secteur M+S, et dans la mesure où cela est possible sans faire intervenir les services de voirie, le service d'entretien effectue le ramassage d'objets jetés dans les cours d'eau (vélos, chariots, batteries etc.).

◆◆◆◆

## Conclusions

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2014 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2014.

Au nom de la Municipalité  
Le Syndic                      Le Secrétaire

(L.S.)

P. Kaelin                      P. Besson

◆◆◆◆

Ecublens/VD, le 13 avril 2015  
10.02.06 – PB/sm

Document imprimé en 117 exemplaires par  
l'imprimerie Copystart Sàrl à Chavannes-près-Renens



## Explications des abréviations

<b>1-2P</b>	Ecole enfantine
<b>AAS</b>	Agence d'assurances sociales
<b>AELE</b>	Association européenne de libre-échange
<b>AFJ</b>	Accueil familial de jour
<b>AFTPU</b>	Axes forts de transports publics urbains
<b>AG</b>	Assemblée générale
<b>AJESOL</b>	Accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois
<b>APE</b>	Association des parents d'élèves
<b>APEMS</b>	Accueil pour enfants en milieu scolaire
<b>AppApp</b>	Appuis scolaires aux apprentis
<b>APREMADOL</b>	Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois
<b>ARASOL</b>	Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois
<b>ARCOS</b>	Association « Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise »
<b>ARI</b>	Appareil respiratoire isolant
<b>ASCE</b>	Assistant socio-éducatif
<b>ASIT-VD</b>	Association pour le système d'information du territoire vaudois
<b>ATE</b>	Association Transports et Environnement
<b>AVASAD</b>	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile
<b>BC</b>	Bureau de coordination
<b>BHNS (PP5)</b>	Bus à haut niveau de service (tronçon Lausanne Ouest-Crissier)
<b>BI</b>	Bureau intermunicipal
<b>BLS-AED</b>	Basic life support (mesures de base pour sauver la vie) – Automated external defibrillation (défibrillation semi-automatique externe)
<b>BPA</b>	Bureau suisse de prévention des accidents
<b>CACIB</b>	Centre administratif commercial et industriel des Baumettes
<b>CAJE</b>	Centre d'animation des jeunes d'Epalinges
<b>Cap.</b>	Capitaine
<b>CAT</b>	Centre d'accueil temporaire
<b>CCF</b>	Commission consultative du feu
<b>CDD</b>	Contrat à durée déterminée
<b>CDJ</b>	Centre de jeunes
<b>CDS</b>	Chef de service
<b>CET</b>	Centre d'engagement et de télécommunication
<b>CFF</b>	Chemins de fer fédéraux
<b>CFI</b>	Commission du feu intercommunale
<b>CGN</b>	Compagnie générale de navigation
<b>CH – DCH</b>	Chimique – Défense contre les hydrocarbures
<b>CIIESEE</b>	Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens
<b>CIGM</b>	Centre intercommunal de glace de Malley
<b>CISTEP</b>	Commission intercommunale de la station d'épuration de Vidy
<b>CMS</b>	Centre médico-social
<b>CODEV</b>	Coordination du développement économique vaudois
<b>CoGes</b>	Commission de gestion
<b>COH</b>	Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles
<b>COPIL</b>	Comité de pilotage
<b>CPT</b>	Cellule de pilotage technique
<b>CRIDEC</b>	Centre de ramassage et d'identification de déchets spéciaux SA

<b>CSCE</b>	Centre socioculturel d'Ecublens
<b>CSR</b>	Centre social régional
<b>CTA</b>	Centre de traitement des alarmes
<b>CTC</b>	Centre technique communal
<b>CTI</b>	Commission fédérale pour la technologie et l'innovation
<b>CTS</b>	Commission technique et de salubrité
<b>CVCI</b>	Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie
<b>CVE</b>	Centre de vie enfantine
<b>CVSE</b>	Chauffage, ventilation, sanitaire et électricité
<b>DAP</b>	Détachement d'appui
<b>DEP</b>	Classe de développement primaire
<b>DES</b>	Classe de développement secondaire
<b>DEV</b>	Développement économique vaudois
<b>DGE</b>	Direction générale de l'environnement
<b>DGMR</b>	Direction générale de la mobilité et des routes
<b>DPMA</b>	Détachement du poste médical avancé
<b>DPS</b>	Détachement de premiers secours
<b>DSI</b>	Division secours et incendie Lausanne
<b>DYS</b>	Dyslexie-dysorthographe, dyscalculie, dysphasie, dysgraphie et dyspraxie
<b>EC</b>	Eaux claires
<b>ECA</b>	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
<b>ECAL</b>	Ecole cantonale d'art de Lausanne
<b>ECR</b>	Epreuves cantonales de référence
<b>EESP</b>	Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne
<b>EGID</b>	Identificateur fédéral de bâtiment
<b>EHL</b>	Ecole hôtelière de Lausanne
<b>EM</b>	Etat-major
<b>EMS</b>	Etablissement médico-social
<b>EN</b>	Elément naturel
<b>EP</b>	Eclairage public
<b>EPFL</b>	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
<b>EPT</b>	Equivalent plein temps
<b>ERM</b>	Epuration de la région morgienne
<b>ETP</b>	Equivalent temps plein
<b>EU</b>	Eaux usées
<b>EWID</b>	Identificateur fédéral de logement
<b>FAJE</b>	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
<b>FASL</b>	Fondation pour l'animation socioculturelle Lausannois
<b>FCD</b>	Fonds Capital Développement
<b>FIR</b>	Formation d'intervention régionale
<b>FIROL</b>	Formation d'intervention régionale de l'Ouest lausannois
<b>FSSP</b>	Fédération suisse des sapeurs-pompiers
<b>FVSP</b>	Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers
<b>GED</b>	Gestion électronique des documents
<b>GLAJ</b>	Groupe de liaison des activités de jeunesse du Canton de Vaud
<b>GOP</b>	Groupe opérationnel des pôles
<b>GROPIL</b>	Groupe de pilotage
<b>GSM</b>	Global System for Mobile Communications
<b>GT</b>	Groupe technique
<b>HES-SO</b>	Haute école spécialisée de Suisse occidentale

<b>HP</b>	Haut potentiel
<b>HT</b>	Hors taxes
<b>IIC</b>	Inspection intercommunale des chantiers
<b>IT</b>	Informatique et télécommunication
<b>JOM</b>	Journée « Oser tous les métiers »
<b>LADE</b>	Loi sur l'appui au développement économique
<b>LATC</b>	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
<b>LDCV</b>	Loi sur le droit de cité vaudois
<b>LEO</b>	Loi sur l'enseignement obligatoire
<b>LRou</b>	Loi sur les routes
<b>Lt</b>	Lieutenant
<b>LVLPCi</b>	Loi vaudoise d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile
<b>Maj.</b>	Major
<b>MBC</b>	Transports de la région Morges-Bière-Cossonay
<b>MIPIM</b>	Marché international des professionnels de l'immobilier
<b>NEO</b>	Système informatique pour l'introduction des notes dans l'enseignement obligatoire
<b>OAJE</b>	Office de l'accueil de jour des enfants
<b>OI</b>	Organes d'intervention
<b>OIMDE</b>	Schémas de la donnée d'ordre : orientation, intention, mission, disposition particulière, emplacements
<b>OL</b>	Ouest lausannois
<b>OREA</b>	Ordonnance fédérale sur la reprise des déchets électriques et électroniques
<b>ORP</b>	Office régional de placement
<b>ORPC</b>	Office régional de protection civile
<b>P+R</b>	Parking-Relais
<b>PAC</b>	Plan d'affectation cantonal
<b>PACTE</b>	Des paroles aux actes
<b>PALM</b>	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
<b>PC</b>	Prestations complémentaires
<b>Pci</b>	Protection civile
<b>Pdi</b>	Plan directeur intercommunal
<b>PDL</b>	Plan directeur localisé
<b>PERL</b>	Prix entreprendre région Lausanne
<b>PGEE</b>	Plan général d'évacuation des eaux
<b>Plt</b>	Premier-lieutenant
<b>POL</b>	Police Ouest lausannois
<b>PolOuest</b>	Police Ouest lausannois
<b>PPA</b>	Plan partiel d'affectation
<b>PPLS</b>	Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
<b>PQ</b>	Plan de quartier
<b>PSE</b>	Parc Scientifique Ecublens
<b>PSV</b>	Parti socialiste vaudois
<b>RAI</b>	Nouvelle méthode d'évaluation globale des besoins médico-sociaux
<b>RC</b>	Route cantonale
<b>RDU</b>	Revenu déterminant unifié cantonal
<b>RI</b>	Revenu d'insertion
<b>ROL</b>	Région Ouest lausannois
<b>Rpac</b>	Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers
<b>SADEC</b>	Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
<b>SBED</b>	Service des bâtiments, épuration des eaux, développement durable

<b>SCRIS</b>	Service cantonal de recherche et d'information statistiques
<b>SDIS</b>	Service de défense contre l'incendie et de secours
<b>SDOL</b>	Schéma directeur de l'Ouest lausannois
<b>SDT</b>	Service du développement territorial
<b>SI RDU</b>	Système d'information du revenu déterminant unifié cantonal
<b>SIC</b>	Société industrielle et commerciale
<b>SIE SA</b>	Service intercommunal de l'électricité SA
<b>SIPAL</b>	Service immeubles, patrimoine et logistique
<b>SIT</b>	Système d'information du territoire
<b>SPECo</b>	Service de la promotion économique et du commerce
<b>SPSL</b>	Service de protection et sauvetage de Lausanne
<b>SSCM</b>	Service de la sécurité civile et militaire
<b>SSO</b>	Soutien sanitaire opérationnel
<b>ST</b>	Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement
<b>STEP</b>	Station d'épuration
<b>STPA</b>	Stationnement pour les troupes de protection aérienne
<b>SUVA</b>	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
<b>SWOT</b>	Outil de stratégie d'entreprise permettant de déterminer les options stratégiques envisageables au niveau d'un domaine d'activité stratégique
<b>TC</b>	Société de consultation spécialisée dans le domaine des pompiers et des secours en général – Team Consulte.
<b>TDAH</b>	Troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité
<b>TES</b>	Train d'extinction et de sauvetage
<b>THV</b>	Transport Handicap Vaud
<b>TL</b>	Transports publics de la région lausannoise SA
<b>TLS</b>	Thévenaz-Leduc Sirec SA
<b>TP</b>	Transports publics
<b>TP</b>	Tonne pompe
<b>TRIDEL</b>	Usine de valorisation thermique et électrique de déchets
<b>TSP</b>	Travailleur social de proximité
<b>TTC</b>	Toutes taxes comprises
<b>UCV</b>	Union des communes vaudoises
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UNIL</b>	Université de Lausanne
<b>USL</b>	Union des sociétés locales
<b>VEV</b>	Voirie et espaces verts
<b>VG</b>	Voie générale
<b>VIDIS</b>	Vision intégrée de défense incendie et secours
<b>VO</b>	Voiture d'officier
<b>Voie « E »</b>	Voie élargie
<b>VP</b>	Voie pré-gymnasiale
<b>VSB</b>	Voie secondaire de baccalauréat
<b>VSG</b>	Voie secondaire générale
<b>VSO</b>	Voie secondaire à options

◆ ◆ ◆ ◆ ◆